



Synergies Monde Méditerranéen

Revue du GERFLINT



N°5 | 2015

**La mise en récit des territoires méditerranéens :
langages et objets**

■ Coordonné par Natacha Cyrulnik et Vincent Meyer

Synergies Monde Méditerranéen

Revue du GERFLINT

**La mise en récit des territoires méditerranéens :
langages et objets**

■ Coordonné par Natacha Cyrulnik et Vincent Meyer



GERFLINT
2015

POLITIQUE ÉDITORIALE

Synergies Monde Méditerranéen est une revue francophone de recherche en sciences humaines. Strictement scientifique, libre de toute attache idéologique, religieuse ou politique, elle a pour finalité de rapprocher les chercheurs, quel que soit leur lieu de résidence dans le monde, en vue de traiter objectivement, courtoisement et équitement toute question liée à l'espace historique, géographique ou humain de la Méditerranée.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans l'espace méditerranéen, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones du monde méditerranéen dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © Synergies Monde méditerranéen est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La Rédaction de Synergies Monde méditerranéen, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle
ISSN 2110-6126 / ISSN en ligne 2261-1061

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Président d'Honneur

Jean-Pierre Cuq : Président de la FIFP

Rédacteur en chef

Jacques Demorgon, Philosophe et sociologue

Rédactrice en chef adjointe

Nelly Carpentier, Université de Paris Descartes, France

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France
GERFLINT
17, rue de la Ronde mare
Le Buisson Chevalier
27240 Sylvains les Moulins - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Contact du comité de rédaction :
synergies.mondemediterraneen@gmail.com

Comité scientifique

Ibrahim Al Balawi (Prof. Linguiste), Saddek Aouadi (Prof. Linguiste), Maurice Aymard (Prof. Historien), Bernard Cerquiglini (Prof. Linguiste), Claude Condé (Prof. Linguiste), Jean Dufournet (Prof. Émérite, Littérature médiévale), Pierre Janin (Inspecteur Général à la DGLFLF), Michael Kelly (Prof. Linguiste), Jean Lacroix (Prof. Émérite, Italianiste), Daniel Lebaud (Prof. Linguiste), Salah Mejri (Prof. Linguiste), Edgar Morin (Directeur de Recherches honoraire du CNRS, sociologue), Xavier North (Délégué Général à la Langue Française et aux Langues de France), Alain Rey (Linguiste lexicographe), Antonio Torrenzano (Prof. Économie industrielle), Marie-Berthe Vittoz (Prof. Linguiste).

Comité de lecture

Chantal Forestal (MDC HDR et qualifiée, Didacticienne des langues), Albert Cortès (Inspecteur, Historien), Daniel Modard (MDC, Linguiste), Madeleine Rolle-Boumic (Docteur ès Lettres), Mansour Sayah (Professeur Linguiste), Vidya Vencatesan (Prof. Médiéviste), Laurence Vignes (MDC, Linguiste).

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Monde Méditerranéen

🌐 www.gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneeen



© Gerflint / Designatic



Indexations et références

DOAJ
EBSCOhost (Communication Source)
Entrevues
Héloïse
MIAR
Mir@bel
ROAD
SHERPA-RoMEO
Ulrich's

Synergies Monde Méditerranéen, comme toutes les *Revue Synergies du GERFLINT*, est indexée par la *Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle de soutien à la recherche)* et répertoriée par l'*ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC)*.

📖 Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

La mise en récit des territoires méditerranéens : langages et objets
Coordonné par Natacha Cyrulnik et Vincent Meyer

SOMMAIRE

Natacha Cyrulnik, Vincent Meyer	7
Présentation générale	
Des territoires et des récits : milieux, médias et médiation	
I. Récits médiatiques des territoires	
Nozha Smati	21
Mise en récit radiophonique du territoire : le Sud-est tunisien	
Salma Trabelsi	43
La mise en récit d'un territoire en difficulté : la Tunisie post-révolution	
Mohamed Bensalah	59
Mise en récit filmique de territoire : l'Algérie de l'époque coloniale à nos jours	
Bruno Girard	77
Récit sécuritaire en milieu rural	
Comba Campoy	91
Le théâtre populaire de marionnettes tel que mise en récit du territoire	
II. Territoires et médiations symboliques	
Olivier Zattoni	109
Nuances des villes de la Méditerranée : une lecture chromatique de l'espace urbain	
Sarah Kermiche	121
Quand l'histoire nourrit une vision d'avenir...	
Leila Benlatreche, Hacène Hadjadj	131
Le territoire mis en récit par l'événementiel : Constantine, capitale 2015 de la culture arabe	
Jean-Baptiste Le Corf	145
Le récit métropolitain, composante de la communication touristique.	
Les cas de Marseille et d'Istanbul face au label "capitale européenne de la culture"	

Françoise Bernard	163
Le « musée à vivre » méditerranéen : Emblème de métamorphoses ou symptôme d'incertitude identitaire ? Le cas du MuCEM de Marseille	

*

Jacques Demorgon	175
Réfugiés, migrants : Europe et Monde au tournant de l'humain	

Annexes

Présentation des auteurs	215
Appel à contributions pour le N° 6/ 2016	219
Consignes aux auteurs	221
Le GERFLINT et ses publications	225

PRÉSENTATION GÉNÉRALE
DES TERRITOIRES ET DES RÉCITS : MILIEUX, MÉDIAS ET MÉDIATIONS**Natacha Cyrulnik**Aix Marseille Université, laboratoire Astram
natacha.cyrulnik@wanadoo.fr**Vincent Meyer**I3M, Université Nice Sophia Antipolis, France
vincent.meyer@unice.fr

Alors que notre monde est de plus en plus pensé de manière globale, la définition d'un territoire à une échelle plus locale reste déterminante pour ceux qui y vivent et le font vivre. Par ailleurs, l'usage des réseaux sociaux développe l'apparition d'un individu de moins en moins spatialisé, que l'on pourrait peut-être même croire affranchi de ses ancrages territoriaux, et auquel on pourrait d'emblée associer un sentiment de liberté (Authier, Bacqué, Guérin-Pace, 2007). Pour autant, si une forme d'expression subjective est ainsi favorisée, l'affirmation identitaire passe bien encore par ses lieux de vies. Le territoire est pensé comme un espace organisationnel qui interpelle des considérations géographiques, sociales, anthropologiques, psychologiques et environnementales (Chanlat, 1990). Il devient un théâtre d'interactions qui se situe au croisement de cet espace appréhendé et de l'affirmation d'une identité qui lui correspond. Ce que l'individu va choisir de raconter de son territoire participe aussi à l'affirmation de son identité. C'est en tout cas sur ce postulat que nous proposons de travailler, et surtout sur la manière qu'il va avoir de composer son récit, entre langages et objets médiatiques.

En outre, le récit que l'on peut faire d'un territoire est également subjectif dans la mesure où notre culture se définit de plus en plus selon les médias, donnant même naissance à une forme de « médiacultures », ce « point d'intersection des pratiques de construction de sens, pour décroquer études des médias, de la culture et des représentations » (Maigret, Macé, 2005 : 10). Médias et culture se construisent ensemble. Le croisement entre un territoire et le récit que l'on peut en faire, qu'il soit médiatique ou médiatisé, en offre donc une autre approche : qu'elle soit technique ou phénoménologique (sous forme d'intuition sensible, de perception ou d'imagination), elle peut aider à créer des repères parmi toutes ces mutations. Un ancrage local et une proximité, ou au contraire une distance prise avec recul et une mobilité, s'affirment selon la représentation du territoire qui est proposée. En ce sens, comme le souligne Pierre Lascoumes (1995 : 14) : « l'environnement n'est en aucun cas un espace préexistant, un bien spontané doté d'une essence intemporelle, mais il est une "praxis sociale" déterminée par les acteurs qui la composent ».

Les récits de voyages existent depuis de nombreux siècles et font même partie des premiers manuscrits existants. Les descriptions de territoires particuliers se sont ainsi développés et ont constitué des témoignages géographiques ou anthropologiques précieux. Mais, à l'heure de l'expansion des réseaux sociaux au niveau mondial et des échanges discursifs si faciles et rapides (voire immédiats) par le biais d'internet, qu'en est-il de l'appréhension d'un territoire au travers de toutes ces formes de récit qui peuvent en être faites ? En quoi les médias peuvent-ils changer la compréhension d'un lieu ? En quoi un objet qui suscite un nouveau langage favorise-t-il une nouvelle forme de médiologie ? En quoi celui-ci permet-il une nouvelle compréhension d'un territoire ? Enfin, en quoi le milieu socioculturel (voire médiaculturel) auquel appartient le narrateur influence-t-il les représentations qui peuvent en être faites ?

Ce rapport entre un langage et un objet qui raconterait un territoire développe, pour Daniel Bounoux (1998 : 67) une approche médiologique des territoires, « sur ces milieux, indissociablement sociaux et techniques, qui façonnent et recyclent nos représentations symboliques, et nous permettent de tenir ensemble » Pour lui, « l'outil numérique encourage[ant] l'individualisme , tant au niveau de l'expression, de l'émission que de la réception des messages ; il pose du même coup la question de savoir comment montrer encore le général, le bien commun ou un espace public » (Bounoux, 2007 : 46). Traiter de la mise en récit d'un territoire doit donc laisser une grande place aux représentations symboliques, qui elles-mêmes participent à l'affirmation d'un lien fédérateur pour les habitants de ces territoires ainsi romancés. Pour ne parler que des représentations d'une ville - qui seront fortement mobilisées dans ce numéro - en ce début de XXI^e siècle, comme le précisent Jean-Jacques Boutaud et Grégory Baud (2007 : 143) : « Entre les enjeux politiques et le symbolique, entre tous les registres de fonctionnement d'une ville et le parfum que l'on y respire, l'âme qui habite les lieux, on voit la difficulté à dire ce qu'est la ville. A travers qui, pour qui ? ».

L'espace méditerranéen et ses villes en particulier, avec toute leur variété sociale ou géographique, toute leur histoire, et toute leur actualité aussi, constitue un exemple privilégié pour appréhender ces questions de médiologies. Toutes participent également d'une pensée méditerranéenne bien décrite par Miriam Cooke (2006 : 47) : « La pensée méditerranéenne, c'est la géopolitique d'une mer qui rejoint trois continents, c'est la culture matérielle de cette arène interrégionale et historiquement centrale. C'est un imaginaire qui relie cette région à elle-même ainsi qu'à d'autres régions par la métaphore et la comparaison. Mais c'est aussi un réseau à la fois réel et virtuel. Physiquement unique, la Méditerranée a les caractéristiques d'une mer, mais aussi d'un océan. Elle est assez petite pour

pouvoir connecter les peuples variés de tous ses rivages malgré la diversité de leurs histoires, coutumes, cultures, langues et religions. Elle est assez grande pour constituer un site transnational ».

Dans ce contexte et avec tout ce que suggère le post-colonialisme (Appadurai, 2005), les différentes interprétations religieuses, la diversité des sites urbains et ruraux, sont quelques unes des propositions qui peuvent être mises en avant afin de mieux appréhender ou nuancer la perception que l'on peut avoir d'un territoire dans un processus de médiation. L'utilisation d'un média, ou la mise en œuvre d'un dispositif sociotechnique qui favorise une médiation, propose une très grande variété de sujets à aborder concernant ce pourtour méditerranéen. Celui-ci devient un objet de recherche approprié pour notre question. Il constitue une échelle d'analyse ou une unité d'observation privilégiée par la diversité des situations qu'il propose et par ses mutations actuelles en termes d'actualité. Il n'est pas un objet au contenu stable et homogène dans les sciences humaines et sociales, comme dans le champ opérationnel et politique. Mais ce terrain d'analyse permet des mises en récit de territoires très diversifiés : qu'ils soient exposés à des évolutions politiques, isolés mais se référant toujours au territoire voisin, avec une précarité voire une raréfaction des ressources naturelles, des contraintes sociales et économiques et un déséquilibre démographique, etc. Ce que l'on a à en dire est fort ; comment en construire une représentation pour une meilleure compréhension ? La question du langage et de l'objet choisi pour la mise en récit d'une situation particulière est au cœur de chacune des situations exposées ici. Les différents récits qui se composent au sujet de ce territoire d'échanges millénaires donnent une lisibilité des ancrages territoriaux sur lesquels les habitants peuvent s'appuyer en même temps qu'ils les construisent eux-mêmes. À n'en pas douter, la production et l'entretien d'imaginaires socio-spatiaux reconfigurent l'espace (Noyer, Raoul, 2013 : 11). Les jeux d'appartenance, les enjeux identitaires émergent et s'affirment à travers les différents récits qui s'articulent. En ce sens, comment ne pas penser aussi aux îles de cet espace méditerranéen dont la plus emblématique est sans doute la Corse où comme le mentionne Françoise Albertini (2014 : 16) : « Poètes, philosophes, historiens, chacun y est allé volontiers de sa plume pour dire son intérêt ou son horreur, pour mettre en lumière les périodes et les personnalités les plus marquantes ».

Les questions abordées dans cette livraison ouvrent des perspectives de recherches variées sur des terrains plus ou moins proches de nous et qui relèvent tous de travaux scientifiques récents. Elles s'ancrent aussi dans une volonté de problématiser les développements d'une communication publique et territoriale dans cet espace et plus particulièrement au Maghreb (Meyer, 2012 ; Meyer, Smati,

2014 ; Merah, Meyer, 2015). Une place importante a été réservée à l'expression de la jeune recherche et aux travaux permettant de montrer la force et la forme du récit quand il est convoqué pour parler et agir au nom des territoires et de leurs populations, pour « traduire » leurs besoins et demandes ou lorsqu'il est censé (re) présenter un intérêt général supérieur pour tous.

Si les textes traitent souvent d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, c'est ce que l'homme en fait et en dit qui nous importe. Nous ne proposons pas une réflexion urbaine ou géographique, mais bien une analyse des territoires sous le prisme des sciences de l'information et de la communication (SIC). La place de l'homme, ce qu'il choisit de dire ou de romancer d'un lieu, sont déterminants pour mieux le percevoir. Les approches que nous proposons ici dressent un portrait territorial très riche, parfois inattendu, intime ou passionné, qui énonce des discours extrêmement variés et féconds ; comme s'il s'agissait d'une approche territoriale discursive...

La diversité des médias, celle des terrains observés, tout comme celle des différents processus de médiations, permettent un éclairage large de ce territoire méditerranéen, en même temps qu'elles en révèlent à la fois les contrastes et les nuances à prendre en compte pour mieux en cerner à la fois la singularité et la complexité dans cette diversité de cultures. Ainsi, certains auteurs abordent-ils, prioritairement, le média qui permet de témoigner de la pratique ou de la vie au quotidien d'un lieu, et d'autres s'attachent plus aux univers symboliques qu'ils génèrent. Certains s'inspirent de l'histoire qui les nourrit et d'autres l'abordent plutôt à travers des influences socioculturelles qui les habitent. Ces différentes contributions fédèrent et construisent une réflexion commune. En choisissant d'aborder des questions de territoires par le biais des SIC, les différentes formes de mise en récit, et les différents champs que celles-ci convoquent, témoignent d'une grande richesse d'interprétations. Ici la question du territoire et de ses représentations possibles se lit au prisme de différentes méthodes d'analyses, associées à l'interdisciplinarité que permet et promeut les SIC. Dans une démarche réflexive, des considérations sociales, économiques, anthropologiques, géographiques, historiques et politiques se croisent et nous aident à avoir une meilleure appréhension de ce territoire entre les rives du Nord et du Sud. Le choix d'un discours qui en est fait devient alors révélateur de formes d'attachement et d'investissement en lien avec une identité territoriale. Le choix du dispositif sociotechnique qui lui est associé y participe aussi.

Dans une perspective aussi bien rurale qu'urbaine, la question centrale posée ici est quel type de récit de et dans ces territoires nous aide à construire une image à

la fois citoyenne et sensible d'une aire géographique dont certains pays ont connu des bouleversements sociopolitiques majeurs ces dernières années et l'actualité témoigne - presque au jour le jour et souvent dramatiquement - des difficultés à repenser et à mettre en mots comme en images cet espace. Ce faisant, nous interrogeons aussi les logiques de valorisation, de transmission et de sensibilisation de ces territoires en perpétuel devenir. Que ce soit au moyen d'un texte, d'images fixes ou animées, d'objets exposés ou construits dans des sites physiques ou avec des dispositifs numériques, la mise en récit d'un territoire permet une autre appréhension pour une meilleure compréhension de ce dernier.

*

Dans un premier temps, les textes témoignent de l'importance du média choisi pour construire une représentation : qu'elle soit radiophonique ou cinématographique (posant aussi la question de l'acte de création qui lui est ainsi associé avec toute sa dimension sensible et la subjectivité qui va avec), ou qu'elle provienne des médias en général ou, plus précisément, de caméra de surveillance (plaçant alors le dispositif technique comme constitutif du récit qui se compose).

Les propos tenus dans une radio du sud-Est tunisien témoignent de la place qu'occupent les auditeurs - habitants, sujets d'un territoire. Leur implication active et citoyenne participe à la reconnaissance et valorisation de cette région. Avec l'ancrage de médias régionaux tunisiens, Nozha Smati montre des formes d'interactions territoriales. La radio approche le territoire comme cadre de vie, d'ancrage, d'appartenance et d'identité. La radio « jouera avec les ressources de l'oralité et du son, pour représenter un monde » (Charaudeau, 1994 : 14). Ainsi un lien se tisse au sein du territoire, et affirme une forme d'identité territoriale. La convivialité devient la force de cette radio qui base sa programmation sur la dimension relationnelle du sud-est tunisien par la prise de parole des habitants. À partir de la radio, ce sont toutes les cultures qui sont évoquées, dressant ainsi un portrait du sud-est tunisien et le relativisant au niveau national, voir international en refusant notamment la logique des industries culturelles trop souvent associé au monde occidental. La radio devient ainsi un vecteur d'affirmation territoriale.

Par le biais du cinéma cette fois, dans un exemple historique algérien que nous propose Mohamed Ben Salah, c'est la revendication face au colonialisme qui affirme une identité territoriale. Art de la représentation et de l'expression, l'œuvre cinématographique s'adresse délibérément aux sens, aux émotions et à l'intellect ; et quand elle traite d'un sujet historique les oublis, les exagérations, les manipulations, les non-dits ou les affabulations peuvent prendre corps dans

cette forme qui convoque l'imaginaire... Dans un texte très engagé politiquement puisqu'il traite du colonialisme, Mohamed Ben Salah nous montre les fluctuations que permet le cinéma pour raconter l'Histoire d'un territoire. Parler de la manière dont les films sont réalisés, d'un point de vue filmique comme d'un point de vue plus en lien avec la production et les évolutions institutionnelles ou politiques, compose un récit particulier de ce territoire. Le cinéma devient un support privilégié et révélateur de plusieurs réalités. Il se positionne comme un art qui accentue un sentiment d'appartenance territoriale ... ou pas.

Puis, nous revenons en Tunisie, dans une vision plus générale des médias cette fois, et dans un contexte qualifié de « post-révolutionnaire ». Salma Trabelsi propose de mettre en relief des formes de mise en récit d'un territoire menacé dont l'image locale nécessite d'être valorisée et de voir, par le biais des moyens et supports de médiation, leur effet sur la population locale. Dans ce territoire en pleine recomposition, comment les représentations collectives d'un lieu fluctuent-elles avec les images qu'en donnent les médias ? Comment les habitudes et usages culturels peuvent-ils réduire les intérêts d'une population locale à conserver et valoriser son héritage territorial ou au contraire en proposer d'autres représentations qui favorisent le dialogue entre les communautés au niveau local ? L'engagement citoyen se pose alors dans la logique d'un lien nécessaire entre identité et territoire (Neveu, 2004). Celui-ci se définissant par les personnes qui l'habitent, ce que celles-ci en disent est déterminant, et la manière de le dire selon le support médiatique aussi. Le sentiment d'appartenance, la citoyenneté et la communication publique sont testés par rapport aux médias en général. La dimension symbolique du territoire tunisien s'en trouve accrue et mobilise ainsi la mise en place d'une meilleure cohésion sociale au sein du pays.

Bruno Girard propose une lecture originale des récits médiatiques par le biais des caméras de surveillance. C'est par le discours médiatique des politiques (donc plus national) tenu dans la ville importante non loin de là (Nice) qu'une petite commune des Alpes Maritimes installe un dispositif sociotechnique - de surveillance - particulièrement onéreux pour elle. Dans cette approche immersive, il semble finalement que ce soient surtout des propos tenus dans les médias plus que de véritables recherches sur la violence et/ou la délinquance, qui ont donné naissance à une situation sécuritaire. Sans se référer directement aux médias, les habitants de ce petit village se disent alors rassurés par la présence de ces caméras de surveillance. Ce travail relaye le passage des caméras médiatiques aux caméras de surveillance et montre la fragile frontière qui existe finalement entre les deux. L'éloignement relatif du village et la présence des technologies numériques remettraient en cause la prééminence du contact humain recherché en priorité

dans ces territoires ruraux. Les proximités urbaines changent le discours de et sur ce village, et en transformant aussi ses actions collectives et municipales.

Enfin, pour clore cette première partie sur les récits médiatiques des territoires, Comba Campoy nous propose une lecture du théâtre populaire de marionnettes qui lie à la fois la question de la création artistique et de son insertion au sein de la société. Culture et politique se lient d'un point de vue historique et social à la fois. L'objet médiatique est cette fois de l'ordre du spectacle vivant, insistant ainsi sur l'importance des interactions qu'il offre pour favoriser un engagement citoyen. Mais cet investissement s'en est trouvé finalement détourné par la naissance d'une forme de culture de masse. Cet historique réalisé pour le cas précis du théâtre populaire de marionnette en Galice rejoint finalement petit à petit notre réflexion sur ces « médiacultures » (Maigret, Macé, 2005) évoquées plus haut. À partir de cette forme médiatique originale (le théâtre de marionnette), le récit qui se nuance au fil du temps passe d'une forme de non-dit à une véritable dimension symbolique affirmée, pour finir par se perdre dans la culture de masse. Ce texte introduit alors notre deuxième partie qui s'oriente plus sur les médiations symboliques des territoires.

À travers ces exemples, la place accordée aux médias témoigne d'une forme d'identité territoriale qui s'amplifie ; elle participe de l'affirmation d'un sentiment d'appartenance qui fédère ses habitants. L'engagement citoyen qui pourrait prolonger cela ne semble pourtant perceptible que dans les pays qui ont subi une révolution. La Tunisie en est, sans doute, un exemple emblématique. La révolution oriente le récit que l'on peut faire d'un territoire comme un événement, au sens où l'entend Bernard Lamizet (2007) quand il dit que c'est le lien qu'il crée entre les personnes qui le constitue. Dans tous les cas, les interactions entre les médias et les habitants construisent - de et dans ces espaces - des réalités aux multiples effets encore difficiles à sérier. Dans notre monde de « *médiacultures* », le territoire s'appréhende bien dans une approche phénoménologique et discursive que l'ensemble des médias aide à définir.

*

La seconde partie présente alors des territoires selon des processus de médiations symboliques. Le patrimoine, l'architecture et l'urbanisme sont étudiés à travers le prisme de l'image qu'ils renvoient, allant jusqu'à proposer une lecture chromatique de l'espace urbain. Un bâtiment ou un événement constituent aussi le récit qui peut être fait de la ville, participant ainsi de sa structuration.

Si le soleil éclatant et le bleu du ciel sont des éléments facilement évoqués quand

on parle de Méditerranée, Olivier Zattoni en propose une lecture chromatique des plus stimulantes. Architecture et urbanisme s'accordent avec la lumière et décrivent un territoire méridional très typé. Ainsi tentent-ils de définir une esthétique des lieux qui serait en lien avec une psychologie des couleurs... Cette analyse repose plus spécifiquement sur les théories des couleurs, capitales dans une conception de l'espace architectural où le volume prend souvent le pas sur la surface. « La couleur évoque, et, en cela même, se fait langage » déduit Olivier Zattoni. Il propose une forme de phénoménologie urbaine qui place les ruelles et les façades selon une interprétation sensible. La lumière définit très largement les nuances chromatiques des bâtiments et des ruelles sculptés par le soleil méridional, évoquant ainsi un imaginaire lié au voyage et à la multitude des cultures qui s'y croisent.

Sara Kermiche, s'arrête avec nous à Constantine, ville de tous les qualificatifs ou plutôt superlatifs par sa géographie et son histoire ; elle est tantôt forteresse naturelle ou imprenable, site légendaire ou pittoresque, ville « Grenier » ou « Jérusalem du Maghreb ». Elle devient, en 2015, Capitale de la culture arabe. Cette ville et son territoire sont un récit perpétuel dont les historiens s'emparent. Outre la fascination qu'elle exerce sur l'auteur (comme sur les coordonnateurs de ce numéro, à dire vrai), elle montre que la mise en récit et, avec elle, le travail de l'historien ne peut gommer une certaine critique du développement urbain depuis l'inévitable dégradation du bâti et la détérioration physique des lieux aux défis posés par la préservation des sites où se conjuguent processus accéléré d'urbanisation, actions de modernisation ou de réhabilitation et valorisation des patrimoines naturel, matériel et immatériel. Complément indispensable de la mise en récit d'un territoire : « l'événementiel » participe de toute stratégie de communication publique et territoriale ; elle est d'autant plus centrale dans la labélisation Capitale de la culture arabe devenu « méga-événement ». C'est donc, toujours à Constantine, à une mise en récit par l'événement que décrivent Leila Benlatrèche et Hacène Hadjadj en problématisant les deux formes principales de l'événement - entre épopée et parade - caractérisant, d'une part, la dimension/manifestation à la fois festive et symbolique d'une histoire sociale et culturelle et, d'autre part, le caractère organisationnel effectif dans le un contexte local caractérisé encore par une pauvreté des équipements culturels et par l'absence de la participation sociale, plus particulièrement celle de l'habitant. Il reste que pareilles labélisations permettent toutes les mises en récits et contribuent à une visibilité internationale et une mise en tourisme spécifique que les pays du Maghreb cherchent à affirmer malgré les (autres) événements tragiques de cette année 2015.

Jean-Baptiste Le Corf analyse lui les bâtiments d'un point de vue touristique, mais il s'attache plus précisément à l'image de Marseille et Istanbul en tant

que capitale européenne de la culture. Par le *storytelling* ou la communication marketing d'un territoire au niveau local, il en dépeint des résonances au niveau européen. Ainsi une logique de marque dans les politiques territoriales est décryptée sous le prisme de la culture. Le patrimoine, le tourisme culturel et le tourisme créatif sont des clefs possibles pour des politiques d'aménagement et de développement territorial. Il s'agit de définir l'attractivité et l'identité territoriale qui peuvent aider à une meilleure visibilité des villes citées. Comme il le cite, « l'appartenance à la cité s'exprime sous la forme de médiations symboliques inscrites dans une dynamique de représentation » (Lamizet 2008 : 76). Avec le récit qui est composé, un sentiment d'appartenance s'accroît. Dans le cas de ces deux exemples urbains méditerranéens, le récit incarne une marque, il est « culturisé » et renforce l'efficacité rhétorique du message de la marque (Dupuy, 2013). À travers la composition de ces récits un imaginaire se met en place qui présente des espaces de désirs et des lieux de projection. Sur cette base, on peut interpeller un touriste potentiel. La valeur expérientielle du territoire est également valorisée par le discours qui en est fait. Les capitales européennes de la culture misent aussi sur cela à travers l'événement qu'elles proposent (Lamizet, 2007). Paradoxalement, c'est en même temps une dimension de tourisme durable que visent les collectivités concernées.

Françoise Bernard nous offre une brillante conclusion sur cette mise en récit des territoires méditerranéens, entre langage et objet. Elle prolonge cette réflexion sur les capitales culturelles comme vecteur de fortes médiatisations symboliques, en s'appuyant plus précisément sur Marseille - Provence 2013 et la naissance du Mucem narrée comme l'emblème d'un renouveau culturel et territorial. Elle articule les différents récits qui ont pu être faits de ces deux événements extrêmement liés entre eux, et relativise à la fois la métamorphose de ce territoire avec les incertitudes identitaires qu'ils révèlent. Partant de l'histoire de la cité phocéenne, passant par l'importance identitaire du Football pour en venir à la place de la culture et de l'aménagement au sein de ce territoire, Françoise Bernard dévoile les tensions fortes des discours institutionnels souvent emphatiques et ceux que génèrent les mutations territoriales d'un point de vue plus identitaire.

*

Cette nouvelle série d'exemples dépeint une architecture et un urbanisme sous l'angle de la médiation symbolique. Celle-ci devient une autre méthode à part entière pour relater un espace. Alors que ces exemples sont plus dans une logique plus touristique, économique et culturelle, une nouvelle forme d'ancrage local s'expose à un regard extérieur. L'attractivité au niveau international s'appuie sur

l'affirmation d'une identité territoriale à expérimenter comme à faire accepter localement.

Les exemples de représentations radiophoniques, filmiques, médiatisées, symboliques, discursives et socioculturelles d'un territoire que nous proposons dans ce dossier témoignent à la fois des images contrastées, de la pluralité des espaces, des configurations sociales, des temporalités d'usages, des modes d'intervention politiques et imaginaires, mais aussi et entre autres de la prégnance des relations de proximité, de l'existence d'interactions fortes.

La richesse des imaginaires évoqués à partir de cette notion de territoire se reflète donc indéniablement dans les récits qui en sont faits. Toutes ces formes d'analyses des territoires au niveau local, qui résonnent alors au niveau international, dressent ainsi un cadre qui offre alors une vision globale du monde méditerranéen. Ce territoire est saisi matériellement et symboliquement pour mieux le (re)connaître individuellement et collectivement. Un « monde commun » (Arendt, 1961) se construit qui aide à y trouver sa place. Le sentiment d'appartenance est un terme mis souvent en avant dans ces recherches. Il révèle ainsi que le récit participe à son affirmation par le biais des médias et/ou des médiations symboliques associés aux influences socioculturelles.

La reconfiguration de l'espace méditerranéen à travers cette nécessité d'en proposer une forme narrative quelque qu'elle soit, témoigne d'un niveau de lecture interprétative, voire subjective, qui révèle elle-même de la définition d'une identité territoriale à part entière. Une affirmation individuelle et collective prend corps une fois de plus à travers la représentation qui en est faite. Daniel Bougnoux expliquait dans « La crise de la représentation » (2006) que ce qui importait dans ce dernier mot était le préfixe « *re* », parce qu'avec lui une distance, la nécessité d'une reformulation plus ou moins phénoménologique, prend corps et ancre un peu plus l'objet présenté dans une relation. Cette forme d'interaction participe elle-même à la définition d'une identité territoriale qui allie alors à la fois ancrage et mobilité. En composant un récit sur un territoire une représentation s'affirme qui aide à mieux le comprendre.

La question de l'analyse d'une mise en récit associe à la fois le dire et le faire d'un territoire. Il s'agit ainsi d'une forme d'appropriation, voire de ré-appropriation dans la mesure où le fait de devoir composer un récit nécessite déjà une prise de recul. Cela ne veut pas dire qu'une distance s'accuse forcément puisque cette reformulation peut susciter aussi une complicité avec une pratique ou des usages de ces territoires, créant ainsi plutôt une proximité. Passant tantôt d'une

perception « exogène » à une perception « endogène », une description puis une appartenance, voire un attachement, donnent également un nouveau sens à ce territoire étudié. Ainsi d'une approche scientifique distanciée à une implication profonde, d'une appropriation individuelle à un échange collectif, une histoire commune du territoire offre-t-elle de nouveaux ancrages basés parfois sur des données totalement subjectives.

*

Europe et Méditerranée ont été et sont encore, actuellement et sans doute pour longtemps, liées autour de phénomènes migratoires. Ceux-ci sont anciens et renouvelés du fait de la déstabilisation y compris guerrière de plusieurs pays dont surtout la Syrie. Des millions de réfugiés accueillis dans les pays voisins et qui se désespèrent dans les camps ont pris le chemin de l'Europe. La Chancelière allemande a souhaité leur accueil. Jacques Demorgon questionne cette crise de l'Europe qui concerne aussi le Monde. L'Europe n'a pas été capable de se doter de l'identité nouvelle qu'elle s'était promise. Elle n'en a pas constitué le prototype que d'autres dans le Monde auraient pu reprendre. Elle s'est rangée sous la loi de l'économie financière mondialisée. Cela en contradiction avec son avenir construit, démocratique et pacifique. L'Europe vit ainsi une véritable crise de l'avenir. Les Européens apparaissent parfois proches d'une panique : celle de ne plus savoir où ils vont. Dans ces conditions, les phénomènes migratoires dès maintenant la menacent et demain plus encore. La crise de l'avenir devrait absolument être levée et les orientations en cours revues. Un imaginaire positif de l'avenir doit pouvoir se construire. Impossible sans une anthropologie refondée, une histoire repensée, une économie et une éthique profondément liées.

17

Bibliographie

Albertini, Fr. 2014. *Des îles, des lieux et des hommes. Approche anthropologique des médias transfrontaliers : Alessandro Michelucci et la Corse*. Corte : Stamperia Sammarcelli - Università di Corsica.

Appadurai, A. 2005. *Après le colonialisme - les conséquences culturelles de la globalisation*, Barcelone : Petite Bibliothèque Payot / Rivages.

Arendt, H. 1961. *Condition de l'homme moderne*, Paris : Pocket, Coll. Agora, 1994.

Authier, J.Y., Bacqué M.H., et Guérin-Pace F., 2007. *Le quartier, enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : Éd. La découverte.

Bougnoux, D. 1998. *Introduction aux sciences de la communication*, Paris : Éd. La Découverte, 2001.

Bougnoux, D, 2006. *La crise de la représentation*, Paris : Éd. La Découverte.

Bougnoux, D. 2007. « La communication publique entre représentation et participation », p. 41-50. In : Actes du colloque *La communication publique, approche, évolutions et enjeux*. Tunis : IPSI, Fondation Konrad Adenauer.

Boutaud J.-J., Baud G., 2007. « La créativité territoriale. De l'identité visuelle à la vision d'une forme de vie », p. 141-164. In : Actes du colloque *La communication publique, approche, évolutions et enjeux*. Tunis : IPSI, Fondation Konrad Adenauer.

Chanlat, J.-F. 1990. *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Laval : Les presses de l'université Laval.

Cooke, M. 2006. « La pensée méditerranéenne », p. 47-57. In : *Les communautés méditerranéennes de Tunisie, actes en hommage au doyen Mohamed Hédi Chérif*. Tunis : Centre de publication universitaire de la Manouba.

Dupuy J.-Ph., 2013. « Et vos idées ont du génie ! Rhétorique de la marque ». *Communication & management*, n°10, p.10-25.

Lamizet, B. 2006. *Sémiotique de l'évènement*, Conférence au palais Neptune de Toulon dans la cadre du colloque sur l'évènement organisé par l'Université de Toulon-Var le 11 septembre 2006.

Lamizet, B., 2006. *Sémiotique de l'évènement*, Paris : Lavoisier.

Lamizet, B., 2008. « Le concept de territoire urbain », p. 75-83. In : Saskia Cousin et al. *Le sens de l'usine*. Paris : Greaphys.

Lascoumes, P. 1995. *L'éco pouvoir, politiques et environnement*. Paris : Éd. La Découverte.

Maigret, E., Mace, E. 2005. *Penser les médiacultures - Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. Paris : A. Colin/INA.

Merah A., Meyer V. 2015. *Communication publique et territoriale au Maghreb. Enjeux d'une valorisation et défis pour les acteurs*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Meyer V., 2012. « Communication territoriale, communication d'actions et d'utilité publiques : quelles définitions », p. 63-78. In : Morelli P., Sghaïer M., dirs, *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Meyer V., Smati N., dirs, 2014. Maghreb et territoires en communication, *Revue tunisienne de communication*, numéro spécial 62.

Noyer J., Raoul B., Pailliant I., dirs, 2013. *Médias et territoires, l'espace public entre communication et imaginaire territorial*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.



Synergies Monde Méditerranéen
N°5 • 2015

I. RÉCITS MÉDIATIQUES DES TERRITOIRES

MISE EN RÉCIT RADIOPHONIQUE DU TERRITOIRE : LE SUD-EST TUNISIEN



Nozha Smati
Université Lille 3, France,
nozha.smati@univ-lille3.fr

Résumé

Cet article propose d'identifier la manière dont une radio régionale au Sud-est tunisien accrédite l'existence d'un territoire à la fois riche en ressources patrimoniales mais aussi fragilisé par des conditions géo-climatiques difficiles et des choix politiques discriminatoires. L'analyse d'émissions culturelles selon une approche sémio-pragmatique permet de dégager les représentations territoriales radiophoniques qui se manifestent par et au travers des discours tenus. L'examen du travail territorial du média étudié met en lumière les procédés par lesquels la radio active et mobilise des repères territoriaux et révèle l'image d'un territoire-mémoire situé en interaction avec d'autres échelles territoriales. A travers les représentations identifiées se manifeste la place qu'occupent les auditeurs-habitants, sujets du territoire, dans le dispositif radiophonique ainsi que leur implication active et citoyenne dans la reconnaissance et la mise en valeur de la région et de son patrimoine.

Mots-clés : émissions radiophoniques, Sud-est tunisien, territoire-mémoire, auditeur-habitant, interactions territoriales

Creating a territorial radio narrative : Southeastern Tunisia

Abstract

This article studies the ways in which regional radio programs in Southeastern Tunisia acknowledge the existence of a territory which is rich in heritage resources but fragile due to difficult geo climatic conditions and discriminatory political choices. Semio pragmatic analysis of cultural radio programs allows us to examine radiophonic representations of territory as they are presented by and through discourse. Consideration of the territorial dimension of the medium under study shows the ways in which radio activates and mobilizes territorial markers and reveals the image of a "territory - memory" in interaction with other territorial scales. These identified representations reveal the place of listener-inhabitants, as territorial subjects, within the radiophonic device as well as their active civic engagement in the recognition and valorization of the region and its heritage.

Keywords: radio program, Southeastern Tunisia, territory-memory, listener-inhabitant, territorial interaction

L'apparition des médias régionaux en Tunisie - presse et radio - s'est inscrite depuis les années soixante-dix dans un processus d'aménagement du territoire et de décentralisation de l'information jusqu'à présent inachevé. La priorité de l'époque était de promouvoir l'information et la rendre accessible « *aux silencieux, aux marginaux, aux anonymes, qui ont pour domicile les régions et les périphéries des grandes cités* » (Nouira, 1977 : 24). Ainsi les actions entreprises dans ce pays avaient pour but d'affirmer le local comme un territoire de communication, mais dans la pratique et au vu de la conception décentralisatrice engagée, ce territoire demeure dépendant du pouvoir central. La décentralisation tunisienne « *relève davantage d'un mode d'action centrée sur la tutelle et le contrôle de l'État* » (Thiébaud, 1999 : 94). La notion de région a donc été l'aboutissement d'une politique territoriale qui tend plutôt à une déconcentration. Actuellement, on distingue trois niveaux : le gouvernorat qui, par sa fonction comme par ses institutions, est plus proche du département que de la région française, la délégation au niveau inférieur et au niveau le plus élevé les régions d'aménagement. L'État tunisien a en effet procédé à la division du pays en circonscriptions territoriales plus vastes que le gouvernorat prenant en compte non seulement des critères climatiques, mais aussi et surtout des critères culturels et socio-économiques afin de simplifier la planification pour le développement. On assiste ainsi à un découpage en six régions pour optimiser l'exécution de la politique de l'État : Nord-Est, Nord-Ouest, Sahel, Centre-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest.

Dans ce système politico-médiatique centralisateur, cinq radios régionales publiques et généralistes, ont vu le jour émettant dans des régions défavorisées et très peu médiatisées par les médias nationaux, malgré les richesses humaines, naturelles et culturelles qu'elles recèlent (Smati, 2009). Sous la présidence de Bourguiba, il y a eu la création de Radio Sfax (Sud-ouest) et Radio Monastir (Sahel) et dans les années quatre-vingt-dix sous le régime de Ben Ali trois autres radios ont été lancées : Radios Le Kef (Nord-Ouest), Radio Gafsa (Centre-Ouest) et Radio Tataouine (Sud-Est). Soulignons qu'une presse écrite régionale est apparue depuis 1975 mais peu de titres ont pu résister en raison de plusieurs problèmes relatifs au manque de journalistes, à l'absence de subvention étatique, aux conditions de production et de distribution qui fragilisent le secteur et handicapent réellement son existence comme média de territoire (Smati, 2010). Nous nous intéressons dans cette contribution exclusivement à l'expérience des radios régionales.

Ces stations, comme tout autre média, « *que ce soit leur intention ou non, contribuent à installer - voire instiller - des images des lieux dont [elles] parlent* » (Noyer, Raoul, 2011 : 11). Chaque radio a donc pour rôle de produire et de diffuser de l'information sur et pour sa zone de couverture contribuant ainsi à son développement et sa visibilité auprès de ses auditeurs-habitants. L'information véhiculée « *est en effet, recueillie, fabriquée dans une portion bien déterminée d'un territoire, la région, pour être consommée par une population qui a des attaches avec cette région* » (Gontara, 1983 : 9). Ces radios labellisées de territoire et de proximité sont destinées à témoigner de tout ce qui préoccupe les populations locales, à raconter et à dynamiser la vie culturelle, économique et sociale dans ces territoires spécifiques. Elles contribuent de ce fait à exposer et à mettre en onde des territoires entendus comme « *milieu[x] de vie, de pensée et d'action au sein duquel individus et groupes mettent en œuvre des processus identitaires* » (Boure, Lefebvre, 1999 : 60). Ces médias, nous le préciserons, approchent le territoire comme cadre de vie, d'ancrage, d'appartenance et d'identité. Associé à l'étude des radios régionales, le concept de territoire nous semble plus fécond que celui de "régional" ou "local" pour saisir la spécificité de ces médias caractérisés par une « *territorialisation des références* » (Tétu, 1995 : 292) que nous expliciterons.

Parmi les cinq radios régionales existantes, nous nous limitons à l'expérience de la radio régionale de Tataouine au Sud-est tunisien afin de rendre compte de la manière dont celle-ci parle du territoire, l'investit, le façonne, lui donne sens et contribue à le configurer à travers un ensemble d'émissions dédiées à la médiatisation de la culture. Ces émissions font partie d'un corpus de contenus radiophoniques datant de 2004 et analysé selon une approche sémio-pragmatique (Smati, 2009). Comme l'expliquent Jacques Noyer et Bruno Raoul « *le territoire n'accède à la reconnaissance, et par là à l'existence, que par l'instance discursive (dont participent les médias) qui le désigne, le délimite, en rend compte dans sa forme et sa matérialité spatiales et dans son histoire sociale* » (Noyer, Raoul, 2011 : 3). À travers ces émissions nous montrerons comment la radio participe à matérialiser et à faire vivre un territoire. Comment donc Radio Tataouine manifeste-t-elle son territoire et accrédite l'existence de celui-ci ? De quel type de médiatisation s'agit-il ? Quelles images et quelles significations ce média construit-il de ce territoire, quel rapport entretient-il avec ce dernier et avec d'autres échelles territoriales (le national et l'international) ? Nous envisageons d'y répondre en nous intéressant plus particulièrement à l'étude de productions discursives de cette « *radio territorialisée* » (Smati, 2012). Seront identifiés et caractérisés dans un premier temps nos objets d'étude, la région du Sud-est tunisien et la radio régionale de Tataouine, pour ensuite synthétiser les représentations radiophoniques permettant d'identifier les images données d'un territoire situé et en interaction

avec d'autres, d'évaluer la capacité de la radio à valoriser son territoire et de révéler la manière dont celui-ci fait sens pour les auditeurs-habitants.

Pour une caractérisation du territoire et de son média

Le Sud-est tunisien : fragilités et richesses d'un territoire

Saisir et penser le territoire c'est tout d'abord lui attribuer un nom. Dans notre étude, la dénomination Sud-Est permet en effet de le circonscrire, de poser ses limites spatiales et de ce fait « *d'accéder à la signification et donc à l'existence* » de celui-ci (Noyer, Raoul, 2011 : 3). Nous aborderons plus loin les procédés par lesquels Radio Tataouine contribue à entretenir ce processus de délimitation et de signification de son territoire non seulement par le nom mais aussi par les discours, les images et les représentations qu'elle produit. Quelles sont les caractéristiques majeures de la région du Sud-est tunisien ? Communiquer sur celle-ci et la médiatiser suppose de la considérer et de la caractériser dans et avec ses particularités géographiques, culturelles, patrimoniales, socio-économiques et humaines (Meyer, Smati, 2014). En effet, « *le territoire a une identité liée à sa population, à son histoire et à ses ressources, il véhicule des valeurs.* » (Meyer, 2012 : 65) d'où l'intérêt de le saisir dans sa complexité pour penser sa visibilité et sa valorisation.

Le Sud-est tunisien est composé des gouvernorats de Médenine, Tataouine, Gabès, et est limité à l'Est par la frontière libyenne. Il s'agit d'une zone déshéritée qui en plus des conditions géographiques et climatiques contraignantes (aridité, pluviométrie faible, températures élevées, désertification), souffre des écarts et des disparités de développement national qui a essentiellement privilégié les zones côtières du pays. Plusieurs facteurs ont donc freiné son développement : le manque d'investissements publics et privés, l'insuffisance d'infrastructures, l'exploitation excessive des ressources naturelles, l'inégalité d'accès à l'information. Sur le plan économique la situation est aussi fragile, la région investit le secteur artisanal et industriel, la branche touristique et la pêche (Béehir et *al.*, 2011 : 64). Néanmoins, la zone se caractérise par un important patrimoine matériel et immatériel qui témoigne de son évolution sociologique et historique ; le patrimoine *Ksourien* (villages fortifiées) est un bel exemple de l'évolution d'une société à travers le temps (Belhassine, 2012).

La population du Sud-est tunisien, d'origine nomade et semi nomade a connu depuis le XIX^e siècle une sédentarisation progressive. Face aux diverses contraintes, la population locale a su développer des stratégies d'adaptation à son environnement par « *une flexibilité dans l'usage des milieux et des ressources*

naturelles » (Romagny, Cudennec, 2006 : 4) et grâce à un lien fort entretenu avec ses traditions, coutumes et patrimoines, qu'elle participe, à sa manière, à diffuser et à conserver.

Par ailleurs, une vie culturelle s'est développée grâce à des institutions régionales (maison de culture, délégation régionale de la culture, association culturelle) qui, en collaboration avec l'institution de tutelle au niveau national et la radio régionale de Tataouine, contribuent à faire connaître et à promouvoir les richesses et les manifestations culturelles en région. Outre les rencontres de théâtre et de musique, les colloques, les séminaires, la région connaît une activité festivalière significative ; plus de cinquante festivals sont organisés chaque année autour des spécificités régionales ; festivals de patrimoine, de littérature populaire ou encore d'arts et traditions populaires. Ces manifestations culturelles territorialisées sont couvertes et relayées par Radio Tataouine qui selon le délégué régional de la culture à Tataouine, constitue «*un partenaire, c'est le média de proximité le plus représentatif de la région et joue un rôle important dans sa promotion notamment au niveau culturel à l'échelle régionale*». Nous montrerons plus loin comment cette région est-elle racontée, reflétée à travers la médiatisation de la culture.

Radio Tataouine : « *La voix du Sud* »

Radio Tataouine a été lancée le 7 novembre 1993, elle couvre la région du Sud-est tunisien et émet en modulation de fréquence (FM). L'adoption de ce mode de diffusion signifie un rapport particulier au territoire et a notamment contribué à territorialiser les programmes diffusés en s'adressant à un public restreint et implanté dans la région. Celle-ci correspondant au périmètre de diffusion délimitée par la technique. L'émission en modulation de fréquence, de par la portée limitée des émetteurs et de par les obstacles dus au relief, prend en compte au plus près, la réalité géographique du territoire et implique une écoute localisée. En outre, cette radio de proximité s'adresse à une communauté géographiquement et historiquement bien située c'est-à-dire à « *un groupe de personnes vivant ensemble et partageant des intérêts, une culture ou un idéal commun* » (Bossard, 1997: 6). Son rôle est de générer un sentiment à la fois physique et affectif d'appartenance à une même communauté et un même territoire ; autrement dit à un même espace identitaire, historique mais également relationnel. Par ailleurs, la radio se donne, selon son directeur, quatre grandes missions : « *informer, promouvoir, rapprocher et enraciner* ». Afin d'y parvenir elle mise, de par sa proximité, sur sa capacité à saisir son territoire, à faire référence aux mêmes valeurs, traditions, histoires, vécus et lieux d'ancrage de la population locale. Il s'agit pour représenter cet espace commun de « déjà le délimiter, le border, le territorialiser » (Ricaud, 2003 : 57).

Couvrant une zone limitée, Radio Tataouine ne concerne donc que les récepteurs qui y habitent manifestant de facto une proximité géographique entre le public, le média et le monde auquel les contenus proposés font référence. Elle prend en compte ce que Pascal Ricaud appelle le « vécu territorial du public » (2003 : 56), son imaginaire et son sentiment identitaire. La radio fonctionne grâce à une équipe de 57 personnes réparties dans le service des informations et le service de la production. Elle dispose d'un réseau de correspondants à hauteur d'un par chef-lieu des gouvernorats de la région du Sud et d'un pour la capitale Tunis. Radio Tataouine est un média territorialisé dans la mesure où il s'intègre dans une logique de recomposition ou de production des nouveaux territoires ; « *par sa production même, il contribue à faire exister un ou des territoires, tout en rendant compte des territorialités, entendues au sens de "façon de vivre ses territoires", d'une part celles des habitants qui manquent souvent de visibilité, et d'autre part celles des institutions publiques et privées, nettement plus perceptibles et souvent présentées comme allant de soi, tout comme les découpages spatiaux qui leur servent d'assise* » (Boure, Coulomb-Gully, 2001 : 130).

En fait, le mouvement de territorialisation des médias répond à un processus de marquage du territoire. Il permet d'établir non seulement une circulation des informations mais aussi un territoire de contact, de relation et de construction de lien. De par sa dimension territorialisée, Radio Tataouine est censée « *s'intéresser au territoire vécu (territoire parcouru, territoire perçu, territoire sémantisé...), au territoire du temps passé (histoire, héritage, mémoire) et au territoire du temps futur (territoire-projet)* » (*ibid*, 2001 : 131). La station manifeste également un rapport particulier à la langue, ses programmes sont diffusés uniquement, et à la différence d'autres stations, en arabe mettent en avant l'accent et le lexique du Sud tunisien, repères culturels et identitaires forts. La radio se fait ainsi une personnalité linguistique qui participe de l'attachement et l'identification de ses auditeurs. De plus, elle mise dans ses émissions sur des éléments sémiotiques riches jouant la proximité à travers l'agencement de formes sonores et verbales qui renseignent sur l'image construite du territoire. Contrairement à la presse écrite qui selon Patrick Charaudeau joue avec différents codes sémiologiques, écrits, graphiques et iconiques, la radio souligne t-il « *jouera avec les ressources de l'oralité et du son, pour représenter un monde d'évènement dont la présence se fait par le biais d'évocations produites par le son et la voix* » (Charaudeau, 1994 : 14).

Ainsi, l'habillage sonore de Radio Tataouine signe sa coloration identitaire ; sa mise en onde est marquée par de courts jingles musicaux avec une voix féminine annonçant : « *Radio Tataouine La voix du Sud* », « *Notre station, la voix de la*

terre » ou encore « *Radio Tataouine, La Mariée du Sahara* ». Ceux-ci permettent une inscription territoriale chargée de sens et symbolique. Répétés à longueur de journée, ces refrains sonores viennent marquer une identification au territoire et réactiver quotidiennement des repères culturels, symboliques et territoriaux. En outre, les personnes qui prennent la parole à l'antenne par téléphone ou en studio (artistes, poètes, chanteurs, écrivains, responsables d'institutions culturelles, animateurs, auditeurs, etc.) sont en majorité les habitants-« sujets du territoire » (Dulong, Quéré, 1978). Faisant partie du dispositif radiophonique, ces acteurs s'inscrivent dans le travail territorial du média participant à sa valorisation et sa visibilité par les marques d'attachement, les images et les formules discursives déployées.

Constructions et représentations territoriales radiophoniques

Nous envisageons d'approcher les représentations construites du Sud-est tunisien et les médiations qui les sous-tendent à travers une synthèse de l'analyse sémio-pragmatique d'un ensemble d'émissions radiophoniques : *Tambours de la joie* (touboulil farah/mercredi ; en direct ; 110 mn), *Rendez-vous des ancêtres* (miaad al ajdad/dimanche ; en direct ; 110 mn), *La détente des poètes* (istirahatu shu'ara/lundi ; en direct ; 30 mn), *Voyage des mélodies* (safaroul angham/samedi ; en direct ; 30 mn), *Rythmes mondiaux* (iqa'at alamiyya/dimanche ; en direct ; 80 mn), *Au sein des colloques* (fi rihab al nadawat/vendredi ; en direct ; 30 mn) et *Septième art* (sabi'u-l founoun/jeudi ; en direct ; 30 minutes). La culture à Radio Tataouine, selon son directeur de la programmation et de la production, «est un concept particulier si on prend en compte la nature de la région du Sud connue par son patrimoine fécond et varié. C'est pourquoi, l'approche de la culture, par notre radio, est principalement patrimoniale ; car, en plus de l'intérêt pour les différentes facettes de la culture, nos efforts s'orientent vers le patrimoine de la région dans une tentative de le recueillir et de le conserver». Nous verrons comment à travers ses productions discursives, par l'énoncé et l'énonciation, Radio Tataouine fait exister et parler la région dans des espaces sonores spécifiques. L'opération de médiatisation n'est pas de nature exclusivement technique ; elle met en œuvre des dispositifs médiatiques et des formes de médiation.

Une territorialisation assumée sous le signe du patrimoine et de la tradition

Sur Radio Tataouine, les émissions *Tambours de la joie*, *La détente des poètes* et *Rendez-vous des ancêtres* occupent des plages horaires importantes dans la programmation de la station et participent, chacune dans sa spécialité, à la valorisation du patrimoine de la région du Sud-Est en matière de musique, de

poésie, de traditions ancestrales ainsi qu'à conserver les traces de modes de vie caractéristiques d'un territoire. Programmée à des horaires de grande écoute, cette médiatisation revêt un « recentrage territorial » ; les sujets et thématiques abordés concernent la région et sont présentés et animés par des personnes qui en sont originaires. Dans les trois émissions, nous repérons des expressions souvent récurrentes dans les discours des énonciateurs : « Notre région », « Notre Sud », « Nous sommes fiers d'appartenir à cette terre, le Sud tunisien ». Par ce procédé énonciatif qui « *relève d'un procès de construction d'une entité collective à partir d'un référent à fondement spatial* » (Raoul, Noyer, 2011 : 10), l'énonciateur et le destinataire sont en effet associés dans une même instance territoriale. Les discours sont spatialement référencés et représentés. Il s'agit au travers de ces émissions d'une culture territorialisée à dimension patrimoniale. Sous sa forme immatériel, ce patrimoine culturel largement médiatisé « *constitue un ensemble vivant et en perpétuelle recréation de pratiques, de savoirs et de représentations, qui permet aux individus et aux communautés, à tous les échelons de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes de valeurs et des repères éthiques. [Il comprend] les traditions orales, les coutumes, les langues, la musique, la danse, les rituels, les festivités, la médecine et la pharmacopée traditionnelles, les arts de la table et les savoir-faire* ». Aussi l'expérience de Radio Tataouine renseigne-t-elle sur la vitalité de la radio et sur sa capacité à faire exister des patrimoines et des traditions.

En effet, l'émission *Tambours de la joie* s'est mobilisée depuis son lancement en 1997, pour valoriser les chants patrimoniaux et rendre compte de leur diversité. Grâce à l'émission, Radio Tataouine assure la diffusion et la sauvegarde du patrimoine musical régional en collaboration étroite avec ses auditeurs et des spécialistes du domaine. Par le recueil, l'enregistrement et l'archivage, la radio agit comme un agent de conservation de la mémoire. Elle enrichit son réservoir sonore et accomplit un travail semblable à une muséographie : la musicothèque ainsi construite regroupe des chants patrimoniaux de genres différents (*al-mūqaf, al-maḥfal, robāḡ, borāḡ*) et sur divers thèmes (Sahara, *ksour*, chameaux, mariage, tonte des moutons, tristesse, nostalgie, voyage, etc.) interprétés par des hommes et des femmes originaires du Sud-Est. Ce sont des thèmes symboliques, chargés de sens au regard de la spécificité géographique et culturelle de la région. Le dispositif énonciatif montre un animateur cherchant à familiariser les auditeurs avec un vocabulaire spécifique et à montrer la richesse du sens de ces chansons qui donnent des orientations, des conseils et évoquent des styles de vie voire des représentations. Notons que les émissions à caractère patrimonial telles que *Tambours de la joie* et *La détente des poètes* ont permis de collecter une matière patrimoniale importante s'élevant à plusieurs milliers d'heures enregistrées. Ces enregistrements sont souvent diffusés dans

d'autres émissions et utilisés pour l'habillage sonore de feuilletons télévisés et de films tunisiens. Il s'agit bien d'un héritage des générations passées, revisité et assumé par le présent. Certains chanteurs de la région, inspirés du patrimoine musical riche et diversifié, innovent en proposant des chants patrimoniaux couplés avec des chansons occidentales souvent diffusés sur Radio Tataouine mais aussi sur d'autres radios nationales. Source d'inspiration et de créativité, ce patrimoine musical s'exporte hors de son territoire dans une perspective d'ouverture alliant tradition et modernité, local et global.

En outre, les auditeurs-habitants participant activement à la construction de ces émissions, sont souvent sollicités et remerciés par l'animateur Mohamed Mrabet : « Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui croient en l'authenticité et à tous ceux qui, par leur voix, ont fourni à la radio des chansons du patrimoine musical de notre région ». Ces auditeurs, sujets du territoire, interviennent en direct au téléphone, envoient des courriers pour transmettre des définitions de genres musicaux et pour exprimer leur adhésion à l'esprit de l'émission formulé dans son générique : « Afin de protéger notre patrimoine et notre mémoire, afin d'encourager les groupes de musique à sa protection et sa rénovation, Radio Tataouine vous présente *Les Tambours de la joie* ». Les auditeurs acceptent le même contrat de communication et œuvrent avec l'équipe à faire revivre et à perpétuer ce type de patrimoine culturel. Dans une démarche de reconstruction mémorielle (Davallon, 2006 : 93), ils reconstituent des souvenirs, chantent, mais aussi contextualisent et expliquent chaque chanson qui *in fine* donne corps à un style de vie, à une mémoire sociale. En leur qualité de profanes, ces auditeurs jeunes et âgés, s'engagent dans un processus de patrimonialisation et alimentent une mémoire collective locale par leurs voix, témoignages et contes sur les chansons patrimoniales redonnant ainsi vie à des bribes d'histoires du territoire et de ses habitants.

Côté poésie, les thématiques abordées dans l'émission *La détente des poètes* sont ancrées territorialement étant limitées à la vie saharienne et aux : Sahara, *ksour*, dromadaire, eau, hospitalité, générosité, amour, amitié. L'aspect nostalgique et fier est de mise au travers des poèmes populaires présentés et discutés. Des poètes et des chanteurs confirmés et amateurs de la région sont ainsi médiatisés contribuant à les faire connaître à l'échelle régionale. L'émission s'implique dans la sensibilisation de jeunes générations pour la sauvegarde du patrimoine poétique de la région.

L'attachement au territoire est manifeste tout au long de l'émission *Tambours de la joie*, à travers les dires de l'animateur : « Notre région est riche et la sauvegarde de son patrimoine est notre devoir, nous et nos enfants » ; « faire connaître

et diffuser ce patrimoine, c'est contribuer au rayonnement de notre région». Cet attachement est aussi manifeste dans l'émission *La détente des poètes* à travers des discours marquant une grande appropriation et identification au territoire ; l'animateur, El Amir Jameleddine exprime avec fierté cet attachement lorsqu'il commente les prix décernés aux poètes participant à la compétition de poésie populaire, *al-'ukādhdiya*, qui s'est tenue lors du festival des *ksour* sahariens : « C'est très honorable de voir deux prix décernés à deux poètes de Tataouine et de Médenine, félicitations donc aux poètes et nous souhaitons que lors des prochaines sessions du festival les prix restent pour les fils du Sud-Est » ; il en ressort une forte appartenance à la région et une vigoureuse défense de ces poètes qui lui font honneur. Cette identification territoriale est explicitement exprimée tout au long des émissions grâce au jingle : « *Radio Tataouine, la mariée du Sahara* », répété à plusieurs reprises par l'animateur marquant ainsi une ponctuation forte de la station et sa spécificité : la radio du Sahara.

Quant à l'émission *Rendez-vous des ancêtres*, elle propose un retour sur les traditions et les habitudes de la région. L'émission est conçue comme un espace de collecte *des témoignages et des récits individuels de personnes âgées qui, en tant que dépositaires de souvenirs et patrimoines divers (traditions, métiers disparus, formes de correspondance des ancêtres, pratiques médicinales, etc.) participent à la préservation d'une mémoire vivante.*

Ce retour sur le passé participe à rapprocher les auditeurs et renforce leur sentiment d'appartenance à un territoire chargée d'histoire. Les traditions sont là encore valorisées, cette fois-ci non pas à travers la musique et la poésie mais à travers les contes, les proverbes, les énigmes, les manières de faire et les pratiques anciennes.

Ces émissions à caractère patrimonial ont en effet une visée identitaire et révèlent l'appartenance au territoire. Comme le note Michèle Gellerau, la mise en valeur du patrimoine est manifeste et sert « *d'appui au sentiment d'appartenance à une communauté (...)* » (Gellerau, 2003). L'interaction riche entre la radio et ses auditeurs exprime leur adhésion à ce type d'émissions où ils se reconnaissent et trouvent des racines voire une identité. Sur un ton nostalgique, leurs interventions en direct (des chants, des poèmes, des contes, des proverbes, des suggestions) contribuent à revisiter et revaloriser le passé et à rendre hommage aux ancêtres. Ces productions radiophoniques révèlent un territoire-mémoire (Pélissier, 2002) de part le lien entretenu avec le passé.

Le rendez-vous des ancêtres consacre en outre une chronique pour raconter l'histoire d'une ville du Sud-Est et ses traditions. Loin de toute folklorisation,

le mariage traditionnel djerbien, est ainsi narré par l'invité de l'émission qui décrit la fête durant sept jours sous un ton nostalgique et humoristique. L'énonciateur regrette par ailleurs les ambiances d'autrefois en comparaison avec les mariages d'aujourd'hui ; « le mariage avait ses propres rituels, c'est un système de symboles et de représentations à suivre à la lettre, ce sont des liens sociaux et des relations humaines chaleureuses, c'est aussi une célébration culinaire riche, d'habit traditionnel, de chants populaires et nous devons conserver cette authenticité ». A cette île qui fait partie du gouvernorat de Médenine, a été également réservée une autre chronique sur son patrimoine architectural et son histoire soulevant des problématiques liées aux manques de reconnaissance de la ville et d'effort pour sauvegarder ce patrimoine. L'énonciateur s'engage dans son discours : « le découpage territorial tunisien actuel n'accorde pas à l'île sa vraie valeur, à ses habitants vainqueurs, fidèles à l'autorité tunisienne, défenseurs de leur appartenance à la terre tunisienne. Au vu de son histoire, elle mérite d'être un gouvernorat parmi les gouvernorats de la Tunisie. Ceci n'est-il pas légitime, vu sa richesse historique mais aussi économique ? ». Il s'agit ici de revendiquer une reconnaissance de ce territoire, d'attirer l'attention des autorités politiques et d'interpeller les auditeurs par cette question.

Dans ces émissions, les animateurs énonciateurs entretiennent avec les auditeurs une relation de convivialité et d'amitié comme l'énonce le présentateur de l'émission *La détente des poètes* : « Mes chers amis, auditeurs de la mariée du Sahara, Radio Tataouine, fidèles à votre émission *La détente des poètes*, où que vous soyez, bienvenue ». Parlant le dialecte du Sud, ils s'adressent à leurs auditeurs sur un ton familier inscrivant une mise en scène de la proximité et d'un dialogue complice. En effet, comme l'entendait Pierre Bourdieu *la langue avec l'accent est la principale marque de l'identité culturelle (Bourdieu, 1982), elle est une marque corrélative de la culture et nous renvoie à la dimension relationnelle du lieu.*

La mise en onde de ces émissions repose en outre sur un environnement de sons spécifiques qui leur confère une identité et participe de leur ancrage territorial. Les illustrations musicales choisies évoquent les sons du passé et constituent autant de médiations sonores. Un jingle musical, récurrent, à base de tambours et de flûte ponctue les médiations. Sont présentes aussi des virgules sonores entre les paroles des animateurs sous forme de phrases musicales extraites de chansons patrimoniales de chanteurs originaires de la région. Ainsi élaboré, ce panorama acoustique nous renvoie à ce que Murray Schafer nomme le « paysage sonore » (1979 : 21). Les sons, associés aux témoignages et histoires racontés par les intervenants, parviennent aux oreilles des auditeurs-habitants et conditionnent leur réception. Ils constituent en outre une « empreinte sonore » (*ibid.* : 24), le « jingle sonore d'une communauté »

définissant une communauté culturelle en termes acoustiques. Ce sont donc des sons qui possèdent « *des qualités qui les font reconnaître des membres d'une communauté, ou ont pour eux un écho particulier* » (*ibid.* : 24).

Dans l'ensemble, par le discours, les poèmes et les chants, c'est un vécu, une culture, une mémoire qui se transmettent de manière directe et sensible. Les émissions ont fait leurs preuves en matière de collecte du patrimoine musical et de préservation du cachet authentiquement régional. C'est d'ailleurs ce type d'émissions que les auditeurs de Radio Tataouine préfèrent car ils s'identifient facilement aux traditions, aux savoir-faire, aux expressions orales et aux valeurs qui sont exprimés au travers de celles-ci. Ainsi Radio Tataouine s'implique dans un processus de médiation patrimoniale en mobilisant la société locale sur un projet collectif et en recherchant un réel retour de la population sur son « histoire », sur son « territoire » et sur sa « mémoire » (Smati, 2012 : 161). Loin de toute représentation médiatique figée, il s'agit ici de construire un rapport au passé à partir du présent ; chaque émission constitue un important fond d'archives sonores pour entretenir la mémoire, voire l'imaginaire collectif local.

À travers ces émissions, la radio joue la proximité : une proximité géographique d'abord puisque les thématiques abordées dans ces émissions patrimoniales émanent d'un espace proche des auditeurs. La portée géographique du média est de ce fait assez manifeste. En outre, le retour sur le passé rapproche les auditeurs et renforce leur sentiment d'appartenance à un territoire chargée d'histoire, à une même communauté de valeurs et de représentations. La radio opère également un travail de « proximation », le plus souvent assuré grâce au « nous inclusif » et au possessif « Notre » visant une plus grande implication affective des auditeurs. Cette relation de proximité est manifeste à travers les marques d'énonciation et d'adresse, mais aussi par le recours à d'autres procédés visant une plus grande implication de l'auditeur voire à éveiller un sentiment de responsabilité dans la transmission patrimoniale : « Vous êtes notre référence », « Nos chers auditeurs, conservateurs de cette mémoire », « Nous comptons sur vous pour faire connaître les chansons de nos ancêtres et de les transmettre à nos enfants ». Par ces procédés discursifs se manifeste ainsi le travail territorial de Radio Tataouine car ce territoire est « *largement ce qui rassemble des acteurs par une faible distance géographique, mais il est aussi l'ensemble au sein duquel chaque acteur se reconnaît et peut avoir un sentiment d'appartenance à partager avec les autres* » (Pailliart, 1993 : 244). Ainsi la radio a son rôle à jouer pour soutenir le lien et la cohésion au niveau territorial. De ce fait, Radio Tataouine active et mobilise des repères territoriaux, des repères de reconnaissance et d'appartenance à une région mais aussi à un passé, un présent et un futur communs. La place et l'implication de l'auditeur-habitant

est centrale, il se trouve au cœur de dispositif énonciatif et participe de cette configuration territoriale. L'expérience vécue de ceux qui y habitent est importante dans la mémoire du territoire et cette « parole habitante » confère un gage d'authenticité et de sincérité au discours du média. Nous l'avons compris l'auditeur de Radio Tataouine tel qu'il est représenté dans ces émissions patrimoniales n'est pas un simple visiteur, il est un citoyen conscient de l'utilité de coopérer avec sa radio pour rendre visible les spécificités culturelles de son territoire. Il co-construit l'émission et sa présence permet en effet une médiation patrimoniale directe et active participant ainsi du processus d'appropriation du territoire.

Dynamiques et interactions territoriales : Quelles médiations ?

Les représentations radiophoniques de notre territoire d'étude ne sauraient être considérées à travers le seul prisme du patrimoine. Ainsi, l'image construite d'une région enracinée dans son patrimoine se trouve-t-elle nuancée lorsqu'elle entretient des relations avec les autres niveaux territoriaux. Comme l'a bien souligné Armand Mattelard (1999 : 298) « *toutes les échelles de la réalité, l'international, le local, le régional et le national, n'ont de sens que si on les articule entre elles, que si l'on met en relief les interactions, que si l'on refuse d'établir des dilemmes et des binarités pour rechercher les passerelles, les médiations et les négociations qui s'opèrent entre les diverses dimensions, sans négliger pour autant l'existence bien réelle des rapports de force entre elles* ». Ainsi Radio Tataouine n'échappe pas aux dynamiques territoriales et le rapport qu'elle entretient avec sa zone de couverture ne peut être compris en dehors des interactions avec l'échelle nationale ou encore internationale. Les émissions analysées montrent en effet des articulations et des dialogues avec d'autres échelles territoriales.

Le territoire "situé" du Sud-est tunisien entretient un rapport constant avec le national qui contribue à la fois à sa visibilité et à sa marginalisation. A travers quelques exemples issus des émissions culturelles analysées, nous mettons en lumière la nature de ces interactions.

L'émission littéraire *Au sein des colloques* est un espace dédié à la couverture de rencontres nationales dans les gouvernorats du Sud-Est comme par exemple la 15^{ème} session de ces rencontres qui s'est tenue à Djerba Houmt-Souk rendant hommage à Farid Ghazi, écrivain originaire de l'île. En montrant qu'elle est capable d'accueillir ce type de manifestation, la région acquiert une légitimité dans la scène culturelle du pays. La médiatisation de cette rencontre par Radio Tataouine rend essentiellement compte des travaux d'universitaires et critiques renommés de l'université de Tunis en diffusant des extraits de leurs interventions

sur le thème « Le sérieux et l'humoristique dans la littérature arabe ». La présence de personnalités reconnues à l'échelle nationale donne à cette rencontre plus de visibilité et contribue à sa réussite. Par le biais d'interviews, l'émission met l'accent, sur la participation des invités venant de la capitale. En outre, la sauvegarde et la promotion des œuvres de cet écrivain régional, dépendent de la décision de l'institution nationale comme l'explique l'animateur de l'émission : « Le Ministère de la culture a enfin exprimé sa disposition à adopter le projet de publication des travaux de Farid Ghazi ». Ainsi la valorisation des créations et des créateurs régionaux demeure intimement liée à des décisions prises hors du cadre régional, issues des politiques de décentralisation. Les œuvres de Farid Ghazi feront l'objet d'un projet national qui sera essentiellement financé et conduit par le ministère de la Culture avec la contribution de la municipalité de Houmt-Souk qui participe à la collecte des travaux de l'écrivain. De ce fait, l'organisation d'une manifestation culturelle et sa réussite dépendent du degré de collaboration des instances culturelles nationales.

Un autre exemple significatif est la médiatisation du festival « Farhat Yamoun de théâtre et d'arts scéniques » organisé à Djerba. Elle montre une grande focalisation sur les créations culturelles nationales. Ce festival régional est inauguré avec une pièce intitulée "al-'alibāt" (Les étudiantes) jouée par des comédiens confirmés de la scène théâtrale tunisienne. La représentation met en avant les propositions d'artistes venus de la capitale. En leur rendant hommage, il apparaît que la reconnaissance des événements culturels régionaux dépende du recours à l'échelle nationale comme source de légitimation du régional.

Pareillement, le rapport au national est assez prégnant à travers les manifestations cinématographiques. L'émission *Septième art* diffuse en effet un contenu qui semble correspondre à celui d'une radio à couverture nationale et non régionale. Les informations sélectionnées ne concernent pas la zone géographique des auditeurs et donc ne correspondent pas immédiatement à leur monde référentiel, comme en témoigne le générique : « Le septième art, une promenade dans le monde cinématographique et une exposition des événements majeurs dans le domaine du septième art ». Zone couverte et monde référentiel n'ont pas ici les limites de la région du Sud-Est. L'animateur de l'émission Chokri Qabtni assure donc travail de proximation pour rapprocher les auditeurs du monde raconté. Il fait appel à des cinéastes et comédiens tunisiens qui viennent s'exprimer en direct sur le thème de leur film (à l'instar de "al-'udīssa" (Une Odyssée) et "dār-Inās" (Villa)), les circonstances de sa production et son public, et ce sans lien direct avec la région. La médiatisation est donc centrée sur les nouvelles cinématographiques nationales ou encore sur la diffusion d'informations sur les films étrangers projetés dans les salles à Tunis. —

Nous le constatons, la région du Sud-Est n'a aucune place dans cette médiatisation. Cela s'explique par le manque de manifestations cinématographiques dans ce territoire et à la quasi-absence de salles de cinéma. La capitale détient le monopole des salles et attire en conséquence les grandes manifestations. Le déséquilibre qui règne sur le secteur cinématographique en ce qui concerne la répartition des salles de cinéma entre la capitale et les régions est notamment déploré par l'animateur de l'émission et son invité. Echangeant sur la sortie du film *une Odyssée à Tunis*, l'animateur s'exprime ainsi : « Nous souhaitons que ce film arrive au public dans la région, vous savez il n'y a pas de salles à Tataouine » et son invité Raouf Ben Amor, acteur principal du film souligne : « C'est dommage qu'il n'y ait pas de salles dans les régions intérieurs du pays et notamment dans le Sud tunisien, je pense que notre cher public en régions est privé de cinéma, nous espérons que les choses changent ». Ce manque de salles contribue d'ailleurs à aggraver la rupture entre le cinéma et son public, autre problématique soulevée par l'animateur et ses interviewés dans *Septième art*. C'est de manière implicite qu'est décrite la situation culturelle dans ce territoire marginalisé et peu pris en considération dans les politiques culturelles d'Etat qui visent la décentralisation et la démocratisation de la culture. La capitale et les régions côtières (Nord-est) bénéficient de moyens et de structures culturelles plus importants que ceux réservés aux autres régions où l'accès à la culture demeure problématique. Les choix de l'État restent discriminatoires creusant ainsi le fossé entre le Nord et le Sud du pays. Les difficultés financières et structurelles empêchent la mise en place de projets de création et de diffusion. Au vu de ces conditions, les artistes invités sur les ondes de Radio Tataouine expriment la faible visibilité de ce territoire difficile et marginalisé. Ces derniers aspirent tous à la reconnaissance nationale au-delà du cadre restrictif de la région. Si certaines émissions telle que *Tambours de la joie* ont servi de tremplin à de nombreux jeunes chanteurs amateurs qui ont pu se professionnaliser dans le domaine de la chanson patrimoniale et se faire reconnaître à l'échelle nationale, force est de constater que les arbitrages étatiques traduisent des rapports de force et des dépendances vis-à-vis du niveau national.

En résumé trois grandes configurations du rapport régional/national se manifestent : premièrement la reconnaissance des manifestations culturelles régionales passe par le national ; deuxièmement la région prend l'initiative d'organiser des manifestations d'ampleur nationale ce qui lui confère visibilité et légitimité, troisièmement le national est souvent mis en avant au détriment du régional. Ces interactions repérables au travers des contenus radiophoniques, renseigne un territoire « *plié* » (Pélissier, 2002) certes situé mais ouvert sur un autre espace plus large qui, lui, participe à sa compréhension et à sa définition comme territoire dépendant, inférieur et en quête de visibilité.

Investir de nouveaux territoires pour gagner en visibilité

Au-delà du lien qu'entretient le régional avec le national, apparaissent des échanges et des ouvertures sur d'autres territoires et d'autres cultures, à une échelle internationale. Des émissions musicales telles que : *Voyage des mélodies* et *Rythmes mondiaux* se présentent comme une fenêtre ouverte sur le monde et sur d'autres goûts artistiques. En effet, la musique occupe une durée significative dans la programmation de cette station. Elle est définie dans le générique de *Voyages des Mélodies* comme « un art, une civilisation, une opinion et elle est la langue des populations unies ». Se dessinent donc des interactions entre les deux échelles le régional et le global et l'auditeur-habitant entretient une relation avec d'autres horizons.

La tendance World Music est mise en avant dans l'émission *Voyages des Mélodies* qui s'ouvre sur d'autres cultures à travers les thématiques musicales traitées par l'animateur. Le prix Polar Music Prize est médiatisé dans l'émission comme un prix qui a détruit les barrières musicales. Il est « attribué à des musiciens de tous les horizons », indique ce message consensuel. L'émission aborde également la pratique du Karaoké : « L'origine de ce jeu est japonaise. Un musicien japonais a créé ce jeu pour permettre au public d'accompagner son orchestre et chanter, mais il n'a pas eu de succès. A la fin des années 80, les Américains ont diffusé ce jeu à travers des clubs de karaoké et puis à partir des années 90 ce jeu a été diffusé partout dans les clubs, les bars et les lieux de divertissement ». La médiatisation porte ici sur l'origine et l'évolution d'une pratique sociale et festive mondialisée.

D'autres numéros de *Voyages des Mélodies* viennent rendre compte d'autres genres musicaux, cette fois-ci relatifs au monde arabe. La musique, la danse et le chant palestiniens et irakiens sont médiatisés par la présentation de leurs racines et de leur évolution au Proche-Orient. L'émission met donc l'accent sur l'interaction entre l'Occident et l'Orient. Cette interaction est confirmée à travers les choix musicaux : un choix équilibré entre chansons occidentales et chansons orientales évitant qu'un type musical domine sur un autre. Le dispositif de mise en onde repose essentiellement sur ces illustrations musicales, de genres populaires arabes et occidentaux, qui habillent l'émission et sont en cohérence avec la thématique que l'animateur a choisi de présenter aux auditeurs.

L'émission musicale *Rythmes mondiaux* s'ouvre quant à elle sur la musique mondiale. Cette émission de type interactif a la particularité de répondre aux demandes des auditeurs. Ces derniers sont des énonciateurs secondaires car ils sont invités à intervenir par téléphone pour soumettre des dédicaces et pour suggérer notamment des chansons occidentales et de Raï.

Les thématiques abordées dans *Voyages des mélodies* telles que le Polar Music Prize et le jeu du Karaoké ainsi que les chansons occidentales et Raï diffusées dans *Rythmes mondiaux* témoignent de cet engouement pour les musiques mondiales aux genres ou styles très divers. Destinées à des auditeurs du Sud-est tunisien, elles mettent l'accent sur leurs goûts musicaux ; goûts qui se partagent entre chansons patrimoniales, type *Tambours de la joie*, et un genre plutôt populaire avec des chansons de variétés orientales et occidentales diffusées dans *Rythmes mondiaux*.

Cette ouverture sur le monde, bien présente dans les émissions musicales, est aussi manifeste dans la médiatisation du cinéma : l'émission *Septième art* consacre dans une rubrique intitulée "Les nouvelles des nouveaux films" un espace pour rendre compte des événements cinématographiques internationaux. Le festival de Cannes y tient une place par la présentation des films participants, des nouveautés de la 57ème édition, des acteurs invités au festival ainsi que du jury de la session. Dans cette même rubrique, sont aussi présentées les nouveaux films européens, marque là encore d'une ouverture sur d'autres expériences cinématographiques. L'intérêt accordé au cinéma international s'exprime à nouveau à travers la présentation de célébrités cinématographiques internationales. Les deux actrices françaises Isabelle Adjani et Jeanne Moreau ainsi que l'Américaine Renée Zellweger y figurent comme modèles de la réussite cinématographique internationale. Il ressort que Radio Tataouine et ses auditeurs sont ouverts sur le cinéma mondial.

Cette interaction avec l'échelle internationale, nous l'observons également à travers la poésie populaire. En témoigne la médiatisation du festival international des Ksour sahariens dans l'émission *La détente des poètes*. D'ampleur internationale, ce festival dans sa dimension artistique marque d'un côté une identification au territoire par la valorisation d'une culture saharienne artistiquement riche. Mais d'un autre côté ce festival s'impose aujourd'hui comme un carrefour pour accueillir des artistes et des invités de divers horizons (des Touaregs venus de Libye, des groupes de musique et de danse d'Algérie, du Nord de la Jordanie et de la Russie, etc.), venant célébrer les arts du Sahara et échanger des scènes de la vie d'autrefois. La découverte et la reconnaissance des traditions d'autres peuples sont de mise dans une perspective de dialogue et d'échange. Ce festival rend hommage à une culture territorialisée qui est célébrée à travers un festival d'envergure internationale. La poésie et le chant populaires sont valorisés dans ce festival qui les fait connaître et les partage avec des invités de divers horizons.

De ce qui précède, on assiste à une diversification des contenus culturels alliant les deux échelles : le local et le global. Il s'agit plutôt de métissage de cultures qui

contribue à la mise en valeur des particularités du territoire. Les émissions mettent en œuvre cette logique de cultures métissées en médiatisant non seulement ce qui se passe dans le Sud-Est mais aussi ce qui est produit ailleurs. Ces émissions témoignent davantage d'une hybridation culturelle que d'une homogénéisation répondant ainsi aux choix et à la vision étatique de la culture. Suivant la politique du Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, Radio Tataouine doit « *œuvrer dans le cadre du respect de l'authenticité et de l'originalité propre de la culture nationale, ménager à celle-ci les ouvertures nécessaires sur les autres cultures et sur les courants vivifiants de l'évolution culturelle dans le monde* ». Les productions radiophoniques analysées répondent donc à l'esprit de conciliation entre local et global, entre tradition et modernité qui caractérise le contexte culturel tunisien. Les choix culturels du pays se situent aujourd'hui au cœur de diverses oppositions entre la localisation et la mondialisation, entre une culture occidentale marquée par les industries culturelles offensives et une culture localisée qui tend à se centrer sur le patrimoine. Les rejets et les emprunts entre les deux cultures et les chevauchements entre tunisien et occidental demeurent au cœur du débat sur la conception de la culture en Tunisie et sur l'esprit de conciliation qu'elle a adopté.

38

Ainsi les représentations territoriales radiophoniques ici soulevées s'inscrivent dans ce processus de conciliation entre dedans et dehors, entre patrimoine et modernité, entre héritage et nouveauté. Radio Tataouine, station publique régionale, fonctionne et évolue dans un contexte culturel et politico-médiatique caractérisé par la centralisation du pouvoir et reflète au travers de ses programmes la vision et les orientations culturelles étatiques.

In fine les images construites du Sud-est tunisien par la station sont celles d'un territoire-mémoire mais aussi d'un territoire « déplié » ouvert sur le monde ; les deux ne pourraient être compris que par leurs interactions et dans les rapports de forces qui s'y manifestent. Manifestement les émissions patrimoniales participent d'une forme de résistance, elles contribuent à délimiter les frontières du territoire, à conserver des cultures et à limiter leur érosion en affichant un attachement aux racines et à l'authenticité. Tout en opérant des ouvertures sur d'autres territoires, il s'agit de se protéger contre le risque de la dilution de la région et la perte de ses spécificités.

Conclusion : une perception webradiophonique du territoire

Radio Tataouine émet aujourd'hui en ligne ce qui implique de nouvelles configurations et de nouvelles formes de relation au territoire. La diffusion hertzienne en FM permet d'édifier l'ancrage et l'identification immédiate au

territoire. Cependant, lorsqu'elle intervient sur la toile, la diffusion radiophonique permet d'atteindre tout auditeur quelle que soit sa situation géographique. Il s'opère en effet à travers Internet un mode de décloisonnement des espaces. La diffusion en ligne de Radio Tataouine a pour effet immédiat de rendre caduque le rapport direct à l'aire de diffusion. De fait, si la FM territorialise le rapport aux contenus radiophoniques, le passage à une écoute *via* internet introduit une déterritorialisation (écoute « a-localisée ») et offre aux récepteurs un ensemble de possibilités communicationnelles interactives liées à la nature même du réseau (forum, blog, réseaux sociaux) inscrivant les initiatives des radionautes dans une perspective de re-territorialisation. Si la déterritorialisation suppose un déracinement, un départ et une rupture, se reterritorialiser serait plutôt un retour au territoire, « retrouver son territoire, mais sous de nouvelles modalités », disaient Deleuze et Guattari (1972 : 306).

En effet, les technologies de l'information et de la communication comme Internet jouent un rôle dans la dynamique de déterritorialisation. Ces technologies « affectent la représentation culturelle du territoire en favorisant de nouveaux modes de socialisation et d'acculturation » (Hammami, 1997 : 38). C'est dans cette dynamique que s'inscrit le site web de Radio Tataouine qui permet de s'affranchir des contingences du territoire local ou national, brouillant ainsi les frontières. En émettant en ligne, la radio a su s'adapter aux mutations technologiques qui lui ouvrent de nouvelles perspectives vis-à-vis des diasporas, des populations immigrés ou restées au pays. Le site web de la radio constitue ainsi un support d'identification et de référence au territoire grâce à des procédés de sémiotisation significatifs (grille des programmes, textes d'annonce des émissions, mises en forme iconographique de l'information, cartes et graphiques météo), à des illustrations iconiques (logos, drapeaux, ksour,...) et aux espaces d'échanges destinés aux radionautes. Ces derniers, notamment des immigrés tunisiens originaires de la région, investissent ce nouvel espace webradiophonique (Smati, 2013), pour retrouver un territoire perdu. Ainsi les représentations territoriales qui apparaissent à travers les témoignages de ces radionautes diasporiques sur le site web de la radio sont celles d'un territoire partagé, nostalgique, affectif et identitaire que les groupes déterritorialisés espèrent retrouver et contribuent à construire voire à imaginer.

Il serait aussi intéressant d'approfondir l'étude de cet univers webradiophonique dans un contexte post révolutionnaire et de transition démocratique. Radio Tataouine et son site web proposent aux habitants des émissions et des espaces pour échanger et débattre de la situation et de l'avenir de leur région. La radio favorise l'implication de l'habitant-citoyen, ressource essentielle du territoire, et contribue ainsi à redonner la parole aux populations déshéritées du Sud-Est.

Bibliographie

Bécher, R., Ounalli, N., Sghaier, M. 2011. « L'inégalité territoriale dans le Sud-est tunisien : une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux de développement ». *Revue canadienne des sciences régionales*, 34 (2-3), p. 61-68.

Bellahssine, S. 2012. Raconter le lieu par l'image. Analyse sémiologique de cartes postales des ksours du Sud-est tunisien. Morelli P., Sghaïer M. (dirs.). *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Paris : L'Harmattan, p. 193-204.

Bossard, B. 1997. *Presse quotidienne régionale : vers une nouvelle information de proximité*, mémoire de DEA en médias et multimédias, filière structures et usages. Paris : Université de Paris II.

Bourdieu, P. 1982. *Ce que parler veut dire : économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Boure, R., Coulomb-Gully, M. 2001. «Télé-Toulouse dans la recomposition des territoires (1988-2000) ». *Recherches en Communication*, n°14, Université de Louvain : département d'information et de communication, p. 129-155.

Boure, R., Lefebvre, A. 1999. Médias et territoires : de quelques interrogations contemporaines. In : *Télévision et espace régional : politiques, productions, représentations (1949-1997)*. Actes du colloque d'Aix-en Provence, 25-26-27 septembre 1997, INA, p. 57-67.

Charaudeau, P. 1994. Le contrat de communication de l'information médiatique. In : Lancien Thierry, *Médias : faits et effets*. Paris : Hachette, coll. « Le français dans le monde. Recherches et applications », p. 8-19, p. 14.

Dulong, R., Quéré, L. 1978. *Le journal et son territoire. Presse régionale et conflits sociaux*, Rapport de recherche (financement CNRS), École des Hautes Études en Sciences Sociales (Centre d'Études des Mouvements Sociaux) et Université François Rabelais.

Gellereau, M. 2003. Nous et les autres : les représentations des identités culturelles au service de nouveaux territoires ? In : *Études de communication*, n° 26, Université Lille 3, GERIICO, 2003, [en ligne], [réf. du 20 octobre 2012] : <http://edc.revues.org/index99.html>.

Noyer, J., Raoul, B. 2011. Le "travail territorial" des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion. In : *Études de communication*, n° 37, p. 15-46.

Meyer, V., Smati, N. 2014. « Maghreb et territoires en communication ». *Revue Tunisienne de Communication*, numéro spécial n°61/62, Juillet 2013 / Juin 2014, Tunis : Institut de presse et des sciences de l'information.

Meyer, V. 2012. Communication territoriale, communications d'action et d'utilité publiques : quelles définitions ? In : Morelli P., Sghaïer M. (dirs.). *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Paris : Ed. L'Harmattan, p.63-79.

Nouira, H. 1977. Discours sur les problèmes de l'information, *Symposium international sur les moyens de développer l'information entre les pays non-alignés*, Tunis : Secrétariat d'État à l'Information.

Pailliart, I. 1993. *Les territoires de la communication*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, coll. « Communication, Médias et Sociétés ».

Pailliart, I. 1990. *Le câble ici et maintenant*. Grenoble : GRESEC.

Pélessier, N. 2002. *L'information territoriale sous influences : dilution des genres et stratégies en-ligne des organisations*, [en ligne] : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/20/89/PDF/sic_00000143.pdf . [consulté le 15 mai 2015].

Ricaud, P. 2003. Radios communautaires en Pays Basque : analyse d'un succès. *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, actes du colloque du 30 novembre 2001. Pessac : MSHA, p. 51-66.

Romagny, B., Cudennec, Ch. 2006. Gestion de l'eau en milieu aride : considérations physiques et sociales pour l'identification des territoires pertinents dans le Sud-Est tunisien. *Développement durable et territoires*, Dossier 6 | 2006, [en ligne]: www.developpementdurable.revues.org/1805. [consulté le 15 mai 2015].

Schafer, R.M. 1977. *Le paysage sonore : toute l'histoire de notre environnement sonore à travers les âges*, trad. De l'anglais par Gleize S. Paris : Ed. J.-C. Lattès, 1979.

Smati, N. 2013. Lien au territoire et forme radiophonique web : approche de re-territorialisation de la diaspora tunisienne. In : Agbobli, Christian., Kane, Oumar., Hsab Gaby. (dirs.), *Identités diasporiques et communication*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 105-119

Smati, N. 2012. Radio régionale et mise en discours du patrimoine musical tunisien : de la médiatisation à la médiation. In : Morelli P., Sghaïer M. (dirs.). *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Paris : Éd. L'Harmattan, p.147-161.

Smati, N. 2010. Presse régionale tunisienne : un média de territoire marginalisé, *Horizons Maghrébins*, 62, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 12-21.

Smati, N. 2009. *Médiations de faits culturels par la presse et les radios régionales en Tunisie*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : Université de Toulouse 2.

Tétu, J.-Fr. 1995. « L'espace public local et ses médiations ». *Hermès*, n° 17-18, p. 287-298.

LA MISE EN RÉCIT D'UN TERRITOIRE EN DIFFICULTÉ : LA TUNISIE POST-RÉVOLUTION



Salma Trabelsi
Université de Tunis, Tunisie, Université Nice Sophia-Antipolis, France
tr.salmaa@gmail.com

Résumé

Transformer l'image d'un territoire en difficulté en un territoire attractif est un défi majeur pour un pays en reconstruction. La Tunisie post-révolution passe par une situation précaire qui affecte foncièrement ses schèmes politiques, économiques, sociaux et culturels. Plusieurs problèmes ont émergé pendant cette période de transition qui, sans pouvoir les éradiquer, se transforment en une menace réelle à l'encontre d'une population affaiblie. Le flou d'une vision institutionnelle peut conduire à l'émergence des pratiques alternatives d'action et de lutte pour instaurer un climat favorable à la communication publique. La mise en récit d'un territoire en crise est une initiative volontaire qui nous aide à reconstruire les particules d'une société et à embellir une image citoyenne sensible. Elle peut susciter des travaux instrumentalisés par des supports numériques, des mises en scène d'une réalité amère qui s'érigent en spots publicitaires, films, séquences vidéo qui circulent sur les écrans ou qui sont consultés sur les réseaux sociaux. Dans cet article, on se propose de mettre en relief des formes de mise en récit d'un territoire dont l'image locale nécessite d'être valorisée et de voir, par le biais des moyens et supports de médiation, leur effet sur la population locale, leur sentiment d'appartenance et la citoyenneté manifestée vis-à-vis de leur territoire.

Mots-clés : Territoire, communication publique, mise en récit, local, citoyenneté, sentiment d'appartenance

The storytelling of a territory in difficulty: the post-revolution Tunisia

Abstract

Transform the image of a region in difficulty in an attractive area is a major challenge for a country under reconstruction. The post-revolution Tunisia through a precarious situation that affects fundamentally political, economic, social and cultural patterns. Several issues emerged during this transition period and, unable eradicate, become a real threat to a weakened population. The blur of an institutional vision can lead to the emergence of alternative practices of action and struggle to create a climate favorable to public communication. The storytelling of a territory in crisis is a voluntary initiative that helps us to reconstruct the

particles of a society and beautify sensitive citizen image. It can generate jobs instrumentalized by digital media, staged a bitter reality that set themselves up as commercials, films, video circulating on the screens or are consulted on social networks. In this article, we propose to emphasize the storytelling forms a territory whose local image needs to be valued and see through the means and mediation of media, their effect on the local population, their sense of belonging and citizenship manifested vis-à-vis their territory.

Keywords : Territory, public communication, storytelling, local, citizenship, sense of belonging.

Certains pays du monde arabe sont en passe de muter vers de nouveaux régimes politiques de plus en plus démocratiques. Ce passage à la démocratie est une réponse aux revendications de la société et, en ce sens, remarquable dans une volonté publique de changement. La révolution tunisienne a donné lieu à de nouvelles prérogatives ayant pour objectif d'instituer une République de la loi (égalité homme-femme, application uniforme de la loi sur toutes les catégories sociales, protection des droits des minorités). Par ailleurs, de nouvelles attentes apparaissent dans l'après-révolution. Des priorités de structuration institutionnelle sont exigées. En opposition, un certain degré d'étanchéité demeure encore au niveau des institutions publiques ce qui rend difficile les possibilités d'échange et de communication d'utilité publique. En observant les institutions du pouvoir, il devient encore plus complexe d'examiner l'image publique qui se dégrade aux yeux des citoyennes et citoyens. Un espace de méfiance et de réticence est créé dans la société et devient aussi récit. D'emblée, il est important d'évaluer les capacités à mener une action publique en réponse aux aspirations de la population et en fonction de ses besoins. Une dynamique d'échange peut être créée entre la population et l'institution afin d'éviter les divergences d'intérêts. À cet égard, un souci majeur paraît dans la manière de créer de la cohésion. Ce raisonnement conduit à nous interroger sur les possibilités de réussir une communication publique en lien avec un territoire spécifique. S'engager dans le domaine de la communication publique afin d'agir sur les problèmes territoriaux pourrait être un choix stratégique pour réduire les difficultés de la population locale.

Par ailleurs, la dimension territoriale se détermine à la lumière des liens forgés entre le citoyen et son territoire. Cet article se propose de contribuer à la reformulation de l'image d'un territoire en difficulté du point de vue de sa population de manière à valoriser ses caractéristiques et ses atouts. Une mise en récit d'un territoire en difficulté est une mise à l'épreuve entre le présent et le passé d'une population affligée. En ce sens, la population locale va reproduire

ses propres interprétations au sujet de son territoire et transférer son image perçue. Ses relations avec le territoire se manifestent par une prise en charge d'une communication publique soutenue par les supports de médiation. Une mise en image peut cristalliser la volonté d'améliorer ce territoire et la capacité d'être en communication à l'intérieur et à l'extérieur de ses périmètres géographiques et culturels, et cela via des médias et des technologies numériques de communication et de médiation.

Les constats dégagés suite à une immersion dans la société tunisienne mettent au jour une réalité redondante qui reflète une incapacité à prévoir un horizon à cette population locale. Les changements sociaux qui apparaissent récemment viennent affecter le corps social et ses particularités. Ce sont des mouvements socioculturels qui ont influencé la culture locale, ce qui a donné naissance à un modèle social arabo-musulman rigide qui lui-même remet en cause les fondements des pratiques libérales et démocratiques. Des individus ou groupes d'individus adoptent certaines doctrines pour façonner l'ordre social dans la volonté d'imposer des idéologies incompatibles aux référentiels et normes convenues en société tunisienne (e.g. l'apparition du mouvement islamiste en vue d'appliquer la chariaa). En ce sens, ce modèle construit va produire également de nouvelles valeurs sociales qui peuvent créer des tensions dans la population, entre les révolutionnaires et les conservateurs, les partisans et les opposants à la démocratie. En outre, d'un point de vue anthropologique, certains corpus culturels spécifiques ont perdu de la valeur ou de l'importance à cause des mesures et acceptions qui viennent de s'introduire dans notre société et affecter notre culture locale. Certaines traditions et coutumes tunisiennes ne font plus objet d'usage, d'autres sont carrément négligées. Ce passage brutal dans la définition des habitudes et usages culturels réduit les intérêts d'une population locale à conserver et valoriser son héritage territorial. Cela par conséquent peut ruiner un dialogue social qui vise à l'union et la réunion autour des valeurs partageables. En revanche, les connaissances locales d'une population et son rattachement identitaire à un territoire restent une force parmi d'autres pour préserver tout un construit culturel spécifique. Cette particularité culturelle est renforcée petit à petit par la consolidation de plusieurs variables déterminantes pour l'identité territoriale d'une population. L'identification à un territoire est l'une des conditions pour contextualiser l'objet d'une communication publique et orienter ses objectifs, ses finalités ou ses intentions.

Dans un premier temps, nous présenterons les liens entre citoyenneté, sentiment d'appartenance et communication publique qui se cristallisent par rapport à un territoire. L'enjeu est de montrer quel(s) lien(s) peut(en)t exister entre ces trois principaux construits et comment le rôle des médias s'affirme ? Dans une deuxième

partie, nous nous intéressons à déterminer la mise en forme et la mise en récit d'un territoire en difficulté par sa population, qui devient un objet de médiation.

La Tunisie aujourd'hui : un contexte difficile

Les effets de la révolution ont placé la population tunisienne dans une logique de désinvestissement. Un tel changement engage les structures publiques et privées dans une réflexion de destruction et de réaménagement structurel sur plusieurs plans. L'idée de changer les données politiques, économiques et sociales inscrit le pays dans un processus de reconstruction sur une longue période. Et, à cause de certaines résistances, il serait encore loin d'envisager un contexte plus ou moins stable. Un article publié sur les colonnes du quotidien *Le Maghreb*¹, explique l'état critique d'un pays en pleine phase de parturition (Chiha Gaha, 2014). Une intervention politique, économique et sociale est nécessaire dans l'immédiat pour sauver le pays du désastre. Dans le même quotidien, un autre article publié le 20 mars 2013 sous le titre de « Notre économie est sortie du goulot d'étranglement » fait une analyse de la santé économique nationale. D'après les chiffres de la Banque Centrale de Tunisie, l'année 2012 a marqué une légère amélioration de la production nationale (un taux de croissance de 3,6 %) avec une amélioration de la plupart des secteurs économiques (hôtellerie, transport, tourisme). Par contre, le déficit commercial a atteint 11,6 milliard de dinars en 2012, avec un taux d'endettement qui a augmenté jusqu'à 50 % et une inflation qui s'est aggravée pour arriver à un taux de 5,6 % entre 2012 et 2013². Ces indicateurs économiques signalent l'état alarmant de la conjoncture économique tunisienne durant cette période de transition. On observe des formes de corruption telles que la naissance d'une économie qui s'alimente de l'extension des marchés noirs, du blanchiment de la monnaie, de la contrebande et des perturbations et fuites douanières au niveau des frontières tunisiennes avec la Libye et l'Algérie, etc. Et avec la dégradation de l'éco-socio-système (Prades, 1998), les orientations politiques ne tiennent pas compte de la précarité des ressources humaines et naturelles pour la rénovation des espaces ruraux.

À l'échelle du gouvernement antérieur, un état turbulent du pouvoir public affaiblit l'image de l'État et sa souveraineté. Les gouvernements élus pendant la période de transition n'ont pas fait preuve de bonne gouvernance. Plusieurs problèmes apparaissent au niveau du gouvernement, dans la manière de superviser les institutions du pouvoir et de répartir les richesses de la nation. Le peuple tunisien souffre d'une infinité de problèmes d'insécurité, d'inégalités régionales qui s'accroissent de plus en plus surtout entre les régions urbaines et les régions arides,

de détournements des objectifs de la révolution. Ainsi, l'image de la Tunisie se dégrade à l'international. Elle perd plusieurs avantages avec certains États étrangers en raison de la précarité de ses relations diplomatiques avec l'extérieur et de son niveau d'endettement exorbitant. En outre, les programmes nationaux présentés par les membres élus du pouvoir constitutionnel ne sont pas respectés ce qui remet en question l'authenticité des responsables politiques qui sont à la tête de l'État. Sur le plan social, l'État tunisien reste encore incapable d'améliorer les conditions sociales. Les disparités socioprofessionnelles augmentent ; une grande tranche de population est appauvrie avec les moyens de subsistance modestes et limités. Le taux de pauvreté estimé de 15,5 % en 2010 a augmenté pour dépasser 24,7 % en fin 2013³. Un niveau et une qualité de vie en baisse expliquent un faible intérêt pour les activités culturelles et la création artistique surtout chez les jeunes. Un faible taux d'encadrement dans le domaine de l'éducation et de la recherche scientifique limite les horizons d'ouverture et d'innovation scientifique et académique. De même, on constate une dégradation de la qualité des services offerts par le secteur public, notamment dans la santé, le transport, les prestations administratives, ainsi que la multiplication des réformes de restriction des droits aux services de la sécurité sociale. Cela explique également le recours aux services privés et la privatisation des institutions de services. Reste à signaler que cette tendance à la privatisation désengage l'État d'une partie de sa responsabilité envers sa population, mais en contrepartie, cela conduit aussi à la dévalorisation des institutions publiques et leurs services qui deviennent inefficaces sur le plan opérationnel.

Citoyenneté et logique d'appartenance : un enjeu communicationnel

La notion de citoyenneté est polysémique et ambiguë par les représentations dont elle fait l'objet comme par les pratiques concrètes qu'elle suscite ; elle oscille notamment entre la dimension normative de la civilité, le civisme politique et participatif, et l'analyse critique de problèmes de société (Heimberg, 2007). La citoyenneté se détermine par la place du citoyen dans sa société et les liens qu'il peut tisser avec son territoire. Se définir en tant que citoyen, c'est d'abord s'identifier à une population, puis voir quel est le rapport à entretenir avec son territoire. Cette réflexion valide d'emblée l'idée d'un lien nécessaire entre identité, territoire et engagement citoyen (Neveu, 2004). Un citoyen partage un territoire commun et entre en communication avec ses partenaires. En ce sens, la notion de citoyenneté pose justement une logique d'interaction entre une dimension dynamique et une dimension statique, un mouvement et un repère, un (des) individu(s) et un territoire. Entrer en relation avec un territoire c'est définir les droits et devoirs humains envers ce territoire ainsi que les rapports avec les autres individus qui partagent le même espace. Au fur et à mesure, le sens de coexistence

et de partage va développer une logique d'appartenance à un lieu, un sentiment qui se construit et se renforce chez les individus et entre eux, et cela à travers différentes pratiques sociales conventionnelles en rapport avec une région donnée. Cette dynamique qui se développe entre la population et la région va influencer un modèle de représentations d'un ensemble de valeurs sociales spécifiques à une population, partageables entre elles (Ben Slymen, 2014). Autrement dit, chaque région ou territoire a son propre modèle de valeurs sociales et chaque population s'identifie à ce dernier par son appartenance territoriale à une région donnée. Ce rapprochement entre individus, et entre individu(s) et territoire va donner naissance à une logique de citoyenneté qui est en perpétuelle construction.

L'appartenance géographique d'un individu le situe dans un contexte spécifique. Elle détermine le champ d'interaction des individus dans un espace donné. Par conséquent, un territoire est le champ d'exercice de la citoyenneté par laquelle l'individu entretient des relations en société et définit son statut de citoyen à la lumière des droits et devoirs acquis et requis. Pour les théoriciens de la démocratie, le « bon » citoyen est un citoyen éclairé qui, pour prendre de bonnes décisions, doit connaître le monde qui l'entoure et pouvoir évaluer l'action de son gouvernement (Vedel, 2003). Le citoyen peut influencer les mécanismes de veille et d'aménagement territorial car c'est lui qui perçoit les insuffisances et revendications identifiées par rapport à son territoire. Le devoir de la citoyenneté est fondé sur une volonté qui émane de la population pour résoudre les problèmes locaux. Par la suite, la tendance à améliorer une situation sociale est fondamentalement liée aux volontés individuelles de changer ou d'améliorer l'existant. Un territoire est animé par ses acteurs qui sont, eux-mêmes, les protagonistes de tout changement. Par ailleurs, les citoyens sont les premiers responsables pour s'interroger sur leurs conditions de vie et suggérer des moyens pour la résolution des problèmes sociaux sur leur territoire. À cet égard, un devoir de communication doit être mis en avant. Cela montre la nécessité d'établir une relation entre le citoyen et les tenants du pouvoir public, mais aussi de développer les canaux de communication entre eux. Chaque individu, groupe, peuple, s'identifie à sa région par des perceptions propres à lui et qu'il fixe, soit par lui-même et sa manière de voir son lieu, soit par les liens sociaux qu'ils nouent avec les autres et pour lesquels il y aura nécessairement un échange. Et, dans les deux cas de figures, le poids de la communication publique est mis en jeu. Les dispositifs d'échange et de continuité entre la population et l'État et la manière de construire un dialogue social influencent fortement la citoyenneté et ce qu'elle entraîne comme sens d'appartenance et d'identification territoriale. En conséquence, on peut dire qu'une bonne ou mauvaise représentation d'une région est conditionnée par la capacité de communication de ses habitants avec ses institutions et leur manière de traiter leurs demandes.

La communication publique : entre citoyen et médias ?

La montée du régime démocratique en Tunisie a accordé une place importante aux médias qui couvrent plusieurs domaines. Aujourd'hui, les médias constituent un pouvoir réel pour influencer l'image publique et faciliter l'accès à l'information. Quels que soient les traitements qu'ils utilisent et les intentions qu'ils poursuivent, les médias traitent toujours de sujets qui ont pour toile de fond des réalités qui se réfèrent à l'univers physique, affectif, social, politique, économique, éducatif, éthique, esthétique, artistique (Pichette, 2004). En effet, les moyens de communication et d'expression publique sont devenus multiples ayant différentes vocations afin de mettre l'accent sur les problèmes qui intéressent la société et la vie en société. D'ailleurs, les médias peuvent « inventer » une réalité, embellir une image, vanter ou même déprécier la valeur d'un évènement. Et dans ce processus de médiatisation, le citoyen, récepteur, se retrouve nécessairement influencé, impliqué et guidé. La télévision, la presse, la radio, Internet et les réseaux sociaux, la publicité, etc., créent un certain usage, un rituel qui détermine son choix, son style de vie, son mode de réflexion, ses lectures et sa culture, donc ses attitudes en communication. De ce point de vue, les médias sont devenus capables d'orienter le citoyen en termes de communication et de manifestation publique.

Avec le développement des médias, le citoyen devient de plus en plus présent dans le domaine de la communication publique. Sa parole est soutenue par les différents supports de médiation, un outil polyvalent dont toutes les possibilités n'ont pas encore été découvertes ou exploitées et qui peut être utilisé dans des sens très divers : pour partager le pouvoir aussi bien que pour le concentrer, pour rendre le citoyen plus puissant ou pour l'asservir à l'État, pour propager des valeurs de liberté et d'égalité mais aussi pour diffuser des thèses racistes ou négationnistes (Vedel, 2003). Désormais, il aura moins de contraintes à communiquer et cela peut ensuite contribuer par son opinion aux décisions qui conditionnent sa vie et son lieu d'appartenance. Avec une meilleure combinaison médiatique, les problèmes de communication publique et citoyenne seront mis en lumière et peuvent attirer plus l'attention des institutions de pouvoir. L'atout de la médiatisation tient sans doute dans sa capacité à fournir un espace, voire une arène aux débats et aux controverses (Jarraya, Hellal, 2014). Également, le citoyen devient de plus en plus sensibilisé à son rôle dans la communication publique ; il se rend compte de ses devoirs en tant que citoyen envers son territoire. Une mise en relation du territoire et de la médiation de la parole citoyenne sera l'objet d'une stratégie qui renforce l'impact de la communication publique sur les sociétés et leurs territoires, notamment ceux qui sont en difficultés. Parmi plusieurs moyens de médiation,

prenons l'exemple de la chaîne radio tunisienne Mosaïque FM qui est la radio leader sur le plan national, qui une bonne part d'auditeurs et qui représente la société tunisienne dans sa totalité, sa culture, son langage, ses problèmes partagés, etc. Elle met en avant les soucis du citoyen et propose des programmes qui engagent des discussions et débats publics autour des problèmes épineux qui touchent la population, et qui rend possible la communication entre citoyens et institutionnels. Cette logique de partage médiatique implique les acteurs dans la communication publique, influencent le contexte, et créent des lieux de rencontre entre ces acteurs censés entrer en communication. Dérivant de la communication sociale, cette communication publique peut comprendre les campagnes de publicité dont le but est de mettre en place une action de persuasion sociale afin de stimuler des comportements collectifs fonctionnels vers des objectifs de croissance civile de la société (Rotelli, 2006).

La mise en récit d'un territoire : entre population et médias

Le territoire est un concept qui sous-tend l'analyse des espaces organisationnels, que la psychologie de l'environnement définit comme un lieu ou une aire géographique occupée par une personne ou un groupe (Chanlat, 1990). C'est un espace géographiquement délimité et administré par des institutions publiques qui repèrent les notions territoriales et organisent les différentes entités institutionnelles et locales. Le territoire est l'enjeu primordial des politiques publiques et sociales ; il est le laboratoire de la spatialisation du travail. Il est le chantier de pratiques culturelles différenciées, où altérité (*alterity*) et différence (*otherness*) se confrontent (Homi, Bhabha, 2007) pour construire un espace « habitable »⁴. En ce sens, le territoire constitue une interface d'échanges économiques, sociaux, politiques, idéologiques, culturels et anthropologiques. Il est fortement relié et conditionné par ses ressources symboliques et constitue une richesse par ses spécificités identitaires et territoriales et qui doivent être mises en valeur.

Actuellement, la problématique de la valorisation des territoires constitue un élément déterminant dans les projets de développement territorial. Elle s'érige en pratiques susceptibles de protéger les spécificités d'un territoire et de jauger ses atouts. En ce sens, des approches médiatiques apparaissent comme un préalable à la communication publique pour soutenir les manières de protection et de valorisation des territoires. Un processus de communication territoriale peut être mis en avant via les médias et par leur impact sur la société. Les médias peuvent conditionner la manière de percevoir l'état des régions en difficulté. Ils peuvent amplifier ou réduire la gravité des événements et des situations menaçantes. Ils mettent l'accent sur des caractéristiques subjectives et émotionnelles pour arriver

rapidement à influencer les individus et leurs propres perceptions. Généralement, la dénonciation d'un fait se fait par la couverture et le lancement d'un fait contraire. Autrement dit, un territoire fragile et menacé peut être apprécié pour ses richesses et caractéristiques idoine. Chaque territoire à des particularités, et c'est pourquoi la mise en récit des lieux et leurs caractéristiques culturelles et anthropologiques, leurs patrimoines, souvenirs et mémoires peut être une manière de les valoriser. Souvent, les habitants racontent leurs souffrances dans une région pauvre et marginalisée, et en même temps, comparent leur état présent par rapport à celui du passé, en montrant comment leurs conditions sociales étaient meilleures, comment leur région était mieux aménagée, et que depuis la révolution le gouvernement n'a fait pour l'améliorer... Les individus se comparent toujours par rapport à un passé qui leur paraît plus confortable. Ils ont toujours tendance à revendiquer leur vécu, à exprimer leur insatisfaction, parce qu'ils font partie d'un système politique et social incapable d'initier des améliorations et d'envisager des solutions adéquates au présent. Pourtant, ils se retrouvent fortement attachés à un territoire qui leur appartient, une dimension inséparable de leur l'existence à laquelle ils s'identifient et associent des sentiments d'amour et d'appartenance.

Les médias développent le discours adopté et l'image représentée pour communiquer sur les lieux. Ce sont des moyens de médiation qui deviennent déterminants pour servir la communication publique et stimuler le sens d'appartenance et de citoyenneté chez les individus. À l'aide des supports numériques ou à la télé, une mise en récit s'articule qui pourrait agir sur les acteurs et récepteurs au nom des territoires et leurs populations. Une séquence de vidéo publicitaire⁵ a circulé pendant le mois de ramadhan 2013. Elle a connu une grande propagation au sein de la population tunisienne, et a été à l'origine de répercussions. Pour faire ressentir le sens de la responsabilité des individus et leur devoir envers une région fragile et en difficulté, elle met en scène des pratiques citoyennes qui visent à construire une représentation d'un modèle social qui lui-même incite à promouvoir l'image d'un territoire vulnérable afin d'en valoriser ses atouts. Il s'agit une incitation à manifester des valeurs tunisiennes et de l'amour pour renforcer la citoyenneté et agir sur la précarité. Par conséquent, l'objectif est de contribuer à mettre en valeur les récits et les interprétations faites par la population sur son propre territoire et voir comment elle envisage son amélioration. En ce sens, une enquête quantitative a été réalisée auprès de notre population tunisienne, sur un échantillon aléatoire qui regroupe différentes catégories sociales. Un questionnaire est administré sur le territoire tunisien qui s'oriente plutôt vers les catégories moyennes qui souffrent des conditions de vie et de la marginalisation de leur territoire.

La mise en récit des territoires : un objet de communication médiatique

L'objectif de cet article est de montrer le poids des médias dans la communication publique et la mise en récit de territoires en difficultés, cherchant essentiellement à déterminer leur effet sur la perception du sens de la citoyenneté en lien avec le renforcement d'un sentiment d'appartenance à un territoire. Nous avons engagé une démarche quantitative selon une logique hypothético-déductive afin de valider nos suppositions théoriques. Après le traitement de 128 questionnaires collectés auprès de la population tunisienne pendant le mois de novembre 2014, nous avons effectué nos analyses à l'aide du logiciel sphinx pour dégager des résultats interprétatifs. À l'aide de ce logiciel, nous pouvons déterminer les liens de significativité entre les différentes variables étudiées. Dans cette étude empirique, nous visons à vérifier l'hypothèse globale qui suppose le rôle déterminant de cette séquence de publicité pour influencer la communication citoyenne et renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire.

Cette hypothèse peut être décomposée en trois hypothèses sous-jacentes énoncées comme suit :

H1 : Les médias renforcent le sentiment d'appartenance à un territoire

H2 : Les médias mobilisent la mise en récit des territoires

H3 : Les médias renforcent la communication publique sur les territoires en difficulté.

Analyse descriptive

Pour vérifier l'effet des médias sur chaque variable étudiée, nous avons mené une analyse descriptive. Cette méthode d'analyse peut mesurer la relation entre les variables expliquées (*sens d'appartenance, citoyenneté, communication publique*) et la variable explicative (*les médias*). Avec les tests que nous avons réalisés à chaque fois, nous pouvons déterminer l'existence ou non d'un lien entre elles. L'indice chi2 peut nous renseigner sur la significativité de chaque relation. Le premier tableau montre que la présence des médias dans la communication publique peut renforcer l'attachement des individus à la région. Par exemple, 49,2 % de la population interrogée considère que les médias renforcent leur sentiment d'appartenance et d'attachement à un lieu. Par la suite ce lien est évalué positif avec un degré de significativité égal à 17,53.

Tableau 1 : test de chi² sur la variable sentiment d'appartenance

	Pas du tout	Plutôt non	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	TOTAL
sentiment d'appartenance	1,6%	3,4%	3,1%	12,8%	12,5%	33,3%
sentiment d'appartenance1	0,5%	3,6%	3,1%	8,9%	17,2%	33,3%
sentiment d'appartenance2	0,8%	1,3%	1,8%	9,9%	19,5%	33,3%
Ensemble	2,9%	8,3%	8,1%	31,5%	49,2%	100%

La dépendance est significative. $\chi^2 = 17,53$, ddl = 8, 1-p = 97,50 %.

Le deuxième tableau souligne également un effet plus important de significativité entre les deux variables. Cela montre que la présence des médias qui mobilisent la communication publique influence et conditionne la responsabilité et le devoir de citoyenneté envers une région. 53,9 % de la population ont été totalement d'accord pour l'existence d'un effet positif des médias sur leur citoyenneté.

Tableau 2 : test de chi² de la variable citoyenneté

	Pas du tout	Plutôt non	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	TOTAL
citoyenneté	0,8%	1,0%	3,6%	13,8%	14,1%	33,3%
citoyenneté1	0,8%	1,3%	4,2%	7,3%	19,8%	33,3%
citoyenneté2	0,8%	1,8%	4,2%	6,5%	20,1%	33,3%
Ensemble	2,3%	4,2%	12,0%	27,6%	53,9%	100%

La dépendance est significative. $\chi^2 = 19,32$, ddl = 8, 1-p = 98,68 %.

Ensuite, plus de la moitié de la population interrogée considère que les médias constituent un mobilisateur de communication publique, influence l'image communiquée sur un lieu, et peuvent valoriser les territoires, là où ils mettent l'accent sur les difficultés qui existent.

Tableau 3 : test de chi² sur la variable communication publique

	Pas du tout	Plutôt non	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	TOTAL
communication publique	0,5%	1,3%	2,3%	12,0%	17,2%	33,3%
communication publique1	0,8%	0,5%	2,3%	10,2%	19,5%	33,3%
communication publique2	0,5%	1,8%	2,1%	7,0%	21,9%	33,3%
Ensemble	1,8%	3,6%	6,8%	29,2%	58,6%	100%

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 10,18$, ddl = 8, 1-p = 74,76 %.

Cette analyse nous a permis de valider notre corpus d'hypothèses simples avec des liens significatifs entre les différentes variables. Toutefois, elle ne peut pas

nous renseigner sur les liens croisés qui peuvent exister entre ces dernières et voir l'impact de l'effet endogène de chaque variable sur l'autre à la présence de la variable explicative les médias.

Analyse croisée

Afin de s'assurer de la fiabilité de nos résultats, nous avons choisi de tester l'effet de la variable communication publique sur les deux autres variables : sentiment d'appartenance et citoyenneté. Nous relevons suite au test de chi2 un lien significatif entre la variable communication publique et la variable sentiment d'appartenance. Cela nous permet de confirmer l'impact que peut avoir une communication publique soutenue sur la consolidation du sentiment d'appartenance, et également pour le lien avec la variable citoyenneté.

Tableau 4 : test croisé de chi2 sur la variable sentiment d'appartenance

Test de Chi2	Sentiment d'appartenance		
Communication publique	52,94	54,95	53,06
	48,84	68,37	83,75
	54,78	50,77	62,62

Un niveau global significativité élevé avec un Chi2 = 66,48

Tableau 5 : test croisé de chi2 sur la variable citoyenneté

Test de Chi2	Citoyenneté		
Communication publique	42,35	28,41	30,22
	68,69	63,31	70,84
	38,12	70,15	74,62

Un niveau global de significativité élevé avec un Chi2 = 58,56

En interprétant ces résultats, nous pouvons constater l'existence d'une relation significative entre les trois variables étudiées, ce qui désigne l'effet de la communication publique sur le sentiment d'appartenance et citoyenneté avec le soutien des supports de médiation. En effet, 128 représentants de la population locale considèrent que le média est un support de communication publique qui aide

à valoriser les atouts d'un territoire. Il contribue à sa mise en récit, à communiquer son héritage historique à travers le temps et à prendre conscience de la nécessité d'améliorer leur vécu et leur milieu. Avec la présence et l'articulation des médias dans le domaine de la communication publique, les citoyens agissent en faveur de leur statut civil pour réfléchir à la manière d'améliorer et de changer l'existant. Il s'agit de communiquer les dimensions culturelles particulières dans les récits reproduits sur les lieux d'appartenance. Par conséquent, notre modèle théorique est validé, en soulignant les différentes relations qui existent effectivement entre les variables maîtresses de notre enquête.

Conclusion

Depuis longtemps, la population tunisienne a été un élément crucial de la mise en scène politique, son rôle devient plus renforcé après la révolution. Elle s'érige comme un acteur de communication publique capable de prendre ses décisions et d'agir pour changer les conditions de vie et les difficultés vécues au quotidien. Si ce territoire est devenu de plus en plus fragile et marginalisé, il représente aussi une dimension symbolique qui désigne une identité, un lieu d'attachement et un repère d'existence. Sans territoire, les individus ne peuvent pas se réunir et penser ensemble aux soucis locaux. Sur ce territoire, un sentiment d'appartenance est partagé, et un devoir de citoyenneté est associé. Avec les médias, la population peut raconter son histoire avec son territoire, réciter les lieux et présenter leur héritage historique, exprimer une logique d'appartenance à des régions qui souffrent en permanence de plusieurs difficultés et mettre l'accent sur leurs caractéristiques et spécificités. De même, leur sentiment d'appartenance est consolidé avec les dispositifs de communication publique médiatisés, ce qui pourrait éventuellement stimuler l'esprit de coopération et de cohésion entre les différents acteurs de développement territorial.

Bibliographie

Ben Slymen, S. 2014. *Sentiment d'appartenance et intelligence territoriale : une application au contexte tunisien*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication sous la direction de Vincent Meyer et Ahmed Ben Hamouda, Université de Nice Sophia-Antipolis, 370 p.

Bourdieu, P. 1971. « Genèse et structure du champ religieux ». *La revue française de sociologie*, 12-3. p. 295-334.

Bourdieu, P. 1990. « Droit et passe droits [Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements] », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 81-82, mars 1990, L'économie de la maison. p. 86-96.

Cardy, H. 1997. *Construire l'identité régionale : la communication en question*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Chanlat, J.F. 1990. *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Laval : Les presses de l'université Laval.

Debarbieux, B. 2003. « Territoire, définition », in : Lévy J.-P., Lussault M., dirs, *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.

Guermond, Y. 2006. *L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique*. Paris : Belin, l'Espace géographique.

Heimberg, C. 2007. « Portée et limites de l'éducation à la citoyenneté démocratiques », *Institut de formation des maîtres, IFMES, Genève, Université de Genève, SSED. HETS [ies] - HES, Genève*.

Jarraya, M., Hellal, M., 2014. « Le territoire insulaire de l'archipel de Kerkenah (Centre-Est tunisien) : vers une communication efficace de la fragilité environnementale », *Revue Tunisienne de Communication*, n°62, Janvier/Juin, p.51-66.

Neveu, C., 2004. « Une « petite fabrique de territoire » : Quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Presse universitaires de France, Ethnologie française*, vol 34, pp. 59-66.

Nora, P. 1997. *Les lieux de mémoire*, Paris : Gallimard.

Pichette, M. 2004. « Les citoyens et les médias », *Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi*, site web : <http://bibliotheque.uqac.ca>.

Rebillard, S., 2008. « L'analyse identitaire, un enjeu pour les territoires », *Cahiers Espaces*, 87, novembre 2005, p. 20-23.

Rotelli, F. 2004. *La communication publique entre réforme et modernisation*, Mémoire de Mastère en Administration Publique, à l'ENA.

Vedel, T. 2003. « La citoyenneté et ses conditions d'expression. L'internet et ses usages citoyens. Les nouvelles dimensions de la citoyenneté », *Cahiers français*, n° 318 sept-oct, p. 81-87.

Wolton, D. 1997. *Penser la communication*. Paris : Flammarion.

Notes

1. Article diffusé le 29 novembre 2014, page officielle sur le réseau social Facebook.

2. www.leaders.com.tn/article/l-economie-tunisienne-est-dans-la-balance-elle-a-besoin-de-la-sagesse-des-politiciens?id=11209, consulté le 30 novembre 2014.

3. D'après les enquêtes de l'Institut National de la Statistique (INS), www.webmanagercenter.com/magazine/economie/2014/01/27/145460/economie-pauvrete-peut-on-vivre-dignement-en-tunisie, site consulté le 29 novembre 2014.

4. Extrait de l'article de Baggioni V., Bert P. C., Le Guillou A., Massardier G., Olive M., & Stephan Castel E. S. « L'élaboration des politiques publiques territoriales de

développement durable : des présentations sociales aux modes de gouvernance ». *Programme de recherche, politiques territoriales et développement durable.*

5. Les deux versions de cette vidéo sont disponibles à travers les liens suivants : www.youtube.com/watch?v=D1tXQncJB5E / www.youtube.com/watch?v=8PC7PjM7YK4

MISE EN RÉCIT FILMIQUE DE TERRITOIRES : L'ALGÉRIE DE L'ÉPOQUE COLONIALE À NOS JOURS



Mohamed Bensalah

Université d'Oran Es-Sénia, Algérie
Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc)
mohamedbensalah2007@yahoo.fr

Résumé

Le propos résulte de deux préoccupations majeures : la première liée au fait que les sciences sociales ne se sont intéressées au cinéma que sous son aspect d'œuvre d'art. La seconde préoccupation a trait à la méconnaissance du statut d'espace imaginaire et potentiellement diégétique du médium iconique et sonore. La question majeure posée est celle de savoir comment un film, en tant qu'instance racontante, arrive à créer un espace de représentation intersubjectif et comment certaines images cinématographiques arrivent à restructurer spatialement un territoire par une mise en récit subtile et par des opérations de construction du sujet/auteur, du sujet/personnage et du narrateur/spectateur. Notre exploration se propose de resituer sociologiquement le cinéma en tant que moyen pour une société de parler d'elle-même, à l'instar des discours politiques, littéraires, des rites...

Mots-clés : discours filmiques, mémoire, fait cinématographique, sémiotique de l'image, 7^{ème} art, territoire, Algérie

Filmic storytelling of territories : Algeria of colonial period to our days

Abstract

The subject results from two major concerns : the first one bound to the fact that the social sciences were interested in the cinema only under its aspect of work of art. The second concern the misunderstanding of the status of imaginary space and potentially diégétique of the iconic and sound medium. The composed major question is the one to know how a movie, as authority telling, manages to create an intersubjective space of representation and how some images manage to restructure spatially a territory by a subtle storytelling and by operations of construction of the subject / author, of the subject / character and of the narrator / spectator. Our exploration suggests re-placing sociologically the cinema as way for a society to tell about herself, instead of the political, literary speeches, rites ...

Keywords : cinematic speeches, memory, film fact, semiotics of the image, the 7th art, territory, Algeria

Champ de recherche fécond, le cinéma dispose d'un langage spécifique, c'est-à-dire d'un ensemble organisé de signes et de codes en rapport dialectique, lesquels contribuent à rendre compréhensibles toutes sortes de discours, politique, social, historique, philosophique, etc. Quintessence des autres arts, le 7^{ème} couvre l'ensemble des disciplines et des territoires depuis plus d'un siècle, avec une écriture qui lui est propre, c'est-à-dire un moyen d'inscription durable sur support chimique ou numérique. L'objet premier de notre réflexion étant d'appréhender le fonctionnement des formes de représentations iconiques et sonores dans un territoire donné, nous nous proposons de mettre en exergue le faisceau de déterminations culturelles, artistiques et langagières qui président à comment les productions artistiques peuvent être appréhendées et appréciées diversement en fonction des lieux, des contextes, des périodes, des individus et des moments de réception.

Nous aborderons, dans une seconde étape, certaines figures rhétoriques représentées à l'écran, non pas seulement à travers leurs thématiques, mais aussi et surtout en tenant compte des traitements filmiques, des mises en équation et des fonctions qui leur sont assignées. Il importe de faire le point sur les représentations iconiques et sonores du passé comme du présent, de dresser un état des lieux, de décoder les articulations complexes entre les récits filmiques et les réalités concrètes entre le politique et le culturel, entre l'image et ses représentations. Sachant que toute étude d'une œuvre artistique prend en compte les paramètres techniques et esthétiques, les normes de l'énoncé, les caractéristiques des différents locuteurs et le contexte d'énonciation, dans un troisième temps, nous déborderons les aspects narratifs des récits filmiques qui mobilisent habituellement l'attention des spectateurs pour aborder les rapports de styles et de formes en adéquation avec les imaginaires collectifs, les conditions socio-psychiques de diffusion et de réception, et les contextes socioculturels des cultures impliquées. Une réflexion d'ordre plus générale conclura notre étude. Elle portera, non seulement sur les choix techniques, esthétiques et stylistiques mais aussi sur les approches idéologiques des auteurs, scénaristes et réalisateurs qui ne mesurent pas toujours l'impact, la force et la justesse de leurs messages.

En préambule à cette réflexion¹, quelques interrogations liminaires. Comment, dans quelles conditions et dans quel contexte se construit un énoncé cinématographique ? Quelle distance ce dernier peut-il prendre par rapport à la réalité historique du fait de sa syntaxe particulière, de son argumentation, de sa stylistique, de sa forme et des enchaînements des plans et séquences qui interagissent entre eux ? Avant de répondre à ces questions, il nous faut définir le concept de *discours filmique* et voir si une articulation est possible entre *discours*

filmique et *discours historique*. Nous savons aujourd'hui que tout ensemble complexe et structuré d'énoncés multiples, produit à l'aide d'images, de sons, et de mentions écrites, peut être considéré comme un *discours*. Ce dernier, pour se réaliser, requiert les potentialités du langage à partir et au travers duquel, il se manifeste. Art de la représentation et de l'expression, l'œuvre cinématographique s'adresse délibérément aux sens, aux émotions et à l'intellect. Sa compréhension nécessite une maîtrise de ses possibilités syntaxiques et de ses aspects socio-sémantiques. L'approche sémiologique, qui s'assigne comme tâche de spécifier les signes du langage, ne peut pour autant négliger les codes qui régissent le discours filmique et qui interagissent entre eux. D'où le nécessaire recours à la linguistique structurale, à la psychanalyse, à la psychologie, à l'histoire, à l'ethnologie et la philosophie.

La diversité du langage cinématographique et la multitude des matériaux expressifs utilisés offrent des possibilités syntaxiques et sémantiques tout à fait particulières mais soulèvent en même temps moult interrogations relatives au transfert sémiotique. Tout cinéaste conscient doit au préalable se poser un certain type de questions, et plus particulièrement celles relatives à la transposition des concepts d'un discours à l'autre, en supposant qu'un concept peut être transposable. Parmi ces dernières, celles relatives à la reconstruction au cinéma d'un univers homogène avec ses signifiants cohérents. À partir d'un simple agencement de plans, filmés en divers endroits, le film arrive à provoquer des effets mystérieux qui semblent relever de la magie². Tout aussi mystérieuse est l'illusion du mouvement à l'écran, née d'un défaut de l'œil, la persistance rétinienne. Cette dernière offre des possibilités insoupçonnées aux réalisateurs talentueux préoccupés par les modes de production de sens.

En fait, fixe ou animée, réelle ou virtuelle, chimique ou numérique, l'image provoque, incite au rêve, à des interprétations et donc à des significations. La reformulation en images d'un témoignage ou d'un récit oral, l'adaptation d'un ouvrage tout comme l'écriture originale d'une fiction basée ou non sur des faits réels, exigent des compétences particulières. La mise en récit filmique d'un territoire nécessite au préalable une maîtrise du décodage des articulations complexes entre *discours filmiques* et *discours historiques*, entre *vérité cinématographique* et *vérité historique*. Ce qui revient à distinguer entre ce qui relève du *filmique*, c'est-à-dire du discours visuel et sonore que l'on regarde/écoute lorsqu'on assiste à une projection, et ce qui relève du *cinématographique*, c'est-à-dire de l'institution cinéma dans sa diversité et ses composantes. Cette référence au langage cinématographique permet de discriminer entre ce qui relève du cinéma en tant que tel et ce qui relève d'autres systèmes de représentations. Le décryptage des images relatives

à l'Histoire en général, l'analyse des mécanismes de leur fabrication, l'étude des contextes qui président à leur création et les vecteurs de propagande dont elles peuvent bénéficier, contribuent grandement à la compréhension de la genèse et de la dissémination massive d'imaginaires fantasmatiques affiliés au passé.

Une lecture critique d'une œuvre d'art ne se limite pas, loin s'en faut, aux seuls paramètres cinématographiques : cadrage, éclairage, grosseur de plans, mouvement d'appareil, effet sonore, couleurs, montage, postsynchronisation, etc. Elle se doit de prendre également en considération l'ensemble des éléments et objets signifiants d'un plan ou d'une séquence, tels les décors, les bruits, les musiques, les personnages, les propos entendus etc. Sans oublier, bien sûr, les figures d'expressions qui régissent d'autres disciplines culturelles et artistiques comme le théâtre, la photographie, la peinture, le dessin, la BD, la radio, etc., qui relèvent tout autant du *cinématographique* que du *fait filmique*³.

Face à l'écran, le spectateur ne peut se contenter de ce qu'il voit ou entend dans un plan ou une séquence. La sémiologie du cinéma ayant ses propres exigences, il doit aussi tenir compte de la manière dont l'imaginaire se trouve traduit en images, des énigmes du *hors champ*, provoquées par des procédés de prises de vues ou de montage et enfin, de la réception et de la perception du discours filmique. Cette approche, qui ne se limite pas à une simple lecture du sens ou à un déchiffrement des codes, s'inscrit dans l'expérience consciente du sujet-spectateur actif qui se reconnaît en tant que regard, même s'il n'a pas une conscience claire de l'organisation fictionnelle. Ainsi, l'approche méthodologique d'une structure narrative, quel que soit son caractère, historique, politique, scientifique, religieux ou artistique, constitue-t-elle un préalable essentiel à toute analyse critique et oblige à une bonne maîtrise du phénomène de la réception filmique, de la production de sens et de l'interprétation. Il ne faut cependant pas confondre l'étude des *discours sur* avec l'étude des *discours à partir* des œuvres. Ces deux approches, en rapport à l'imaginaire et fermées sur elles-mêmes, laissent apparaître une certaine ressemblance dans la modalité ou modalisation de l'énoncé, dans le recours au présent pour signifier l'immanence du discours filmique et dans la syntaxe qui montre la perception du mode d'énonciation du film narratif. Ainsi, le discours tenu sur le film renseigne-t-il sur la relation au film en tant que signifiant spécifique, et met en jeu l'imaginaire, un savoir antérieur et un certain nombre de présupposés et d'attentes.

Lecture cinématographique d'un territoire, lecture territoriale d'un film

Le film western constitue un excellent corpus d'analyse à même d'étayer notre propos. Ce dernier, sous une forme divertissante et captivante, relate la conquête

d'un territoire, l'Ouest des États-Unis. Le coup de génie des promoteurs américains de la machine à fabriquer des rêves a été d'avoir pensé à créer un genre, appelé populairement *Cow-boy*, lequel a réussi, à travers un discours narratif quasi-institutionnalisé, à illustrer parfaitement la mythologie westernienne à travers une certaine représentation de *l'Indien* à l'écran. Pour bien masquer l'épopée sanglante et dramatique de la conquête de l'Amérique, et l'éradication totale du peuple amérindien, le film est devenu un spectacle mondial distractif et apprécié du public avec en filigrane, une justice, un ordre et une morale, mais au seul profit des *blancs*.

Autre exemple tout aussi prisé du grand public : le film de guerre. Les guerres et les conflits meurtriers ont de tout temps captivé l'attention des producteurs hollywoodiens qui les appréhendent comme des mines d'images et des sujets en or pour l'imaginaire. Les récentes célébrations cinématographiques des deux grands conflits à dimension planétaire (Centenaire de la Première Guerre mondiale et 70^{ème} anniversaire de la libération), qui ont eu pour cadre territorial l'Europe avant de se propager au reste du monde, sont assez significatives à ce sujet. Si Jean Grémillon avec « Le 6 juin à l'aube » et René Clément avec « La Bataille du rail » ont, dès 1945, très modestement évoqué le conflit mondial, en raison des faibles budgets mis à leur disposition, Hollywood a su comment rentabiliser idéologiquement et financièrement ces événements historiques, célébrées avec faste par l'industrie cinématographique américaine. Ces guerres entre puissances européennes ont donné lieu à des monstrations visuellement spectaculaires. Des productions cinématographiques comme « Le Jour le plus long », (*The Longest Day*) 1962, réalisé par Ken Annakin et produit par Darryl Zanuck, « Au-delà de la gloire » (*The Big Red One*) 1980, de Samuel Fuller, « Frères d'armes » de Tom Hanks et Steven Spielberg, ou encore, « *Il faut sauver le soldat Ryan* » (*Saving private Ryan*) 1998, de Steven Spielberg, grands succès populaires et grandes prouesses techniques et artistiques, montrent bien comment l'histoire mondiale peut être récupérée par une mise en récit intelligente.

Riches en histoires humaines et en péripéties, les reconstitutions hollywoodiennes à grand spectacle apparaissent comme éminemment morales (puisque la démocratie à l'écran triomphe toujours du mal absolu). « Le Jour le plus long », réalisée il y a 52 ans, « *Au-delà de la gloire* » et « Frères d'armes », considérés comme les meilleurs films consacrés au D-Day ont célébré de manière extraordinaire la participation des forces alliées en mettant particulièrement en relief le courage exceptionnel des combattants, incarnés à l'écran par les plus grandes stars du box-office de l'époque : John Wayne, Robert Mitchum, Richard Burton, Tom Hanks, Sean Connery... Pour la plupart, les scénarii *made in USA* relatifs au débarquement donnent l'impression

de sortir d'un même moule avec pour principe directif, d'incruster dans les esprits l'idée que la mission américaine a été déterminante pour le sauvetage de l'Europe de la barbarie allemande qui la menaçait. La participation américaine au débarquement ayant été magnifiée à l'extrême, et la portée des événements ayant été surdimensionnée, les superproductions made in USA ont réussi à bien incruster dans les esprits les images d'un assaut irrésistible, appuyé sur une machine de guerre américaine invincible⁴. Le débarquement devenant *in fine* l'œuvre quasi-exclusive des GIs, l'image inscrite durablement dans l'imaginaire collectif international a permis à la fiction d'acquérir le statut de document historique. Ces fresques historiques ont, par ailleurs, bénéficié d'une stratégie médiatique planétaire pour leur diffusion à travers les écrans mondiaux.

Les mises en récits cinématographiques de faits historiques se sont toujours déclinées sous deux aspects : celui du vrai et celui de l'imaginaire. Si les films cités en référence mettent en exergue les unités américaines en soulignant leur courage exceptionnel, cela n'est guère dû à un excès d'imagination des auteurs. Des GIs courageux, il y en a eu, pleins d'héroïsme et prêts au sacrifice. Des milliers ont perdu leurs vies. Mais, en se focalisant exclusivement sur les soldats américains en tant qu'acteurs majeurs du conflit, les caméras hollywoodiennes peuvent prêter à confusion en laissant penser que l'engagement des Britanniques, des Canadiens et des Français était secondaire, voire insignifiant. Il a fallu attendre longtemps avant que les passions ne s'apaisent et que les faits avérés soient reconnus. Ce n'est que très récemment que justice a été rendue à l'armée d'Afrique et surtout à l'Armée rouge dont l'engagement a été déterminant dans la destruction complète du potentiel militaire allemand. Sans le sacrifice de plus de vingt millions de Russes, la victoire des alliés sur les hordes nazies n'aurait jamais été possible. Nous savons aujourd'hui que, pour la plupart, les reconstitutions filmiques sont non seulement partielles et partiales mais aussi exagérées. N'étant pas toujours dans un rapport dialectique avec les contextes politiques, économiques et sociaux de leur émergence, ces films sont souvent source de déception chez les spectateurs avertis. Nul n'ignore aujourd'hui que les cinéastes Américains n'étaient pas les seuls à mettre en péril leurs vies pour libérer les territoires européens et le reste de la planète du joug nazi.

Vrai, imaginaire et fabulation à travers les mises en récits cinématographiques de territoires

L'Histoire a de tout temps fait l'objet d'oublis, d'exagérations et de manipulations. L'avènement du cinéma n'a fait qu'amplifier le phénomène du fait des possibilités techniques et esthétiques qu'offre le 7^{ème} art. Face à l'écran, le

spectateur a l'impression d'être face à la réalité. Un simple plan fixe, une banale séquence animée sont parfois plus éloquentes qu'un ouvrage de deux cents pages. Tout cinéophile a en mémoire le célèbre plan extrait du film «Les Temps modernes », où l'on voit un troupeau de moutons entrant dans un abattoir, alternant avec un plan de foule se pressant à l'entrée d'une station de métro. Autre exemple tout aussi significatif, dans «Le Jour le plus long » : l'image fixe d'un casque ballotté par les vagues sur une plage maculée de sang, en surimpression sur le générique qui défile. Cette représentation, à elle seule, résume toutes les horreurs du débarquement en Normandie. L'exemple du plan du casque abandonné sur le sable symbolise, à lui tout seul, les affres de la guerre, le sacrifice et la souffrance endurés par les soldats impliqués dans le débarquement allié. Il suggère que le GI américain qui l'a égaré a certainement perdu la vie. La symbolique est forte et la mise en lumière particulière participe à la légende en laissant entendre que les libérateurs, venus de loin, ont donné leurs vies pour libérer l'Europe. Faut-il pour autant limiter la portée d'un récit à la parcelle de réalité qu'il prétend décrire ? Cela ne revient-il pas à sous-estimer la nature déformante du miroir qu'est le cinéma et à réduire à peu de chose l'intervention créatrice de l'auteur ?

Autre exemple qui démontre parfaitement comment les messages subliminaux fonctionnent *via* les écrans : la merveilleuse séquence dans « Le dictateur » où Hitler s'amuse avec le globe terrestre. Parfaite métaphore de la folie d'un homme qui se joue de l'univers. Le recours à une mise en syntagme inventive pour signifier métaphoriquement une mappemonde a permis à Charlie Chaplin de dénoncer sur le ton de l'humour et de l'impertinence, les crimes nazis. Le poids du réel angoissant (n'oublions pas que « *Le dictateur* » a été tourné en pleine guerre) n'enlève rien à l'œuvre lucide, artistique et esthétique d'une grande beauté. Par ce regard inventif et curieux, Chaplin, qui campe les deux personnages principaux, aux antipodes l'un de l'autre (Hitler et le barbier juif), ne cherche pas à faire du beau même si son approche documentaire sous forme de « récit » est d'une grande beauté. En tant qu'artiste engagé, il s'exprime tout simplement en mettant un écran entre les événements et lui. Son cri de désespoir contribue à la mise en lumière d'un discours éminemment politique à travers un langage et des représentations cinématographiques spécifiques - plus ou moins conditionnées par le contexte - et qui conditionnent elles-mêmes ce contexte⁵.

On peut multiplier à l'infini ce genre d'exemples de constructions métonymiques qui sont la marque de fabrique des grands maîtres à l'origine du véritable langage cinématographique comme Eisenstein, Fritz Lang, Hitchcock...

Entre autres occultations filmiques scandaleuses, tout aussi dommageables, en

plus de la ségrégation dont ont été victimes les GIs noirs américains et les soldats recrutés en Afrique, sujet non abordé par les films, il y a lieu de noter que les dégâts qualifiés de « collatéraux » causés par les bombardements alliés durant le débarquement. Plus de 20.000 morts recensés au sein de la population civile n'ont fait l'objet d'aucune attention cinématographique, d'aucune monstration sur les écrans tout comme les monstrueux dégâts humains et matériels en méditerranée, liés au débarquement des alliés. En conséquence, les affres des campagnes de Tunisie, d'Italie, les massacres à Naples où la moitié du contingent était composée de soldats *indigènes* ont été quasiment ignorés du grand public. L'absence d'images est flagrante sur l'autre débarquement, celui de Provence (en août 1944) qui avait impliqué un grand nombre de soldats africains mobilisés pour libérer la France, de Marseille jusqu'en Alsace. Aucune célébration cinématographique, aucune médiatisation, aucun hommage aux combattants d'Afrique du Nord impliqués dans la guerre de Crimée (1850), celle de Prusse (1870) puis la Grande Guerre de 1914 à 1918. Il a fallu attendre 2006 pour qu'enfin Rachid Bouchareb réalise « Indigènes », et rende compte au monde de l'histoire dramatique de ces combattants d'Afrique, héros inconnus, qui ont été mobilisés, bien malgré eux, pour servir de chair à canon dans ces guerres entre puissances européennes⁶.

Comment expliquer ces omissions, ces non-dits, ces mensonges ? Par masochisme, par ignorance, ou tout simplement pour mieux mettre en exergue les GIs américains ? En raison des pressions et des manipulations à ce jour perceptibles, il s'avère difficile de discerner entre le vrai, le faux, la fabulation et le silence. Le film de Marcel Ophuls, « Le Chagrin et la pitié », un des plus grands documents relatifs aux pages peu glorieuses de l'occupation, remet les pendules à l'heure. Ce film, qui joua un rôle déterminant dans la déconstruction d'un imaginaire fantasmatique profondément ancré dans les mémoires, invite à approfondir la réflexion sur les représentations qui peuvent se forger dans les esprits et s'inscrire dans les mémoires. « Le chagrin et la pitié » a mis à rude épreuve le mythe d'une France soudée face aux envahisseurs allemands. Longtemps interdit de diffusion, le documentaire montre comment, dans un pays immobile occupé, résistants, collaborateurs et responsables opportunistes indifférents aux minorités persécutées, une certaine vision de l'occupation et de la résistance a réussi à se mettre en place. Dans un ouvrage récent « Le Chagrin et le venin », consacré à la France des années 1940, l'historien Pierre Laborie, qui s'intéresse aux imaginaires sociaux, casse, à son tour, les idées reçues et les représentations forgées de longues dates, en démontant la construction du mythe « résistancialiste » dans l'imaginaire collectif des Français. Contournant la critique cinématographique, Il affirme: « Dans ce que la mémoire nous transmet, il y a plus que de l'Histoire. Rien n'est figé, et notre boîte crânienne se prête avec plus ou moins de complaisance aux manipulations, détournements de sens et autres amnésies »⁷.

L'industrie cinématographique face aux guerres

Si les studios d'Hollywood avaient bien compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer du cinéma pour frapper les imaginaires, alimenter les fantasmes et magnifier la guerre et le sang sur pellicule, ils n'ignoraient pas les possibilités de l'industrie cinématographique fabulatrice. Ce fut le cas en ce qui concerne le débarquement, la logistique cinématographique ayant concrètement participé à l'effort de guerre en usant de subterfuges. Face aux deux millions de soldats allemands mobilisés, les alliés qui alignaient moins de 200 000 hommes pour envahir l'Europe, n'avaient aucune chance. Faute donc d'effectifs suffisants, il fallait tromper l'ennemi par la ruse. Les stratégies des combats ont alors eu recours aux possibilités qu'offrait le 7^{ème} art en matière de décors et de reconstitutions. Ils s'adressèrent aux professionnels du cinéma pour construire avec du bois, de la toile et de la baudruche des centaines de tanks et de canons fictifs. Par dizaines, des opérateurs furent mobilisés pour simuler des trafics radio militaires intenses. Le leurre a fonctionné tel que prévu. Les écoutes radio et les prises de vues de reconnaissance aérienne ont fini par inquiéter Hitler et sa Wehrmacht qui ont cru au débarquement imminent d'une seconde armée des forces alliées.

Le cinéma dépasse même parfois la fiction. L'Histoire en général et celle de la guerre en particulier constituent pour les producteurs en quête de spectaculaire un excellent créneau de rentabilité, malgré les représentations partielles et partiales qui ne font que rarement l'objet de contestation. Des véritables lobbys ont vu le jour. Ces derniers usent de toutes sortes de subterfuges pour réécrire l'histoire et la récupérer à leur avantage. Réinventée à l'écran grâce au prisme déformant des objectifs cinématographiques et aux moyens techniques et artistiques sophistiqués, l'histoire sanglante des territoires réapparaît avec un visage positif, magnifié, grâce au maquillage et au trucage de la réalité, omniprésents dans la plupart des films. Hollywood a inventé des personnages hors du commun, évoluant dans des récits tout à fait fantasmagiques. James Bond, prototype du héros invincible a été conçu d'une part, pour redorer le blason de l'intelligence service et d'autre part, pour bien enraciner la légende à travers des représentations rocambolesques. Nourrie par les commémorations officielles, la légende a fini par transfigurer la réalité des combats pour en donner une image à la fois héroïque et édulcorée. Le 70^{ème} anniversaire du débarquement allié en Normandie, temps fort du quinquennat du Président Hollande, s'inscrit avec faste dans ce registre de la mémoire. À l'instar du Général De Gaulle qui, en 1964, a voulu magnifier le rôle de la France libre et de la résistance durant la libération et, tout comme Mitterrand qui, en 1984, a eu recours à la mémoire du débarquement à des fins diplomatiques.

68

Excepté à travers quelques rares films réalisés indépendamment du système, la véritable histoire des États-Unis échappe aux citoyens ordinaires. Sur les crimes commis au nom de l'État, sur Hiroshima, Nagasaki, le Vietnam, le dépeçage du Proche et du Moyen-Orient, la dislocation de l'Irak, de l'Afghanistan, de la Palestine, du Liban, de la Syrie, l'Omerta est totale et les tabous nombreux. L'inconscient qui ronge les rêves n'incite pas encore les cinéastes américains à se positionner par rapport aux crimes horribles qui ont jalonné leur histoire. Rares sont les westerns dignes d'intérêt et encore plus rares les films qui dénoncent la ségrégation raciale aux États-Unis entre autres maux sociaux. Cela dit, chaque décennie apporte du nouveau. Porté par cette conscience douloureuse de raconter une tragédie collective, certains comme Spielberg, avec « *La Couleur pourpre* » 1985 et « *Amistad* » 1997, se sont permis d'administrer de véritables leçons d'histoire sur une tragédie collective, l'esclavage. Leurs films, d'une grande lucidité ont, à tout le moins, permis aux Américains d'ouvrir le débat sur leur passé. Avec « *12 Years A Slave* » (Douze ans d'esclavage), le Britannique Steve McQueen revient sur ce travail sur la mémoire. Ce film, grande émotion artistique, constitue un témoignage implacable sur la mémoire et la perversion du système esclavagiste. Mais si des cinéastes téméraires et courageux émergent du néant et montrent la réalité sans fard au risque de leur carrière et de leur fortune, pour la plupart, leurs productions achevées dans des conditions difficiles, demeurent marginalisées lorsqu'elles ne sont pas bannies des écrans sous monopole. Ainsi, au fur et à mesure que le passé s'éloigne, que les passions s'apaisent et que la recherche historique évolue, les discours filmiques se font plus lucides, plus réalistes et plus rationnels.

Tout travail cinématographique portant sur l'histoire en général devrait en principe souscrire à une démarche intellectuelle rationnelle, laquelle doit admettre l'interrelation entre la création, les créateurs, les historiens et le contexte d'émergence des récits. Il n'est pas nécessaire de réduire l'histoire du cinéma à la seule analyse de cette interdépendance. Quelques exceptions à signaler cependant : « *Au-delà de la gloire* » ou encore « *Il faut sauver le soldat Ryan* », comme la plupart des films réalisés durant les années 1980 et relatifs au débarquement allié, semblent plus respectueux des faits historiques et donc du public. Ils mettent en exergue l'ultra réalisme et la place du soldat ordinaire durant les conflits. Fuller, le réalisateur du premier film, relate son vécu et son expérience personnelle du débarquement. Spielberg centre plutôt son scénario sur le massacre effrayant des soldats en raison des nombreux couacs de leurs chefs, en mettant en exergue l'expérience traumatisante du soldat ordinaire. Dans cette production (Oscar du meilleur film), le super-héroïsme s'estompe et les combattants n'apparaissent plus comme des surhommes, mais plutôt comme des êtres humains ordinaires, doués de raison et dotés de sentiments humains comme la peur, l'espoir, la colère, le deuil...

France/Algérie : deux territoires, deux regards croisés, deux mises en récits aux antipodes

Monopole exclusif des *Européens* durant la période coloniale, la production cinématographique française n'avait rien à envier à celle d'outre-Atlantique en matière de manipulation de l'Histoire, d'occultation de faits et de travestissement de la réalité. Photographies, gravures et cartes postales avaient, dès le début de l'occupation, bien avant le cinéma, souligné avec la force de l'émotion, les mythes, les héros, les illusions, l'exotisme, l'aventure. Destinée prioritairement aux Français d'Algérie et aux métropolitains, l'iconographie coloniale empruntait le discours dominant de l'époque, celui de la pensée unique dont l'objectif principal consistait à bien ancrer dans l'imaginaire collectif, l'image d'une société algérienne idyllique, heureuse et épanouie. Avec l'avènement du 7^{ème} art, le pouvoir colonial a très vite compris l'impact du cinéma par rapport aux autres moyens de propagande. Plus d'un millier de films, tous formats confondus, ont servi de toile de fond en Indochine, en Afrique sub-saharienne et au Maghreb pour glorifier la colonisation. Déclarée pays des droits de l'Homme, la France coloniale considérait qu'il était de son devoir, dans le cadre de sa *mission civilisatrice*, de *pacifier les Indigènes*, considérés comme des « sauvages, des arriérés et des barbares ». L'expédition fut un véritable désastre, une horreur sans précédent, fidèlement illustrée par René Vautier dans son dernier film réalisé à partir d'archives puisées à la bibliothèque Nationale de Paris. Mais ce film ne sera distribué nulle part, comme le fut son illustre « Afrique 50 » qui dénonçait la colonisation et qui subit, durant plus de quatre décennies, les affres de la censure républicaine. N'ayant fait l'objet d'aucun film, les massacres, les déportations massives, les rapt de femmes et d'enfants, utilisés comme otages, les vols de récoltes et de bétails, les destructions de vergers, demeureront ignorés du grand public⁸.

L'imagerie coloniale a en permanence accompagné l'entreprise prédatrice coloniale. Cartes postales, illustrations de livres scolaires, affiches, documentaires, tout passait à travers le filtre purificateur de la propagande et les services cinématographiques des armées qui s'évertuaient, alors que les exactions contre les populations civiles désarmées étaient à leur apogée, à montrer des écoles remplies de « petits arabes », des chemins de fer et des routes en construction, des hôpitaux ouverts à tout le monde, des campagnes où régnait l'ordre... Recrutés en Métropole, les cinéastes qui se sont fait thuriféraires de « l'ordre » *colonial, nous révèlent, bien malgré eux à travers leurs œuvres, l'esprit d'une époque et son idéologie dominante. Leurs films, des mises en équation d'un réel fantasmé, idéalisé et même sur-réalisé, avaient pour objectif de façonner un mode, foncièrement*

paternaliste, de représentation des peuples.

Mais si le film colonial offrait à voir une réalité quasi onirique censée magnifier l'occupation barbare, l'observateur averti pouvait aisément percevoir à travers les fantasmes socioculturels charriés, comment naissaient et perduraient les clichés, les mythes et les stéréotypes dans l'imaginaire collectif⁹. Sur les écrans, aucune allusion, bien sûr, aux souffrances infligées aux peuples des colonies, aux crimes de guerres, et aux crimes contre l'humanité, qui ont jalonné l'Histoire de la présence française en Algérie, durant 132 années. Aucun discours allusif aux enfumades criminelles de villages entiers, aux massacres collectifs, à la répression sauvage de mai 1945, de décembre 1960, d'octobre 1961 à Paris... Même silence assourdissant des écrans autour des crimes liés aux essais nucléaires. Le réalisateur Larbi Benchiha vient, à travers une série de documentaires, de dévoiler cette autre face cachée des crimes coloniaux. Aucun film n'a, à ce jour, dénoncé les exactions et les crimes commis en Algérie, comme l'ont fait certains cinéastes Américains à propos de la guerre du Viêt-Nam : « Voyage au bout de l'enfer », « Apocalypse now » ou encore « Les Sentiers de la gloire » (tourné par Kubrik Stanley en 1958 et sorti en 1975). Excepté « Muriel » d'Alain Resnais, et « Le Petit soldat » de Jean Luc Godard, qui ont fait très succinctement référence aux événements d'Algérie, la plupart des cinéastes se sont murés dans un profond silence¹⁰. Une fois la guerre terminée, le voile « pudique » n'a pas été arraché. Les cinéastes français ont-ils sous-estimé - ou, pire, ignoré - la gravité de la situation ? Comment peut-il en être autrement lorsque l'on sait qu'il a fallu attendre le 10 juin 1999 pour que le Sénat français reconnaisse qu'il y a eu guerre en Algérie ?

Le procès cinématographique de la colonisation reste à faire. 52 ans ont passé depuis l'indépendance. Aucun discours filmique nouveau sur ce pan d'histoire demeuré sujet tabou. L'actualité politique et médiatique valide quelque part les prétentions d'un certain courant animé par des nostalgiques d'un passé magnifié et enjolivé à souhait. Les cinéastes, tout comme d'ailleurs l'État français, semblent avoir renoncé à reconnaître les atrocités perpétrées au nom de la France des Droits de l'homme. Les crimes coloniaux de Saint Arnaud, Randon, Vallée, Rovigo, Duval, de Bourmont, Bugeaud, Massu, Bigeard, Salan, Challe, Zeller, Argoud, Godard, Leger, Papon... et autres tortionnaires, commis au nom des valeurs universelles *Liberté, Égalité, Fraternité* n'ont pas encore été scénarisés. Ils ne le seront pas de sitôt, à voir les glissements opérés ces dernières années en France au sein de l'opinion publique : loi vantant les mérites de la colonisation (février 2005), hommages aux tueurs de l'OAS dans le sud de la France, projet de musée à la gloire des tenants de l'Algérie française piloté par le lobby des rapatriés, activisme encouragé par un Front national qui semble avoir le vent en poupe... La France d'aujourd'hui n'a pas

su, en tant que grande puissance colonisatrice, assumer ses responsabilités face aux massacres commis en son nom, face à la spoliation de tout un peuple. Aucune reconnaissance des faits, pas la moindre expression d'un remords, pas la moindre compassion envers les victimes et donc pas de production cinématographique qui révèle un passé qui ne passe pas.

Influence de l'historiographie de la Révolution sur la production filmique

Comment le 7^{ème} art a-t-il évoqué la révolution algérienne ? Quel rapport entretenait-il avec la révolution, la réalité sur le terrain, la fiction, la fabulation ? Comment l'idéologie dans un film arrive à se laisser envelopper dans une forme empirique ? Si on devait revisiter notre Histoire à travers le prisme du cinéma, ses évocations, ses silences, ses omissions, on se rendrait vite compte du hiatus entre les propos clairement énoncés des responsables et la réalité projetée sur les écrans. Les premières images algériennes, filmées et montées par des Algériens, ont été conçues dans les maquis, en pleine lutte de libération nationale. Des cinéastes courageux n'ont pas hésité à dénoncer les affres de la soldatesque coloniale¹¹. Ils étaient sur le théâtre des opérations, aux côtés des maquisards et ont montré la guerre à l'état brut, sans maquillage et sans occultation aucune. À l'indépendance et pour la première fois, le peuple algérien était fier de se découvrir à l'écran, tel qu'il était. Les productions significatives qui ont vu le jour témoignaient des sacrifices consentis par tout un peuple dont elles vénéraient le courage et l'héroïsme. Moyen de lutte et arme de combat contre l'opresseur, le cinéma algérien était perçu comme l'un des plus importants du tiers-monde.

Mais, dès le début des années 70, les discours cinématographiques ont commencé à changer de ton, de formes et de nature. Tout projet de scénario dénonçant les maux sociaux était à priori considéré comme subversif par les responsables. La censure impitoyable a fini par rendre toute velléité de nouveaux discours filmique obsolète. La cinématographie nationale s'est réduite en peau de chagrin. Une lourde chape de plomb a tétanisé la production sous tutelle étatique. Les structures cinématographiques furent démantelées une à une. Surgirent alors de nouvelles féodalités et une corruption en masse qui va finir par réduire à néant le secteur. La plupart des cinéastes ont laissé leurs ambitions se dégrader, d'autres ont changé de métier, d'autres enfin ont pris la voie de l'exil. Cela dit, malgré le chaos généralisé, certains films ont réussi miraculeusement à voir le jour, souvent à l'occasion de commémorations de dates historiques, pour magnifier le combat libérateur.

Avec le recul, on peut constater que les films relatifs à la lutte de libération nationale recèlent encore de nombreux mystères. Les zones d'ombre demeurent

nombreuses et des pans entiers de notre Histoire ont été ignorés par les cinéastes ou volontairement occultés par les responsables politiques. En fin de compte, nourri dans un bain politique délétère, avec des rapports confus entre ce qui relève de la réalité historique et ce qui relève des mémoires, le discours filmique a fini par être complètement transfiguré. Non seulement l'histoire n'a pas été rapportée dans toute sa véracité, mais en plus, les films produits n'ont pas rendu lisible l'héritage historique. L'Histoire nationale est devenue prétexte à scénarios d'aventures, de suspense ou d'épopées édifiantes. Le grand désenchantement, perceptible chez les adultes s'est poursuivi par une ignorance totale chez les jeunes d'aujourd'hui (dont 70 % n'ont pas connu la guerre), de la vraie histoire du pays. Les mémoires collectives n'ont enregistré à ce jour comme seule véritable événement durant les sept années de lutte, que celui qui a été mis en récit filmique par le talentueux Ponte Corvo et qui a eu pour cadre la grande casbah algéroise, avec « La Bataille d'Alger », célébrée magistralement par le cinéma et installée au premier rang de l'imaginaire collectif, peut faire croire que c'est l'unique grande bataille à travers le territoire national.

Algérie : influence du pouvoir et de l'historiographie sur le discours filmique

72

Ce sont les institutions qui discréditent la mémoire, alors que cette dernière est censée contribuer à l'écriture de l'Histoire. Lorsque les mémoires qui remodelent les épisodes fondateurs d'une vie se tarissent, lorsque les archives sont mises sous séquestre, et lorsque des pans entiers du passé sont volontairement ignorés, s'érigent alors les murs d'ignorance. En Algérie comme ailleurs, c'est l'Institution, donc l'État qui détermine la connaissance historique en décidant des programmes pédagogiques et culturels, en nommant des responsables pédagogiques, en habilitant certains cinéastes à filmer l'Histoire et en filtrant toutes les productions théâtrales et cinématographiques « non conformes », afin de contrer toute velléité d'une contre-Histoire. Tant que la mise en récit filmique sera édictée par le pouvoir politique, il ne faudrait pas s'attendre à des miracles. Si certaines productions ont bien réussi à mettre en évidence des faits avérés à travers des fictions dramatisées et partisans à forte charge symbolique, pour l'essentiel, l'histoire analytique de notre révolution, telle que portée à l'écran n'est guère satisfaisante.

Pour l'heure, notre Histoire se reflète encore mal à l'écran. Les héros de la révolution n'ont pas encore été scénarisés. Le plus prestigieux d'entre eux, L'Emir Abdelkader, demeure dans l'oubli. Les polémiques et débats houleux qui ont accompagné la sortie de récentes productions comme, « *Larbi Ben Mhidi* » d'Ahmed Rachedi, « *Zabana* », de Saïd Ould khelifa, « *L'Oranais* » de Lies Salem, montrent bien qu'il y a un problème. Certes, aucun film ne peut à lui tout seul raconter ou décrire

des événements historiques de manière exhaustive. Mais cela n'empêche pas les interrogations sur la façon dont les cinéastes recréent les pages d'Histoire et sur l'influence du pouvoir et de l'historiographie de la révolution sur leur production. Le contexte change, mais l'usine idéologique poursuit sa mission : fabriquer des rêves et des fantasmes pour continuer à manipuler des faits historiques. Tout comme partout dans le monde, pour perdurer, les détenteurs du pouvoir s'arrogent le droit d'imposer une Histoire officielle, celle qui les arrange. Ils savent bien que le contrôle du passé les aide à maîtriser le présent. C'est cette instrumentalisation des consciences qui perpétue la domination des masses et le nihilisme.

L'Algérie vient de célébrer le 60^{ème} anniversaire du déclenchement de sa lutte armée. Peu de films sont nés dans le sillage de cet événement. Et pourtant, l'engouement actuel pour les images révèle l'enjeu d'une mémoire dont les historiens ne sont plus les garants incontestés. Ces derniers se doivent de s'impliquer un peu plus afin de rendre aux citoyens l'Histoire dont l'institution les a dépossédés et de mettre en exergue les faits saillants en éclaircissant les zones d'ombre et les enjeux stratégiques et politiques. Ils sont les seuls à pouvoir mettre fin à l'aliénation, aux clichés, ou tout simplement à l'aveuglement en établissant un rapport d'honnêteté au passé qui aiderait à se libérer de son emprise sans le momifier. Chaque période apportant de l'espoir, de nouveaux champs d'investigation et d'exploitation s'ouvrent à l'appétit de la nouvelle génération de cinéastes, d'historiens et de chercheurs qui, pour la plupart, n'ont pas vécu les événements qu'ils relatent à travers leurs films. L'État se doit de les aider à faire émerger leurs projets, financièrement, techniquement et artistiquement. Un scénario de fiction relatif à l'Histoire n'est pas un simple récit. Il est discours sur le monde et représentation d'une époque donnée. Il importe donc que les discours cinématographiques à venir soient en connexion étroite avec les contextes socio-historiques et politiques. Il importe également que le cinéaste ait bien présent à l'esprit le contexte dans lequel s'élabore et se construit son film afin d'une part, de mesurer sa distance par rapport à la réalité historique et, d'autre part, d'analyser les articulations entre les différents types de discours et le discours idéologique englobant. Le récit filmique lié à l'Histoire n'est pas une œuvre personnelle. Historiens, Anthropologues, sémiologues, sociologues, cinéastes et spécialistes de la communication devraient d'urgence se concerter sur la dimension idéologique du 7^{ème} art et sur les dispositifs d'énonciation complémentaires aux sources écrites, qui font malheureusement l'objet de peu d'intérêt. Il est nécessaire d'élargir le champ de l'analyse filmique à l'historiographie.

Le cinéma concurrence efficacement l'enseignement de l'Histoire en jouant un rôle de premier ordre dans la modélisation des imaginaires et la construction des

appartenances nationales. Il prend place aux côtés de l'enseignement universitaire et de la littérature historique pour évoquer la transmission du passé. L'éveil du regard critique est donc nécessaire dès l'école. Une initiation à la lecture des images s'impose à condition qu'elle ne relève pas d'un simple apprentissage technique. Il y a lieu de prendre en considération une formation méthodologique et une éducation non seulement de l'œil et de l'oreille, mais aussi une éducation du regard des élèves, par rapport au cinéma et à la télévision. L'éducation du regard et l'éveil critique par la confrontation des images filmiques constituent un enjeu essentiel de la mise à distance de l'objet observé. Elle apparaît au cœur des sciences sociales, et participe au projet d'éducation civique par le développement de l'esprit critique. Une telle démarche progressive, si elle venait à être appliquée, permettra d'apporter aux jeunes un perfectionnement régulier en matière d'attitude face aux écrans et facilitera le passage du statut de spectateur passif à une position d'acteur dynamique. Si l'Histoire se reflète encore mal à l'écran, il faut commencer par en finir avec l'aliénation, les clichés, ou tout simplement l'aveuglement. Les historiens, tout comme les pédagogues et les cinéastes, peuvent rendre à la société sa propre Histoire. Ils sont les seuls à pouvoir établir un rapport d'honnêteté au passé qui aiderait à se libérer de son emprise sans le momifier.

Notes

1. Le lecteur pourra également se reporter à l'entretien accordé au journal électronique *L'Oranais* : <http://www.oranais.com/actualites/le-critique-de-cinema-mohamed-bensalah-au-journal-de-loranais-ce-sont-les-institutions-qui-discreditent-la-memoire.htm> [consulté le 15 novembre 2015].

2. « L'effet Koulechov », théorie universelle montrant comment un plan tout à fait neutre, arrive à exercer une influence sur le sens du plan qui lui succède dans le montage et sur le plan précédent (une sorte de « contamination sémantique » à double direction). Koulechov filme le comédien Ivan Mosjoukine impassible. Il fait suivre l'image d'une assiette de soupe, puis celle d'une femme morte dans un cercueil et enfin, celle d'une fillette en train de jouer. L'expression, à l'origine neutre de l'acteur, suggère alors l'appétit, la tristesse et la tendresse.

3. Jean Cocteau dira : « le cinématographe est la circulation de fonds de documents, de sensations, d'idées et de sentiments offerts par la vie ». Pour Cohen Séat, « le Fait filmique est l'expression de la vie du monde et de l'esprit ».

4. Le jour « J », le 6 juin 1944, l'assaut, était confié aux Britanniques, qui avaient fait front seuls contre Hitler une année durant avant le débarquement. Ces derniers ont réussi à aligner plus de la moitié des effectifs, soit 155 000 soldats, alors que l'Armée d'Afrique comptait 400 000 hommes. Eisenhower avait été désigné comme le commandant en chef des cinq plages du débarquement alors que trois n'étaient pas américaines.

5. « Le Dictateur », film de Charlie Chaplin, réalisé entre 1938 et 1940, fut censuré

en Espagne jusqu'en 1975. Il ne sera diffusé en salle qu'à partir de 1958.

6. Environ 175 000 maghrébins et sub-sahariens avaient été recrutés de force par les puissances voraces et prédatrices pour servir de chair à canon. Le 1^{er} film à relater ces événements : « Indigènes », en 2006, a enregistré un nombre d'entrées record dans l'union Européenne (3 172 612). Mais ce film évite de parler de l'enrôlement forcé malgré les nombreuses révoltes. Une répression féroce s'est abattue contre ceux qui ont refusé d'aller se battre pour la France. Avec son second film « Hors la Loi », qui pointe les responsabilités françaises dans les massacres collectifs de mai 1945 contre la population algérienne qui réclamait son indépendance, le réalisateur, Rachid Bouchareb, ne fera que 474.722 entrées.

7. *Le Chagrin et le Venin*, Pierre Laborie.Foli. 2014. Olivier Wiewiorka, Antony beevorHenry et Rouso abondent dans ce sens. Ce dernier dira : « La France a été un pays occupé qui a joué un rôle modeste au sein de la Grande Alliance, même si avec De Gaulle, elle y a été présente ».

8. La mission civilisatrice française qui débarquait en 1832 était en fait une véritable Armada militaire, composée de trente-six Bataillons de trois escadrons répartis en trois divisions accompagnés de 153 bâtiments de guerre, 450 navires de commerce, 215 petits bateaux arriveront le 4 Juillet à Sidi Fredj à leurs bords 70 450 hommes et 4008 chevaux (selon l'ouvrage de Djamel Kharchi : « *colonisation et politique d'assimilation en Algérie* »).

9. Aujourd'hui, le public n'a plus en mémoire que quelques films phares comme, le mythique « Le Musulman rigolo » de Georges Méliès, 1896, «Le Bled » une vision fantasmagique de Jean Renoir, réalisé en 1929, et « Pépé Le Moko », une Casbah réinventée en studio à Paris par Julien Duvivier, 1937.

10. Alexandre Arcady, le chantre des réalisateurs nostalgiques a réalisé entre autres : « Le coup de Siroco » 1979, « Le Grand carnaval » 1984, et tout récemment « Ce que le jour doit à la nuit », œuvres qui témoignent du « bon temps de l'Algérie française ».

11. « L'Attaque des mines de l'Ouena », « Les réfugiés », « Algérie en flammes », 1959, « les fusils de la liberté »..., documentaires militants, exigeants et singuliers, réalisés par le collectif Djamel-Eddine Chandlerli, Ahmed Rachedi, René Vautier... Ce dernier est aussi l'auteur de fictions courageuses comme « Avoir 20 ans dans les Aures » 1971, « La folle de *Toujane* » 1974. Citons également Jacques Charby auteur du mémorable film sur les enfants orphelins « Une si jeune paix » 1964, Pierre Clément, 1961Yann Le Masson, Jacques Panigel « Octobre à Paris », Nicole Le Garrec, qui n'ont pas hésité à s'engager dès le début des combats. D'autres ont pris le relais une fois l'indépendance acquise. Bertrand Tavernier et Patrick Rotman avec « La guerre sans nom », Bernard Fabre et Benjamin Stora avec « Les Années algériennes », Maurice Faïvic et Ahmed Rachedi avec « C'était la guerre », Henri Alleg auteur de « La question » adapté à l'écran par Laurent Heynemann 1977 et Yves Boisset, réalisateur de « Dupont La joie »1970, « R.A.S » 1973 et « L'Autre bataille d'Alger » 2009.

RÉCIT SÉCURITAIRE EN MILIEU RURAL



Bruno Girard
Université de Nice Sophia-Antipolis, I3M, France
bgirard@unice.fr

Résumé

Un village de moins de 500 habitants des Alpes-Maritimes s'est doté d'un système de vidéoprotection. Dans ce village tranquille, isolé, territoire de chasse, de cyclotourisme et de randonnées, la délinquance reste très limitée. Dans cet article, à la suite d'une enquête que nous sommes en train de mener, nous voudrions mettre à jour l'existence d'un récit sécuritaire et approcher sa source, lequel récit contribue à l'acceptation par une population d'un dispositif sociotechnique relativement onéreux pour un tel type de commune rurale. Cet ancrage sécuritaire semble, telles sont nos hypothèses, doublement inspiré par un discours et des actions en matière d'innovations technologiques organisées par les pouvoirs publics locaux et nationaux ainsi que par un sentiment d'insécurité amplifié par l'isolement du village en regard d'une baisse de la présence policière et de son éloignement géographique progressif. Dans un tel contexte, la multiplication des dispositifs sociotechniques contribue-t-elle à rompre l'isolement ou au contraire accentue-t-elle le sentiment de solitude en limitant les échanges intersubjectifs ?

Mots-clés : vidéoprotection, fracture numérique, nouvelles technologies, ruralité

A rural security story

Abstract

A village of fewer than 500 Alpes-Maritimes inhabitants has a video surveillance system. In this quiet territory of hunting, cycling or hiking, delinquency remains very limited. In this article, following an investigation that we are conducting, we would like to demonstrate the existence of a security storytelling which contributes the approval by the population of relatively expensive sociotechnical system for such a type of rural community. His security drift seems these are our assumptions, doubly inspired by a speech and actions in technological innovations organized by local and national governments as well as a sense of insecurity exacerbated by the isolation of the village without police presence and remote location. In this context, does the proliferation of socio-technical devices allows to break the isolation of persons or increase the feeling of loneliness by limiting intersubjective exchanges?

Keywords : CCTV, digital divide, new technologies, rural

Entre mars et avril 2014 juste avant les élections municipales, la commune de Bouyon, un village de moins de 500 habitants de l'arrière-pays niçois, installe huit caméras de surveillance. C'est ce qui nous a incité à entreprendre une enquête dans ce village à la fois sur le sentiment d'insécurité, sur les relations qu'entretiennent ses habitants avec la technologie et sur la vie sociale du village. Le relatif isolement géographique du village, son nombre restreint d'habitant, nous incline à penser que nous disposons là par ses dimensions d'un environnement propice à conduire une enquête de ce genre qui pourrait nous éclairer sur les spécificités du milieu rural dans le monde d'aujourd'hui sur les sujets que nous venons d'évoquer. Nous désirions, par cette enquête, mesurer le degré de pénétration d'un récit sécuritaire qui nous semble prégnant dans la sphère politique et des médias, dynamisé par les professionnels de la sécurité et réactivé par les événements récents¹. Ce degré de pénétration se mesure à travers les récits qui circulent entre les habitants. Si un récit sécuritaire peut émerger de ces récits particuliers, celui-ci n'est plus alors proféré par personne, mais appartient à tous. Il est plutôt un métarécit auquel se rattachent tous les énoncés particuliers (aussi bien ceux des médias, des politiciens, des industriels ou des citoyens) avec toutes leurs variantes. C'est ce métarécit sécuritaire que nous souhaitons mettre à jour par notre enquête. Ce métarécit n'a plus rien à voir avec les grands récits dont Jean-François Lyotard (1979) constatait la faillite à travers le postmodernisme lesquels consistaient à une lecture unifiée et positive du destin de l'humanité. Il est désormais le récit de la défiance universelle entre tous les membres de nos sociétés. Nous avons souhaité en circonscrire les termes, les articulations, les constantes. Mais ce genre de récit n'apparaît jamais seul, il n'est jamais pur, il entre en résonance ou en tension avec d'autres. Le sentiment d'isolement et notre rapport à la technologie (puisque la réponse sécuritaire se déploie essentiellement à travers des dispositifs technologiques) constituent autant de circonstances qui en transforment la substance.

Pour conduire notre enquête, nous avons interrogé une trentaine de personnes sous forme d'entretiens semi-directifs à l'aide d'une grille reprenant les trois problématiques citées plus haut, à savoir le sentiment d'insécurité, le sentiment d'isolement et leurs rapports aux nouvelles technologies. L'enquête que nous avons entamée n'est donc pas statistique. Elle est de type qualitatif et en immersion. Nous livrons dans cet article, les premiers résultats intermédiaires.

Le village en question est perché sur les contreforts du Cheiron, sis au-dessus de la vallée de l'Estéron. Il est situé à 37 kilomètres de Nice dont il se trouve séparé par la plaine du Var. La plus proche localité est une commune de douze mille habitants située à une douzaine de kilomètres de distance. Quelques autres villages, voisins de celui-ci, sont clairsemés à partir des deux routes qui se séparent

à Bouyon. Ce territoire appartient au parc naturel régional des Préalpes d'Azur, il est essentiellement un domaine boisé et montagneux. C'est d'ailleurs un territoire fréquenté par les cyclistes et habité par les chasseurs. Ce village ne comporte que très peu de terres cultivées. Outre une usine de traitement des eaux, il dispose d'une école avec plus de soixante enfants, d'une supérette, d'un bar-restaurant et d'une poste et d'une piscine ouverte l'été. Récemment se sont installés un couple de chocolatiers et un couple d'artisans. L'activité économique de ce village est donc des plus réduites et reste essentiellement touristique (gîtes et appartements d'hôtes). Lors des précédentes élections européennes, mais également lors de la dernière élection présidentielle, c'est le Front National qui était en tête des élections avec plus de 31 % devançant l'UMP. Le maire de la commune est en place depuis 1983. Il est également Conseiller général du canton de Coursegoules et président de la commission de l'économie, du tourisme et des pôles d'excellence. Il est membre de l'UMP (et désormais LR)².

La législation en matière de vidéoprotection et le contexte local d'insécurité

La Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) est depuis 2011 compétente pour « contrôler l'ensemble de ces dispositifs sur le territoire national ». Elle rappelle que les dispositifs de vidéoprotection sont soumis aux dispositions du code de la sécurité intérieure et sont couverts par la loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI2)³. Toute installation de ces dispositifs doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale⁴ après avis d'une commission départementale présidée par un magistrat. Les contraintes imposées concernent essentiellement le masquage des zones privées (maisons, appartements, etc.), la durée de conservation des images (qui ne peut excéder un mois), l'information des personnes filmées (panneau indiquant la personne responsable et les modalités d'accès aux images), les mesures de sécurité entourant le dispositif et la désignation des personnes habilitées à consulter les images. Dans le cadre de la vidéoprotection, les images ne peuvent être consultées qu'en cas d'incident.

Le nombre de communes de moins de 500 habitants équipées de tels dispositifs doit être assez rare en France⁵, mais il semblerait à l'échelle nationale « que les caméras de surveillance touchent maintenant de manière beaucoup plus significative les zones rurales que les zones urbaines »⁶. En 2001, pendant les travaux parlementaires, le juge Courtois indiquait que « la troisième mutation de la délinquance concerne son extension à l'ensemble du territoire. Longtemps cantonnée dans les zones urbaines, elle se diffuse désormais dans nos campagnes du fait d'une mobilité accrue des délinquants. Cette croissance de la délinquance en zone rurale peut être estimée à plus de 10 % pour la seule année 2001. »⁷

La proximité de la ville de Nice, la forte présence de personnalités politiques de la nouvelle droite⁸, très engagées sur les questions de sécurité comme le rappelait assez récemment Laurent Mucchielli (2011 : 43), sont-elles à l'origine de cette singularité bouyonnaise ? Éric Ciotti a été, par exemple, le rapporteur du projet de la *Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure* (LOPPSI 2). Il est président du conseil général des Alpes-Maritimes où exerce le maire de cette commune. Quant à Christian Estrosi, il communique, lors de sa campagne 2014, sur la sécurité en présentant sa police municipale comme la première de France et évoque son centre de supervision urbain comme unique en France⁹. Cette spécificité régionale a-t-elle pu contribuer à diffuser un discours sur la sécurité auprès des communes environnantes ? D'après la carte de France des communes disposant d'un système de vidéoprotection, la région PACA dispose d'une densité de caméras qu'on ne retrouve que dans l'Île-de-France et dans le Nord¹⁰. Cette ville dispose d'un réseau de 1050 caméras de surveillance qui a érigé Nice comme la ville la plus équipée en la matière en France relativement au nombre d'habitants¹¹. Paradoxalement, au vu des faits déclarés, le département des Alpes-Maritimes paraît mal classé en termes d'insécurité¹². Cela renvoie-t-il à l'inefficacité de ces dispositifs ou cela indique-t-il que ces systèmes sont installés là où il y a le plus de délinquance ? Nous ne chercherons pas à répondre à cette question. Simplement, si nous comparons ce palmarès à celui de l'insécurité, à partir du fichier fourni par le journal *L'Express*, nous pouvons remarquer que les dix villes où la violence faite aux personnes est la plus basse en 2012 ne sont pas celles qui sont les plus équipées en nombre de caméras par habitant. Celle qui figure dans ces dix premières villes les plus sûres ayant le meilleur taux d'équipement par habitant est seulement 15e. Cependant, pour Laurent Mucchielli, les statistiques de la police et de la gendarmerie, parce qu'elles ne se basent que sur le comptage des procès-verbaux, « ne sauraient constituer les statistiques de la délinquance » (Mucchielli, 2011 : 16) Les données présentées ne constituent donc pas une base fiable. Il n'en demeure pas moins que le tissu local est particulièrement sensible aux questions de sécurité.

Aux sources du sentiment d'insécurité

Dans son ouvrage, *L'Invention de la violence*, Laurent Mucchielli (2011 : 207) écrit : « rien dans l'analyse objective des problèmes de délinquance et de violence ne vient valider l'idée de leur augmentation continue, contrairement à ce que la quasi-totalité des commentateurs répètent en boucle sans se poser de questions » (Mucchielli, 2011 : 207). Il affirme au contraire « que le décadentisme ambiant n'a jamais existé » et se trouve frappé « par le recul décisif des violences interpersonnelles, par la délégitimation quasi totale du recours à la violence et

du droit de se faire justice soi-même... dans tous les registres de la violence » (Mucchielli, 2011 : 134). De même, il ajoute qu'en réalité la délinquance des jeunes reste stable alors que la population augmente.

Selon le positionnement politique des municipalités, les dispositifs de vidéoprotection sont inégalement déployés. Sur les dix premières villes de plus de 60 000 habitants classées suivant le nombre de caméras par habitant, sept seraient des municipalités de droite. Roger Vicot, vice-président du Conseil général du Nord et membre du parti socialiste, tente de son côté dans un ouvrage collectif de démystifier les idées reçues sur la sécurité. Il cite un certain nombre de travaux scientifiques sur le sujet qui limitent l'efficacité de ces dispositifs aux espaces « non complexes » ou « réduits ». Il fait également référence à plusieurs travaux relevant une efficacité de ces dispositifs inférieure à 3 % dans les espaces publics, ou encore évoquant un « impact de 1 % environ sur la délinquance » (Vicot, 2013 : 305-307).

Notre enquête a donc tenté de comprendre auprès de qui les habitants de ce village s'étaient informés sur les questions d'insécurité et de vidéoprotection. Selon nos premiers résultats, il s'est avéré que ceux-ci discutent très peu de ces questions. Ils se fient vaguement aux informations données par les élus de la commune, ou lors des réunions publiques organisées par le maire avec d'autres représentants élus du département. Mais c'est surtout à travers les médias télévisés qu'ils semblent encore se forger une opinion sur le sujet. Vient ensuite Internet qui est privilégié par les plus jeunes. Un élu raconte avoir forgé sa conviction que la vidéoprotection pouvait être utile dans sa commune après avoir vu un reportage à la télévision où le maire d'une petite commune avait constaté une baisse exemplaire des incivilités après l'installation d'un système de vidéoprotection¹³. Cet élu nous a déclaré avoir porté ce projet auprès des autres membres du conseil municipal qui ont approuvé à l'unanimité cette installation. Un des commerçants de la commune qui a eu à subir deux cambriolages avait également de son côté sollicité celle-ci.

Les habitants de ce village, en partie parce qu'ils s'informent encore de l'actualité à travers la télévision, n'échappent donc pas aux campagnes de communication à l'échelle nationale sur l'insécurité qui ont été orchestrées depuis les années 1970 puis amplifiées au cours de la dernière décennie pour maintenir « une stratégie politique d'occupation du terrain » (Mucchielli, 2011 : 28) ni à la recherche du sensationnel et à l'amplification des idées reçues orchestrées par les médias (Mucchielli, 2011 : 29-34). Le rapport de 2009 diligenté par le ministère de l'Intérieur sur l'efficacité de la vidéoprotection soulignait par exemple en caractère gras que : « la délinquance a baissé en moyenne plus fortement dans les communes qui sont équipées de la vidéoprotection que dans celles qui ne disposent pas de vidéoprotection urbaine »¹⁴. Il est clair, selon Laurent Mucchielli, qu'un récit

impliquant aussi les entreprises travaillant dans le secteur de la sécurité performe un certain nombre de messages, des éléments de langages, et toutes sortes d'histoires empruntées à notre quotidien en faveur de cette hypothèse¹⁵.

Dans leurs témoignages, très peu des personnes interrogées ont eu à subir directement des vols ou des agressions dans leur vie, peu qui se souviennent dans leur cercle familial ou amical d'histoires de ce genre, et un grand nombre sont à peine capables de citer une affaire qui a pu arriver dans le village. Curieusement, celles dont ils se souviennent remontent à plusieurs années. S'ils sont à peu près unanimes sur la montée de la violence et de l'insécurité en France, ce n'est donc pas en raison de leur histoire personnelle ou familiale. On nous a cependant signalé un certain nombre de cas récents, de voitures et de maisons visitées, de vols dans les commerces, qui démontrent que le village connaît lui aussi bien évidemment une forme de délinquance. Bouyon dans le classement de *L'Express* est mal classé (298e), sur la violence faite aux personnes. Ce n'est pourtant pas l'impression ressentie par les personnes interrogées.

De fait, sur les trente personnes ou familles interrogées, beaucoup cautionnent l'idée que la jeunesse devient plus violente, constate le rajeunissement de l'entrée en délinquance et subodore l'augmentation de la délinquance des jeunes (les jeunes du village ont eux bien sûr un avis différent). Il en est même quelques-uns qui évoquent « les racailles » en sous-entendant leur origine, voir même accuse l'immigration d'être la principale cause de l'insécurité en évoquant la population carcérale des prisons. Rares sont ceux qui pensent que la délinquance n'augmente pas ou restent circonspects quant aux reportages diffusés à la télévision. On est surpris par le nombre de gens qui pense que la vidéoprotection permet d'élucider un grand nombre d'affaires tout en avouant qu'ils n'ont jamais cherché à vérifier cette information, même lorsqu'ils y sont hostiles en raison des atteintes à la vie privée qu'ils soupçonnent. À l'échelle du village, ils reconnaissent qu'elle a surtout pour objet de prévenir les incivilités qui semblent par ailleurs beaucoup perturber les habitants. Rares sont ceux qui estiment à moins de 10 % son efficacité. Le cas d'un élu est très intéressant, il semble reconnaître que le taux est peut-être très bas (2 à 3 %), mais en même temps, il affirme avec conviction que « quand bien même, il n'y aurait qu'un cas résolu, ce serait déjà cela ». Étant l'un des promoteurs de la vidéoprotection dans le village, il a même suggéré à l'installateur que l'on pouvait filmer à l'intérieur dans son jardin parce qu'il n'avait rien à cacher, ce que l'opérateur a, dit-il, refusé. Une grande majorité des habitants ne sont donc pas hostiles à l'installation de ces caméras de vidéoprotection dans le village.

Nouvelles technologies et sentiment d'isolement

Historiquement (Rallet, 2004 : 123), grâce à la présence de la technopole de Sophia Antipolis, les nouvelles technologies sont devenues une spécificité du département des Alpes-Maritimes¹⁶. Récemment, la municipalité de Nice a expérimenté un « boulevard connecté » dans le cadre d'un projet *Smart city*, elle a mis en œuvre également la vidéosurveillance intelligente et pratiqué la vidéoverbalisation. Le maire de Nice est très clair : « Mon ambition, c'est de faire de notre ville le laboratoire de la ville du futur. C'est inventer de nouvelles manières de vivre ensemble »¹⁷. Sur l'usage que les habitants du village font de la technologie et leur rapport avec celle-ci, l'impression générale qui prédomine est que le développement technologique représente un progrès et qu'il faut vivre avec son temps. Néanmoins, on peut constater que certains sont sensibles aux atteintes à la vie privée qui peuvent en découler. L'un d'entre eux a eu la surprise qu'un de ses clients avait cru qu'il avait divorcé parce que sa photo s'était retrouvée sur un site de rencontre. La photo était celle qu'il avait disposée sur Facebook. D'après cette enquête, si les gens connaissent vaguement ce que l'on peut faire de leurs données d'un point de vue marketing et des traces qu'ils laissent sur Internet, ils craignent plus les escroqueries en ligne, les usurpations d'identités et la pratique de harcèlement que la capture de leurs données par les entreprises spécialisées décrites par Armand Mattelart et André Vitalis (2014). Néanmoins, ils se méfient désormais des réseaux sociaux y compris parmi les plus jeunes. Facebook est systématiquement dénigré en raison de sa politique en matière de conservation de données.

Il se trouve que cette enquête a été menée alors que le village subissait des pannes intempestives sur le réseau Internet. Bon nombre des personnes interrogées se sont plaintes de cette situation et ont compris combien leur activité quotidienne dépendait de cet accès. Il en est même pour regretter l'absence du haut débit dans le village. Il faut aller au-delà de 75 ans pour trouver des personnes qui n'utilisent pas du tout un ordinateur ou un accès Internet. Il semble bien que la fracture numérique, ce terme un peu trop générique (Plantard, 2011), ne se décline plus de la même manière qu'il y a quelques années. Le village ne bénéficie pas de la même bande passante que dans les zones urbaines, mais dépend peut-être plus complètement de l'Internet qu'en milieu urbain, en raison de la distance qui le sépare des différents services. Des chocolatiers, récemment installés dans le village, pratiquant la vente sur l'Internet, des commerciaux résidants dans le village, des clients voulant payer avec leur carte bancaire se sont trouvés empêchés d'accomplir ces tâches lors de ces pannes répétées. Le nombre d'écrans dans les foyers s'est multiplié, nous en comptons par exemple par moins de huit dans

deux familles composées de quatre personnes poussant chacun de ses membres à disposer de son propre écran et à s'isoler pour l'utiliser. Tous ces signes indiquent qu'indépendamment du niveau social, la fracture numérique s'est déplacée.

Ce village tout comme un certain nombre d'autres villages à proximité ne ressemblent pas socialement aux autres communes de la Côte d'Azur habités par des habitants aisés. L'isolement géographique des villages est relatif aux moyens de locomotion employés pour le rompre. L'automobile reste le seul moyen commode de se déplacer dans ces territoires où une seule ligne de bus dessert le village trois fois par jour. La plupart des services publics ne sont donc accessibles qu'en voiture, tout comme d'autres services qu'ils soient médicaux, commerciaux ou culturels. Nous avons donc tenté de connaître quels étaient leurs sentiments sur l'isolement du village. À deux exceptions près sur les trente personnes interrogées, aucune ne s'est déclarée comme devant souffrir du sentiment d'isolement. Pour tous ceux qui disposent d'une voiture, aucun ne se préoccupe de la distance qui les sépare de leur travail. À en croire les témoignages, quelle que soit leur situation sociale (chômage ou activité) ils ne souffriraient donc pas de l'isolement. Ils reconnaissent que les technologies y sont pour quelque chose. Concernant les services publics, ils estiment généralement qu'il est plus pratique de régler les démarches en ligne. Cependant, plusieurs d'entre eux privilégient encore le contact direct avec les employés. Ils pensent donc que la technologie favorise les relations et il faut leur demander s'il n'y a pas des situations où celle-ci pourrait provoquer le contraire pour qu'ils prennent l'addiction aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux comme exemples. Une des personnes interrogées s'est dite effrayée lorsqu'elle s'est aperçue lors d'un anniversaire d'adolescents, alors qu'ils étaient tous en cercle dans le salon, que personne ne parlait plus avec les autres, mais qu'ils communiquaient avec leur mobile. À l'inverse, un homme, devenu veuf, m'a raconté que grâce aux réseaux sociaux et aux sites de rencontre, poussés par ses enfants, il avait pu sortir d'une dépression qui l'avait isolé de toute relation avec autrui. Une autre personne a pu également bénéficier de tels dispositifs. À un certain âge, il est difficile de se faire des relations, avait-elle indiqué.

Pour autant, ce qui est frappant, c'est que la plupart considèrent disposer des relations sociales riches essentiellement dans le village, en même temps qu'en considérant le nombre d'écrans possédés par ceux-ci, et l'absence d'une animation régulière dans le village, « les rues sont désertes, on ne voit personne », « les gens ne se parlent plus comme avant », nous pourrions avoir l'impression qu'ils passent un temps conséquent devant la télévision ou sur Internet en dehors du week-end.

La ville honnie

« L'esprit du village » constitue ce que le maire de cette commune veut à tout prix sauvegarder en même temps qu'il admet la difficulté à préserver celui-ci dans notre monde contemporain. Il se souvient du temps, pas si lointain, où il y avait encore une vie rurale dans Bouyon avec ses éleveurs de moutons. Pour le maire de cette commune, on ne peut pas tout avoir, et les conditions de vie agréables et les infrastructures. En acceptant de s'installer dans un tel village, il faut aussi en accepter les inconvénients, le manque de commodité. Le sociologue Jean-Pierre Le Goff (2012 : 160), s'il constate que la France est restée rurale¹⁸, observe cependant combien le « plaisir de la parole directement échangée » n'existe plus qu'à travers les fantasmes et représentations que l'on s'en fait. Les mutations de la société sont telles qu'elles ne permettent plus guère de rattacher la vie de village à ce qui pouvait exister avant les années 1970. Pourtant dans sa communication le maire de ce village ne manque jamais de montrer son attachement à cet état d'esprit villageois. De même, dans les conversations, plusieurs familles tentent de maintenir leur identité bouyonnaise, laquelle n'est pas évidente à caractériser. Les entretiens que nous avons menés nous ont convaincus que ce qu'ils qualifient sous l'expression « d'esprit du village » se détermine plutôt en opposition avec ce qui caractérise les villes. C'est d'abord contre la ville que s'élabore dans le discours local la dimension rurale. Plusieurs personnes nous ont avoué verrouiller leur portière de voiture après avoir franchi le pont de la Manda qui enjambe le Var en direction de Nice, alors qu'elles prétendent laisser ouverte la porte de leur maison quand elles se trouvent dans le village. La plupart des personnes interrogées jugent préférable leur condition de vie que celle qu'ils pouvaient avoir en ville, s'ils y ont vécu, ou n'envisagent pas la vie ailleurs que dans un village, s'ils n'ont jamais vécu en ville. Cette opinion s'avère être partagée par tous. Les jeunes générations, mêmes diplômées, envisagent difficilement de quitter le village ou, s'ils le doivent, prévoient d'y revenir le plus vite possible. Parmi la trentaine de personnes interrogées, seulement trois familles ont évoqué la possibilité de quitter le milieu rural pour revenir dans le milieu urbain notamment en raison de la présence d'adolescent dans le foyer ou en cas de maladie. C'est ainsi que la ville est perçue presque systématiquement comme polluée, bruyante et dangereuse. Est-ce à dire que la vie en village est si agréable que cela (ce qui est l'adjectif qui revient le plus souvent lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont choisi de vivre à Bouyon et alors qu'ils ajoutent assez systématiquement et contradictoirement que c'est à cause du marché de l'immobilier qu'ils se sont trouvés ici), ou est-ce à dire qu'ils se sont progressivement construit une image de la ville si stressante qu'ils préfèrent la quiétude rurale ? Une seule personne nous a indiqué que la dimension culturelle (très présente sur la Côte d'Azur) lui manquait, et il n'y a eu personne

pour évoquer les agréments de la vie citadine. Il n'est pas rare d'entendre que moins ils se rendent en ville et mieux ils se portent. Ce qui revient fréquemment dans les discours, c'est que les nouveaux arrivants se comportent comme des citadins parce qu'ils exigent les mêmes services qu'en ville et ne participent pas à la vie du village. Pour la première fois, il se trouve dans le village des gens qu'ils ne connaissent pas. L'image du village-dortoir revient plusieurs fois dans leurs commentaires. La ville, avec ses menaces, semble désormais aux portes du village. Là encore, plus qu'une réalité, ce qui est véhiculé, est une image de la ville impersonnelle et sans âme qui menacerait désormais de s'étendre sur le village. « En France, la défense de l'échelle locale, celle qui correspond à l'aménagement des zones rurales, demeure une exigence prioritaire alors que le développement des réseaux et la dynamique des flux sont privilégiés à l'échelle des territoires. Drôle de pays que la France [...] on y célèbre cette alchimie où le rural et l'urbain trouve un bel équilibre », or nous sommes entrés dans le monde de « l'après-ville », celui où des entités hier circonscrites dans des lieux autonomes dépendent désormais de facteurs exogènes, à commencer par les flux technologiques [...]. Le bel équilibre entre les lieux et les flux est devenu bien illusoire » (Mongin, 2005 : 9-10). Une telle situation ne peut que devenir problématique à l'échelle rurale et peut constituer l'origine du sentiment d'abandon que nous avons évoqué.

Paradoxalement, ce qui sauve ce village, ce n'est pourtant pas tant cet esprit bouyonnais mais l'accès à l'Internet du moins pour les générations en deçà de 70 ans. Même s'il a existé un comité des fêtes encore récemment, même si une association propose quelques animations régulières, au dire des témoignages, ces dernières ont tendance à se réduire et la fréquentation à diminuer. Depuis 30 ans, l'été, le village s'anime un peu grâce à l'arrivée d'un même groupe d'amis, de leur enfant et désormais leurs petits-enfants. Cette occupation régulière n'est pas toujours vue d'un œil favorable par les résidents permanents du village, car quelques personnes leur reprochent de ne rester qu'entre eux. Selon l'une des personnes interrogées, tout habitant passe par trois périodes quand il s'installe dans le village : en premier lieu l'enthousiasme, les promesses de cet « esprit de village », puis vient la déception provoquant un repli sur soi et enfin une acclimatation plus tranquille. À ce stade, rien ne semble plus leur manquer et il faut les pousser pour qu'ils suggèrent quelques services qu'ils pourraient souhaiter. Lorsqu'on les interroge pour savoir si la vie en village favorise les relations sociales, ils sont unanimes à le penser.

Le récit sécuritaire en question

C'est donc tout autant à travers la promotion d'un esprit de village qui n'existe plus qu'à partir des descriptions négatives qu'ils font de la ville que nous pouvons

désormais mesurer la prégnance d'un récit sécuritaire véhiculé par les édiles locaux et les médias nationaux dans ce village. Dans ce récit sécuritaire, la criminalité augmenterait en ville comme ailleurs, se rajeunirait, serait plus violente. Ce récit serait d'autant plus efficace que la ville serait éloignée et que certains habitants ne se rendraient qu'assez rarement en ville. Ce que raconte l'installation de ces huit caméras de surveillance, que les habitants jugent nécessaire, mais pas forcément efficient, serait en définitive l'expression de la crainte que la ville gagne sur le village avec tous ses dangers (« ce sont ceux de Carros », avons-nous entendu fréquemment, qui commettraient les infractions). D'autre part, il semblerait que la technologie quand elle devient un intermédiaire constant de nos relations sociales renforce cette distance, limitant et la nécessité de se rendre en ville et le contact direct avec autrui. Sans pouvoir affirmer que celle-ci est facteur d'isolement pour les individus, nous pouvons toutefois craindre qu'elle participe à une rupture de convivialité envers autrui en renforçant les représentations inquiétantes véhiculées sur les différents canaux médiatiques. N'y aurait-il donc pas la place pour une fracture d'un autre genre, celle justement de « l'absence de contact », c'est-à-dire de l'isolement de chacun et de la communication à travers les écrans ? C'est ainsi que le blog de la métropole intitule un de ses articles sur la question : « Nice, ville du "sans contact" »¹⁹. Pris au premier degré, ce titre résonne comme un lapsus, si on l'y rapporte aux relations humaines et à la médiation de la technique au sens où l'entend Jacques Ellul (1977). N'est-ce pas symptomatique que l'installation des caméras de vidéoprotection soit majoritairement tolérée alors que les personnes interrogées indiquent qu'elles ne se sentent pas en insécurité dans le village ? Ils n'ont d'ailleurs pas une connaissance précise de la réglementation en la matière, y compris même parmi les élus²⁰ qui ont sollicité ce dispositif. En définitive, on peut se demander ce qui reste de « l'esprit du village » quand on ne veille plus sur son voisin et que l'on délègue cette tâche à un dispositif. Le concept d'interveillance (Jansson, 2014) n'en est pas la transposition électronique à moins de confondre veiller et surveiller. Si une personne a clairement identifié comme contradictoire la mise en œuvre de la vidéoprotection avec ce fameux « esprit du village », le maire de cette commune au cours de notre entretien nous a affirmé que l'installation de la vidéoprotection visait à rétablir la confiance qui existait par le passé lorsque chacun se souciait des autres. Les villages ne seraient plus capables comme autrefois de résoudre par eux-mêmes les problèmes d'incivilité et ces dispositifs compenseraient ce manque.

Conclusion

Le récit sécuritaire est peut-être le fruit de l'expression d'une fracture numérique qui n'a plus rien à voir avec le sens qu'on lui prêtait jusqu'à présent - l'absence de moyens électroniques mis à disposition -, mais au contraire fait état d'une

surabondance de dispositifs qui éloignent les membres de la communauté les uns des autres, ne permettant plus de les distinguer des citoyens sinon par l'éloignement des services. La dématérialisation progressive des services dans un tel contexte, leurs remplacements systématiques par des sites Internet dédiés ou d'autres dispositions, au-delà des avantages immédiats, conduits à un appauvrissement des échanges sociaux. Néanmoins, un tel sentiment ne semble pas explicite pour bon nombre des personnes interrogées qui, à leur manière, contribuent à colporter que le monde serait devenu inexorablement plus dangereux tout en continuant à dire qu'ils ne ferment pas leur porte dans le village. C'est ainsi que deux récits au moins se confrontent pour produire un message plus spécifique en milieu rural. Sous le regard de ces caméras nouvellement installées, excroissance manifeste du récit sécuritaire, c'est plus certainement encore la convivialité perdue que l'on contemple.

Bibliographie

Bonelli, L. 2008. *La France a peur*. Paris : Éd. La Découverte.

Dupuy, G. 2007. *La fracture numérique*. Paris : Ellipses.

Ellul, J. 1977. *Le système technicien*. Paris : recherche midi Collection Documents, 2004.

Galinon-Méléneq, B. Zlitni, S. 2013. Le numérique, entre innovations et risques, *Traces numériques, de la production à l'interprétation*, dir. Béatrice Galinon-Méléneq, Sami Zlitni, CNRS éditions, p. 54-75.

Premier ministre. 2011. Le fossé numérique en France : rapport du Gouvernement au Parlement établi en application de l'article 25 de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique. Paris : La documentation française.

Jansson A., Christensen M. 2014. *Media, Surveillance and Identity*. New-York : Peter Lang.

Legoff, T. 2008. *La vidéo surveillances dans les espaces publics : usages et efficacité*. Paris : IAU Île-de-France.

Liotard J.-F. 1979. *La condition postmoderne*. Paris : Éditions de Minuit.

Mattelart, A. Vitalis, A. 2014. *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle*. Paris : Éd. La Découverte.

Mongin, O. 2005. *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris : Seuil.

Mucchielli, L. 2013. La « vidéoprotection » : **légendes et usages véritables**, *Les Cahiers de la fonction publique*, 338, disponible sur : http://www.connexite.fr/sites/default/files/BL-CFP338_p39-43.pdf.

- Mucchielli, L. 2011. *L'invention de la violence*. Paris : Fayard.
- Plantard, P. 2011. *Pour en finir avec la fracture numérique*. France : Fyp éditions.
- Rallet, A. 2004. *La fracture numérique*, Collection Hermès Cachan : Lavoisier.
- Roché, S. 2003. *En quête de sécurité*. Paris : Armand Colin.
- Vicot, R., dir. 2013. *Sécurité : vraies questions et faux débat*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Notes

1. Les attentats contre Charlie Hebdo du 7 janvier 2015 et contre le magasin Hyper Cacher le 9 janvier.
2. Ce canton va disparaître cette année lors des prochaines élections départementales.
3. Loi du 14 mars 2011, modifiant l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995. La vidéoprotection est réglementée par « Le code de la sécurité intérieure notamment l'Article L223-1 et suivants (lutte contre le terrorisme) Article L251-1 et suivants, la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Code civil : Article 9 (protection de la vie privée). »
4. En cas d'urgence et de risques particuliers d'actes de terrorisme, une procédure d'autorisation provisoire (4 mois) est prévue. Ces installations n'ont pas à être déclarées à la CNIL sauf en cas de couplage avec des dispositifs biométriques.
5. Nous ne disposons pas de chiffres en la matière et le jeu de données fournissant les noms des villes équipées date déjà de 2012. Bouyon n'y figure pas. Il se peut que ce phénomène soit assez récent. On peut citer un cas plus spectaculaire encore : <http://owni.fr/2012/10/17/clochemerle-les-cameras/>.
6. Citoyen numérique.fr à partir du fichier fourni par le ministère de l'Intérieur en 2012. Disponible sur : <http://www.citoyennumerique.fr/la-carte-de-france-des-villes-sous-videosurveillance/>
7. cf. travaux parlementaires du 30 juillet 2002, disponibles sur : http://www.senat.fr/seances/s200207/s20020730/s20020730_mono.html.
8. Sur les 46 personnalités appartenant à la droite populaire, 15 exercent une activité politique dans la région PACA.
9. Cf. <http://www.estrosi-2014.fr/thematique/securite>.
10. Cf. la Gazette des communes.
11. La Gazette des communes, disponible sur : <http://www.lagazettedescommunes.com/205281/infographie-videosurveillance-le-palmares-des-60-plus-grandes-villes/>. Nice est en tête des villes de plus de 60 000 habitants pour le nombre de caméras par habitant (1/450).

12. <http://lexpress.opendatasoft.com/explore/dataset/statistiques-securite-france-2013>.

13. Il ne s'est pas souvenu de la chaîne du reportage en question.

14. Disponible sur : [www.interieur.gouv.fr/... /09-031-03](http://www.interieur.gouv.fr/.../09-031-03).

15. Cf. par exemple, les nouvelles caméras ont révolutionné la sécurité, *le Figaro*, Jean-Marc Leclerc, 11-11-2010, disponible sur <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/11/11/01016-20101111ARTFIG00549-nice-les-nouvelles-cameras-ont-revolutionne-la-securite.php>.

16. « Le positionnement sur la “ville intelligente” et la mise à disposition de son territoire pour les expérimentations des entreprises innovantes font de la Métropole Nice Côte d’Azur “interconnectée et durable” une des références mondiales dans ce domaine » cf. <http://www.reinventer-la-ville.fr/index.php/nos-colloques/reinventer-la-ville-nice-oct-2014>.

17. Christian Estrosi, discours du 21 mai 2010.

18. Parmi les 36 664 communes françaises, un peu plus d’une sur deux (54 %) compte moins de 500 habitants, alors que la proportion dépassait les 60 % il y a trente ans. Source : INSEE.

19. Disponible sur <http://www.nicecotedazur.org/developpement-economique/recherche-et-d%C3%A9veloppement/nice-ville-du-sans-contact>.

20. L’un d’entre eux pense par exemple que la présence de ces caméras dans cette petite commune est imposée par la préfecture. Une autre personne s’est inquiétée que le maire, à propos des encombrants et après avoir consulté les images, se soit rendu chez lui pour lui faire une remarque. Il pensait que seule la gendarmerie pouvait consulter les images.

LE THÉÂTRE POPULAIRE DE MARIONNETTES TEL QUE MISE EN RÉCIT DU TERRITOIRE



Comba Campoy
CIDACOM - Université de Saint-Jacques de Compostelle, Espagne
I3M-Université Nice Sophia Antipolis, France
combecha@yahoo.com

Résumé

Dans la première moitié du XIX^e siècle, une famille d'artistes forains a parcouru la Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne, avec sa baraque. L'argument et les personnages de son spectacle de marionnettes, d'origine traditionnelle, incorporaient des commentaires sur l'actualité locale et nationale. Pendant les années de l'Après-Guerre (1939-1960), ce spectacle a constitué une des rares expressions de mécontentement de la population. En s'appuyant sur les théories de James Scott (1990), cet article propose d'analyser le spectacle du théâtre populaire de marionnettes comme une forme de résistance symbolique, permettant aux groupes subalternes d'exprimer de façon subreptice des contenus antiautoritaires dans le discours publique. En même temps, cette expression de la culture populaire a contribué à la mise en récit du territoire de la Galice à travers l'usage du langage galicien, banni de l'espace public pendant la Dictature de Franco.

Mots-clés : marionnettes, résistance symbolique, subalternes, infrapolitiques, culture populaire

Popular Puppet Theatre as storytelling of territory

Abstract

During the first half of the twentieth century, a family of travelling puppeteers travelled with their booth all around Galicia, in the North-West of Spain. The plot and the characters of the show they performed were traditional, but it included references to local and national actuality. During the post-war period (1939-1960), this show was one way to express the population unhappiness. This article is based on James Scott (1990) theories to suggest that the analyzed show has been a form of symbolic resistance that allowed subalterns to express surreptitiously anti-authoritarian contents in public transcript. Besides, this popular culture form contributed to the storytelling of Galician territory by the use of Galician language, which was banned from public space by Francoist Dictatorship.

Keywords: puppet theatre, symbolic resistance, subaltern, infrapolitics, popular culture

Les cultures populaires ont été créées collectivement, résultant de la mise en rapport de générations successives sur un territoire donné. Ces cultures expriment la conception du monde de groupes « subalternes » de la société ; le conflit et les rapports de pouvoirs inégaux sont aussi présents dans les expressions d'une culture populaire. Par ailleurs, le rapport des populations avec leurs territoires se tisse au moyen de cette dernière. En ce sens, cet article analyse le rôle particulier joué par un spectacle forain dans la mise en récit d'un territoire situé dans la Galice (Nord-Ouest de l'Espagne) pendant l'Après-Guerre espagnole (1939-1960) avant que la culture de masse ne s'impose comme le seul récit valable pour comprendre le monde.

Plusieurs concepts théoriques déterminent notre approche. Premièrement, nous considérons la culture populaire en tant qu'espace de résistance. Selon Raymond Williams (1960), le conflit est un élément constitutif de la culture, ou plutôt des cultures, car la pluralité et le caractère historique en sont aussi des attributs intrinsèques. De la même manière, Antonio Gramsci accorde de l'importance au conflit en ce sens qu'il permet de comprendre et d'analyser des expressions culturelles différentes. Tout texte ou pratique culturelle comprend simultanément, d'un côté, des éléments de la culture des classes dominantes et, de l'autre, des éléments qui sont en conflit avec celle-là. Gramsci (1999) a aussi réfléchi à la question du « folklore ». C'est ainsi qu'il appelle l'ensemble des conceptions du monde fragmentaire, développé par les membres de groupes subalternes existant dans toute société. Le peuple a aussi une morale propre, avec des principes et des habitudes innovantes, créatives et progressives, c'est-à-dire opposées à la morale dominante. Par conséquent, selon cette conception dynamique et conflictuelle, la culture populaire est un terrain d'échange et de négociation entre la culture du peuple et la culture hégémonique. C'est en ce sens que la culture populaire comporte une part de résistance en lien avec les idées de Michel Foucault (1976 : 125) : « Là où il y a pouvoir, il y a résistance ».

Le discours caché dans la culture populaire

Toute résistance n'est pas consciente ni organisée. La résistance que l'on pense trouver dans quelques pratiques de la culture populaire est souvent cachée, éphémère et, apparemment, sans conséquences. C'est ainsi que James Scott (1990) propose une inversion du schéma de Michel Foucault (1976) : la domination se

développe et se légitime à cause de son affrontement constant avec la résistance, et non pas le contraire. Ce professeur de sciences politiques introduit le concept de « résistance infrapolitique », qui recouvre l'ensemble des pratiques qui ne sont pas partagées ouvertement sur la scène publique, car elles seraient symboliquement ou légalement réprimées, mais qui s'y insinuent discrètement sans pouvoir être totalement identifiées. Ces pratiques expriment la conception du monde des personnes en situation de subalternité, contraire, même opposées à la situation de domination et de dénigrement subit par la population dominée, ce que James Scott (1990) appelle le *hidden transcript* (scénario ou discours caché). Elle rassemble les valeurs et savoirs des subalternes, générés, pour prévenir le châtement, soit en marge du pouvoir, dans les lieux écartés, soit en profitant de l'anonymat ou de la détente d'un jour de fête. En outre, les formes de résistances infrapolitiques protègent les émetteurs communicant deux messages simultanément : l'un, inoffensif, est compréhensible, déchiffrable aux membres des groupes dominants, alors que l'autre ne reste compréhensible qu'aux personnes en situation de subalternité. Ce dernier exprime le discours caché. Les formes de résistances infrapolitiques n'amènent pas à une action directe, trop risquée dans des contextes politiques autoritaires. Pourtant, elles servent à alimenter la rage et la fantaisie d'une confrontation directe.

Traits du discours caché : renversement symbolique

La fête populaire reste un contexte favorable à l'expression de la créativité populaire, un espace propitiatoire à une communication publique, loin du contrôle du pouvoir. Pour décrire les formes de communication spécifiques développées sur la protection à l'abri des fêtes, nous nous appuyons sur les théories de Mikhail Bakhtine (1982) au sujet du réalisme grotesque comme système d'images propre à la culture populaire, exprimé particulièrement dans les fêtes, notamment le carnaval. Le réalisme grotesque est une conception alternative du monde, apparue dans l'Antiquité mais développée au Moyen Âge, lorsque le rire fut expulsé des temples. Elle était liée à la culture comique populaire, qui atteignait son paroxysme pendant des fêtes comme le Carnaval. L'anonymat de la foule et le rapport égalitaire propre à des échanges commerciaux place tous les participants de la foire ou de la fête de façon égale. Les rituels de soumission et de déférences quotidiennes restaient dissouts (Scott, 1990 : 123). D'ailleurs, la conception du temps qui règne dans la fête est dynamique et utopique, aspirant à un futur lumineux. On fête le devenir et la possibilité de transformer la réalité. Cette idée du temps comme devenir s'oppose au statisme, à la conception verticale du temps propre de l'absolutisme. Ce dynamisme est lié au caractère utopique de la fête populaire et à son système d'images. Le renversement et la dégradation de tout ce qui est sacré

et apparemment intouchable sont les formes typiques du réalisme grotesque. Tout ce qui est inviolable et pur, selon la conception du monde dominant, mérite dans le contexte carnavalesque de devenir souillé et dégradé par un langage obscène et une descente dans les profondeurs. Tout ce qui est terrestre et charnel est considéré comme la matrice d'un avenir renouvelé et lumineux. Cette logique binaire inversée est reflétée dans la langue du carnaval, pleine d'hyperboles, d'ambivalences et de grossièretés. Elle alterne des louanges et des imprécations.

James Scott (1990) considère les formes du carnaval comme des exemples d'infra-politiques, puis il se sert de l'euphémisme et de l'ambiguïté pour dissimuler le contenu critique des messages. Il défend le pouvoir subversif de la fête carnavalesque. Selon cet auteur, le carnaval constitue l'espace ritualisé de plusieurs formes de conflit social. Cette ritualisation de la pensée opposante pourrait servir de répétition ou même de provocation pour un défi réel. Par conséquent, cette proposition ne minimise pas la possibilité d'une révolte réelle. Ce qui est carnavalesque, selon cette approche, sert à démythifier tout ce qui est canonique ou officiel. Il s'agit d'une attitude d'irrévérence créative, d'une opposition radicale au pouvoir.

Propagateurs du récit dans le territoire

Comment la culture populaire est-elle transmise et reproduite ? Si elle est un tout hétérogène, composé des visions du monde de chacun de ses membres, on peut en déduire que tous les membres d'une communauté contribuent à sa recreation et à sa reproduction. La sélection des contenus de la culture populaire est relativement démocratique, toujours selon James Scott (1990) : ce qui survit et fleurit de la culture des servants ou des paysans est à peu près ce qu'ils décident de transmettre et de garder. Pourtant, même si toutes ces personnes prennent une part active et créative à la culture, certains individus jouent un rôle plus remarquable.

L'idée romantique selon laquelle les artistes populaires ne seraient que les porte-paroles d'une création collective, sans un auteur individuel, a été largement réfutée. Selon l'historien Peter Burke (1979), des artistes ont fait des apports au corpus culturel grâce à leurs qualités individuelles ; mais ils étaient conscients de travailler avec des matériaux qui ne leur appartenaient pas en exclusivité. C'est pour cela qu'ils ne signaient pas leurs travaux et que les spectateurs ne se rappellent pas de leur nom. Même si ce n'était que quelques individus qui inventaient, c'était au bout du compte la communauté qui décidait si cette innovation méritait ou pas d'être intégrée dans le corpus commun de la tradition. L'artiste n'était qu'un porte-parole de la tradition, il n'était pas non plus libre d'inventer ce qu'il voulait.

Il n'était ni interprète ni inventeur. C'est le public qui décidait si une chanson ou un récit survivrait. C'est en ce sens que le peuple participe à la création et la transformation de la culture populaire.

L'anonymat des artistes populaires a une autre explication. Selon James Scott (1990), il protégeait les porteurs de la culture populaire. La transmission orale, ainsi que l'identité inconnue des créateurs ou transmetteurs, empêchait aux puissants de trouver le responsable d'un message subversif. Le fait que chaque représentation de la culture orale soit unique a aidé ses créateurs à échapper à la répression, mais en même temps cela rendait impossible la préservation d'une version canonique. Chaque interprète pouvait modifier le répertoire pour l'adapter à chaque moment et endroit. Selon l'historien Arnold Hauser (1999), dans le cadre de la culture populaire, les artistes à plein temps étaient souvent des individus marginalisés. Pour James Scott (1990), les porteurs sont souvent autant marginalisés que les lieux où ils se rassemblent. De la même façon que le discours des subalternes doit rester caché aux yeux du pouvoir, ceux qui le propagent restent en marge de la société pour se protéger des représailles.

Peter Burke (1979) décrit les « professionnels de la transmission orale » jusqu'à l'ère Moderne : des artisans, colporteurs, jongleurs et comédiens itinérants qui arrivaient de temps en temps aux hameaux pour offrir leurs services. Ils jouèrent un rôle précieux dans l'intercommunication des communautés pendant le Moyen Âge. Peter Burke (1979) les appelle des « porteurs actifs de la culture populaire » (*active bearers*). Le reste de la population se bornait à sélectionner les innovations qui méritaient d'être intégrées au corpus (éphémères et toujours en changement) de la culture populaire. Ces porteurs actifs de la culture populaire formaient souvent un collectif avec des caractéristiques et des habitudes communes et, par conséquent, faisaient partie d'une subculture spécifique. Leur caractère ambulants conditionnait notamment leur rapport avec le monde et avec les populations sédentaires. Ainsi, les marionnettistes et les comédiens ambulants ont-ils été historiquement considérés comme des vagabonds et des parasites, ou bien confondus avec des gitans, qui étaient aussi nomades, marginalisés et consacrés à certaines activités artistiques, comme notamment la musique.

Pourtant, le collectif d'artistes ambulants a des traits différents, appartenant à ce que l'anthropologue Aparna Rao (1985) appelle les « communautés péripatétiques ». Ses caractères sont l'endogamie, la vente des biens et des services pour survivre et le déplacement en fonction de la situation du client comme stratégie économique essentielle. Aparna Rao (1985) établit quelques traits distinctifs de ces communautés péripatétiques, par rapport aux vagabonds et aux voleurs : la régularité des routes, le

domicile propre (bien que mobile), la spécialisation et l'endogamie. Contrairement au vagabond, qui déambule sans motif économique ou saisonnier, les communautés péripatétiques voyagent de façon cyclique et régulière. Pour les comédiens et les marionnettistes, le motif du déplacement était la rencontre avec le public, ce qui les amenait à visiter des foires et des fêtes célébrées périodiquement dans certains endroits. Pour ces artistes il était plus simple de changer de public que de répertoire. Dans le cas des marionnettistes, en Galice à la fin du XIX^e siècle, il était fréquent de trouver dans chaque foire ou fête patronale un homme aveugle qui chantait des plaintes ou racontait des récits accompagné par son guide, qui, caché derrière la cape de son chef, manipulait des marionnettes à gaine pour amuser les passants.

Les membres des collectifs péripatétiques possèdent un domicile propre, un lieu où se reposer, soit une caravane, une tente ou une maison. Dans le cas des troupes de marionnettistes, pendant le XIX^e siècle, elles se déplaçaient dans des roulottes tirées par des chevaux, qui servaient aussi de logement itinérant pour la compagnie. Au début du XX^e siècle, les chariots ont été remplacés par des camions ou d'autres moyens de transport tels que le train ou le bateau à vapeur. À ce moment, les parcours de la majorité des troupes se réduisirent, permettant aux marionnettistes d'avoir un foyer stable où ils retournaient à la fin de la saison de travail parcourant des places fixes. Au début du XX^e siècle les marionnettistes gardaient des rapports avec des saltimbanques et des dompteurs d'animaux, mais très rapidement ils allaient s'intégrer davantage avec des communautés sédentaires (McCormick, Pratasik, 2004 : 24).

En ce qui concerne l'endogamie, ce trait caractéristique des péripatétiques a des causes économiques. D'abord, le fait que tous les membres de la communauté partagent la même activité économique assurait sa viabilité. Pendant le XIX^e siècle, les troupes de marionnettistes se composaient du ménage et ses fils. Quand le propriétaire était trop vieux, il cédait « l'affaire » à un membre de sa famille. Le mariage entre marionnettistes était fréquent, ce qui garantissait la continuité de l'activité et évitait les conflits entre la vie nomade et la vie sédentaire (McCormick, Pratasik, 2004 : 29-32). D'ailleurs, l'endogamie est aussi une réponse au rejet des communautés sédentaires, qui les condamnent à la marginalité. Les marionnettistes, par exemple, furent objet de méfiance depuis le Moyen Âge : ils étaient comparés aux magiciens, et la rumeur disait que leur habileté pour animer des objets relevait d'un pacte avec le diable. Au XX^e siècle, l'origine ethnique ou les connotations magiques ayant disparues, le statut économique des marionnettistes restait la seule raison de son stigmaté. La plupart des marionnettistes étaient presque indigents.

Aparna Rao (1985) énumère les fonctions fondamentales des péripatétiques dans la culture populaire générale. D'abord, l'itinérance rend possible la subsistance des péripatétiques, mais permet aussi aux habitants des endroits isolés d'accéder à certains biens et services. D'ailleurs, les itinérants possèdent l'exclusivité de la fourniture de certains services. Parfois, leur service n'est pas spécialisé, mais ils l'offrent dans un contexte spécifique, comme les foires et les fêtes. Ces espaces favorables à la socialisation paysanne, l'étaient aussi à l'activité de ces collectifs. En outre, ils contribuaient à mettre en contact des populations éloignées. Les itinérants fournissaient des informations d'utilité sociale dans les régions isolées, et transmettaient des valeurs en provenance des villes. Par conséquent, en même temps qu'ils introduisaient des formes culturelles nouvelles, ces groupes ont contribué à la conservation et perpétuation des éléments de la culture traditionnelle. Dans les contextes de changement social accéléré, les communautés péripatétiques ont joué le rôle de la « minorité déviante », c'est-à-dire « un sous-groupe particulier qui, par son mode de vie différent de celui de la société globale, préserve des orientations et modèles traditionnels d'organisation » (Rao, 1985 : 106). Nous considérons que la famille de marionnettistes analysée pour notre recherche a contribué à maintenir un récit, ce que James Scott (1990) appelle un discours caché, partagé par le peuple galicien, dans un contexte de forte répression.

Cas d'étude : la baraque de Barriga Verde

La recherche proposée ici aspire à déterminer quel rôle a joué une famille d'artistes forains dans la communication des communautés galiciennes pendant la période de l'Après-Guerre espagnol. L'une de nos hypothèses suggère que le spectacle joué par cette famille a constitué un média propre et exclusif aux subalternes pendant la période analysée. Ce spectacle était basé sur des contenus propres à la culture populaire, ce qui a rendu possible la diffusion de manière subreptice de contenus de discours cachés dans les messages exprimés publiquement. De cette manière, ce média des subalternes a contribué à répandre leur récit particulier sur le territoire.

La famille Silvent, d'origine supposée française, est arrivée en Galice dans le dernier quart du XIX^e siècle. Joseph Silvent était un dompteur de chevaux d'un cirque français qui a décidé de rester en Espagne, où il a rencontré Josefa Martínez, née à Murcia. La couple parcourait les foires avec un spectacle de cirque, auquel se sont intégrées leurs enfants au fur et à mesure qu'ils grandirent. À un moment donné, la famille entière ou quelques-uns des enfants ont traversé la frontière portugaise ; cela a facilité l'influence des marionnettes populaires portugaises (les *robertos*) sur le spectacle joué par les Silvent. Après ce séjour portugais, les membres de la

famille se sont installés en Galice. Dans cette région, placée au nord du Portugal, le peuple parlait (et il en parle toujours) de façon majoritaire le galicien, langue très proche du portugais. L'espagnol est resté, jusqu'à très récemment, la langue du pouvoir. Pour s'adapter à son nouveau public, la famille Silvent a commencé à utiliser le galicien dans son spectacle. Ils ont continué à l'utiliser même après la Guerre, quand l'usage public du galicien était censuré par le régime.

Les enfants des Silvent jouaient un spectacle de marionnettes qui est devenu très populaire en Galice à partir de 1910. Ils avaient une baraque foraine dans laquelle ils montraient un spectacle de variétés : des chansons, des numéros de cirque et des marionnettes. Pendant l'hiver, ils parcouraient la campagne et projetaient des films, organisaient des bals et montraient des marionnettes. Les gens les connaissaient comme « Barriga Verde », un nom qui désignait aussi bien l'artiste que le personnage de marionnette qu'il jouait. Le personnage de Barriga Verde est issu d'une tradition de marionnettes populaires européennes d'origine carnavalesque. Pulcinella, née à Naples au cours du XVI^e siècle (Montano, 2003 ; Paërl, 2002), est tenu comme le plus ancien des personnages de cette lignée. Les comédiens italiens répandirent ce personnage partout dans l'Europe, et les différents peuples l'adoptèrent tout en l'adaptant aux particularités de chaque culture. De cette façon, naquirent Polichinelle en France, Punch en Angleterre ou Kasper en Autriche et Allemagne, parmi d'autres personnages hybrides de Pulcinella. En Espagne, le peuple créa Don Cristóbal Polichinella au XVIII^e siècle, un caractère montrant l'état d'esprit propre de ce siècle considéré comme « noir ». Des montreurs solitaires (en Galice, c'étaient souvent des aveugles) le firent connaître, ce qui lui a fait perdre le « Don » pour rester « Cristobita » ou « Cristovo », des appellations plus familières et plus proches du peuple. Au Portugal, le personnage prend le nom de Dom Roberto, vraisemblablement en hommage à un montreur de marionnettes. En dehors des particularités linguistiques et culturelles de chaque personnage, tous les membres de cette tradition représentent le héros populaire qui ose défier l'autorité : il frappe les représentants du pouvoir avec son bâton et se moque de la mort. De même, Barriga Verde, qui apparut vraisemblablement au début du XX^e siècle, ne fut pas une innovation complète, mais un personnage issu de l'hybridation entre, d'un côté, la tradition précédente des « cristovos » en Galice et celle des « robertos » au Portugal, et de l'autre, des éléments innovants introduits par les marionnettistes pour s'adapter aux innovations culturelles qui commençaient à avoir de l'influence dans les foires. Dans tous les cas, le personnage de Barriga Verde est devenu très populaire en Galice, à tel point qu'il a supplanté Cristovo comme héros des marionnettes. Parmi les numéros présentés dans la baraque des Silvent, c'était celui des marionnettes qui était le plus attendu et applaudi.

Le spectacle est resté actif jusqu'à 1964, quand José, le seul des frères qui continuait à offrir ces représentations, décida de s'arrêter. À ce moment-là, les attractions foraines avaient beaucoup changé, étant surtout électriques, et imitant le modèle des parcs d'attractions européens. Dans le même temps, les contenus de la culture de masse s'étaient imposés face à ceux des cultures populaires, et le cinéma régnait comme le produit culturel le plus accepté. Les marionnettes sont restées en tant que divertissement pour les enfants, perdant le contenu subversif qu'elles avaient auparavant. Pourtant, dans les décennies précédant sa disparition, la baraque des frères Silvent, et notamment le spectacle de Barriga Verde, a réussi à garder les contenus d'une culture populaire vivante, tout en exprimant de façon subreptice le mécontentement du peuple face à la situation économique et sociale.

Un récit populaire caché pour entrer en opposition

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes attachés à la période de l'Après-Guerre espagnole (1939-1960) ; la répression y était la plus acharnée au moment où la précarité de la population était la plus grave. Durant cette période la pénétration de la culture de masse n'était pas encore complète, bien qu'elle commençait à se frayer un chemin.

Nous avons choisi cette période, particulièrement dure pour la population galicienne, justement pour son caractère transitionnel. De nombreux changements économiques et sociaux ont eu lieu après la défaite républicaine en Espagne. Sur le plan des tactiques d'oppositions au pouvoir, la répression a forcé le repli de l'opposition ouverte et la réactivation des formes de résistances symboliques propres à la culture traditionnelle. Sur le plan culturel, le nouveau régime a essayé d'implanter une culture commerciale imprégnée de valeurs idéologiques en accord avec le projet autarcique développé dans la décennie de 1940. Le but principal était d'inculquer une culture homogène, « national-catholique », effaçant toutes les particularités des régions d'Espagne. La langue et la culture populaire galicienne ont été bannies de l'espace public. Le régime finit par ouvrir les portes à la culture étrangère de masse, notamment celle provenant des États-Unis. Sur le plan économique, l'autarcie a laissé sa place à une industrialisation accélérée et désordonnée, qui empêchait un développement durable et enraciné. Les foires traditionnelles ont éprouvé la séparation des espaces des échanges de ceux du loisir, ce qui a forcé les artistes forains à une spécialisation et une mécanisation pour s'adapter à la logique des industries culturelles.

Après le coup d'État de juillet 1936, la Galice a été incorporée à l'arrière-garde du camp soulevé (fasciste), ce qui a entraîné une vague de répression très violente

contre tous ceux qui avaient soutenu la République. D'ailleurs, tous les progrès sociaux de la période antérieure ont été révoqués. Galicie est devenue « le garde-manger de l'Armée National » et a été relayée à un état de subalternité des siècles antérieurs. L'acharnement répressif du régime franquiste, obsédé par le maintien de l'ordre, forçait les paysans à récupérer des dynamiques de résistances anciennes. Cela fut possible parce que les formes d'associations développées dans le premier quart du XX^e siècle (notamment l'organisation de syndicats agraires) n'étaient pas totalement implantées et que les pratiques communautaires étaient toujours vivantes. Cela a rendu possible le retour à des formes d'action et de résistances propres à l'Ancien Régime (Cabana, 2013 : 46). Un répertoire des formes de lutte « de basse intensité » persistait dans la culture des paysans galiciens. Ces modalités de protestation sont distinctes des groupes subalternes, notamment au sein de la paysannerie, parce qu'elles proviennent d'un passé commun, d'une « culture de la résistance » qui fournit des ressources dont le peuple peut profiter à la marge d'un État tel que le franquisme (Cabana, 2014 : 43).

L'expression du discours caché des subalternes ne peut se faire que de façon dissimulée dans des contextes fortement répressifs. C'est par cela que l'on développe des formes d'infra-politiques, telles que la résistance symbolique présente dans des spectacles ou des chansons. La résistance symbolique insinue une opposition idéologique au discours dominant, pour le compenser. Dans des contextes non démocratiques, la culture populaire reste le seul espace possible pour exprimer publiquement le discours politique des dominés. Par ailleurs, seul le discours publiquement exprimé peut être mis dans un registre. Pourtant, dans le cas de la résistance symbolique, exprimée de manière orale et anonyme, les registres ne peuvent être que précaires.

Les formes de résistance symbolique au régime violemment établi en 1936 furent diverses et répondirent à des objectifs variés. Elles étaient une forme d'expression, de regroupement collectif et de défense des identités communautaires, ainsi qu'un système d'entraide et de soulagement face à la dure réalité (Cabana, 2013 : 231). Pour le régime franquiste, très concerné par l'aspect symbolique, le manquement de normes de représentation officielles était très agaçant, surtout quand c'étaient des formes protégées pour l'anonymat et l'ambiguïté difficile à réprimer. La résistance symbolique pendant le Franquisme continuait à s'exprimer dans certains contextes de célébration. Les fêtes permettaient un relâchement des normes d'interactions, une ambiance licencieuse où l'expression de la critique était acceptée (Scott, 1990 : 174). Pourtant, le Franquisme a essayé de contrôler et de réprimer la célébration des bals et carnivals, sans succès, puisque l'on a continué à les célébrer dans de nombreux lieux (Cabana, 2013 : 252).

Anonymat, ambiguïté, oralité, renversement symbolique, tricksters et espaces de socialisation : formes des récits cachés

Malgré les difficultés pour détecter les éléments de discours caché dans le répertoire (transmis seulement de manière orale) et dans la situation communicative du spectacle (étant unique à chaque représentation et pour chaque spectateur), nous considérons qu'il y a quelques éléments qui permettent d'affirmer que le spectacle de Barriga Verde a constitué une forme de résistance symbolique pendant les premières décennies du Franquisme. À partir d'analyses d'entretiens avec les membres de la troupe et les spectateurs, nous avons sérié quelques tactiques pour véhiculer le discours caché dans le cadre du spectacle. Pour les décrire nous suivons ci-après la catégorisation établie par John Scott.

Anonymat

Pendant la représentation, le marionnettiste était caché derrière une toile, de telle façon que le public ne voyait que les marionnettes qu'il manipulait. Ainsi, le marionnettiste évitait-il toute responsabilité par rapport à la critique contenue dans le discours de la pièce, puisque c'était la marionnette qui l'exprimait. Au moyen de cette tactique, le montreur se protégeait contre d'éventuelles représailles. Les membres de la famille Silvent, et d'autres marionnettistes qui ont joué Barriga Verde, se sont servis de cette tactique.

Ambiguïté

Si nous ne pouvons pas garantir l'anonymat de l'émetteur - tel qu'il arrivait aux frères Silvent quand la popularité du spectacle s'est affirmée -, il faut déguiser suffisamment le message pour esquiver la répression. De cette façon, nous faisons allusion à un blasphème sans l'exprimer complètement. Avec le temps, le blasphème auquel se référait l'euphémisme est oublié, et ce dernier devient inoffensif (Scott, 1990 : 153). Pour cela, les dialogues du spectacle de Barriga Verde remémorés semblent inoffensifs, mais à l'époque ils pouvaient contenir une critique indirecte. L'ambiguïté ou la dissimulation sont des formes traditionnelles de résistance symbolique qui ont toujours joué sur la limite de ce qui est acceptable. Pour ce faire, ils incorporent un signifié inoffensif, au-dessous duquel se cachent les signifiés propres au discours caché, restant opaques au public que l'on prétend exclure.

102

Dans le cas de Barriga Verde, nous trouvons un exemple de cette ambiguïté dans la scène de la lutte contre le diable, au moment où le héros demande au public de faire la prière du *pater noster* pour l'aider à le combattre. Ce geste était favorable à l'idéologie dominante pendant le Franquisme, où l'Église détenait un grand pouvoir symbolique. Pourtant, le fait d'encadrer ce geste dans une pièce où on venait de montrer les représentants du clergé comme avarés et de morale dissipée, justifie que l'on interprète la prière comme une parodie. De fait, le protagoniste ne décide pas de prier à cause de sa foi, mais d'utiliser l'oraison à des fins magiques, ce qui n'est pas très orthodoxe. Tout cela n'a pourtant pas été considéré comme un blasphème par la culture dominante et selon les chroniques publiées dans la presse de l'époque. Leurs auteurs considérèrent le spectacle comme une réminiscence du temps passé, et pour cela ne trouvèrent pas répréhensible la conduite du protagoniste. Un autre élément ambigu est la devise de la baraque, référencé depuis 1937. Le slogan « Spectacle savant et moral » placé au-dessous du nom de la baraque, contient une certaine ironie. L'adjectif « savant » évoque une culture différente de la culture populaire, à laquelle appartient le spectacle ; et celui de « moral » fait allusion à l'idéologie nationale - catholique. Ils montrent une volonté de se présenter comme un contenu approprié aux valeurs de la culture dominante. Pourtant, il est évident que cette devise n'a rien à voir avec le spectacle auquel il se réfère. On considère qu'il s'agit d'une tactique de dissimulation pour éviter les attaques de la censure.

Oralité

La culture lettrée est devenue, depuis le coup d'État de 1936, le domaine exclusif des vainqueurs. Le discours des groupes subalternes est resté limité à la transmission orale, le moyen dont la culture populaire s'était traditionnellement emparée. La tradition européenne de marionnettes à gaine a utilisé l'oralité comme tactique pour infiltrer des contenus antiautoritaires. Le recours aux dialogues improvisés rendait possible aux marionnettistes le fait de mesurer le degré d'irrévérence de chaque représentation, selon le public présent. De la même façon, les membres de la famille Silvent changeaient les dialogues, et même les sujets du spectacle, quand les circonstances le demandaient. C'est pourquoi leurs descendants ne sont capables de reproduire que des passages courts des dialogues, bien qu'ils aient assisté plusieurs fois au spectacle. De même, les spectateurs ne se rappellent que de certaines phrases toutes faites qu'on répétait à chaque représentation du spectacle. Parmi les quelques textes qui sont restés, certains incluent un élément satyrique caractéristique des formes de résistance symbolique. Les réponses entonnées par le curé, modifiées pour leur donner un sens absurde ou

ironique, sont d'origine populaire, alors qu'on ne les chantait que quand on était sûr que les représentants de l'autorité n'écoutaient pas.

Renversement symbolique

Les coups de bâton sont parmi les éléments du spectacle les plus remémorés. Ils provoquaient la libération des pulsions les plus cachées des spectateurs. La marionnette qui frappe la tête de son adversaire déclenche automatiquement le rire des enfants et des adultes, même aujourd'hui. C'est comme si on faisait jouer un ressort de l'inconscient sans que la volonté ou la raison n'eussent rien à dire. En affrontant le personnage du parvenu, du gendarme, du curé ou du démon, le protagoniste défie les peurs inculquées par l'Église et le régime franquiste. En se moquant du curé, du soldat ou du percepteur, les marionnettes expriment le désir du peuple de régler leur compte aux représentants du pouvoir, lesquels, durant les décennies de l'Après-Guerre, n'admettaient pas une réponse directe des subordonnés. Tout cela s'exprime sur un ton ludique et naïf qui estompe toute volonté subversive. Dans ce sens, l'ambiguïté protégeait le spectacle, preuve que les interprétations issues de la culture dominante n'avaient pas retenu cet élément subversif.

Le déchaînement des pulsions cachées du public a fonctionné grâce à l'utilisation d'une tactique de résistance longtemps entretenue dans la culture populaire, le renversement symbolique. Cette procédure, typique de la cosmovision carnavalesque, crée un espace imaginaire dans lequel les catégories hiérarchiques habituelles ne sont pas obligatoires. Les rituels et les représentations du renversement ennuyaient le pouvoir ; pour preuve la persécution dont le carnaval fut objet, étant interdit, sans succès, durant le Franquisme (Cabana, 2014 : 252). En tant que forme d'infrapolitique, le renversement doit s'exprimer toujours d'une façon ambiguë pour éviter de mettre en danger l'émetteur. Pour cela, on ne frappait pas le curé dans toutes les représentations de Barriga Verde et parfois le héros jouait le rôle du scélérat.

Personnages astucieux de la culture populaire

Comme nous l'avons vu, la culture populaire offre un espace favorable au dissentiment. Certaines de ses formes, apparues autrefois, sont toujours utilisées par les subalternes. Sa fonctionnalité reste la même : que le discours caché s'infilte dans le discours public ! Le personnage de Barriga Verde partage les caractéristiques de ce que James Scott (1990) appelle le « *trickster* », le héros astucieux des récits des esclaves afro-américaines. Malgré sa faiblesse, ce personnage « arrive

à tromper, ridiculiser, torturer et détruire son puissant ennemi, tandis que le récit se situe dans un contexte apparemment inoffensif » (Scott, 1990 : 164). Pendant l'Après-Guerre, Barriga Verde continua à exprimer publiquement, de la même façon qu'il l'avait fait auparavant, le mépris aux puissants et l'éloge de la ténacité et de l'astuce aux défavorisés. Ce genre de réponse indirecte au mépris des dominants apporte du plaisir aux subalternes, qui réussissent à établir un dialogue avec le pouvoir, bien qu'ils ne soient pas en état d'agir directement contre la situation de domination. (Scott, 1990 : 166)

Des espaces de socialisation interdits

Les endroits où le spectacle de Barriga Verde avait lieu déterminent aussi son caractère antiautoritaire. Le contexte préféré pour installer la baraque était les foires annuelles qui souvent coïncidaient avec la fête patronale. Également, les salles de bal villageoises ont été utilisées pour représenter le spectacle de marionnettes, projeter des films et passer des disques pour que les jeunes hommes et jeunes filles dansent. En ce qui concerne les foires, elles ont constituées jusqu'à la décennie de 1970 un espace exceptionnel pour la socialisation de la population rurale en Galice. Les foires étaient des fêtes profanes depuis le XVIII^e siècle, par conséquent elles sont restées en marge des règles morales que l'Église voulait inculquer dans la campagne galicienne après le Concile de Trente (Saavedra, 1992 : 217).

C'était dans ces espaces enclins à l'expression d'une vision alternative du monde que la famille Silvent réalisait son activité, avec un spectacle qui contenait plusieurs éléments agissant comme résistance symbolique pendant le période postérieur au coup d'État de 1936. En même temps, les espaces et le dispositif qui permettait à cette famille de gagner sa vie commençaient à subir une transformation profonde, motivée par des causes économiques, qui seraient à l'origine de son déclin vers 1960.

Conclusion : une mise en récit brisée

La conception du monde du peuple galicien, différente et opposée à celle des dominants, a réussi à résister, cachée à l'intérieur des expressions apparemment inoffensives comme les marionnettes, jusque dans les années 60. A ce moment, la culture commerciale de masse, introduite avec le consentement du régime franquiste, a substitué les expressions propres à la culture populaire, devenues des formes résiduelles dépourvues de leur sens original. La famille Silvent, consciente du déclin des attractions foraines traditionnelles, avait essayé de s'adapter aux formes de la culture de masse déjà depuis les années 1920. Pourtant, le processus

d'enculturation était imparable et la culture de masse finit par s'implanter, favorisant l'homogénéisation culturelle et linguistique poursuivie par le Régime Franquiste. Le spectacle de Barriga Verde a cessé d'être joué en 1964, brisant tout un récit partagé par les habitants les plus humbles des villes et villages de la Galice. Son répertoire, pourtant, est resté vivant dans la mémoire des anciens spectateurs, comme on l'a vu au cours des entretiens réalisés. Actuellement, un processus de réactivation du spectacle a été entrepris par une association culturelle, qui vise à récupérer le récit transmis pendant des décennies par cette famille d'artistes ambulants, tout en l'adaptant au moment présent.

Bibliographie

Bakhtine, M. 1982. *L'oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*. Paris : Gallimard.

Burke, P. 1979. *Popular Culture in Early Modern Europe*. London : Temple Smith.

Cabana, A. 2013. *La derrota de lo épico*. Valencia: Publicacions de la Universitat de València.

Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.

Gramsci, A. 1999. *Cuadernos de la cárcel*. (v.6) Puebla : ERA.

Hauser, A. 1999. *The Social History of Art*.(v.1). London: Routledge.

McCormick, J., Pratasik, B. 2004. *Popular puppet theatre in Europe, 1800-1914*. Cambridge : Cambridge University Press.

Montano, A. 2003. *Pulcinella. Dal mimo classico alla maschera moderna*. Napoli : Dante&Descartes.

Paërl, H. 2002. *Pulcinella. La misteriosa maschera della cultura europea*. Àpeiron Edizioni, Sant 'Oreste.

Rao, A. 1985. "Des Nomades méconnus. Pour une typologie des communautés péripatétiques". in: *L'Homme*, tome 25 n°95. p. 97-120.

Saavedra, P. 1992. *A vida cotiá en Galicia de 1550-1850*. Compostela: Servicio de publicacións da USC.

Scott, J.C 1990. *Domination and the Arts of Resistance. Hidden transcripts*. New Haven and London : Yale University Press.

Williams, R. 1960. *Culture and Society*. New York: Anchor Books, Doubleday&Company, Inc. Garden City.



Synergies Monde Méditerranéen
N°5 • 2015

II. TERRITOIRES ET MÉDIATIONS SYMBOLIQUES

NUANCES DES VILLES DE LA MÉDITERRANÉE : UNE LECTURE CHROMATIQUE DE L'ESPACE URBAIN



Olivier Zattoni

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication,
Université de Nice Sophia Antipolis, France
ozattoni@gmail.com

Résumé

Les villes de la Méditerranée, par leur longue histoire de l'habitat et leur imaginaire pittoresque, nous invitent à nous questionner sur les usages de la couleur dans l'espace public. Cette analyse rend ainsi compte des aspects à la fois architecturaux et chromatiques qui dessinent des espaces dont l'agencement oscille entre tradition et modernité. À l'appui des théories discursives, de l'histoire de l'architecture et des sciences de l'art, il s'agira de décrypter le continuum urbain au travers de ses spécificités structurelles et de mener parallèlement une réflexion sur la perception de la couleur et son interaction avec les diverses propositions en termes d'aménagement.

Mots-clés : ville, Méditerranée, urbanité, couleurs, aménagement, espaces, rythme, regard

**The colors of mediterranean cities:
Focusing on the chromatic feel of urban spaces**

Abstract

Mediterranean cities, along with their history of urbanity and their picturesque imagery, ask us to focus on the use of color in public spaces. This study aims at reporting various architectural and chromatic aspects caught in the middle of tradition and modernity. Meeting enunciation theory, as well as architecture and science of art, the goal is to decrypt the urban context through structural singularities, and in the same time focus on color perception and its interactions with urban pieces.

Keywords: city, Mediterranean, urbanity, colors, structures, space, perception

Usagers des villes, traversant les rues dans un but précis ou à de simples fins récréatives, nous oublions parfois que la couleur joue un rôle essentiel dans la physionomie de l'espace urbain. Souvent considérées comme ornementales, les teintes des façades rythment pourtant notre regard par de subtils jeux de

contrastes. Paradoxe du visible, la couleur parle peu alors qu'elle est essentielle et si elle change selon les aléas du temps, de l'ombre et de la lumière, notre regard lui-même se modifie, car le tissu urbain est aussi un espace aménagé pour la vue. Partant de ce constat, la présente contribution, s'inscrivant dans le cadre de la mise en récit des territoires méditerranéens, a pour objectif de nous renseigner sur le rôle de la couleur dans les cités méridionales, ou plutôt, en prenant le contre-pied de cette première proposition, d'observer comment les villes du bassin méditerranéen nous initient en quelque sorte au langage de la couleur.

En effet, si le chromatisme urbain est avant tout une question d'ordre architectural, il est notable que les nuances définissent des espaces et que ces derniers répondent à des grilles de lecture différentes selon les époques. Ainsi les villes qui jalonnent les côtes littorales abritent souvent des quartiers historiques riches en couleurs et à la physionomie particulière. De même ces lieux sont bordés par des axes, carrefours, places et autres qui proposent à leur tour une vision spécifique de l'étendue urbaine, plus moderne et "raisonnée". Entre ancien et nouveau, terre et mer, la cité méridionale - si tant est qu'il y ait un modèle, les influences et les styles divergeant souvent selon les villes - proposent diverses lectures de l'espace-temps urbain et dont la couleur, à y regarder de près, se fait peut-être l'écho le plus immédiat.

1. La couleur dans un continuum urbain hétérogène

De par leur héritage et leur ancrage littoral, les territoires méditerranéens sont des espaces parfois fragmentés qui rappellent cet art tout méridional de la mosaïque, et il convient dès lors de les analyser sous l'angle de la représentation ou, plus spécifiquement, de la phénoménologie du regard. Dans ce contexte, la couleur, par sa qualité sensible, permet de décrire ou plutôt de *dépeindre* les facettes d'un milieu urbain hétérogène. Non pas qu'elle joue nécessairement le rôle d'un indice qui suggérerait que l'on se trouve ici dans un vieux quartier, ce qui nous inviterait de manière sincère mais toutefois hasardeuse à associer certains coloris au charme des vieilles pierres. Il est vrai cependant que lorsque l'on aborde la question de la représentation des territoires méridionaux, nous pensons d'emblée à ces cartes postales et à une certaine idée du pittoresque. Cela dit, nous allons voir qu'au-delà des courants architecturaux, des styles (baroque, néoclassique, art déco...), la ville doit aussi être envisagée de manière subjective, dans l'appréciation des rythmes et des harmonies qui d'une certaine manière *conduisent* l'œil du passant.

Dès lors, si la couleur participe plus généralement d'une diégèse territoriale, elle met également en question la topographie des villes qui, construites au fil des siècles, combinent deux perspectives : l'une, synchronique, présupposant une alternance d'espaces aux physionomies distinctes (ce qui est le cas de la cohabitation

de quartiers anciens et modernes, avec leurs architectures respectives), et l'autre, diachronique, inscrivant ces espaces dans des échelles de temps opposées (l'une plus ou moins récente et l'autre, séculaire). Ceci étant, il convient également d'inscrire la ville dans le giron d'une modernité où mobilité, vitesse et flux apparaissent désormais comme les maîtres-mots. Expert des problématiques urbaines, Serge Wachter décrit les enjeux relatifs à cette dynamique du territoire citadin : « Dans la vie quotidienne, on observe de plus en plus les paysages urbains en se déplaçant, en voiture ou en transport collectif, et il va de soi que cette perception est différente de celle que l'on a quand on se déplace en marchant. L'œil de la ville est aujourd'hui autant celui du marcheur que celui de l'automobiliste. Cela implique des défis pour les architectes et les urbanistes qui doivent tenir compte de cette définition cinématique de la ville dans les projets qu'ils réalisent¹. » Ainsi, les villes côtières de la Méditerranée et leurs multiples espaces-temps architecturaux témoignent d'une sensibilité à la couleur qui, en retour, questionne le rôle de l'observateur. Tributaire de la forme, la couleur apparaît dans bien des cas comme purement décorative. Néanmoins, entendue comme surface, elle agit sur la manière dont l'espace urbain est « navigué » : métaphore nautique qui nous rappelle au passage que les terres méridionales ont ceci de particulier, voire d'unique, qu'elles sont traversées depuis des millénaires par la question du voyage et de la rencontre.

2. L'espace méditerranéen comme motif : un imaginaire territorial

Toits-terrasses, cours intérieures, balcons suspendus donnant sur d'étroites ruelles, la complexité des centres historiques, de la Grèce et ses îles à la Ligurie jusqu'aux habitats côtiers d'Afrique du Nord, manifeste une sensibilité au contigu, au mixage à proprement parler : le territoire se définit alors comme une accumulation d'espaces voisins et composites. C'est également la définition d'un site qui se refuse à toute sanctuarisation, et demeure par conséquent ouvert. Il n'est donc pas étonnant de remarquer que les anciens quartiers sont aussi des lieux de fête, de partage, rythmés par les allers et venues des scooters, et où les passants s'adonnent librement à la flânerie. Hormis ces aspects des centres-villes anciens, c'est le motif de la contiguïté, du patchwork qui finit par traverser un imaginaire du pittoresque méridional. Mais ces centres historiques, s'ils se refusent à être *uniquement* des sites (et en l'espèce, des sites historiques) pour se marier avec un *habitus* de vie contemporain (dans son goût pour la mobilité, la transversalité et le multiple), sont également entourés par des quartiers modernes, et à cette mixité des territoires de se surajouter à la mixité mitoyenne qui forge l'identité et la morphologie des vieux centres. C'est ainsi qu'il est difficile de résumer l'imaginaire méditerranéen au seul affleurement des façades colorées et aux balcons suspendus. Nous ne pouvons en effet réduire la complexité de l'habitat méridional aux jeux

de couleurs, car l'imaginaire, envisagé en lui-même comme une mise en récit, peut avoir tendance à ramener la topographie historique des vieilles villes à une image d'Épinal, ce Sud rêvé où chaque mur n'a pas son pareil. Cette tentative de raccourci, Gérard Genette la met en évidence lorsqu'il traite du résumé littéraire et où le commentaire, opposé *par nature* au monde du récit, impose un mode d'énonciation au présent qui finit par exclure la temporalité inhérente au texte². Partant de là, si nous admettons qu'il y a une textualité ou un mode d'énonciation de l'urbain, alors la couleur ne doit pas être perçue uniquement comme un simple indice de typicité. En revanche, elle participe d'un jeu de sensations qui se combine harmonieusement avec l'espace-plan sinueux des quartiers historiques.

Si dans les anciens centres le but de la couleur n'est pas en apparence motivé - il peut en effet être tout-à-fait fortuit -, l'architecture moderne post-renaissante, baroque puis néoclassique, entretient un rapport à la forme et au récit plus marqué. Ce faisant, la couleur est d'emblée moins manifeste, car les styles architecturaux seront dès lors caractérisés par un mode d'énonciation plus direct, dicté semble-t-il par des modes, des styles, des impératifs socio-économiques qui n'ont plus grand-chose à voir avec la mitoyenneté des lieux anciens. La proposition architecturale est en cela paradoxalement plus dynamique et ce, étant donné le nombre croissant de facteurs extérieurs. En apparence plus ambitieux et exalté, ce postulat architectural repose moins sur une réalité existante qu'il n'interagit avec celle-ci en prenant en compte des paramètres à la fois subjectifs et circonstanciels³. Par effet de concaténation, il actualise ainsi des positions existantes en y ajoutant de nouvelles. Ce phénomène peut en partie expliquer l'éclectisme architectural qui dominera notamment à Nice au XIX^e siècle, et que décrit bien Michel Steve, lequel met notamment en lumière la nécessité, pour les nouveaux propriétaires issus de la bourgeoisie, de se démarquer autant que possible par leur lieux de vie et à prendre des libertés par rapport au classicisme dominant. Michel Steve écrit : « Le rôle de l'architecture a donc changé en peu d'années. Elle devient à la fois le support de l'exaltation mondaine et la matière d'une rêverie artistique. Les architectes y jouent un rôle flatteur. Ils sont servis par une érudition de plus en plus développée, fondée sur l'amélioration décisive des moyens de reproduction. »⁴. Dans le même élan réformateur qui verra dans l'habitat non plus seulement un caractère de voisinage qui définissait jusqu'alors l'aménagement séculaire, mais un outil de communication et un modèle de vivre-ensemble fondé sur des facteurs extérieurs, le volume prendra peu à peu la place des couleurs qui se feront dès lors nuances, et à la Côte d'Azur notamment de produire une esthétique où l'imaginaire servira de moteur à l'éclectisme le plus large⁵. Le territoire ainsi redéfini sur un mode d'énonciation pan-diégétique, s'il peut être nommé "moderne", partage néanmoins les problématiques qui sont celles des vieux centres, à savoir la mobilité et les flux. Seulement, c'est un rapport à l'espace qui ici prend une nouvelle dimension :

haussmannisme, apparition des grands boulevards et places, perpendicularité des tracés... L'étendue, notion quasiment absente des quartiers historiques, fait son apparition. La couleur, quant à elle, se dilue peu à peu dans la monumentalité des espaces, à quelques exceptions près.

Nous serions tentés d'établir un parallèle entre l'usage de la couleur et l'extension des espaces urbains, seulement les variations énonciatives en architecture font parfois appel à un chromatisme marqué. La couleur n'est pas une conséquence de l'instabilité des propositions en matière d'aménagement, même si souvent il nous arrive de déplorer la teinte de telle ou telle façade. Œuvre de consensus, de discours partagés et ensuite discutés, la couleur donne parfois l'impression d'enlaidir un édifice, d'ôter au lieu d'ajouter, de plaire au lieu de suggérer. Aussi elle peine régulièrement à faire consensus dans l'habitat moderne, alimentant par la même occasion l'imaginaire des quartiers historiques où l'harmonie chromatique fait incontestablement l'unanimité. Dès lors nous associons plus ou moins consciemment la couleur à l'authentique, mais là aussi, il s'agirait peut-être d'un jugement hâtif voire erroné, tant sur la notion d'authenticité, d'historicité du lieu, que sur le lien entre la couleur et une quelconque recherche d'harmonie et de bon goût.

3. Le rôle et les manifestations de la couleur dans l'espace méridional

Par endroits, la couleur nous échappe. Matière intangible, fine pellicule déposée sur les édifices, elle requiert sans doute un mode de lecture spécifique, sans perdre de vue qu'en tant que composante primordiale - et néanmoins discrète - de l'aménagement, elle se fait également l'écho d'espaces-temps urbains disparates. Il n'en demeure pas moins que la ville méditerranéenne nous invite à apprécier le remarquable spectre de ces façades aux mille et un visages, dans leurs variations les plus délicates, notamment à Nice - ville sur laquelle nous revenons délibérément tant elle est symptomatique de ces variations architecturales que nous évoquions plus tôt -, où les tons proches du rouge vénitien dominant dans la vieille ville, la place Masséna et le Port, en association avec des jaunes de Naples clairs, orangés, ou des blancs nacrés subtils. Dans les édifices de facture néoclassique, puis à la belle époque, le blanc y est décliné sous toutes ses formes : il y côtoie des nuances de zinc, lin ou argile. Notons que l'art de coordonner les couleurs est très exploité dans l'architecture de la Renaissance, soulignant divers éléments, frontons, entablements, et rappelant les illustres ouvrages de Brunelleschi ou Bramante. On retrouve également un goût prononcé pour l'alternance de teintes chaudes et froides dans l'architecture nord africaine et d'inspiration andalouse. À l'inverse, le néoclassicisme propose des gammes plus atténuées, voire monochromes, et où seuls les éléments de charpente contrastent avec les façades. Outre ce registre de couleurs relativement identifiable, on remarque parfois certaines originalités, à

Gênes notamment, avec des volets d'un vert remarquable, sensiblement identique au vert anglais, à mi-chemin entre le vert sauge et l'épinard. Enfin, ce tour d'horizon demeurerait incomplet si nous ne citions pas le style provençal, avec ses jaune safran lumineux, reflétant de façon singulière la luminosité des terres du Sud.

Ainsi envisagé sous l'angle de la sensibilité esthétique, et sans doute parce qu'il se situe à cheval entre terre et mer, l'espace méridional, perçu comme mixte et composite, présente un univers chromatique particulièrement riche. Intenses apparaissent en effet les couleurs utilisées par Le Corbusier dans sa Cité radieuse de Marseille, libre réinterprétation de cet habitus traditionnel que nous évoquions plus tôt, des couleurs qui découpent la façade de l'édifice pour mieux donner un effet de patchwork, rappelant à l'occasion le néoplasticisme de Mondrian : rouge pour la terre, jaune pour le soleil et enfin bleu pour le ciel. Des bleus, exclus des façades, sont également omniprésents dans l'imaginaire littoral : nous pouvons à ce titre citer le bleu international d'Yves Klein (IKB ou *International Klein Blue*), outremer puissant et marque déposée de l'artiste, ou le bleu Majorelle, légèrement pourpré, et qui sied aussi bien à la lumière qu'à l'ombre des patios marocains.

Partant de ces diverses observations, il ressort que le chromatisme urbain, s'il est sensiblement présent en Méditerranée, ne doit pas être pour autant envisagé comme une spécificité que l'on pourrait aisément rattacher à un style ou à une époque, où à la géographie du lieu correspondrait un usage déterminé et conscient des couleurs. L'architecture, qu'elle soit mitoyenne et relationnelle dans l'habitat traditionnel ou dynamique et communicationnelle dans les édifices modernes, ne saurait à elle seule justifier l'usage de tel ou tel coloris. Certes des gammes et des accords se révèlent selon les époques, et l'on peut dire que de vibrantes dans les quartiers historiques, les couleurs se sont peu à peu atténuées au fil du temps et ce, indépendamment de la profusion de styles architecturaux. En revanche, ce constat ne peut tenir lieu de critère dans la compréhension de l'usage de la couleur, de même que cette dernière, contrairement à la forme, n'entre pas d'emblée dans la proposition architecturale, tant elle apparaît comme secondaire et inessentielle, sa fonction cosmétique prenant le pas sur ses qualités esthétiques propres. Partant de ce constat, lequel affecte non seulement les espaces habités mais également les Beaux-arts, il n'est pas étonnant de remarquer que l'emploi de la couleur est un sujet qui demeure par endroits assez lacunaire. En effet, l'étude chromatique est souvent laissée de côté au profit de la seule forme. John Gage, dans son ouvrage *Couleur et culture, usages et significations de la couleur de l'antiquité à l'abstraction*, pointe le fait que « ...la couleur se rattache principalement aux sensations de la vie courante »⁶, ce qui la rend, *de facto*, secondaire par rapport au dessin. Plus encore, l'usage des couleurs, s'il fait l'objet d'un choix conscient et délibéré - une recherche d'accord, d'harmonie, de composition -, reste toutefois mystérieux⁷. Par conséquent, si recherche chromatique il y a, celle-ci repose

nécessairement sur la coprésence au matériau et, de fait, renvoie au primat de la forme. Cela a pour effet de rendre hasardeuse toute définition de la couleur prise pour elle-même, indépendamment de son lien avec la surface. Dès lors il semble que le monde des couleurs se dérobe à mesure que l'on s'efforce de l'énoncer. Il n'est pas ici nécessairement question d'aporie, mais force est de constater que la faculté de compréhension de l'espace chromatique, limité à l'usage métonymique - "terre de sienne" pour désigner un ocre brun, "bleu canard" ou "bleu paon" pour un bleu verdi, ou "bouton d'or", dont le recours au terme botanique renvoie à un jaune de blé clair -, apparaît souvent comme abstrait. Ainsi, le recours au langage pour désigner les couleurs achoppe lorsqu'il s'agit de représenter d'infimes variantes, si bien qu'à une théorie des couleurs se substitue un index numérique (spectres CMJN, RVB, hexadécimal, nuanciers Pantone...) permettant de référencer la globalité des teintes disponibles.

En définitive, et ce, au regard du rapport parfois complexe que l'espace coloré entretient vis-à-vis de la langue, l'énonciation chromatique se présente parfois comme un paradoxe : paradoxe d'un langage dépourvu de mots, et qui, échappant à toute définition au sens strict, met également en exergue la polysémie des discours sur la couleur et, conséquemment, les difficultés qu'elle soulève par son usage dans l'espace public. Aussi, à défaut de communiquer au même titre que la forme, le contour ou la géométrie, la couleur se résoudrait à évoquer, à se faire non pas discours mais idée - c'est ainsi que Wittgenstein plaide pour une approche non plus seulement sensible mais également intellectuelle de la couleur, dans le sillage des travaux de Goethe⁸ - et, en définitive, à se dissiper au gré des courants et des tentations d'un urbanisme de communication. Le peintre Johannes Itten, jadis professeur au Bauhaus de Weimar, écrit : « La couleur, c'est la vie, car un monde sans couleurs nous paraît mort. Les couleurs sont les idées originelles, les enfants de la lumière et de son contraire, l'ombre, toutes deux incolores à la naissance du monde. Comme la flamme engendre la lumière, ainsi la lumière engendre les couleurs.⁹ ».

Suite à cet examen des limites du langage dans la compréhension du champ chromatique, c'est aussi une symbolique de l'usage des couleurs (par jeux d'association et d'intensité) qui rend leur emploi si délicat. Car la couleur, nous l'avons vu, apparaît souvent comme versatile : oscillant entre la marque et l'indice, elle n'évolue que dans le positif : l'échelle de couleurs, de la plus foncée à la plus claire, est basée sur la vibrance ; autant de facteurs qui en appellent à la lumière, son corollaire. Le noir quant à lui "salit" les teintes, les dé-sature, de même si l'on parle souvent d'un noir "profond", on ne dit jamais un "blanc profond"¹⁰. La symbolique des couleurs est bidirectionnelle, puisqu'elle oppose régulièrement le sombre au lumineux, le clair à l'obscur et vice versa. Dans le contexte polyphonique qui marque l'énoncé chromatique, le choix d'une couleur spécifique dans l'espace

urbain suppose un nombre important de facteurs à la fois subjectifs (approche idiosyncrasique et impact du symbolique dans les processus de décision) mais aussi environnementaux, où le rapport entre couleur et lumière modifie, selon le climat ou l'exposition, le lustre des façades. Il n'en demeure pas moins que la réhabilitation qualitative de la couleur (à l'inverse du strict aspect quantitatif que présentent les nuanciers) est déjà au programme de Goethe, mais aussi de nombreux courants artistiques et urbanistes du XX^e siècle comme le néoplasticisme et le Bauhaus, lesquels ont entrepris une profonde réflexion sur l'espace chromatique.

4. Jeux de couleurs, jeux de regards : pour une rythmique de l'espace urbain

Affleurant aux limites du sensible et demeurant en retrait des positions urbaines dominantes, il semble qu'à mesure que la ville évolue vers de nouvelles formes, la couleur reste parfois incomprise. Censée agrémenter un lieu, elle obtient péniblement l'assentiment de tous. Peut-être a-t-elle fini par se faire résolument discrète, là où les urbanistes lui ont justement préféré les surfaces plus neutres aux coloris sensiblement identiques. Et si d'autres artistes comme Franck Stella ont justement employé la peinture de bâtiment afin de rechercher, dans des nuances soutenues et opaques, une forme artistique précise¹¹, l'usage de la couleur fait peut-être défaut dans l'aménagement moderne et contemporain. Cependant, cet apparent déficit théorique met aussi en évidence une dialectique du territoire que l'on peut situer clairement comme l'ancien d'une part, et le moderne de l'autre. Cette infortune de la couleur qui est aussi, nous l'avons observé, le paradoxe d'une énonciation sans objet, permet de rendre compte des découpages chronologiques qui font des villes, et en particulier des villes méditerranéennes, des espaces contraires. Examinons plus avant cette proposition : si la couleur peine à être employée en tant que proposition urbaine pour elle-même, c'est dans son absence que l'on peut déceler les variations architecturales faisant des villes un mixte d'architectures où le moderne se superpose à l'ancien. Mais plus encore, la couleur peut, sinon renseigner, du moins suggérer l'idée qu'un sentiment de pittoresque se constitue aussi en réaction à l'urbanisme plus ou moins monochromatique qui marque la perception contemporaine de la ville. « *Rien d'autre sur ces murs que ce que vous y voyez* », cette phrase qu'Alfred Stieglitz prononça pour l'inauguration de sa galerie de New York¹² met au jour une tentation pragmatiste où la ville se perçoit comme une forme de façade unique. Il s'agit également d'une critique de l'uniformisation, autant qu'un plaidoyer pour une phénoménologie urbaine. En effet l'œil et l'optique dominant dans l'exercice quotidien du tissu urbain, et aux deux grandes périodes de l'aménagement, que l'on peut résumer hâtivement aux anciens et aux nouveaux ensembles, se succèdent des grilles de lecture spécifiques de ces continuums habités. D'une part les villes antiques et leurs vieilles villes

invitent le passant à observer les lieux par parallélisme, de l'autre la modernité architecturale, symbolisée en France par les travaux haussmanniens, suggère une lisibilité urbaine fondée sur le panoptique. De vastes places, carrefours et squares se balayent désormais du regard et flattent ainsi la vue. De déambulation il semble que nous soyons progressivement passés à une logique de cheminement, et à la proximité relationnelle s'est substituée une connectivité optique des espaces. Dans les villes accueillant de vieux centres, le passant est invité à parcourir les lieux suivant divers jeux d'échelle, introduisant des rythmiques spatiales bien distinctes.

Par conséquent, outre la couleur, qui signale par sa complexité le goût de la rupture harmonique, c'est également une approche de l'espace qui peut différer selon les époques : panoramique ou parallaxe (mouvement horizontal résultant du déplacement contigu du regardeur par rapport au sujet) nous renvoient respectivement à l'aspect planaire des quartiers anciens (succession de ruelles) ou stéréographique des places et squares modernes, dans lesquels le regard se dirige de manière elliptique. Si l'on constate que des modulations dans les couleurs suggèrent des espaces aux physionomies contraires, il est possible de postuler pour un lien ténu entre des gammes chromatiques et des cadences optiques, lesquelles participent d'une hétérogénéité du continuum urbain. Mais alors, en quoi les villes méditerranéennes se distinguent-elles ? Simplement parce qu'elles procèdent de cette opposition à la fois chronologique et optique des espaces habités ? Nous dirons plus généralement que les villes du Sud multiplient, par leurs jeux de couleurs, les indices d'une évolution des modèles urbains, dans leurs particularismes, leurs exceptions et, plus largement, leurs modalités énonciatives. Cela nous aura permis de considérer la couleur autrement que par le truchement d'un imaginaire qui en ferait une marque de fabrique (en l'occurrence, une image de carte postale), sans prendre en compte la variété à la fois structurale et chronologique des lieux.

Nous nous sommes également arrêtés sur la vitalité des quartiers anciens et leur refus de se constituer comme un territoire clos, ou de succomber à l'idée qu'ils ne sont que des "sites". Mais peut-être que le site n'est là que le point de départ d'une autodéfinition qui reste à construire, et dont la couleur ne peut se résumer à être l'unique illustration. En effet, selon Anne Cauquelin, le site demeure une notion relativement ouverte¹³. De plus, il se décline en deux grandes variantes : le matériel ou, en d'autres termes, ce qui est résolument "situé", et les interactions et dynamiques qui participent de sa constante réactualisation. Le site s'inscrit en effet dans le registre de l'imaginaire, participant d'une quête de significations, intimement liée à une conception collective du territoire. Prémisse à un *partage du sensible*, le site n'est pas étranger à cette archéologie¹⁴ qui, dans les vieux centres, affleure dans chaque lieu et qui, imbriquée dans d'autres espaces, suggère des ruptures de plans, d'échelles et d'harmonies concourant à l'esthétique des villes du Sud. Pour conclure, nous avons observé diverses caractéristiques et enjeux

de l'usage de la couleur en milieu urbain. D'abord, une étude de la couleur seule met en évidence la polysémie relative à un mode d'énonciation chromatique par l'architecture. En effet, cantonnée à un rôle décoratif, la couleur apparaît comme un aspect, une surface parmi d'autres, et ne peut donc s'inscrire dans un quelconque modèle ou système. Nous avons également observé que cette versatilité ne permet pas de conduire une exégèse de l'urbanité méridionale, tant les nuances et les jeux de teintes relèvent de décisions subjectives. En revanche, un usage de la couleur se distingue dès lors que l'on se place du point de vue d'une phénoménologie du regard et en particulier des modalités d'observation et de parcours de l'espace urbain. Conscients que ce dernier est loin d'être uniforme, et justement parce qu'il se déploie suivant de multiples perspectives, nous avons néanmoins observé qu'une réflexion sur les séquences et rythmes de déplacement dans les quartiers modernes et historiques permet de réintroduire la couleur dans la perception du continuum aménagé. En définitive, les villes méditerranéennes, par leur archéologie et leur position littorale, nous invitent à réfléchir non seulement sur les enjeux d'un urbanisme de mixité, de contraires, d'espaces fragmentés, mais également sur l'extériorisation du rapport à l'habitat, perçu suivant l'angle du passant, et cette manière - à laquelle participe bien évidemment la couleur - qu'a un territoire à se révéler, par ses multiples séquences urbaines, à sa propre altérité.

Bibliographie

- Cauquelin, A. 2002. *Le site et le paysage*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Deleuze, G. 1985. *Cinéma. 2. L'image-temps*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Gage, J. 2008. *Couleur & culture : usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*. Paris : Thames & Hudson.
- Genette, G. 1982. *Palimpsestes.. La littérature au second degré*. Paris : Éditions du Seuil.
- Goethe, J. W. 1983. *Traité des couleurs accompagné de trois essais théoriques*. Paris : Triades.
- Hillaire, N. 2010. *La Côte d'Azur après la Modernité*. Nice : Ovidia.
- Itten, J. 2004. *Art de la couleur*. Paris : Dessain et Tolra.
- Steve, M. 2007. L'architecture à Nice entre 1850 et 1860. In : *Cahiers de la Méditerranée*, n° 74. [En ligne] : <http://cdlm.revues.org/2303> [Consulté le 13 décembre 2014].
- Vion, R. 2005. Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative. In : *Cahiers de praxématique* [En ligne], 45 | 2005. Mis en ligne le 01 juin 2009 : <http://praxématique.revues.org/111> [Consulté le 15 mars 2015].

Wittgenstein, L. 1983. *Remarques sur les couleurs*. Mauvezin : Trans-Europ-Repress.

Zabunyan, E., Mavridorakis, V., Perreau, D. 2005. *Fantasmapolis : la ville contemporaine et ses imaginaires*. Rennes : Presses Universitaires.

Notes

1. Zabunyan, Elvan, Mavridorakis, Valérie, Perreau, David. 2005. *Fantasmapolis : la ville contemporaine et ses imaginaires*. Rennes : Presses Universitaires, p. 38 (entretien réalisé par L. Mattéoli et C. Thominet).

2. Gérard Genette discute les propriétés globales du résumé et du commentaire en tant que modes d'énonciation différents et pourtant liés au récit qu'ils sont censés exposer ; différents dans le sens du temps employé, et par conséquent délicats lorsqu'il s'agit de respecter au mieux le sens de l'œuvre originale : « ...c'est l'opposition entre le monde du *récit* (qui supporte fort bien la première personne) et celui du *commentaire*, qui peut fort bien s'en passer, mais impose l'emploi du présent. » Genette, Gérard. *Palimpsestes*. 1982. *La littérature au second degré*. Paris : Éditions du Seuil, p. 345.

3. L'éclectisme architectural révèle également les limites d'une proposition urbaine comme instance unique d'énonciation. En recherchant l'originalité, par souci de différenciation ou par effet de mode, l'architecte mobilise des opinions et des orientations de styles diverses, lesquelles interagissent avec son ouvrage. Nous touchons ici aux limites de toute forme d'énonciation qui se voudrait strictement univoque ou originale. Robert Vion nous éclaire sur cet aspect : « La parole apparemment singulière d'un sujet est [...] plurielle puisqu'elle intègre un dialogue à vaste échelle, mobilisant des opinions et des connaissances de divers ordres, et qu'elle est une parole partagée intégrant l'autre à son propre discours. » Vion, Robert. Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative. *In Cahiers de praxématique* [En ligne], 45 | 2005. Mis en ligne le 01 juin 2009. Consulté le 15 mars 2015 à l'adresse suivante : <http://praxématique.revues.org/111>.

4. Steve, Michel. 2007. L'architecture à Nice entre 1850 et 1860. *In Cahiers de la Méditerranée*[En ligne], n° 74. Consulté le 13 décembre 2014 à l'adresse suivante : <http://cdlm.revues.org/2303>

5. Norbert Hillaire met notamment en exergue les enjeux esthétiques auxquels est confronté le territoire azuréen : « La Côte d'Azur est, comme on l'a vu, plus que nul autre territoire au monde, le lieu de ce conflit de l'esthétique classique et moderne, de la fin de l'esthétique classique et du bon goût et de sa résolution dans le kitsch, ou l'artifice (ces pâtisseries victoriennes qu'aimait tellement Cocteau dans Monte-Carlo). » Hillaire, Norbert. 2010. *La Côte d'Azur après la Modernité*. Nice : Ovadia, p. 52.

6. Gage, John. 2008. *Couleur & culture : usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*. Paris : Thames & Hudson, p. 8.

7. « Nous avons de bonnes connaissances sur les structures de la pensée chromatique, telle qu'elle s'exprime par le langage, dans plusieurs centaines de cultures, mais nous ne savons presque rien sur la façon dont ces structures se sont formées, et sur leur rapport à l'expérience. », *Ibid.*

8. Cf. Goethe, Johann Wolfgang. 1983. *Traité des couleurs accompagné de trois essais théoriques*. Paris : Triades.

9. Itten, Johannes. 2004. *Art de la couleur*. Paris : Dessain et Tolra, p. 8.

10. Nous paraphrasons ici Wittgenstein, qui décrit d'ailleurs assez justement la nature des couleurs que l'on perçoit communément et qui contribuent à former notre langage : « Dans la vie de tous les jours, nous ne sommes presque entourés que de couleurs impures. Il est d'autant plus étonnant que nous ayons formé le concept de couleurs *pures*. » Cf. Wittgenstein, Ludwig, *op.cit.*, p. 31.

11. Cf. Gage, John, *op.cit.*

12. *Ibid.*, p. 265.

13. « Le terme "site" semble [...] plonger ses racines dans deux côtés du monde actuel : le versant terrestre, tangible, et le versant immatériel, abstrait. [...] Le site est ce qui n'est pas vu, mais qui donne à voir. Un piègeur d'espace qu'il arrondit autour de lui. Point aveugle du dispositif, qui ne peut se voir lui-même, il rend perceptible ce qui l'entoure. » Cauquelin, Anne. 2002. *Le site et le paysage*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 24-27.

14. La dimension archéologique est éminemment ancrée dans la formation d'un espace commun méditerranéen. À ce titre l'historicité est une constante, si bien qu'à la manière de Deleuze nous évoquerions volontiers ces vases et amphores qui émergent régulièrement à la surface, réactualisant à leur manière ce visage antique qui partage de l'ancrage historique du territoire. Cf. Deleuze, Gilles. 1985. *Cinéma. 2. L'image-temps*. Paris : Les Éditions de Minuit, p. 318-319.

QUAND L'HISTOIRE NOURRIT UNE VISION D'AVENIR...



Sara Kermiche
UMR GRED / IRD - Université Paul Valéry, Montpellier, France
sarah_kermiche@hotmail.com

Résumé

Constantine, est une des plus vieilles cités du bassin méditerranéen. Pendant des siècles, écrivains et poètes, historiens et journalistes, artistes et architectes ont succombé au charme de la “*ville de la passion*” (El Ouezzane, 1541), décrite dans leurs carnets de voyages, récits ou romans. La singularité et la célébrité de cette ville réside dans son capital naturel et culturel extraordinaire. Le « Récit » des historiens est indispensable au travail du chercheur, qui, en ces temps de développements urbains gigantesques, de bouleversements socio-économiques et de crise environnementale, tente d’analyser l’évolution d’une ville. Il tend à expliquer les facteurs de la lutte de cette ville contre la dégradation de son cadre urbain, la décadence de son paysage naturel et l’écroulement de ses traditions. Il cherche à relever ainsi les défis qu’impose l’enjeu environnemental à la ville Méditerranéenne, en s’appuyant sur le Récit historique.

Mots-clés : Constantine, Temporalité, Patrimoine, Récit

When the history feeds a vision of future...

Abstract

Constantine is one of the oldest cities of the Mediterranean basin. For centuries, writers and poets, historians and journalists, artists and architects have succumbed to the charm of the “*city of passion*”, described often in their travel diaries, stories and novels. The singularity and the fame of this city lies in its extraordinary natural and cultural wealth. In these times of gigantic urban developments, socio-economic dislocation and environmental crisis, Constantine continues to impose itself by its geography, its history, its culture and its heritage. It fights against the degradation of its urban frame the decline of its natural landscape and the collapse of traditions, take up challenges imposed by the environmental strake to assert itself in the court of the great cities of the Mediterranean.

Keywords : Constantine, temporality, Heritage

« On ne présente pas Constantine. Elle se présente et l'on salue. Elle se découvre et nous découvrons. Elle éclate comme un regard à l'aurore et court sur l'horizon qu'elle étonne et soulève. Puis satisfaite de son effet, elle se fige dans sa gravité, se regroupe dans sa légende, se renferme dans son éternité... ». En ces termes Malek Haddad¹ a décrit l'une des plus anciennes villes de la Méditerranée, Constantine, dans un article paru dans le journal *Annasre*, le 4 Janvier 1966. Cette ville a forgé sa renommée depuis l'antiquité jusqu'à aujourd'hui. Elle fut célèbre sous le cap de la capitale de la Numidie « Cirta ». Bâtie sur la cime du Rocher sauvage, fait de pentes, d'escarpements et de gorges aux falaises abruptes², entourée du Rhumel, tel un bracelet qui entoure le bras (Bettoutia, 2012) - El Ebdery - grondant au fond d'un ravin, son jet perpendiculaire au rocher, plus aérien et plus vertigineux se précipite en cascade au pied de la Casbah, cette rivière torrent qui s'est chargée de fortifier la ville et réussie mieux que Vauban³ (Bertrand, 1905).

Cirta, ou le territoire des conquérants...

Capitale des rois Numides (Mercier, 1903)⁴, Syphax, Massinissa et Jugurtha, elle fut une des cités les plus riches de la période romaine. Entourée de ses remparts, cette cité a atteint l'apogée de sa splendeur à la fin du III^e siècle. Un palais royal, des édifices publics, des monuments, des arcs de triomphe décoraient ses places publiques. Avec l'avènement du christianisme, la ville « écrasante » (Ali Benali, 2007) - Kateb Yacine - subit au début du IV^e siècle une destruction totale par les légions de Maxence. Constantin, après une grande victoire, donna l'ordre de reconstruire la ville qui céda à son tour son ancien nom pour devenir la Constantine d'aujourd'hui.

Les civilisations qui succédèrent à celles des romains se sont implantées dans une logique militaire. La priorité des Byzantins était de protéger le territoire des attaques de tribus dont ils craignaient la rébellion. Cette période fut marquée, architecturalement parlant, par la construction d'une grande muraille qui épouse les contours du ravin devenue ainsi garnison Byzantine établie dans le *Castellum* (Casbah actuelle). L'islam et les conquêtes arabes (André, 1987), pour leurs parts, se sont implantés sur les traces de la ville romaine. La première grande mosquée fut construite sur les ruines de temples romains sous le règne des Hammadites (Cambuzat, 2003). Au XII^e siècle, la ville était très peuplée et arrivait au sommet de son épanouissement économique : « *ses habitants étaient riches* »⁵ (El Edrissi), ils faisaient du commerce et s'associaient avec des arabes pour la culture des terres et conservation des récoltes.

Quelques siècles plus tard, sous le règne des Turques, Constantine a connu une stabilité et une richesse particulière. Les Beys se sont préoccupés de la paix et de la prospérité du peuple, de l'embellissement de la Medina : en dressant de très élégantes bâtisses éducatives, en restaurant les vieux quartiers ainsi que le pont d'El Kantara (1792), et en construisant les deux Mederssa (Grandes Écoles Coranique) de Constantine ainsi que les mosquées. Les Turcs ont doté la ville de l'une des plus belles Medina d'Algérie, un joyau architectural des plus précieux.

Sous le règne d'Ahmed Bey⁶, dernier Bey de Constantine, on assistait à la chute de cette dynastie. Ce dernier s'est opposé farouchement à la première invasion française en 1837 face au général Clauzel : ce fut un véritable échec. Ce n'est qu'en 1837 que Cirta a été assiégée, révélant ainsi le déclin d'une cité légendaire... Une histoire sanglante a réuni Algériens et Français pendant près de 130 ans. La colonisation a légué à l'une des plus vieilles villes au monde un centre ville européen des plus majestueux comme butin de guerre aux traits néoclassiques, venu enrichir son capital architectural abondant, pour marquer la fin d'une histoire amère qui restera ancrée à jamais dans les pavés.

Constantine une société, une architecture, une ville...

La ville qui veille sur le passé et qui monte droit au pied des espérances (Malek Haddad) a su faire succomber à son charme écrivains-voyageurs qui, dans leurs carnets de voyages, écrits ou récits, ont décrit avec dévouement sa splendeur. Mais sa beauté n'est nullement son seul ou unique atout. Connue aussi sous le nom de « Ville du Savoir », elle a été le berceau de grands penseurs, philosophes, écrivains et artistes de tous les temps. Elle est partie à la rencontre d'esprits scientifiques qui ont contribué, de manière remarquable, au progrès de la société Constantinoise, maghrébine, arabe, voire méditerranéenne. Cette société, réputée « Conservatrice », est l'une des rares restée attachée à ses traditions et à ses coutumes. Elle est rattachée à ses « Zaouia »⁷, ses Saints ou « Awliyaa Essalihine », ses assemblées ou « Djamaa » et ses mystiques religieux, ses cultes et rites.

Les grandes confréries religieuses, notamment les « Aissaouas »⁸, figurent parmi les plus importantes du Grand Maghreb. Les maisons des « Ouesfane »⁹ et des « Fqirat »¹⁰ tendent à conserver la mémoire de la ville, à travers leurs chants, leurs pratiques et leurs histoires. L'apport de ces confréries, actives jusqu'à nos jours, a considérablement enrichi le patrimoine culturel et musical constantinois.

Nous retrouvons chez les grandes familles de Constantine, un goût pour la musique andalouse et le « Malouf », pour les métiers d'art et d'artisanat ainsi

que pour l'apprentissage du Coran, qui font, par ailleurs, partie intégrante de l'éducation de leurs enfants, afin de perpétuer leurs traditions, de faire connaître leurs histoires et de leur léguer le savoir faire et le savoir vivre hérités des ancêtres... Tout cela pour préserver la mémoire du peuple.

Cette ville qui regorge de richesses voit pourtant ses traditions se dissiper, peu à peu, pour disparaître face aux conditions lamentables du cadre bâti d'une part et, d'autre part, face à l'immigration de ses citadins accentuée par l'exode rural. Cela a entraîné au cœur de la ville historique, une population au moindre sentiment d'appartenance à ce lieu et à une moindre sensibilité quant à ses valeurs. Il est important d'évoquer également les politiques économiques et urbaines demeurant défailtantes jusque là, transcrites en noir sur blanc sans pour autant avoir une dimension opérationnelle réelle sur le terrain. Cette déficience a engendré un manque de rigueur immense de la part des collectivités locales et des organismes chargés du patrimoine et du secteur sauvegardé de Constantine. Par ailleurs, un des facteurs majeurs de la détérioration du cadre urbain de la ville, est le désintérêt, l'insouciance et l'indifférence totale de la nouvelle génération au sujet de l'avenir de ce grand héritage. « Constantine n'est pas une ville qu'on aborde facilement, elle impose au visiteur une certaine gravité car elle est chargée d'histoire » (Abderrahmene Khalifa, 2011).

Elle est répartie en trois grandes entités : le Rocher (Joleaud, 1918) qui porte en son sein la vieille ville (la Médina) et le noyau historique (le centre européen), classé secteur sauvegardé. Constantine offre au visiteur un véritable spectacle d'immensité. Lorsque nous nous promenons sur le Rocher, relié au reste de la ville par ses ponts suspendus qui ornent la ville de paysages panoramiques sans précédent, en allant de la place de la Brèche et remontant jusqu'à la rue de France, nous percevons très clairement la « ligne » séparant la vieille ville de la ville coloniale. Un tissu très dense est composé de maisons à patios, mitoyennes et imbriquées les unes sur les autres, reposant majestueusement sur le Talus du Rocher, donnant forme à des ruelles sinueuses et des impasses couvertes de « *Sabbat* », des façades très modestes ; tout cela est percé par des fenêtres de jalousie adossées sur des Corbeaux, des entrées en chicanes, et des placettes meublées par des fontaines menant vers un Souk, un Hammam, un Fondouk ou une mosquée... De « Rahbet Essouf » à « Rahbet El Djemel », au rythme des cris des vendeurs à la sauvette, en allant vers les marchés où toutes les saveurs d'épices et de charcuterie nous chatouillent les narines, traversant les rues de la vieille ville, parfumées d'orange et de rose, des artisans devant leurs boutiques modestes nous accueillent avec de grands sourires et des regards très curieux qui démasquent tout étranger qui a choisi d'emprunter ces chemins. Une ambiance très chaleureuse

règne au cœur de cette ville où la survie des fonctions culturelles et religieuses est dominée par les commerces, animée d'une concentration de population à très bas revenus au cœur de sa « Souika »¹¹, où celle-ci trouve des loyers abordables mais ne dispose évidemment pas de moyen pour entretenir ce capital architectural. Elle ne reconnaît point la valeur patrimoniale de ce qui était, autrefois, le berceau de la civilisation arabo-musulmane.

Constantine est munie d'un centre européen très prestigieux, construit sur les hauteurs du Rocher et dominant toute la ville, une trame en échiquier, un tracé plus rigoureux, des rues plus larges laissant place à une circulation motorisée, des placettes charnières aux formes géométriques régulières, des bâtisses d'un certain gabarit aux façades classiques réinventant les éléments architecturaux antiques, marquées par l'alignement ininterrompue de leurs ouvertures et habitées par une population plus aisée. Encombré à longueur de journée, entre trafic automobile et circulation piétonne, le noyau historique inspire une forte dynamique urbaine. Il propose une centralité administrative et commerciale très importante pour les habitants de Constantine.

Cependant, les dangers qui menacent la survie de cet héritage et de ce patrimoine culturel, architectural et urbain de Constantine, outre les causes de dégradation traditionnelle, ne doivent plus être évalués en termes de détérioration physique seulement. Il serait plus judicieux de les appréhender par rapport au processus accéléré de l'urbanisation et aux mécanismes socio-économiques qui ont conduit à une perte considérable de l'essence culturelle de la ville. Pour ce qui concerne le paysage urbain actuel, son usage n'est autre le produit de longues évolutions imprégnées par des phases de développement et de reconquête. C'est un espace particulier tant par son histoire, son site que par le nombre des activités rassemblées sur son périmètre restreint. Mais il fait face à une pénurie flagrante de qualité urbaine et architecturale. La précarité s'installe sur ses façades, ses espaces publics abandonnés, et ses habitants luttent au quotidien contre l'anéantissement de ses valeurs.

Constantine, Capitale de la culture arabe 2015

Depuis une dizaine d'années, cette ville négligée est submergée par une vague de crises de l'urbain, de l'environnement et de la culture. Une occasion se présente de sortir la ville d'une situation demeurant jusqu'alors alarmante. Elle a préparé en cette année 2015 une tenue de réception pour célébrer l'un des événements contemporains, afin de rendre hommage à l'éminent apport de la civilisation arabo-musulmane au territoire Maghrébin. Choisie par l'Alesco, Constantine est

élue capitale de la culture arabe 2015, de par son histoire, son patrimoine culturel et naturel imposant. C'est une aubaine pour l'une des plus importantes Faculté d'architecture du pays et l'un des plus grands départements d'Histoire de collaborer et de recoudre Récits historiques et Site géographique.

Constantin, El Idrissi, Léon l'Africain, Alexandre Dumas, Ernest Mercier, Jean Marie Degignet, Paul Lélou, Charles Féraud, Jean Lorrain, Guy de Maupassant, Achille Robert, Maximilienne Heller, Edmond Sergent, Hubert Nyssen, Ahmed Gualmi, Guy Bensimon entre autres sont des noms que l'on ne peut négliger dans tout travail de recherche sur la ville de Constantine ; nombreux sont les travaux scientifiques produits jusque là qui n'auraient jamais vu le jour sans une référence historique permettant au chercheur de définir son approche en lui conférant ainsi un « fil conducteur » pour les résultats pressentis et les projets appréhendés.

Dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe, beaucoup de travaux et de propositions d'aménagements de doctorants chercheurs ont été soumis aux comités d'organisation de cet événement, notamment à la direction de la culture. Mais aucun d'entre eux n'a vu le jour, malgré les efforts fournis par les unités de recherche et le temps accordés à ces travaux.

Des actions de modernisation, de réhabilitation, d'assainissement et d'embellissement, sont lancées à travers tous les quartiers de la ville, qui se change en un grand chantier à ciel ouvert. Les travaux universitaires n'ont pas su s'imposer pour guider ces actions. Et à l'heure actuelle, Constantine subit des transformations radicales pour ce qui concerne son espace vu et vécu. Les grands aménagements qui sont projetés dans le centre ville particulièrement et sa périphérie tendent plutôt à dénaturer l'identité de cette ville. Et malgré l'éloquence des discours politiques flattant la qualité de ces actions, certains enjeux ont été compromis. L'homme politique habilité à toute prise de décision, tourne le dos au scientifique capable de lire l'espace, d'identifier ses anomalies, de trouver des solutions et de les concrétiser sur le terrain.

Contraint par le temps, l'absence du projet global et la mauvaise gestion urbaine se sont fait sentir. Le manque de coordination entre les différents acteurs et intervenants urbains est flagrant. Le développement durable, si présent dans les directives de réaménagement urbain, visant à un progrès social, un réinvestissement culturel et une efficacité énergétique, n'est point au rendez vous. Le citoyen constantinois, à son tour, a été mis à l'écart de l'arène des prises de décisions gérant son espace urbain au moment même où l'on prône, dans les universités comme dans les organismes publics et privés, le concept émergent de « Gouvernance » et de

bonne gouvernance, qui repose essentiellement sur l'implication et la coordination entre les différents acteurs de la ville, usagers ou décideurs.

L'attitude indifférente des « leaders » du projet « Capitale de la Culture arabe » s'acharne sur les bijoux architecturaux de la ville. Dans un processus irréversible, de très grands équipements culturels et hôteliers à l'architecture moderne et « fascinante » sont implantés de manières aléatoires sur des terrains accidentés ou encore non urbanisables, qui ne se rapportent en aucun cas à l'identité de la ville. Des superstructures aux coûts surprenants ont vu le jour en un laps de temps remarquable. Les travaux de réhabilitations, pour leur part, ont fait l'objet de nombreuses critiques de la part d'enseignants chercheurs, publiés sur les réseaux sociaux et par la presse et déplorant le « Pastiche », vulgaire ou insensé, que les retouches superficielles sur les enveloppes des bâtiments anciens ont pu produire. Pendant que la vieille ville, ce fragment d'histoire témoin du passage des Arabo-musulmans, agonise et que ses habitants plongent dans une misère dévorante, aucune action n'a été engagée sur ce site, d'ores et déjà fragile et en ruine. Et il est primordial de préciser que la Médina de Constantine, construite depuis le XIV^e siècle, a été conçue selon les principes actuels du développement durable qui favorise la densité, le rapport à l'histoire et le compromis écologie-économie. Par ailleurs, la liste de projets en cours de réalisations ou à venir est bien longue. Certains projets semblent très intéressants, notamment les espaces et grands parcs verts injectés dans la ville et qui pourront dépoussiérer un peu cette dernière et rafraîchir « la ville du Grand Air » d'un air frais. D'autres, au risque de déclencher des calamités en « *stand by* » depuis des années, le sont moins.

Cet événement devait avoir pour but majeur de promouvoir l'image de la ville, de mettre en avant son histoire, son savoir, son savoir faire et son savoir vivre sans pour autant nuire à sa société, à sa nature ou à son armature. L'objectif semble alors inatteignable.

Conclusion

Notre société est en mouvement, en proie à un développement urbain de plus en plus persistant, dans un monde qui s'urbanise à toute allure afin de s'adapter aux impératifs de développement et de s'accommoder aux critères de modernité que dicte la mondialisation. Elle met, souvent, le patrimoine au cœur des bouleversements politiques et socio-économiques, et au cœur même de la crise environnementale. Seul vecteur de son identité, elle a tendance à sacrifier ses traditions au prix d'une modernité « Standard ». La vocation culturelle est capable d'orienter et d'organiser le développement urbain de Constantine, à condition que

celle-ci préserve et conserve son identité, voire ses traits de caractères. Et pour se faire, le travail de l'historien est indispensable à toute action sur la ville.

Raviver la ville ne consiste pas seulement à engager des projets considérables au vu de la disponibilité des moyens financiers, mais les enjeux supposent à la fois d'améliorer la qualité de l'architecture, de respecter le cadre bâti existant, de sauvegarder le patrimoine, d'améliorer la qualité des espaces publics, et de s'intégrer dans un urbanisme partagé, participatif et soumis au débat intellectuel et décisionnel. Si Constantine a fait le choix d'un investissement majeur dans le domaine de l'urbain, elle devra dévoiler ses cartes d'identité urbaine à travers des projets qui relèvent d'une véritable stratégie de planification urbaine, s'insérer dans un processus de projet urbain visant à protéger, préserver et redynamiser son patrimoine, à revitaliser ses commerces, artisanats et métiers de l'art, et surtout à améliorer son cadre de vie de manière plus efficace. L'urgence a beau dicter des aménagements grandioses, ceux-ci restent ponctuels et ne durent guère dans le temps. Par ailleurs, ils risquent de constituer des contraintes néfastes pour un développement ultérieur.

Atteindre l'ambition d'un renouveau durable et d'une Capitale de la Culture, implique une démarche de qualité qui se rapporte aux histoires de la ville et à son « esprit du lieu ». Voici le récit d'une vision d'avenir qui consiste à revenir sur les traces du passé de la ville...

Bibliographie

Ali Benali, Z. 2007. *La passion d'une ville et ses ailleurs*. Insaniyat, p. 35-36.

Bertrand, L. 1905. Les villes africaines : Constantine et Carthage. *Revue des deux mondes*, N° Aout. 1905.

Bettoutia, A. 2012. *Constantine : repères archéologiques et arts décoratifs*. Constantine : Edilivres.

Cambuzat, P.-L. 2002-2003. « Frontières et territoire dans le Maghreb de la fin du Moyen-Âge ». *Positions de Recherche, correspondances*, n° 73, Novembre 2002 - Février 2003.

Joleaud, L. 1918. « Le rocher de Constantine ». *Annales de Géographie*, 27, n° 148-149. p. 340-356.

Mercier, E. 1903. *Histoire de Constantine*. Paris : Bibliothèque nationale de France.

Raymond, A. 1987. « Les caractéristiques d'une ville arabe moyenne au XVIIIe siècle. Le cas de Constantine ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 44, p.134-147.

Théophile G., Cottin M., 1973. *Voyage pittoresque en Algérie* (1845). Genève-Paris : Librairie Droz.

Notes

1. Malek Haddad, écrivain, romancier, poète et journaliste algérien, né à Constantine le 5 Juillet 1927.

2. Théophile Gautier, Madeleine Cottin, *Voyage pittoresque en Algérie* (1845), Librairie Droz, Genève-Paris, 1973. Il écrit dans un passage où il décrit Constantine : « Le Rhumel, espèce de rivière-torrent, tantôt presque à sec, tantôt gonflé outre mesure, comme presque tous les cours d'eaux d'Afrique, alimenté par les pluies d'équinoxe ou la fonte des neiges s'est chargée de fortifier la ville et il a réussi mieux que Vauban. Ses infiltrations ont causé dans le rocher une coupure de huit cents pieds de profondeur au fond de laquelle il roule ses eaux troubles et impétueuses, tantôt à ciel ouvert, tantôt sous des arches qu'il a évidé, et dont l'arc immense effraie l'œil par sa hauteur. Après avoir embrassé presque circulairement la ville et son inexpugnable rocher naturel, il change de niveau et se précipite dans la plaine par une cascade dont les nappes et les rejaillissements semblent avoir été copiés d'après une des plus sauvages fantaisies de Salvator Rosa, tant le site est âprement pittoresque et féroce inculce ».

3. Louis Bertrand, Les villes africaines : Constantine et Carthage, in *Revue des deux mondes*, N° Aout 1905. Il cite dans son article : « Qu'on s'imagine une forteresse naturelle surgie comme sous la poussée d'un volcan, au milieu d'un cirque de pierre. La place est toute prête pour un camp retranché. Une ville militaire devait naître là. Constantine est le type de la citadelle numide, le modèle agrandi de tous ces « bordjs », qui s'échelonnent sur les crêtes montagneuses du pays. Mais, ce qui excite : une réelle stupeur, c'est la forme géométrique de ces entassements rocheux, dont le faite monte si haut que, d'en bas, on distingue à peine les bâtiments et les travaux de défense qui les dominent. Cela tombe d'un jet perpendiculaire, plus aérien et plus vertigineux que la chute du Rhumel, qui, au pied de la Casbah, se précipite en cascade, à la sortie des gorges. »

4. Mercier Ernest, 1903, *Histoire de Constantine*, Bibliothèque nationale de France.

5. El Idrissi (1099 - 1166), Al-Idrîsî , Edrisi ou encore Charif Al Idrissi, de son nom complet Abu Abdallah Muhammad Ibn Muhammad Ibn Abdallah Ibn Idriss), connu aussi sous le nom latin de Dreses et dit l'Arabe de Nubie¹, est un géographe et botaniste, né à Sebta, l'actuel Ceuta, vers 1100. Il a grandi à Cordoue sous l'empire Almoravide ², et serait probablement mort vers 1165 en Sicile. un historien-géographe voyageur, dignitaire des grandes cités.

6. Ahmed Bey (1786 - 1851) est le dernier Bey de Constantine, dernier représentant du Califat Ottoman dans la régence d'Alger.

7. Zaouia, Espace de culte, ou sont enterrés ou y ont vécu, très souvent, des Saints de la région.

8. Aissaoua , confrérie religieuse, fondée au XVIe siècle par Sidi Mohamed Ben Aïssa, plus connu au Maroc sous le nom de "Cheikh El Kamel" qui serait né en l'année 872 de l'hégire (1465-1466), en Algérie, plus précisément à Ouezra, dans la région de

Médéa, où la première zaouïa Aïssaouia a été créée par le cheikh Hamed Ben Allel à la fin du XVIII^e siècle et a étendu son influence.

9. Ouesfane, des hommes de couleur originaires d'Afrique, affiliés à un ordre confrérique. Leur maison ne diffère aucunement des maisons traditionnelles de Constantine où sobriété et propreté règnent comme dans tous les espaces sacrés terrain d'expression de la Nechra. Une fois franchi le seuil de la maison dont la porte est toujours ouverte - topique de l'espace public -, l'on est reçu dans la cour (west ed-dar) dans un espace qui devient soudain privé, car certains des membres du groupe y habitent. Un sentiment étrange est lié à de l'ambivalence de ces espaces.

10. Fqirat, Fondé sur le principe de l'ascétisme religieux « *Ettasawwûf* », les Fqirat (pluriel de Fqira) sont affiliées à différents ordres religieux (tariqa). Les fqirat sont organisées en groupe de musiciennes dont le nombre est variable (4 à 6 membres). Deux personnages émergent dans la structure du groupe : la cheftaine (Erraïssa) et la Chaoucha ou Raqassa.

11. « *Souika* » diminutif de Souk (petit marché), la survivance de la Constantine Ottomane, se situant entre les gorges du Rhumel à l'est, le prolongement du pont Sidi Rached au sud ouest et l'ancienne rue nationale au nord. Le tissu patrimonial a gardé son caractère authentique depuis le XIV^e siècle.

LE TERRITOIRE MIS EN RÉCIT PAR L'ÉVÉNEMENTIEL : CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE



Leïla Benlatrache

Université Mentouri Constantine 3, Algérie
benlatrecheleila@yahoo.fr

Hacène Hadjadj

Université Mentouri Constantine 3, Algérie
hachi22@yahoo.fr

Résumé

L'histoire nous a laissé des témoignages par les événements qui ont marqué certaines civilisations. Depuis, l'événementiel s'inscrivant dans un territoire est aussi une expression de sa culture et une mise en récit de son histoire. Le récit représente un support idéal pour décrire et relater la vie des personnes et l'univers des peuples. La manifestation et la labélisation complètent cela. Le cas de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe » est un méga-événement constitué de deux formes principales, l'épopée et la parade, revêtant un caractère événementiel et symbolique de l'histoire sociale et culturelle de cette ville. Face à ce récit officiel à dimension épique et ludique unifiant l'espace culturel et social, se trouve l'autre récit, celui des médias, portant un regard plus politique et critique sur cet événement.

Mots-clés : événement, récit, symbolique, histoire sociale et culturelle, mémoire offensée, convoitise

The territory put in recital by the event : Constantine, the capital of Arab Culture 2015

Abstract

Some civilizations are marked by the events that history kept for us as testimonies. Since then the event that is subscribed in a territory is also its own cultures expression as well as its own history's recital . This recital represents an ideal support in describing and recounting the persons lives and the peoples universe. And it would be completed by the main manifestations and the labialization. The case of the manifestation of « Constantine capital of Arab culture » is a mega event made of two principal forms, the epopée and the parade ,in an event and symbolic character of the social and cultural history of this town. In front of this official recital with an epic and ludic dimension unifying the cultural and the social space another recital is founded : that of the media giving a more political and cultural look concerning this event.

Keyword: events, recital, narrative media, symbolic, social and cultural history, offended memory, lust

Il s'agit dans cet article d'analyser des récits spécifiques dans la forme et la narration de l'événement Constantine capitale 2015 de la culture arabe. Nous poursuivons trois objectifs. D'abord situer la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe » dans le domaine de l'événementiel (ici dans le champ de la communication publique et territoriale) ; ensuite, sérier les différents récits racontant Constantine *via* l'événement ; et, enfin, déterminer leur ancrage territorial et leur stratégie narrative.

Depuis longtemps l'homme utilise l'événement comme un moyen de communication et d'échange. L'histoire nous a laissé nombre de témoignages, depuis l'Antiquité, sur les événements qui ont marqué certaines civilisations, à l'instar des fêtes de victoire et/ou des compétitions sportives. De même, l'histoire ancienne des arabes décrivait certaines compétitions littéraires organisées dans les marchés publics appelés « le marché d'ocadh », un lieu en Arabie Saoudite où les poètes narrent des poèmes. Les événements ont toujours été un dispositif d'échange et, du coup, un vecteur de marketing. Cette dimension communicationnelle et mercatique de l'événement s'est encore plus développée après la révolution industrielle, où les échanges commerciaux et la concurrence ont connu un essor considérable.

Constantine, capitale 2015 de la culture arabe : un événement, une communication

Un événement se produit dans un contexte, un temps et un espace ; c'est « un treillis de représentations et de faits, un composite de discours et d'expériences » (Poivert, 2007 : 15). Sa définition relève de plusieurs disciplines telles que la sociologie, l'histoire, la linguistique et la sémiotique. Tout phénomène événementiel, s'inscrivant dans un territoire doit fonctionner comme une expression de sa culture et une mise en récit de son histoire.

Constantine, capitale 2015 de la Culture arabe, organisée conjointement par l'Algérie et l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture de la ligue arabe (Alesco), est une grande manifestation culturelle constituée de plusieurs événements aux formes et intentions différentes. Toutes les actions culturelles ont été organisées sous formes d'événements pour redonner une « voix » à la ville, certains pour témoigner de son passé, d'un mode de vie, d'autres pour raconter une

histoire symbolisant une valeur propre au territoire car chacun est une superposition de témoignages et d'événement qui permettent la production de plusieurs narrations sur la ville. Comme le souligne Marc Côte (2006), le récit événementiel constitue un facilitateur de transmission culturelle et de valorisation patrimoniale. Cependant les conditions de réussite d'une valorisation territoriale par l'événementiel « ne tiennent pas exclusivement au seul jeu des acteurs. Même bien intentionnés, ces derniers ne font pas tout. La qualité des lieux joue également » (Morice, Violier, 2009 : 385).

L'événement s'organise dans un contexte caractérisé par une pauvreté au niveau des équipements culturels et par l'absence de participation sociale, plus particulièrement celle de l'habitant¹. Cela devient une organisation chaotique. Les festivités de la capitale de la culture arabe vont se dérouler loin de la médina, pourtant symbole de la ville, dont la restauration est encore en cours. Elle est présentée comme le carrefour des civilisations de par son passé trois fois millénaires, et son histoire mémorable ne pouvait pas raconter les curiosités de la vieille médina et les récits de chacune de ses ruelles étroites qui témoignent de l'organisation de la corporation des métiers créant un climat du bien vivre ensemble. Ces lieux de la médina représentant l'âme de Constantine ont été occultés dans ses festivités, et comme le souligne Roland Barthes (2002 : 1280) « La cité est un discours, et ce discours est véritablement un langage : la ville parle à ses habitants, nous parlons notre ville, la ville où nous nous trouvons, simplement en l'habitant, en la parcourant, en la regardant ».

Le récit événementiel : une transmission culturelle et patrimoniale

C'est un truisme de dire que les événements depuis leur création ont beaucoup évolué et sont passés de la forme d'une fête de village à un processus de communication hautement stratégique et très utilisé à notre époque dite moderne. Ainsi, la communication événementielle est devenue un instrument de promotion d'une marque, d'une enseigne, d'un produit ou d'un territoire à travers une mise en scène singulière qui confère toujours à l'ensemble un caractère d'exception. L'événement se définit ainsi selon Alain Badiou (1988) « dans cette dialectique de la "présentation" et de la "représentation" ». L'événement est un récit qui était toujours présent comme l'écrit encore Roland Barthes (1966 : 1) « dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les sociétés : le récit commence avec l'histoire de l'humanité ».

Épopée et parade : l'affirmation d'une identité territoriale plurielle et valorisation patrimoniale

L'Épopée

À l'occasion de l'ouverture officielle de la manifestation culturelle « Constantine, capitale de la culture arabe », dans la nouvelle salle de spectacles « Ahmed-Bey », un spectacle épique de deux heures trente a raconté Constantine, l'ancienne Cirta dans et par sa diversité culturelle et sa richesse historique. Ce spectacle résumait 3000 ans d'histoire de la ville *i.e.* « L'Épopée de Constantine ». Dans sa mise en œuvre et son dispositif, il utilisait le procédé du grand écran comme arrière-plan de la scène où défilaient des images filmées à Constantine illustrant les époques depuis l'âge préhistorique en passant par les époques importantes dans l'histoire de la ville, notamment les périodes numides, romaines et byzantines, l'ouverture islamique, jusqu'à l'époque contemporaine. Il s'agissait d'une succession narrative racontée par des scènes et tableaux où le concepteur - réalisateur faisait évoluer le spectateur dans le temps pour signifier que l'histoire est l'essence de notre identité. L'organisation de la scène et de l'espace théâtral, mettait en lumière les héros, symboles et patrimoine historique des algériens, un patrimoine riche de grandes personnalités. Des tableaux dont les récits aux contenus affectifs et cognitifs cherchent à provoquer un sentiment de fierté, insistaient sur Constantine comme creuset des civilisations. Cette épopée est finalement un récit sur un héritage de gloire et un futur à construire comme le souligne Ernest Renan, lors de sa conférence prononcée le 11 mars 1882, à la Sorbonne : « Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu *indivis* » (Renan, 1882 : 50).

L'épopée en question est donc un récit confirmant les identités plurielles de Constantine. Un récit qui remonte le temps et, avec lui, toutes les civilisations et leurs héritages culturels, pour revenir au présent, à la nation, à l'exaltation de l'indépendance, à l'ouverture et à la construction du futur. En outre, l'épopée de ce spectacle voulait marquer les esprits par une événementialisation spécifique : une volonté de rendre compte d'une identité et de clôturer le débat autour de la question de l'amazighité de Constantine, et dépasser un malaise créé par un mouvement de protestation et de rejet de l'expression « Constantine capitale de la culture arabe »². La chorégraphie racontait la mémoire d'une ville, d'un pays réconcilié avec son passé et regardant vers l'avenir. La page mémoire, comme le

souligne Jean Davallon (2006 : 101) « n'est pas une banque d'images du passé, mais une force active, constructive, dynamique qui contribue à faire oublier autant qu'à faire se souvenir » le refus de l'arrivée des musulmans marqué par la résistance sous le commandement de l'historique combattante berbère « Kahina ».

Il passait ensuite à l'époque de la conversion à l'islam et l'adoption de la langue arabe, présenté par le récit comme étant un enrichissement du patrimoine de la région, car les conquérants arabes représentés par « les fatimides »³ ont apporté avec eux traditions et rites religieux. Une histoire de l'héritage religieux et urbanistique des Fatimides et des Hammadites est tracée, pour passer à l'ère des Deys et les marqueurs turcs de l'identité de la ville, et ensuite raconter la résistance contre l'armée française. Puis, un tableau racontait la période de la résistance contre le colonialisme français en mettant en lumière Ibn-Badis, personnalité emblématique de la ville de Constantine. Tout en racontant les manifestations sanglantes du 8 mai 45, la chorégraphie⁴ montrait les martyrs, symbole de la révolution algérienne, tombés sur le champ d'honneur. Le récit se poursuivait avec l'avènement de l'indépendance pour mettre en relief les chantiers de la reconstruction d'une nation forte et puissante avec l'ouverture des écoles, la construction des usines, et la restitution de la terre à celui qui la travaille, un slogan de la révolution socialiste de l'Algérie des années soixante dix.

Puis, nous revenions au récit de la « décennie noire » (la guerre civile), pour finir par la loi de la concorde civile⁵ afin d'évoquer l'espoir retrouvé, illustré par une exposition des grandes œuvres réalisée par l'Algérie « libre » et le riche patrimoine touristique que compte la ville de Constantine et sa région (comme la Mosquée Emir Abdelkader et le pont géant, les monuments, les palais, jardins et mosquées, la ville de « Tidis » située au nord-ouest de Constantine, les objets trouvés dans cette région remontent aux époques des puniques, byzantins, romains et ottomans, un site témoin de la richesse de la région en activités artisanales, la poterie, dinanderie et bijouterie). L'épopée est une tentative de prouver une fidélité aux idéaux arabes, une superposition de récits, une combinaison de symboles matériel et immatériel (l'exposition des sites touristiques en même temps que le récit d'histoire).

La parade

Cette parade, dont le défilé a démarré du stade « Benabdelmalek Ramdan », a traversé la ville en passant par la placette nommé « *jardin Bennacer* », passage et lieu de rencontre de toute la population de Constantine jusqu'au Palais Ahmed Bey où est mis en place une grande exposition du patrimoine matériel et immatériel organisée en stand et présentant chacun son métier et ses produits. Cette manifestation culturelle a lieu en plein air : c'est tout l'espace urbain qui est mis

en scène pour faire partager et transmettre un sentiment de cohésion sociale et de partage avec la population locale d'une identité collective.

Cet événement avait pour objectif la valorisation de la fête de la distillation de l'eau de rose et des fleurs d'oranger. Ce dispositif sillonnant toutes les rues de la ville, est composé de calèches, moyen de transport utilisé jadis dans les cortèges pour les mariés, décorées par des roses, suivies par des camionnettes décorées de la même façon que les calèches et exposant au public un ensemble d'objets patrimoniaux tels que la dinanderie, un géant alambic de distillation (*el kettar*), la broderie, la vannerie. L'ensemble du défilé a été encadré par des cavaliers en tenue blanche avec des gilets traditionnels portés par les cavaliers d'antan, et accompagné par des groupes musicaux folkloriques interprétant les musiques *hadwa*, *aïssaoua* et *elhkouan* très présentes dans les fêtes constantinoises.

La musique *Aïssaoua* se caractérise par ses instruments à percussion et par le texte chanté uniquement en arabe et relevant d'inspirations plus ancrées dans l'islam sunnite et le « dikr », des récitations de versets coraniques d'un rythme très lent qui va en s'accéléralant pour amener l'assistance à un but commun : la transe et la guérison, car vécue comme une forme de thérapie. Ainsi les musiques de *aïssaoua*, *elkaouen* et *elhadoua* accompagnant la parade, représentent un patrimoine ancestral dont les origines sont d'abord culturelles et thérapeutiques, avant de devenir des musiques de festivités culturelles et sociales. Ces musiques, comme des marqueurs territoriaux, participaient à la construction des territoires. Yves Raibaud (2009 :15) écrivait que la musique apparaît « comme une réalité cognitive possible pour appréhender l'espace des sociétés [...] et comme principe d'organisation territoriale ». Elle peut devenir à l'échelle ou d'une nation « un métalangage concentrant sur des énoncés sensoriels les émotions collectives ».

Pour Michel Lussault (2003), « la musique est un construit cognitif permettant d'appréhender un phénomène spatial ». Ainsi, tout comme le chant et la danse, la musique représente un produit culturel originellement ancré dans un territoire. Une ville ou une région peut représenter, comme le souligne Laurent Béro (2008), « une culture artistique précise, et en être le "fief" territorial du point de vue national, continental ou mondial ».

Cette manifestation représente les fêtes traditionnelles constantinoises. La parade était organisée par l'association *el baha* des arts et des cultures populaires. La parade revêt un caractère événementiel et symbolique de l'histoire sociale et culturelle de Constantine racontant cette ville, ses traditions et tout son patrimoine matériel et immatériel.

Ainsi, la distillation de l'eau de rose et fleurs d'oranger est-elle une tradition qui se pratique encore pendant le printemps, un art que les familles constantinoises

gardent jalousement et qu'elles transmettent de génération en génération. Le processus de distillation est le même depuis des siècles. À chaque mois du patrimoine, des chapiteaux sont dressés au centre-ville. Des artisans distillateurs s'y installent (*el kattarin*) pour produire et vendre ce précieux liquide très présent dans la pâtisserie traditionnelle. Tout comme les artisans de l'art de la dinanderie, qui existe depuis le Moyen Âge à Constantine, qui ont acquis un savoir-faire dans l'utilisation de la feuille de cuivre pour fabriquer des objets utiles et décoratifs qui représentent la valeur symbolique des objets matériels. Les souks « ennahassin » représentent des « récits d'objets » et des « récits de vie » (Grenet, 2009). Le discours qui accompagne ces tableaux en cuivre est une évocation de séquences relatives à l'histoire de ce territoire. La dinanderie et les décors narratifs très riches relevant d'un nouveau design, présentant des tableaux en cuivre repoussé, racontent l'histoire algérienne en mettant en scène des portraits d'hommes qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, comme Emir Abdelkader, Abdelhamid Ibn Badis et aussi des scènes de batailles maritimes représentant la flotte ottomane en forme d'aigle aux ailes déployées dirigée par le légendaire Kheir Eddine, surnommé Barberousse⁶ entre l'armée ottomane et l'armée navale de François 1^{er}. C'est la victoire turque contre André Doria, général des armées navales de François 1^{er}, qui installa pour plus de trente ans la suprématie ottomane sur la Méditerranée.

Aujourd'hui, la dinanderie peine à résister à la mondialisation et à faire front à la crise du métier, très concurrencé par les produits industriels chinois qui inondent le marché algérien. Les artisans dinandiers se trouvent devant un choix : préserver l'authenticité de ce métier menacé de disparition ou accepter de le ressusciter, de lui donner sens, de le faire émerger dans un univers mondialisé en s'ouvrant à un design plus moderne tout en assurant un équilibre de style entre le nouveau et l'ancien.

Le récit médiatique : une autre narration de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»

La couverture médiatique de l'événement « Constantine, capitale de la culture arabe » a été un véritable feuilleton constitué de différents récits rapportés par les médias nationaux comportant des contenus commentés, sous forme d'éditoriaux, de courriers des lecteurs et d'interviews. C'est en quelque sorte des discours de presse comportant en même temps « des éléments de récit » (Souchard, 1989 : 47), une sorte d'extension du récit au contenu médiatique afin de rassembler ces deux termes, le récit et le médiatique. Marc Lits (1997 : 39) définit le discours de presse par sa situation « à la fois dans le présent de l'événement et dans la distance du récit, il joue sur deux niveaux ». Ainsi, quand l'information est transmise par

les médias, est-elle présentée sous forme narrative, et selon l'affirmation de Marc Lits (1997 : 45) : « Un événement ne devient information qu'au moment où il est médiatisé, donc mis en récit ». Concernant le récit médiatique sur l'événement, la presse algérienne a commencé à le couvrir depuis la décision de cette désignation jusqu'à l'inauguration et l'accompagnement de tout son déroulement.

Ces récits médiatiques racontent les failles de l'organisation de l'événement et leurs impacts sur la réputation culturelle de la ville de Constantine. On a qualifié de « bobards » (*El Watan*, 26/02/2015) les intentions d'une manifestation culturelle censée promouvoir une identité culturelle arabe et lui assurer un rayonnement international. Des projets de grande envergure ont été lancés « en fanfare » comme la réhabilitation des lieux touristiques et culturels auxquels des crédits importants ont été affectés notamment pour la restauration de différents sites, lieux de mémoire et symbole de l'identité de la ville, auxquels les citoyens constantinois attachent beaucoup d'importance. Un flou et un laisser-aller ont marqué la gestion de ce projet qui a fini par être abandonné faute de temps et d'argent. Un espoir déçu de faire découvrir une authenticité historique et culturelle.

Une inauguration et des lieux ancestraux à l'abandon

138

C'est ainsi qu'on a raconté l'abandon de la restauration des lieux antiques et touristiques, comme le site archéologique de Tiddis, un authentique site numide dont l'aménagement a été modifié par les romains selon leur système d'urbanisation, le chemin des touristes, un sentier accroché aux parois du ravin, l'ascenseur de Sidi M'cid, un ouvrage creusé à même la roche servant de moyen de transport pour aller aux piscines de Sidi M'cid, le tombeau de Massinissa, premier roi de la Numédie et le Mausolée de Sidi M'hamed El Ghorab⁷.

Les centres culturels et les salles de cinéma ont eu le même sort : non seulement le projet de les réhabiliter est abandonné mais des salles ont été converties en restaurant (*El Watan*, 17/09/2014). C'est le cas de la cinémathèque *Cirta* et un quartier légendaire *Charaa* transformés en parking. Une action offensante perçue comme une volonté de faire reculer la culture et déposséder la ville de tout ce qui la caractérise comme ville trois fois millénaire aux fondements culturels très anciens. Une décision en contradiction avec l'objectif de l'événement censé « signer la renaissance culturelle de la ville » (*Le Temps d'Algérie*, 11/10/2014) et l'élever au rang de pôle touristique et culturel durable, comme une « vraie relance pour la capitale de l'Est » et une occasion de mise à niveau des infrastructures culturelles, avait déclaré avec enthousiasme le directeur de la Culture de Constantine.

L'autre narration ou le spectacle d'une atteinte à la mémoire et au symbole d'une ville millénaire

L'inauguration de l'événement a été fixée, le 16 avril, date de l'anniversaire de la mort de l'Imam Abdelhammid Ibn Badis, et en même temps journée retenue comme fête nationale du savoir (Youm el-Ilm). La volonté de faire coïncider les deux dates signifie l'importance de la reconnaissance due à la personnalité emblématique d'Ibn Badis, correspondant tout un pan de la mémoire et du patrimoine culturel de la ville dont fait partie ce savant et penseur. La presse écrite indépendante a beaucoup écrit sur les ratés de l'événement. On a relevé et commenté plusieurs affronts faits à « celui qui par sa personnalité et ses références a fait que Constantine tire sa réputation de ville du savoir et des savants », a commencer par la colère et l'indignation des Constantinois provoquées par l'événement du « déboulonnage » de la statue érigée à son hommage, une semaine après son installation au centre ville face au centre culturel El khalifa.

La stratégie narrative de la description de la statue met en relief l'absence d'ancrage culturel de l'artiste avec l'histoire de la ville de Constantine et les imperfections esthétiques qui expliquent sa représentation de l'homme de culture, signifiant le peu d'intérêt qu'on accorde à la mémoire d'une icône culturelle. Au lieu d'exprimer hauteur, intelligence et dignité d'un homme - monument historique -, les Constantinois ont eu droit à un personnage à la stature déséquilibrée « ridiculement petit », « avec des babouches disproportionnées », une représentation qui « illustre la désinvolture avec laquelle est traitée la culture, pourtant à l'honneur toute l'année dans la capitale de l'Est » (*L'Expression*, 22/02/2015). On beaucoup insisté sur les critiques exprimés par la famille d'Ibn Badis indignée par la qualité esthétique de l'œuvre et le rappel de l'association des oulémas qu'il avait fondée insistant sur l'opposition qu'aurait fait l'Imam « à l'érection d'une statue à son effigie du fait qu'il pourfendait le culte de la personnalité ». Une stèle qui « ne reflète pas » la personnalité du grand savant et philosophe, qui symbolise le dynamisme et l'intelligence (*Le Matin*, 21/04/2015).

Une colère exprimée dans les blogs suite à la découverte de l'auteur de cette œuvre, un artiste portugais étranger à l'histoire culturelle de la ville, et de plus, « payées avec de l'argent public [...] c'est l'argent est extrait directement de la poche du citoyen (sous forme de : taxes, TVA, timbres, vignettes » (*Le Matin*, 15/04/2015). C'est alors qu'on rappelle la vie d'Ibn Badis, comme l'un des artisans de la renaissance nationale, et précurseur du mouvement national. Au-delà de l'homme de culte et de la pensée islamique Ibn Badis se consacra à l'action éducative de 1913 à 1925. On raconte comment à son époque il la première

école de filles. Le maître s'est rendu compte que l'instruction des filles est une condition nécessaire de la renaissance algérienne. Abdelhamid Ben Badis a été le parrain de plusieurs troupes musicales, théâtrales et clubs sportifs. Il créa même un espace culturel à Alger, le célèbre Centre culturel du progrès. On souligne que la religion chez Ibn Badis est « une religion ouverte à la culture, à la musique, aux débats contradictoires, soit à tout, sauf aux fondamentaux du salafisme » (*Liberté*, 18/04/2015).

On s'insurge également contre l'abandon de la rue Rab'in Elcharif⁸. Une rue que l'écrivain Malek Bennabi surnomma « l'artère pensante », une mémoire de la vie culturelle de Constantine, marquée par « l'expression démocratique, [...] on y trouvait des mouvements associatifs dans tous les secteurs et de tous les courants : le culturel, le scoutisme, le syndicalisme » (*El Watan*, 17/04/2015). On est déçu de voir le quartier Raba'in-Cherif, où se trouve l'imprimerie de Ibn Badis, un patrimoine culturel, occulté par l'événement Constantine capitale 2015 de la culture arabe. C'était un lieu de culture où tous les écrivains et intellectuels sont passés, mais qui n'a pas été mis en valeur par cet événement pour témoigner aux invités de la ville et aux touristes que Constantine a toujours été « pendant des siècles une capitale d'influence qui façonna des figures politiques et culturelles du pays » (Meddi, Adlène. blog figaro 2015).

Convoitise et mauvaise gouvernance

Tous les médias algériens rapportaient l'histoire de la convoitise du budget et la mauvaise gouvernance de cette manifestation culturelle. Un récit sur un climat de suspicion et de dilapidation de l'argent public. La promotion de la culture a été une opportunité pour des « prédateurs » de s'enrichir au détriment du développement d'une ville qui a longtemps souffert d'un manque d'infrastructures culturelles. « Cette prédation a été organisée à Alger où de nombreux marchés de communication, transport, organisation de spectacles, financement de livres, de film, ont été accordés il y a déjà une année » dénonçait dans sa lettre de démission, la responsable du département de communication et la porte-parole de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe » (*L'Expression*, 22/02/2015). Le budget « suscite déjà moult convoitises et, en filigrane, beaucoup de suspicions quant à son affectation » (*El Watan*, 16/03/2014).

Une mauvaise gouvernance caractérisée par la désignation d'une équipe qui loin d'impliquer les acteurs locaux notamment les associations, les artistes, les universitaires, les a marginalisés et poussés à la démission⁹. Une faible mobilisation des habitants comme acteurs locaux fait perdre à l'événement son ancrage local

et empêche la population de Constantine « de mettre en avant son savoir-faire, son savoir-vivre, ses valeurs ancestrales, ses créateurs à travers ses artistes, ses peintres, ses sculpteurs, ses cinéastes, ses boîtes de production, ses artisans » (*El Watan*, 17/02/2015). La responsable de la communication claque la porte. On accuse les « Les apparatchiks de la culture » d'avoir bloqué les initiatives et retardé les projets (*El Watan*, 17/04/ 2015).

Conclusion

L'événement « Constantine, capitale de la culture arabe », à travers les deux principaux événements, présente un ensemble de récits sur des héritages culturels et identitaires, une présentation de « soi », et en même temps des récits attractifs pour attirer des visiteurs investisseurs et des hommes de culture. L'événementiel est alors un récit de ville, de son histoire et son avenir. Il est une représentation et un symbole en lien avec le passé et tout ce qui est patrimoniallement « représentatif et objet de fierté locale ».

Deux stratégies de narration ont été adoptées dans la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe » : un événement doté d'une dimension historico-politique, et un autre caractérisé par la dimension touristique et culturelle. Nous pouvons dire qu'il y a le récit d'en haut, celui du ministère de la culture où plusieurs intellectuels et hommes de culture ont participé, et le récit d'en bas, celui des associations représentant la société civile. Chaque événement s'est distingué par un positionnement culturel et artistique se concrétisant par une programmation-organisation valorisant un style de présentation et d'exposition. Des récits à la dimension épique destinés à unifier spatialement et culturellement l'ensemble des membres d'une société. Une troisième stratégie narrative vient participer à cette mise en récit du territoire, celle du récit médiatique qui porte un autre regard sur l'événement et le raconte en mettant en relief la production et l'organisation de cet événement et les acteurs qui gravitent autour. Un autre récit sur les promesses non tenues, les ratés et la « violation de la mémoire » faute d'ancrage culturel local.

Bibliographie

Badiou, A. 1988, *L'Être et l'événement*. Paris, Le Seuil, cité dans Poivert, M, 2007 (commissaire), *L'Événement, les images comme acteurs de l'histoire*, catalogue. Paris : Editions Hazan, Editions Jeu de Paume, 2007.

Barthes, R. 1966. Introduction à l'analyse structurale des récits, In : *Communication*, n° 8, p 1-27.

Barthes, R. 2002. « *Sémiologie et urbanisme* », dans *Œuvres complètes, II, 1926-1967*. » Paris, p. 1280. In : Boucheron, P., 2012, « *L'implicite du signe architectural : notes sur la rhétorique politique de l'art de bâtir entre Moyen Âge et Renaissance* », *Perspective* [En ligne], 1, p173/180, mis en ligne le 30 décembre 2013, [consulté le 01 juillet 2015]. URL : <http://perspective.revues.org/627> ; DOI : 10.4000/perspective.627.

Béru, L. 2008. « Communication politique autour d'une culture identitaire et fédératrice » *Quaderni* [En ligne], 67, Automne 93 /99, mis en ligne le 05 janvier 2012, [consulté le 14 juin 2015].URL:<http://quaderni.revues.org/232><http://quaderni.revues.org/232>.

Chauvel., G. 2010. *Barberousse, le maître de la Méditerranée, biographie romancée de Kheireddine, alias Barberousse (1478-1546)*. Paris : Ed. Balland.

Côte, M. 2006. *Constantine- cité antique et ville nouvelle*. Constantine : Edition Saïd Hannachi/Médias-Plus.

Davallon, J. 2006. *Le don du patrimoine, une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Ed. Hermès.

Ernest, R. 1882. *Qu'est ce qu'une nation ?* : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Grenet, S. 2009. Histoire, patrimoine immatériel et identité : la question religieuse au Québec, In Situ. *Revue des patrimoines*, 11/2009, <http://insitu.revues.org/4548> ; DOI :10.4000/insitu.4548, [consulté le 07 septembre 2015].

Lits, M. 1997. *Le récit médiatique : un oxymore programmatique. Recherches en communication*, n° 7, Université sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/1431/1281, p. 37-59. [consulté le 07 septembre 2015].

Lussault, M., Lévy J. dirs, 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

Raibaud, Y. 2009, Comment la musique vient au territoire : Introduction p. 13-26, In : Raibaud, Y. (dir.) *Comment la musique vient aux territoires*, MSHA, collection cultures, régions, mondes. [Consulté le 14 juin 2015] sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00368407>.

Morice, J-R., Violier, P. 2009. « De l'évènement culturel à la destination touristique : le cas de Lille et Nantes ». *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86è année, 2009-3. L'évènementiel et les villes touristiques, p.377-387 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bagf_00045322_2009_num_86_3_2682. [consulté le 07 septembre 2015].

Poivert, M. 2007. *L'évènement : les images comme acteurs de l'histoire*. Paris : Hazan : Edition du Jeu de Paume, p. 13-26.

Raibaud, Y. 2009. *Comment la musique vient au territoire : introduction*. In : Raibaud, Yves. *Comment la musique vient aux territoires ?* MSHA, p.13-26, 2009. <halshs-00368407> [consulté le 14 juin 2015].

Souchard, M. 1989. *Le discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983)*, Montréal, Le Préambule, coll. L'univers des discours, cité par Marc Lits, *le récit médiatique : un oxymore programmatique* - Université sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/1431/1281 p. 37-59. p 42. [consulté le 14 juin 2015].

Presse nationale

Le Temps d'Algérie, 11/10/2014, signer la renaissance de la ville.

El Moudjahid - 28 mai 2013, *Constantine, capitale de la culture arabe 2015 : 74 projets de restauration du patrimoine retenus. Le site du Bardo, nouveau pôle culturel.*

La Nouvelle République. 07/ 10 /2008, *Un Marin intrépide, Kheireddine Barberousse (1466-1546* <http://www.djazairress.com/fr/lnr/69281> <http://www.djazairress.com/fr/lnr/69281>.

El Watan, 17/ 02 /2015, *La responsable de la communication claque la porte.*

El Watan, 26/ 02 /2015, *Constantine capitale de la culture arabe 2015 : Les bobards d'une manifestation de A à Z.*

El Watan, 13 /03/ 2015, *Constantine, capitale de la culture arabe, le gouffre de l'argent public.*

El Watan, 16/ 03/2014, *Le syndrome de Tlemcen.*

El Watan, 24/03/2015, *Le Zénith des suspensions.*

El Watan, 17/04/ 2015, *Des architectes passionnés en colère.*

El-Watan, 17/ 04 /2015. *Une monographie sur Constantine qui donne à réfléchir.*

El Watan, 20/05/15, *Mosquée Rabain Chérif : Travaux de réhabilitation ou de démolition ?.*

L'Expression, 22/ 02/ 2015, *Un événement compromis.*

L'Expression, 25/05/ 2006, *Au nom du passé : hkeireddine, un Algérien d'adoption*, Chems Eddine Chitour, http://www.l'expressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/34353-Kheireddine,-un-Algérien-d'adoption.html.

Le Temps d'Algérie, 11/10/2014, *Constantine, capitale de la culture arabe : un programme conçu pour mettre en valeur l'identité de l'antique Cirta.*

Le Matin, 15/04/ 2015, *Constantine "arabe", une sauterie à coup de milliards de dinars. L'Orient le jour* <http://www.lorientlejour.com/article/921657/algerie-une-statue-dibn-badis-grande-figure-de-lislamdeboulonnee.html>.

Revue Djazair, 2003 n°6, 200, *Ibn Badis, pionnier de la renaissance culturelle* Bouamrane Cheikh, pp10-12.

Jeune Afrique, <http://www.jeuneafrique.com/135588/societe/piraterie-la-mediterran-e-mer-de-toutes-les-batailles/> <http://blog.lefigaro.fr/algerie/2015/05/carnet-de-route-a-constantine-lautre-capitale-algerienne.html>.

Notes

1. Les compétences locales ont été marginalisées et les décisions centralisées.
2. Beaucoup d'artistes kabyles ont boycotté cette manifestation car ils ne se reconnaissent pas dans cette culture.
3. Descendants de la fille du prophète Mohammed, Fatima.
4. La chorégraphie a été réalisée par d'Ali Aissaoui. Un spectacle grandiose de deux heures, avec la participation de près de 450 artistes (chanteurs, comédiens,

et chorégraphes) issus de 25 wilayas et l'utilisation pour la première fois de la technique d'imagerie 3D, qui confère une autre dimension dramatique au spectacle, en créant une cohésion entre l'artiste et la scène.

5. La concorde civile appelée aussi charte pour la paix et la réconciliation nationale, c'est une loi de grâce amnistiante, votée par le parlement algérien, le 8 juillet 1999 pour réintégrer dans la vie civile les terroristes qui expriment leur volonté de renoncer à la violence et au soutien des réseaux terroristes.

6. Selon la description de Geneviève Chauvel Barberousse, le maître de la Méditerranée. Geneviève Chauvel ed Balland, 2010, p. 442, biographie romancée de Kheireddine, alias Barberousse (1478-1546).

7. Situé à moins de 10 km au Nord ouest de Constantine, Sidi Muhammad al-Ghorab est un complexe du sacré intégré dans la propriété d'une grande famille riche constantinoise Ben Djelloul se trouvant sur une ancienne propriété rurale de Salah Bey. Il est composé d'un sanctuaire mitoyen à une source d'eau laquelle inspira la construction d'une petite piscine.

8. Qui signifie la rue des quarante nobles et héros.

9. La lettre de démission de la chargée du département de communication de la manifestation a été publiée dans tous les médias algériens.

**LE RÉCIT MÉTROPOLITAIN, COMPOSANTE DE LA COMMUNICATION
TOURISTIQUE. LES CAS DE MARSEILLE ET D'ISTANBUL FACE AU LABEL
« CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE »**



Jean-Baptiste Le Corf
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, France
jblecorf@club-internet.fr

Résumé

Partant des origines littéraires du récit et de sa définition, cet article vise à théoriser la notion de récit métropolitain, à analyser ses enjeux pour la communication touristique, et à questionner les mutations inhérentes à la communication de certains territoires urbains en Méditerranée. Une recension de la littérature permet d'aborder dans un premier temps les relations qui s'instaurent entre le récit, l'imaginaire urbain et le développement territorial d'un point de vue théorique. Puis il s'agit d'examiner la manière dont ces enjeux se matérialisent concrètement lorsque certaines grandes villes méditerranéennes, en particulier Marseille et Istanbul ayant obtenues le label de « capitale européenne de la culture », se mettent en scène pour s'affirmer comme de grandes métropoles. La dimension du récit est alors analysée ici en portant un regard attentif à la manière dont ces villes mobilisent la variable culturelle dans des projets de territoire, via des politiques événementielles et de promotion du patrimoine local spécifiques, pour reconstruire un discours en actes.

Mots-clés : territoires méditerranéens, récit métropolitain, évènements artistiques, marketing urbain, imaginaire.

The metropolitan narrative for tourist communication. The cases of Marseille and Istanbul in front of label “ European capital of the culture “

Abstract

This article tries to study the stakes in the “ narratives of territory “ for tourist communication. First, we analyze the literary origins of narrative and its definition, then the notion of metropolitan narrative. A review of the literature allows to approach at first the relations which are established between the narrative, the urban imagination and the territorial development of a theoretical point of view. We analyze how are summoned the notions of narrative or storytelling in the strategies of development of territories.

Secondly, we examine the way this shape of narrative communication is realized, relative to the projects Marseille and Istanbul “ European capital of the culture “ and the way these cities mobilize culture in order to renew their communication.

Keywords : mediterranean territories, metropolitan narrative, artistic events, imaginary, marketing.

La notion de récit est employée ces dernières années de manière récurrente pour décrire ou accompagner la communication des territoires. Cela étant, avant d'être utilisée dans des stratégies territoriales, il convient de rappeler les origines littéraires de cette notion, et pour ce faire, de nous référer au théoricien de la littérature Gérard Genette. S'appuyant sur les écrits de grandes figures de l'histoire littéraire (Aristote, Homère, Platon entre autres) ayant pour certains également théorisé les divers types de récit, celui-ci définit dans un ancien numéro de la revue *Communication* datant de 1966 la notion de récit comme « la représentation d'un événement ou d'une suite d'événements, réels ou fictifs, par le moyen du langage, et plus particulièrement du langage écrit » (Genette 1966:152). Si cette définition s'applique plus particulièrement pour l'auteur ou le dramaturge, qui pour raconter une histoire (dans une tragédie, un roman, une épopée, un conte, ou un mythe) aura pour tâche d'assembler diverses actions, elle est pourtant d'une grande actualité dans la société de communication dans laquelle nous vivons, marquée par les pratiques du *storytelling* (ou « communication narrative »), faisant appel aux procédés du récit. Vivement critiquées pour être associées au mensonge ou à la manipulation (Salmon, 2007), elles se sont imposées dans le champ du marketing, puis progressivement dans celui du politique et des territoires. En particulier dans le contexte où les politiques publiques en matière de culture se ressource sur la notion d'imaginaire et qu'elles sont subordonnées à l'objectif de produire des ambiances urbaines, ces mutations peuvent être analysées en mobilisant notamment de manière croisée le champ des SIC et celui de la Littérature (Cormerais, Gilbert, 2014). Cette approche pluridisciplinaire originale s'avère aussi riche pour l'étude des stratégies des grandes « villes mondiales » engagées dans la métropolisation (Sassen 2004), et qui souhaitent affirmer leur identité et leur entrée dans la modernité du XXI^e siècle en cherchant à « raconter des histoires », à tel point que les communicants territoriaux sont parfois amenés à sacrifier une certaine éthique de la vérité, en particulier lorsqu'ils ont pour mission de valoriser une image au détriment des réalités urbaines, au motif qu'il importe pour le développement local de convaincre par exemple les touristes de venir faire l'expérience d'une visite, d'un voyage, ou de séduire des entreprises de venir s'installer sous l'impulsion d'un discours communicationnel leur promettant une offre foncière de qualité. Dans ce cas, la communication publique présente le risque d'une dérive en construisant des « fictions territoriales » (Pagès, 2001) et suscite de vives controverses dans l'espace public de la communication territoriale, tant parmi les chercheurs que chez les praticiens: « peut-on vendre un élu et une collectivité comme un paquet de lessive¹? ». Cette interrogation, qui divise les partisans et les opposants du récit territorial, émerge dans un contexte où les relations entre les usagers du territoire et les services publics territoriaux s'apparentent de plus en plus à une relation consommateurs/prestataires et où chaque collectivité cherche à rivaliser via des

offres de services dans un environnement concurrentiel au niveau mondial. Vincent Meyer rappelle de surcroît cette tendance lorsqu'il explique que : « Même avec une moindre notoriété, un territoire évolue donc toujours dans un marché concurrentiel. On parle aujourd'hui d'offres de territoire. Ceux qui s'en détachent insistent sur deux autres arguments : un territoire a une identité liée à sa population, à son histoire et à ses ressources, il véhicule des valeurs. Il symbolise des biens communs ou un art de vivre qu'on ne peut pas aisément réduire en produits de consommation. Il doit en priorité être attractif pour ceux qui y vivent (les citoyens) qui ne sont pas d'entrée de jeu des clients comme les autres » (Meyer, 2012:65)

Cette tension est tout particulièrement présente dans les mises en récit touristique des territoires qui cherchent à être reconnus comme des destinations, et dont les stratégies de communication au service du marketing urbain se traduisent souvent par des formes de mise en intrigue, les conduisant à se raconter en prenant en compte divers publics (habitants, touristes). À cet égard, si la communication extra-territoriale (visant à attirer des flux de visiteurs mobiles) est souvent le premier objectif affiché par les communicants territoriaux, le dessein de faciliter l'appropriation du territoire (par la population locale) n'est pas non plus à occulter, puisque « comme toute appartenance de nature politique ou institutionnelle, l'appartenance à la cité s'exprime sous la forme de médiations symboliques inscrites dans une dynamique de représentation» (Lamizet, 2008:76). Pour Emilie Pamart, le « processus de mise en communication du territoire a pour but d'agir sur son devenir par l'affirmation d'une identité partagée et le développement d'un sentiment d'appartenance » (Pamart 2010:364). En outre, l'impératif consistant à ne pas exclure de ces politiques locales de communication une partie de la population conduit donc la communication touristique à être aujourd'hui multiple. Au-delà des publics visés, elle fait également intervenir de nombreux acteurs professionnels, tant institutionnels (comités touristiques, collectivités territoriales, etc.) que des prestataires privés qui communiquent sur les territoires et leur offre touristique sur différents échelons territoriaux. Ces multiples enjeux se matérialisent tout particulièrement dans les projets culturels de certaines grandes villes qui rivalisent notamment pour bénéficier du label « capitale européenne de la culture ». Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous souhaitons étudier, à travers ces cas d'études, certaines mutations de la communication touristique, en prenant en compte diverses logiques liées au marketing urbain, qui participent à sa recomposition : pour cela nous examinerons d'une part les formes partenariales entre les collectivités locales et l'Union européenne qui se jouent dans l'écriture de projets de valorisation d'une offre territoriale nouvelle aux usagers, dans le prolongement de certains de nos travaux antérieurs (Le Corf, 2011), et d'autre part, nous souhaitons par le biais de l'étude de ces politiques culturelles et patrimoniales mises au service du tourisme,

148

approfondir l'hypothèse de Dominique Pagès (2010) selon laquelle les métropoles se façonnent à travers une « identité narrative » impliquant moins l'énonciation d'un discours que d'un récit reposant sur diverses initiatives locales. Elle explique cette évolution d'un discours vers le récit dans les stratégies de promotion territoriale en notant qu'en rupture avec leur géographie et leur passé, certaines grandes villes emblématiques sont contraintes, pour « attirer à la fois une attention mondiale et susciter une fierté locale », de sortir « d'une approche strictement publicitaire et d'image de marque (le classique « marketing territorial ») pour s'affirmer symboliquement comme de nouvelles mythologies contemporaines au fil d'une série d'événements et d'un enchaînement d'actions qui les produisent en continu » (Pagès, 2010:10). Cela étant, partant de ce constat, nous proposons de ne pas voir une rupture dans les stratégies de communication territoriale par le passage du discours au récit, mais plutôt de considérer le récit comme un marqueur de la recomposition du discours des collectivités. En effet, Gérard Genette souligne que si ces deux termes sont théoriquement opposés (le discours se caractérise par le fait d'être rattaché à un émetteur, tandis que dans le récit, personne ne parle, si bien que le lecteur ne se demande pas qui parle pour recevoir la signification), dans la plupart des textes littéraires, cette dichotomie ne s'observe pas. L'insertion d'éléments narratifs au sein du discours ne permet pas pour autant de supprimer toute référence à un locuteur, lequel demeure présent à l'arrière-plan (Genette, 1966 :161). Ainsi, si l'on transpose cette théorisation à une autre situation de communication, plus particulièrement au niveau local et aux stratégies de promotion de grandes villes méditerranéennes souhaitant devenir des métropoles européennes, trois séries de questionnements méritent d'être posées. Tout d'abord, ne pourrions-nous pas considérer le récit territorial comme une nouvelle communication des territoires qui tente de faire disparaître l'institution en tant qu'émettrice d'un message diffusé à divers publics ? Ensuite, si l'on s'accorde sur le fait que cette caractéristique est une composante essentielle du récit territorial, quels acteurs insufflent dans le discours métropolitain des éléments de narration et quelles formes prennent-ils ? Enfin, en dépit de la communication de projet pouvant se substituer à une communication institutionnelle traditionnelle et qui nécessite le partage d'un consensus entre de multiples acteurs publics et privés, ne doit-on plus y voir pour autant une politique de communication bien orchestrée des villes et métropoles ?

Pour éclairer ces interrogations, notre analyse s'articulera en deux parties. Dans un premier temps, nous entamerons une réflexion théorique sur les relations entre le récit, l'imaginaire urbain et le développement territorial, en nous appuyant d'une part sur une littérature académique mobilisant ces notions et, d'autre part, sur des écrits professionnels ou parascientifiques sur le « tourisme créatif ». Puis,

dans un second temps, nous analyserons comment cette forme de communication narrative est matérialisée lorsque certaines grandes villes méditerranéennes, en particulier Marseille et Istanbul ayant obtenues le label de « capitale européenne de la culture », souhaitent devenir des « villes mondiales ». Il s'agira ici d'observer à travers ces cas emblématiques comment la dimension du récit se construit par le biais d'une politique événementielle et de promotion du patrimoine local et la manière dont ces villes mobilisent la variable culturelle dans des projets de territoire pour reconstruire un discours en actes. Pour cela, nous avons mené une analyse de contenu d'articles de presse et scientifiques relatifs aux projets Marseille et Istanbul « capitale européenne de la culture », qui fût complétée par l'étude des dossiers de candidature de ces villes.

En conclusion, et à la lumière de cette étude, nous questionnerons les enjeux pour les grandes villes, de bâtir un récit qui, en tant que composante d'un imaginaire, apparaît aujourd'hui comme essentiel pour de nouvelles formes de patrimonialisation et pour le développement d'un tourisme urbain.

Récit et développement urbain : des relations à construire par la communication métropolitaine

Le point de départ d'une réflexion sur les relations entretenues entre le récit (ou *storytelling*) et le développement urbain est la montée des stratégies de marque. En effet, plus exactement, le récit est une composante des stratégies de marque. Pour Jean-Philippe Dupuy (2013), l'utilisation du récit dans la communication de la marque s'explique principalement pour trois raisons rhétoriques : tout d'abord, le récit incarne la marque ; ensuite, il permet de la « culturiser » en lui attribuant des valeurs culturelles (à l'instar d'un roman ou d'un film) ; enfin, le récit aurait aussi comme propriété de renforcer l'efficacité rhétorique de son message, grâce à une dimension poétique (ce message n'est alors pas imposé au consommateur, c'est lui-même qui l'interprète). Si ces propriétés s'appliquent tout particulièrement au champ de l'entreprise et au marketing marchand, la communication des territoires se trouve aussi impactée, car force est de constater que la convocation du récit est devenue essentielle pour la communication publique qui vient soutenir le développement local. Dans les années 2000, Dominique Pagès utilisait l'expression de « fiction territoriale » pour caractériser la communication identitaire de certaines collectivités locales mettant en scène le territoire. Elle note que la communication territoriale « convoque tout en les revisitant les grands récits, les mythes fondateurs, les formes exemplaires pour permettre la construction de nouveaux référents plus ouverts et plus actuels. Avec elle, on passerait donc d'une territorialité imposée à une appartenance territoriale plus complexe mais surtout plus en phase avec

l'environnement, appartenance à consolider, à actualiser, voire à inventer » (Pagès, 2001:88). Plus récemment, dans un contexte accru de métropolisation et de concurrence territoriale, elle ajoute que « le récit permet, par sa temporalité et par son souci de cohérence, de sortir des imageries simplificatrices. Sa succession au fil d'une succession de fragments qui se tiennent, la circulation complexe de ses contenus, ses appropriations contradictoires sont nécessaires à l'émergence d'une identité narrative métropolitaine » (Pagès, 2010 :22). Ce phénomène, qui n'est pas sans rappeler les techniques narratives utilisées dans les textes littéraires, est riche d'enseignements, car si une institution est d'abord un imaginaire (au sens de Castoriadis 1975), un territoire est aussi un espace de désir, un lieu de projection. Le discours du récit s'inscrit dans cette problématique et rejoint celle du projet local (qui ne peut se comprendre que par rapport à l'affirmation du pouvoir politique local vis-à-vis de l'Etat). Il s'inscrit également dans diverses stratégies de développement territorial. Aussi, s'agissant par exemple de la question du développement économique des territoires et de la préoccupation que les pouvoirs publics ont de faire survivre les entreprises locales, Christian Bourret et son équipe expliquent que « comme les organisations, les territoires se situent entre projets et récits : ils constituent des espaces projets. Ils se construisent par les actions de tous leurs acteurs mais aussi par leurs récits et leurs représentations, dont la convergence sur un projet commun constitue un enjeu majeur » (Bourret, Chabannes, Marnat, 2012: 60). De même, en ce qui concerne plus précisément les stratégies de développement touristique, le récit est aussi un terme qui est tout particulièrement employé dans les travaux d'un collectif de chercheurs, qui dans le cadre du programme *Langage, objets, territoires et hospitalités* (LOTH), étudient des rapports entre patrimoine local, tourisme et communication publique pour les territoires fragiles du Maghreb (Meyer, Sghaïer, Smati, 2012 ; Morelli, Sghaïer, 2012). Mais plus largement, à l'heure où la notion de « créativité » est mobilisée plus encore depuis les années 2010 de multiples manières dans les politiques locales de communication (Le Corf, 2014), il est aujourd'hui courant d'évoquer cette notion pour qualifier certaines stratégies contemporaines de communication urbaine accompagnant des jeux d'acteurs et d'échelles, en particulier dans un processus de métropolisation. C'est tout particulièrement le cas pour la communication touristique actuelle des grandes villes qui se caractérise, quel que soit le support étudié, par « l'organisation d'un discours récit-maître : celui de la transformation de la ville » en métropole créative mondiale (Da Lage, 2013). À cet égard, les observations ethnographiques d'Emilie Da Lage révèlent que l'affirmation de la ville australienne de Brisbane en qualité de « métropole créative » implique une globalisation de la sémiotique urbaine et une esthétique de la créativité standardisée, les mêmes discours et les mêmes chartes graphiques étant utilisés. De plus, dans ce contexte de la « ville créative », il convient de mentionner également certains projets de recherche-action qui voient

le jour dans l'optique d'interroger plus précisément les enjeux conduisant le mot « scène », associé initialement au théâtre, à devenir un terme métaphorique², employé à l'instar du « récit » dans les stratégies de développement territorial, et plus particulièrement celles qui instrumentalisent les arts et la culture pour fabriquer des fictions urbaines.

Par ailleurs, au-delà de la sphère académique, nombreux sont les experts qui produisent des discours relatifs au « tourisme créatif », défini comme étant un « tourisme qui offre aux visiteurs l'occasion de développer leur potentiel créatif à travers une participation active aux expériences caractéristiques de leur lieu de séjour, qui leur permet de se transformer » (Richards, Raymond, 2000). Là encore, il importe de noter que cette notion relativement flexible renvoie souvent au dispositif communicationnel du récit, avec l'idée que celui-ci construit à la fois l'identité d'un territoire et celle de l'individu faisant l'expérience de ce territoire³. Dans ce dispositif à visée stratégique (au sens de Foucault)⁴, le visiteur ne doit plus être sujet de sa consommation touristique mais devenir un acteur de la communication touristique en interagissant avec les stratégies soit pour les relayer, soit pour les contourner. S'appuyant sur ces représentations, les praticiens du marketing territorial sont convaincus de l'importance cruciale de soutenir des activités qui permettent aux touristes de vivre une expérience, car de cette expérience touristique dépendrait la performance du territoire de destination, et cela dans un contexte où la demande des touristes se personnalise.

Du récit vers l'imaginaire urbain

Ces pratiques du récit se déploient en particulier dans des « villes mondiales » qui se positionnent sur le marché des territoires de destination, en valorisant leur patrimoine ou en en fabriquant un nouveau par la puissance de l'imaginaire, notion qu'il convient également d'interroger dans son interdépendance avec le récit. En effet, à travers cette rhétorique, l'enjeu n'est autre que la fabrique d'un imaginaire, avantage comparatif orchestré par les politiques publiques locales pour répondre notamment à des objectifs d'image de la ville et de mise en récit d'une expérience du touriste. Une telle stratégie incarne également une nouvelle approche de la patrimonialisation, à l'heure des injonctions nouvelles au développement d'un patrimoine immatériel (Cormerais et Gilbert, 2014). De surcroît, l'imaginaire s'apparente à une ressource territoriale à valoriser, qui peut notamment permettre, pour certains territoires ne disposant pas d'un important patrimoine, de produire une identité. Il pose également la question du sens symbolique des lieux et des techniques à mobiliser pour produire du sens auprès de publics variés. Néanmoins, il importe de noter que le processus de métropolisation dans lequel sont engagées

certaines grandes villes s'accompagne donc davantage d'un imaginaire qui puise sa force dans le récit que de campagnes traditionnelles de communication territoriale. À ce propos, Dominique Pagès fait remarquer : « une métropole mondiale doit s'inventer en permanence : l'imaginaire devient non seulement une ressource mais un levier de métropolisation : il approfondit le territoire, lui donne de l'épaisseur, permet d'en affronter la mémoire et les métamorphoses, d'en ouvrir les possibles et d'en multiplier les interprétations et lectures » (Pagès, 2010:22).

Enfin, soulignons que ces stratégies de développement visent un « tourisme qualitatif », par opposition au tourisme de masse, pour mieux lutter contre des offres concurrentielles et valorisent souvent la création contemporaine et un environnement culturel foisonnant dans l'optique d'attirer également, au-delà des visiteurs, une cible spécifique de travailleurs dits créatifs⁵. Intégrées à ces politiques de communication urbaine, les politiques culturelles territoriales répondent à cet impératif qui est bien assimilé par les professionnels du développement urbain. C'est ce que nous allons voir à présent en nous penchant sur les stratégies de développement touristique de deux grandes villes méditerranéennes investies dans un processus de métropolisation, qui est renforcé par l'obtention du label « capitale européenne de la culture » : Marseille (deuxième plus grande ville française par sa population) et Istanbul (constituant la plus grande ville et métropole de la Turquie).

Quand Marseille et Istanbul se mettent en scène en qualité de « capitale européenne de la culture »

Le renouvellement de l'image de la ville est une préoccupation majeure des élus locaux. Les moyens envisagés pour atteindre cet objectif communicationnel sont variés et les services de communication des municipalités et des intercommunalités n'ont plus le monopole de la mise en œuvre de ces stratégies, comme c'était le cas dans les années 1990 et 2000. En outre, le discours communicationnel des territoires intègre une multitude d'acteurs publics, privés, voire de la société civile. Cette évolution converge naturellement avec la motivation des grandes villes à candidater au titre de « capitale européenne de la culture » et peut être mise en perspective avec le fait que « les métropoles et mégapoles du XXI^e siècle cherchent non seulement leur forme mais aussi leur langage et leur définition » (Pagès, 2010: 9). Depuis sa création en 1985, cette manifestation orchestrée par la commission européenne et financée via le volet Culture du programme « Europe créative » (avec pour objectif affiché de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens ») donne surtout à des grandes villes les moyens financiers de valoriser au niveau international leur patrimoine, leur dynamisme culturel (via des expositions ou des festivals notamment)

et, par extension, l'opportunité de communiquer sur leur volonté de transformation en grande métropole européenne. En effet, les motivations conduisant les grandes villes à se porter candidates sont claires : inscrire la ville dans un processus d'internationalisation et mettre en place pour ce faire des programmes culturels valorisant le patrimoine local afin de renforcer son image⁶. Ce mouvement est de plus fortement encouragé par une double tendance : celle des labels qui agissent souvent comme des activateurs de stratégies de marketing territorial (Cardy, 2013) et celle de l'engouement généralisé des territoires de mobiliser la variable culturelle afin de faire rayonner leurs politiques urbaines et de promouvoir le développement économique et social (Berneman, Meyronin 2010). Les politiques territoriales en faveur des arts et de la culture (que ce soit via des installations artistiques pérennes ou des événements culturels éphémères) sont soumises à de nouvelles formes d'instrumentalisation et viennent souvent célébrer de nouvelles manières de visiter ou d'habiter la « métropole créative », pour répondre autant à des objectifs d'attractivité que de développement culturel local. Dans cette perspective, certains territoires méditerranéens, à l'instar de Marseille (en 2013) ou d'Istanbul (en 2010), qui s'inscrivent dans cette compétition mondiale, y voient alors une bonne occasion pour restaurer leur patrimoine architectural et culturel, valoriser leurs équipements (à l'instar du musée Guggenheim de Bilbao) et renouveler leur stratégie de marketing touristique via une riche programmation artistique leur permettant de bénéficier d'une importante couverture médiatique, capable de générer des externalités en termes d'image de marque. Ce dernier label permet alors d'inventer un nouveau tourisme culturel, dit « créatif », qui apparaît comme une alternative au tourisme balnéaire méditerranéen pour ces territoires urbains. L'engouement de ces deux villes pour ce label est aussi le résultat d'un *benchmarking* accru, conduisant les métropoles à se comparer, voire à s'imiter. Ainsi, dans un article, Bernard Latarjet, directeur de MarseilleProvence 2013, ne manque pas de se référer très largement au projet « Lille, capitale européenne de la culture » (en 2004), qu'il considère comme exemplaire⁷ puisque Lille a su pérenniser son image internationale et son attractivité économique et culturelle sous la forme d'une biennale, « Lille 3000 ». Malgré tout, au-delà du risque d'une uniformisation des propositions touristiques, les grandes villes candidates valorisent néanmoins leurs symboles identitaires, en convoquant leur histoire ou leurs équipements, parfois créés pour l'occasion comme c'est par exemple le cas du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) pour Marseille, qui fût légitimé par le projet MP-2013. Ces totems deviennent alors des composantes de l'image du territoire, qui oscille entre patrimoine et modernité et des symboles de l'orientation d'une nouvelle politique culturelle. Ainsi, alors que Marseille est l'une des grandes villes françaises qui consacrait le moins de moyens à la culture dans son budget municipal avant 2013 (11 % seulement par rapport à d'autres villes dépassent les 20 %), à l'inverse

de Nantes notamment, les manifestations artistiques dans l'espace public de la cité phocéenne se déployant sur un territoire élargi Marseille-Provence (comportant d'importantes inégalités sociales et des clivages politiques), contribue à façonner un récit métropolitain, en plaçant cette métropole et son patrimoine naturel au devant de la scène médiatique (locale et nationale). Ces événements donnent à Marseille (et par extension au maire) la possibilité de substituer une image positive à l'image négative bien connue et associée à la criminalité, souvent véhiculée par les médias. En effet, sur le site Internet du projet Marseille 2013, il est explicitement proclamé l'objectif de « donner du territoire de la capitale une image internationale, créative et accueillante »⁸. Préférée par la commission européenne à des projets similaires proposés par les villes de Lyon, Bordeaux et Toulouse, « Marseille 2013 » apparaît comme un cas emblématique de récit culturel accompagnant des stratégies d'image, de développement urbain et des recompositions territoriales. La rénovation du vieux port pour les piétons ou encore la Villa Méditerranée et le nouveau FRAC sont légitimés par le projet justifiant ces investissements. De surcroît, au-delà de la volonté politique de positionner Marseille en Méditerranée, la démocratisation culturelle est également tout particulièrement rappelée dans l'argumentaire des promoteurs du projet. Ce dernier enjeu est d'autant plus important que le directeur de Marseille-Provence 2013 avance l'argument, en vue de l'obtention du label, que la création contemporaine reste le parent pauvre d'un certain nombre de pays méditerranéens et qu'elle est relativement absente des accords de coopération entre l'Europe et les pays des rives sud et orientales de la Méditerranée. Souvent gratuites, ces œuvres artistiques permettent à l'ensemble de la population de profiter d'un accès à la culture et accompagnent l'appropriation d'un territoire métropolitain en transformation. En outre, le renouvellement urbain s'accompagne d'une mise en scène entraînant des événements inédits comme Transhumance (qui se manifeste par un défilé de 3 000 moutons, 200 cavaliers, 100 chevaux de Camargue), exemple significatif de fiction urbaine reposant sur un dispositif de « spectacle » (contenant des enjeux politiques et stratégiques), dont l'objectif est d'opérer une « réécriture esthétique d'un espace public » pour susciter l'adhésion de divers publics.

À titre comparatif, le dispositif « Istanbul 2010 capitale européenne de la culture » répond à une autre stratégie, qui est spécifique au pouvoir politique turc, consistant à mettre en scène la dimension pluriethnique, pluriculturelle et multireligieuse de la métropole, pour inscrire plus largement la Turquie au sein du club de l'Union européenne. Mais à travers ce label, l'objectif est aussi d'affirmer plus largement l'émergence de l'ancienne capitale ottomane en tant que métropole dans un monde globalisé. L'année 2010 marque donc un tournant dans la construction de l'image culturelle de cette ville à l'international, certains analystes allant jusqu'à affirmer

que ce label donne l'opportunité de « mettre en scène l'internationalité souhaitée par la ville » (Candelier-Cabon, Montabone 2009: 2). À l'égal de Marseille, le dossier de candidature vante les attraits d'une riche programmation. La dimension du récit est dans ce cas accentuée par une focalisation sur la métaphore des quatre éléments (terre, air, eau et feu), qui correspondent à une saison de l'année et à un thème artistique propre. Ainsi, la terre incarne l'histoire, le feu représente le renouvellement urbain et enfin, le thème de l'« air » donne lieu, pour des raisons logistiques qui sont propres à la gestion de projet culturel, à un concert du groupe U2. Si ce concept de fiction n'a finalement pas abouti en raison de divers conflits d'acteurs, ajoutons que les professionnels de l'aménagement n'hésitent pas non plus à fabriquer de toute pièce une image ottomane à la ville d'Istanbul via la construction de maisons en imitation bois aux côtés de certains monuments. Cette volonté « d'ottonamiser la ville » est également tout particulièrement marquée dans l'argumentaire pour le titre de « capitale européenne de la culture ». Cela étant, à l'inverse de Marseille, Istanbul n'a pas misée sur son importante offre culturelle (en matière d'art moderne notamment) mais sur la valorisation de son héritage, afin de s'affirmer en qualité de « ville globale » et de soutenir le développement de la mégapole du Bosphore.

L'étude croisée de ces deux cas illustre le fait que ces grands projets culturels sont les indicateurs du modèle de « ville mondiale » qui sont souvent les paravents d'un urbanisme communicationnel et culturel. Celui-ci participe à la fabrique métropolitaine en permettant de positionner ces deux villes en Méditerranée, en Europe et dans le monde. Néanmoins, si ces grandes métropoles méditerranéennes semblent céder au modèle de la « ville mondiale », relativement standardisée, elles trouvent tout de même des modèles de développement qui leurs sont propres. Ce mouvement est soutenu par les mutations d'une communication urbaine, elles-mêmes liées aux pratiques du design urbain qui façonnent une expérience spécifique du territoire aux usagers⁹. Ainsi, la mise en visibilité de ressources patrimoniales spécifiques par l'art contemporain ou par des dispositifs de communication sonore ou de lumière construisent également des ambiances urbaines, des « lieux du sensible » (Mons 2013), capables de produire des perceptions singulières aux visiteurs de passage et de rencontrer notamment les attentes de touristes en quête d'expérience.

La gouvernance urbaine comme condition d'un nouveau récit méditerranéen

Les événements artistiques peuvent être considérés dans ce cadre comme des dispositifs communicationnels incarnant la dimension esthétique de la

transformation urbaine dans un contexte de métropolisation, dans laquelle se situe le modèle générique de la « ville créative » (Da Lage, 2013). Mais ces projets culturels de territoire bénéficiant de fonds européens sont emblématiques d'une autre tendance, qui affecte la communication publique métropolitaine, à savoir que les stratégies de communication orientées vers l'énonciation d'un récit territorial reposent moins sur la diffusion d'une communication institutionnelle, que sur les méthodes du management de projet qui sont d'ailleurs promues par de nombreux experts et consultants aux agents des collectivités et aux élus locaux. De tels objectifs peuvent chercher à être atteints via une gouvernance urbaine spécifique, car une fois nommée capitale européenne de la culture pour une année sur la base d'un programme culturel, la ville se voit responsable de la mise en œuvre de l'évènement. Dès lors, la gouvernance, modèle de gestion déléguée et de partenariat public-privé, est l'organisation privilégiée, et même une condition déterminante, pour soutenir cette nouvelle forme de communication du territoire puisant sa force de nouveauté dans les procédés rhétoriques propres au récit. En conséquence, l'enjeu pour ces grandes villes méditerranéennes, qui souhaitent se « vendre » à l'international, est alors de trouver des structures, associations (en l'occurrence « Marseille-Provence 2013 »), ou agences partenaires (« Istanbul 2010 »), et plus largement d'identifier des acteurs qui, potentiellement, sont aptes à devenir des relais de la communication du territoire et à participer donc à la co-production de son image, de son attractivité. Ainsi, l'agence « Istanbul 2010 » a intégré des personnalités artistiques pour répondre à cette problématique de promotion internationale de la ville. En revanche, les initiatives contrastent fortement avec la préoccupation mise en avant dans le discours des politiques locales de soutenir un tourisme « tourisme culturel durable », dans sa prétention à mobiliser aussi la population locale et à améliorer leurs conditions de vie. Le cas de Marseille est probablement à cet égard le plus emblématique, le label « Capitale européenne » n'ayant pas pris en considération, dans ses obligations, les aspirations des habitants et ne les incluant pas non plus dans une dynamique de promotion partagée, ce que tente de faire plusieurs villes par la variable du web 2.0¹⁰. À titre contrastif, cette question de la participation des habitants peut être davantage considérée dans d'autres projets de ce type, comme Lille 2004, qui fût, pour reprendre l'analyse d'Emilie Da Lage, non seulement un « évènement artistico-culturalo-touristique » mais également un moyen « d'associer des habitants et de nombreux acteurs de la métropole à un grand projet de ville et par là de transcender des appartenances sociales grâce à la participation à un projet commun » (Da Lage, 2008:11).

Par ailleurs, il est intéressant d'observer que, par cette gouvernance, le récit métropolitain présente un caractère contrasté. Si il stimule l'évasion et le rêve, cette dimension poétique nécessite pour se déployer de s'appuyer sur une

logique de rationalisation des tâches propre au management de projet culturel, compétences que n'ont pas toujours le personnel des associations et agences œuvrant au montage de ces projets artistiques (ces derniers n'étant pas formés par exemple suffisamment aux problématiques inhérentes de la gestion de projet événementiel parmi lesquelles le mécénat, le sponsoring, le montage d'un plan de communication, etc.). Cependant, une telle organisation de la gestion de l'image de marque du territoire permet aux élus de mettre en scène leur vision de la métropole dans un futur plus ou moins proche, tout en impliquant des médiations symboliques inscrites dans des stratégies communicationnelles pour séduire certaines classes moyennes et aisées, les inviter à consommer dans la métropole, ainsi que pour inciter les habitants à se sentir membres d'un territoire et d'une communauté locale. Mais à l'issue de la labellisation de « capitale européenne de la culture » garantissant une année de notoriété à ces territoires, tout l'enjeu est alors de savoir pérenniser cet imaginaire urbain dans la durée, avec une ingénierie culturelle spécifique reposant sur de nouveaux types de partenariats, ce que tente de faire par exemple Lille avec le programme Lille 3000 ou encore Nantes (n'ayant jamais obtenu ce label) grâce à la structure du « Voyage à Nantes ». Seule une pérennisation peut en effet assurer à plus long terme les retombées économiques, politiques et sociales de la mise en scène des actions culturelles symboliques qui répondent à des stratégies variées : requalifier de manière performative certains espaces, construire les identités culturelles des territoires, renforcer les sentiments d'appartenance aux lieux, ou encore accompagner des redécoupages territoriaux (Gellereau, 2003).

Conclusion : Le récit touristique ou les objectifs pluriels de la nouvelle fabrique communicationnelle du patrimoine

Si Gérard Genette (1966) définit le récit littéraire comme une forme de représentation se caractérisant par l'ensemble des relations entre les différents éléments de l'histoire, nous avons pu observer dans cette étude que ces propriétés se retrouvent dans le récit métropolitain. En effet, les scénographies urbaines mises en œuvre dans le cadre des projets de labellisation de Marseille et d'Istanbul en qualité de « capitales européennes de la culture », pendant toute l'année durant laquelle ces villes bénéficient du label, présentent certaines propriétés que l'on retrouve dans le récit littéraire. Au centre de l'ingénierie de projets artistiques qui se succèdent, parfois simultanément, sur cette temporalité, nous retrouvons au fil des spectacles les logiques de la fiction et de la narration, via le suivi d'un ordre logique et chronologique des événements et actions, et leur coordination pour constituer une histoire, procédés inhérents au *storytelling* (Marti, 2012). De surcroît, à travers les objectifs stratégiques qui sont assignés à ces initiatives, nous

158

constatons que les valeurs relativement utopiques qui présidaient au lancement de cette labellisation il y a trente ans par la commission européenne (renforcer la coopération entre les villes et entre les citoyens européens) ne sont plus d'actualité, du moins dans les usages qu'en font les villes (soucieuses d'instrumentaliser d'abord les arts et la culture pour construire leur identité avec un nouveau récit). Le récit métropolitain renouvelle donc le discours de ces deux grandes villes souhaitant relier, dans un souci de cohérence, leur passé et leur histoire avec leur devenir de grande métropole. Il est porteur d'imaginaire et constitue un levier de patrimonialisation, au sens où Jean Davallon définit cette notion, c'est-à-dire « l'acte par lequel une norme, un canon hérité du passé, se trouve contestée, subvertie, submergée par une nouvelle catégorisation construite à partir du présent » (Davallon, 2006 : 95). En outre, ces projets labellisés entremêlent aussi des objectifs pluriels du point de vue des politiques culturelles : d'une part, le développement culturel local associé à un objectif affiché de démocratisation arrivée « à bout de souffle » (Caune, 2006), et d'autre part, la tendance de la ville néo-libérale consistant à soutenir, dans un contexte de compétition interurbaine accrue, l'attraction de capitaux devenus mobiles (en particulier les classes aisées ou moyennes ainsi que les élites urbaines diplômées) pour le tourisme urbain. En outre, nous avons pu observer que le récit métropolitain implique davantage des logiques d'actions que discursives. C'est à travers ce langage que « les métropoles nous parlent de leur conversion, trament progressivement leur identité narrative et se mettent en intrigue » (Pagès, 2010:11). Pour autant, de notre point de vue, il ne faut pas voir dans ces pratiques du récit une rupture dans le discours produit par les territoires, mais plutôt une évolution. En effet, pour citer de nouveau Gérard Genette : « le discours peut raconter sans cesser d'être discours » (Genette, 1966:162). Ainsi, les procédés du récit sont donc en fait intégrés au sein même d'un nouveau type de discours des métropoles, qui cherchent à s'organiser théâtralement (Lenoir-Anselme, 2008) en utilisant des schémas narratifs et actantiels dans la perspective de produire un sens commun. À travers ce discours du récit, l'institution de l'imaginaire devient en quelque sorte un complément au discours des institutions.

Bibliographie

Berneman, C., Meyronin, B. 2010. *Culture et attractivité des territoires : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Bourret, C., Chabannes, Henri F., Marnat, C. 2012. « L'intelligence économique territoriale comme approche par la coopération sur un territoire : positionnements et collaboration d'universitaires et de consultants en Aquitaine ». *Projectics / Proyéctica / Projectique*, n°11, p. 55-71.

Candelier-Cabon, M., Montabone, B. 2009. « Istanbul, une internationalisation

forcée ? », EchoGéo, *Sur le vif* 2009, [En ligne], mis en ligne le 02 décembre 2009. <http://echogeo.revues.org/index11523.html>.

Cardy, H. 2013. « Les palmarès des collectivités territoriales et leur médiatisation : quels enjeux pour l'attractivité des territoires (image, identité, compétitivité)? », in : Noyer, J., Pailliant, I., Raoul, B. *Médias et territoires: l'espace public entre communication et imaginaire territorial*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Castoriadis, C. 1975. *L'institution imaginaire de la société*. Paris: Seuil.

Caune, J. 2006. *La démocratisation culturelle : Une médiation à bout de souffle*. Grenoble : PUG.

Cormerais, F., Gilbert, J. 2014. « Imaginaire et scènes des villes », communication au colloque "Scènes et territoires", projet Valeur(s) 2014, Angers, 11 juin.

Da Lage, E. 2013. « Creative Brisbane, Expérience Touristique, Villes Créatives et Esthétique de La Transformation Urbaine ». *Communication & langages*, n° 175, p. 119-40.

Da Lage, E. 2008. « Les mondes parallèles des "Ambassadeurs Lille 2004" », p. 11-19. In : *Cousin, Saskia et al. Le sens de l'usine*. Paris : Greaphys.

Davallon, J. 2006. *Le don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris : Hermès Science Publications.

Dupuy, J.P. 2013. « Et vos idées ont du génie! Rhétorique de la marque ». *Communication & management*, n° 10, p.10-25.

Gellereau, M. 2003. « Nous et les autres : les représentations des identités culturelles au service de nouveaux territoires ? ». *Études de communication*, n° 26, p. 5-15.

Genette, G. 1966. « Frontières du récit ». *Communications*, n° 8, p.152-63.

Lamizet, B. 2008. « Le concept de territoire urbain », In : *Cousin, Saskia et al. Le sens de l'usine*. Paris : Greaphys, p. 75-83.

Le Corf, J.-B. 2014. « Les politiques locales de communication au prisme de l'intelligence économique et territoriale : la "créativité" en question », thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris 13.

Le Corf, J.-B. 2011. « La création collective de la plateforme de services publics numériques de la rive droite de Bordeaux : entre communication territoriale et gestion publique locale », *Études de communication*, n° 37, p. 131-147.

Lenoir-Anselme, C. 2008. *Mises en scènes des villes : métropolisation et construction de l'image de la ville*. Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement, Université de Toulouse-Le Mirail.

Marti, M. 2012. « Le récit : de l'objet littéraire au discours scientifique », in : Marti,

M., Pélissier, N.,. *Le storytelling: Succès des histoires, histoire d'un succès*. Paris : Éd. L'Harmattan, p. 39-49

Meyer, V. 2012. « Communication territoriale, communications d'action et d'utilité publiques : quelles définitions ? », p. 63-78. In : Morelli, P., Sghaïer, M. *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Meyer, V., Sghaïer, M., Smati, N. 2012. « Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication ». Actes du colloque international publiés dans la *Revue des Régions Arides* n°28.

Mons, A. 2013. *Les lieux du sensible : villes, hommes, images*. Paris : CNRS.

Morelli, P., Sghaïer, M. 2012. *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*. Condé-sur-Noireau : Éd. L'Harmattan.

Pagès, D. 2001. « La fabrique de nouvelles fictions territoriales : une dérive possible de la communication publique ? », p. 77-89. In : *Territoires sous influence*, vol 2. Paris : Éd. L'Harmattan,

Pagès, D. 2010. « La métropole parisienne et ses récits : du projet de territoire à une possible identité narrative dialoguée ? ». *Quaderni*, n° 73, p. 9-24.

Pamart, E. 2010. « Penser la notion de territorialité sous le regard des Sciences de l'information et de la communication », in *Actes du 17ème Congrès de la SFSIC*, Dijon, p. 364-75

Richards, G., Raymond, C. 2000. « Creative tourism ». *ATLAS New*, n° 23, p.16-20.

Salmon, C. 2007. *Storytelling: la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*. Paris : La Découverte.

Sassen, S. 2004. « Introduire le concept de ville globale ». *Raisons politiques*, n° 15, p. 9-23.

Notes

1. *Brief*, magazine de la communication publique et de la valorisation des territoires, dossier « storytelling », février 2013, p. 16.

2. Colloque « Scènes et Territoires : Questions de Valeur », MSH Nantes, 11-13 juin 2014.

3. Emission de télévision du réseau Cap Com : Territoires de com' - septembre 2013- 27 minutes : "Communication touristique : valoriser et mettre en scène son territoire" avec Christelle Taillardat, directrice de l'office du tourisme du département de l'Aube et Jacques Bonnet, professeur en sciences de la communication à l'Université de Bourgogne. <http://www.cap-com.org/content/les-missions-de-t%C3%A9l%C3%A9vision-du-r%C3%A9seau-0>, page consultée le 21/08/2014.

4. Michel Foucault définit notamment le concept de dispositif, dans les années 1975, comme la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, de contrôler et

d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours. Il précise que le dispositif a une fonction stratégique en devant répondre à une urgence, mais qu'il apparaît de surcroît comme une manipulation des rapports de force.

5. Dans son ouvrage *The Rise of the Creative Class* paru en 2002, Richard Florida défend que l'idée que le dynamisme économique et social d'un territoire dépend de la présence d'artistes, d'écrivains, de designers ou d'architectes, de scientifiques, et que les villes doivent se doter des équipements et infrastructures culturelles les mieux à même d'attirer ces types d'habitants qui auraient en commun de s'identifier à une ville et de rechercher des lieux de vie au sein desquels ils pourraient assouvir leur désir de consommation culturelle pour construire leur identité. Dans cette théorie de la localisation, il affirme que les membres de la « classe créative » sont des populations faisant rayonner les villes.

6. Cet objectif d'image associé à l'évènement apparaît notamment dans les résultats d'un rapport non publié, mais remis en 2004, par un expert indépendant pour le compte de la Commission européenne. L'étude était consacrée à l'organisation et aux retombées économiques de l'évènement au cours des dix dernières années.

7. Latarjet, Bernard. 2010. « Méditerranée, Marseille-Provence 2013 : genèse, objectifs et enjeux d'un projet culturel métropolitain », *Méditerranée*, n° 114, en ligne depuis septembre 2012, <http://mediterranee.revues.org/4219>.

8. Site Internet du projet Marseille-Provence 2013 : <http://www.mp2013.fr/les-fondamentaux-du-projet/>, consulté le 08/11/2014.

9. La notion de design urbain s'inscrit à la croisée des champs de la communication, de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme. Elle désigne des pratiques de design appliquées au monde urbain impliquant souvent la construction de scénarios qui mettent les usagers au centre.

10. La variable du web 2.0 témoigne de certains usages d'Internet par les collectivités à des fins de promotion partagée du territoire avec les habitants. L'objectif étant *in fine* de faciliter l'énonciation d'une multitude de point de vue sur leur territoire d'appartenance (Morelli, 2012). Soutenues aujourd'hui par de nombreuses villes, ces dispositifs de médiation numérique (parmi lesquels nous pouvons citer les projets de « Wiki de territoire ») sont aussi un autre moyen de fabriquer un récit territorial avec la contribution active de certaines communautés d'habitants, mobilisées par des actions de communication publique pour écrire des contenus susceptibles de valoriser le patrimoine local.

LE « MUSÉE À VIVRE » MÉDITERRANÉEN : EMBLÈME DE
MÉTAMORPHOSES OU SYMPTÔME D'INCERTITUDE IDENTITAIRE ?
LE CAS DU MUCEM DE MARSEILLE



Françoise Bernard
IRSIC EA 4262 - Aix-Marseille Université, France
francoise.bernard@univ-amu.fr

Résumé

L'article reprend deux projets couplés (MP2013 et MuCEM) mis en récit et publicisés par des acteurs publics, économiques, culturels et artistiques, médiatiques et d'autres parties prenantes, y compris des chercheurs. Il est proposé de faire un retour sur la construction et la circulation de ce récit à plusieurs voix, impliquant le musée et sa ville, et d'observer les jeux et croisements entre temps long et temps court.

Mots-clés : institution et organisation muséale, dynamique instituante, récit médiatique, imaginaire, identité

**The Mediterranean “ museum to be lived “ :
Emblem of metamorphoses or symptom of uncertainty identity ?
The case of the MuCEM in Marseille**

163

Abstract

The article resumes two coupled projects (MP2013 and MuCEM) put in narrative form and broadcasted by public, economic, cultural and artistic, media actors and other stakeholders, including researchers. It is suggested making a return on the construction and the “circulation” of this narrative form by several voices, involving the museum and its city and to observe the games and the crossings between long time and short time.

Keywords : institution, museum organization, media narrative, imagination, identity

Les bilans de Marseille Provence 2013 (MP2013), Capitale européenne de la culture avec, comme événement phare, l'ouverture du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), ont désormais été tirés¹. Comme bien souvent, les chiffres ont parlé, on a fait parler les chiffres. De juin à décembre : « 1,7 million de visiteurs au MuCEM, dont une moitié de Marseillais » ; 2 millions de touristes en plus en 2013 (comparaison avec 2012). Au-delà des taux, des pourcentages,

des quantités, des gains et des pertes demeurent principalement les équipements culturels et architecturaux ; pour ne citer que les principaux : la restauration du fort Saint-Jean, ancienne vigie qui garde l'entrée du Vieux Port (15000 m²) ; le MuCEM (17000 m²) sur le môle J4, les deux ensembles reliés par une passerelle de 115 mètres de long, Le J4 est complété par le Centre de Conservation et de Ressources (10000 m²) ; la Villa Méditerranée (10000 m², financement Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; la deuxième passerelle reliant cet ensemble au quartier du Panier ; l'ombrière de Norman Forster du quai de la Fraternité ; la restauration du Palais Longchamp ; le nouveau FRAC (5400 m²) ; la Cité des Arts de la Rue (11000 m² de bâtiments depuis 2001, dernière phase en 2012-2013) ; les équipements et l'extension des lieux de rencontres pour la Friche de la Belle de mai, etc. Il y a, de ce point de vue, un avant et un après MP2013.

Cependant et sans surprise, la Ville de Marseille, après la parenthèse d'hyper médiatisation, se retrouve confrontée aux problèmes habituels (divisions des territoires, chômage et inégalités socio-économiques et parfois même règlements de compte violents relayés par la presse et les médias), bref à son quotidien de métropole en général et de métropole méditerranéenne en particulier. En 2015, avec un peu de recul, il apparaît encore plus nettement combien ces deux projets couplés (MP2013 et MuCEM) avaient été mis en récit et publicisés par des acteurs publics, économiques, culturels et artistiques, médiatiques et d'autres parties prenantes, y compris des chercheurs. Ce récit ne vise pas seulement à promouvoir une forme muséale sur la scène muséographique internationale. L'ambition plus large, tantôt explicite et tantôt implicite, mise en récit, est celle d'inscrire une ville et un territoire dans une nouvelle phase de son histoire et de lancer une dynamique économique relevant d'une industrie touristique culturelle pérenne. Les investissements privés avaient été importants dans le projet MP2013. L'espérance d'un « effet Bilbao » avec l'ouverture du musée Guggenheim en 1997, ou « Lille 2004 » est présente pour de nombreux décideurs économiques et investisseurs. En 2013, Marseille avait été classée par le *New York Times* comme deuxième destination où voyager, derrière Rio de Janeiro.

Nous proposons de faire un retour sur la construction et la circulation de ce récit à plusieurs voix, impliquant le musée et sa ville, et d'observer les jeux et croisements entre temps long et temps court.

Naissance d'un Musée, renaissance d'une Ville ?

La mise en lien entre le Musée et sa Ville est triplement constitutive : constitutive du projet du MuCEM et du projet de MP2013, elle est aussi constitutive du récit que

nous proposons de synthétiser. Il s'agit d'abord d'un récit associant les thèmes de la naissance et de la renaissance. Ce récit est porté, nous l'avons souligné, par des acteurs très hétérogènes. Son analyse permet de mettre en lumière des continuités et discontinuités entre temporalités, enjeux, dispositifs et acteurs et des glissements répétés entre les deux entités, le musée - la ville.

Avec son inauguration le 7 juin 2013, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, dont l'annonce avait été faite en 2000, est né, Marseille renaît. Réalisé en partenariat entre l'État, la Ville de Marseille, le département des Bouches-du-Rhône et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le coût de cet équipement est très élevé, il a nécessité, notamment, un investissement de plus de 160 millions € de l'État.

La prophétie est portée par les médias qui ont d'ailleurs fait de l'architecte du Musée, Rudy Ricciotti, leur porte-parole préféré de l'événement et qui a en quelque sorte fait office de médiateur architectural et muséal. Né à Alger en 1952, Rudy Ricciotti est un architecte à la renommée internationale, diplômé de l'École d'architecture de Marseille, il réside à Marseille. Le style architectural de Ricciotti, qui croise signature formelle et ingénierie technique liée au béton, était déjà présent et connu dans les Bouches-du-Rhône avec le Stadium de Vitrolles, cube de béton noir dans un paysage de bauxite rouge (début des années 1990) et le centre chorégraphique national Preljocaj à Aix-en-Provence. Grand Prix national d'architecture 2006, son site officiel présente 31 ouvrages qui lui sont consacrés ou sont consacrés à ces réalisations. Sur cette réalisation, il est longuement interviewé et présenté dans la presse et les différents supports médiatiques. On retient notamment le titre de Radio France Internationale : « Rudy Ricciotti : « Le MuCEM, une architecture féminine et musculaire » (Maalouf, 2013) soulignant ainsi l'alliance de la sculpture en résille qui habille le cube en verre et le travail du béton. Le béton fibré à ultra-hautes performances qui produit *in situ* un effet esthétique qualifié de « poétique » (Le Monde.fr, 06/03/2013) n'est pas indifférent aux enjeux du récit que nous étudions en apportant sa touche *high-tech* à ce récit. L'architecte définit son parti pris architectural de la manière suivante : « Je défends aussi une architecture de récit » (Paris Match, 2013). La mise en visibilité et la célébrité ont souvent leur revers, ce fut le cas pour l'architecte consacré à cette occasion, lorsque la presse locale a publicisé certaines difficultés juridiques ou encore lorsque des blogs ont souligné ses relations avec le groupe cimentier Lafarge. Au-delà des polémiques et controverses, Rudy Ricciotti remplit son rôle, il est l'architecte de la situation, un architecte du Sud pour un Musée d'identité méditerranéenne. Une exposition à la Friche de Belle de mai en 2014 intitulée « Ricciotti architecte. Exposition d'architecture » avait prolongé l'effet MP2013 pour l'architecte et pour

la Ville de Marseille. Dans le grand récit du MuCEM-MP2013, il occupe donc une place particulière, au cœur de la tension narrative.

Le MuCEM est présenté dans nombre de discours publics et médiatiques comme symbole d'un renouveau de la cité phocéenne. Il est le signe des temps désindustrialisés avec un développement non plus associé à l'emblème des industries du savon de Marseille et aux greniers et industries à base de produits arrivés des colonies², ni plus tard aux produits de la pétrochimie (Étang de Berre), mais désormais un développement lié à la culture et plus encore aux promesses du tourisme culturel. Un géographe utilise la formule suivante : « deux cathédrales de la croissance économique », pour comparer l'immense complexe sidérurgique du littoral de Fos et « les formes étranges de ce MuCEM ou de la Villa Méditerranée » (Verdeil, 2013). Le MuCEM favorise les hyperboles, Thierry Fabre, fondateur des rencontres d'Averroès et directeur de la programmation et des relations internationales du MuCEM, propose la formule d'« Ellis Island marseillais ». Ainsi, suggère-t-il une symétrie entre la porte d'entrée du port de New York qui donne accès au rêve américain et celle qui donnerait accès au rêve marseillais ? Le journal *Le Monde.fr* titrait « Le MuCEM dope Marseille », (Gilles Rof, 8 novembre 2013) abondant dans le sens de ce nouvel espoir de développement, tout en suggérant l'effet artificiel de l'élan (le dopage). L'effet de dopage est double, et en quelque sorte réciproque, puisque le lancement du MuCEM s'inscrit dans le cadre de l'événement européen : Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture. La programmation entre manifestations culturelles, artistiques, spectacles et divertissements organisés sur une année a donné le ton que nous proposons de qualifier de ludicisation de l'agora. Les arts de la rue et la culture en fête flirtent avec la ville en divertissement, mais pas seulement comme le montre le programme de recherche consacré aux « Publics et pratiques culturelles Marseille-Provence 2013 » (Girel, 2013)³ qui mentionne des formes d'appropriation multiples, y compris dans la contestation. On peut, du côté d'une participation de la population locale, souligner une forme de réappropriation de l'espace public urbain par les marseillais. Localement, il convient de faire une place particulière à l'implication de Radio Grenouille, une radio associative, pour faire partager à ses auditeurs les phases de conception puis les activités du MuCEM. Les marqueurs culturels télévisuels nationaux ont également fonctionné dans l'écriture de ce grand récit de la naissance-renaissance, avec notamment une des émissions « des racines et des ailes » consacrée à MP2013 (France3, 27/3/2013).

Le récit médiatique, pris dans son ensemble, est, comme à l'accoutumé, ambivalent vis-à-vis de cette ville du Sud. Comme le souligne un chercheur de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : « Les médias en 2013

(presse, télévision, web) oscillent entre un discours sur la métamorphose de la ville sous l'impact des initiatives culturelles portées par MP2013, et la traditionnelle focalisation sur la criminalité à Marseille pour laquelle ces médias assurent le spectacle » (Crivello, 2014). Marseille, violente et turbulente, est aussi un bel objet littéraire, notamment pour le genre relevant de la littérature noire. Cédric Fabre, journaliste, écrivain souligne les liens entre littérature noire et culture marseillaise : «Le roman noir ou le polar est aussi une littérature de territoire. C'est un moyen d'explorer la ville avec sa mythologie, sa violence sociale. C'est un genre « engagé ». Jean-Claude Izzo avait contribué à donner ses lettres de noblesse au polar marseillais⁴. Plus largement, Marseille continue à inspirer les écrivains contemporains, par exemple, sous la plume d'un écrivain espagnol, la cité est qualifiée de « ville étrangère où l'étranger se sent chez lui » (Fajardo, *Le Monde. fr*, mai 2010).

Marseille, la populaire, a un Musée dont le fonds permanent est à son image, si l'on accepte certains stéréotypes. Ce fonds permanent est constitué par la collection du musée national des Arts et Traditions populaires du palais de Chaillot dont les origines (1937) sont ancrées dans l'histoire du Front populaire (près d'un million d'œuvres, d'objets et de documents ont été transportées à Marseille). Cependant, le fonds est moins valorisé que l'enveloppe architecturale qui l'accueille. Cette enveloppe a déjà inspiré des thèses, notamment en architecture (Marneffe-Fontanella, 2013). Avec le recul, un contraste apparaît clairement entre, d'une part, la célébration bruyante (l'adjectif de « bruyante » renvoie aussi à l'événement inaugural du 12 janvier : « la grande clameur », « Lancée par les cornes de brume des navires et relayée par les cloches des églises du diocèse de Marseille, la vague des sons de ville/.../ ») d'une architecture et d'un événement (MP2013) portée par les discours et dispositifs médiatiques et, d'autre part, une présentation relativement discrète par des acteurs de la culture et de la recherche d'une collection nationale transférée depuis Paris. Les chercheurs reconnaissent que les archives du MuCEM sont une source pour la recherche. Cependant, comme le note Christian Bromberger (2007 : 419), les musées d'ethnologie ont peu retenu l'intérêt des élites intellectuelles qui se désintéressent, en tout cas, en France, de ces musées du quotidien. L'ethnologue définit une fonction très actuelle à ces musées comme : « témoin - distancé - des aspirations et des questions de son temps ». L'interpellation est forte et pertinente, tout particulièrement dans le contexte local. Il reste que le caractère ludique, divertissant et parfois entropique de la programmation MP2013 a brouillé les frontières entre culture et divertissement et a relativisé et brouillé aussi la réception de cette collection. On note aussi que les efforts de médiation et que l'exercice de démocratisation de la culture (Caune, 2006) ont assez peu porté sur le fonds permanent.

La naissance du Musée se situe dans un contexte événementiel européen, avec l'obtention du label Marseille Provence 2013, « capitale européenne de la culture ». Marseille avait eu à convaincre les décideurs européens en faisant état de sa capacité à fédérer une centaine de communes, neuf communautés d'agglomérations. La Ville avait mis en avant l'argument selon lequel elle avait besoin « d'un coup de pouce » plus que ses trois concurrentes dans la dernière étape (Lyon, Bordeaux et Toulouse) et que ce label serait fort utile dans une politique de développement (le label Capitale européenne de la culture existe depuis 1985, c'est avec la candidature de Glasgow en 1991, qu'un tournant est pris associant culture et solution de dépassement des crises de désindustrialisation). Marseille avait également joué de l'argument « euroméditerranéen » et du dialogue entre les cultures des deux rives de la Méditerranée. La dimension déclarative peut être décryptée, à l'aune de certaines autres réalités : celle d'un « territoire fragmenté » où les élus sont bien souvent désunis sur l'essentiel et peu solidaires les uns des autres, y compris au sein des mêmes formations politiques, où les inégalités sociales et économiques sont fortes avec des « poches de pauvreté »⁵, où les axes de circulation totalement engorgés générant immobilisme et nuisances environnementales (13000 véhicules par jour entre Marseille et Aix-en-Provence).

L'implantation du Musée provoque aussi des contestations et des discontinuités, y compris sur le plan archéologique. Des diagnostics archéologiques avaient été conduits avant l'implantation du Musée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP, BSR PACA, 2006 : 148-149), notamment sur le site du fort Saint-Jean, en 2006-2007. Les chercheurs de cet institut ont conclu que « le projet du Mucem a un impact sur le potentiel archéologique du site ».

Le récit de la différence : imaginaires pluriels

Le MuCEM serait donc un musée différent pour une ville différente. Il est défini comme une « cité culturelle » sur le site institutionnel, à l'ambition méditerranéenne et scientifique marquée. Lire et interpréter le projet du MuCEM nécessite de faire un retour sur les imaginaires de Marseille, en particulier en ayant à l'esprit les interdépendances symboliques entre deux groupes les Marseillais et les non Marseillais. Marseille occupe une place à part dans l'imaginaire des grandes villes de France. Les représentations de Marseille dans l'imaginaire national français sont à la fois riches et pauvres. Cet imaginaire composite est le produit de simplifications et de raccourcis historiques. Il est structuré autour d'un héritage historique, littéraire, cinématographique, mais aussi sportif et médiatique, notamment télévisuel.

Dans l'imaginaire de Marseille pour les marseillais d'abord mais pas seulement,

il convient avant tout de faire une place particulière à la « culture foot » et à ses héros, notamment Zizou, Zinedine Zidane, qui fut pour une génération de jeunes marseillais des quartiers populaires un support d'identification puissant. Il fut aussi un héros médiatique, loué y compris par des journalistes littéraires tel que Bernard Pivot⁶, grand amateur de football. La culture foot en Méditerranée, entre langage universel et couleurs locales, est aussi qualifiée de « passion ordinaire » par un ethnologue de renom (Bromberger, 1995, 2004), elle est à Marseille incontestablement plus enracinée que la culture muséale.

À une autre échelle, celle du temps long, l'héritage antique, le port et la ville phocéennes, la colonie grecque, ont été célébrés autour du thème de 2500 ans d'histoire. En effectuant un grand saut historique, cet héritage est habité par l'œuvre littéraire et cinématographique de Marcel Pagnol⁷. Cette œuvre souligne la double référence à la culture et à la tradition provençales revisitées et déjà folklorisées d'une part, et, d'autre part, à la tradition des grands ports coloniaux, en l'occurrence un port méditerranéen ouvert sur l'Orient et l'extrême Orient. Marseille apparaît comme une ville toute orientée vers la mer. Le choix du site du MuCEM symbolise cette culture portuaire et maritime : « le fort Saint-Jean et le môle J4 du port de Marseille à la charnière du Vieux-Port et de la Joliette », le Musée est situé « à la proue de la Ville ». Marseille est donc une quintessence, un élixir ultra concentré de Méditerranée, son histoire, ses cultures, sa géographie... Le site Internet officiel du Musée reprend l'imaginaire méditerranéen dans une formule ramassée : « La Méditerranée a une adresse : le MuCEM ».

Dans l'espace muséal ouvert à l'occasion de MP2013, l'histoire de la méditerranée est célébrée en quatre tableaux intitulés « Echelles des Temps ». Ce parcours muséal permanent organisé à la Villa Méditerranée⁸ depuis 2013, a été conçu par l'historien Jean-Luc Arnaud et le réalisateur Daniel Cling. Il est couplé au parcours intitulé : « Plus loin que l'horizon » qui explore le thème des mobilités marchandes et humaines en Méditerranée⁹. Là aussi, l'architecture est remarquable, la Villa Méditerranée qui jouxte le MuCEM, a été conçue notamment par l'architecte Stefano Boeri, « acteur engagé de la scène politique et culturelle italienne », professeur d'urbanisme. L'édifice développe ses espaces sur et sous la mer et se distingue par une impressionnante avancée en porte-à-faux de 40 mètres, au-dessus d'un bassin artificiel de 2000 m².

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'imaginaire est également nourri d'un volet plus sulfureux, Marseille l'infréquentable, une ville du Sud parfois inquiétante aux yeux des non marseillais. Plus récemment, le succès télévisé de la série inclassable « Plus belle la vie », diffusée depuis 2004, cette « boîte

à histoires » (Le Naour, 2013) a enrichi et déplacé l'imaginaire de Marseille, en montrant une ville qui vibre au rythme de l'ensemble des préoccupations de la vie ordinaire et quotidienne des Français. Marseille est devenue une ville de la proximité pour un ensemble de générations différentes. Les médias continuent de commenter abondamment le succès non démenti depuis dix ans de ce feuilleton : « un objet politique », « une série pas si politiquement correcte », un exemple du « vivre ensemble ¹⁰ ».

Et si elle reste « une ville décidément pas comme les autres », elle a aussi acquis récemment une forme de banalisation, de familiarisation accélérée par les effets du TGV Méditerranée dont la ligne à grande vitesse depuis Paris s'achève à Marseille et facilite les relations entre Marseille et le « Nord ». Il convient de noter que Marseille prend ses spécificités dans le jeu de miroir entre Paris et les grandes villes françaises, mais aussi dans un jeu de miroir avec ses voisines, et notamment les villes de la Riviera, de la Côte d'Azur.

L'imaginaire muséal d'un musée différent est ainsi étayé par d'autres imaginaires concernant la Cité de Marseille. L'installation dans l'espace public du MuCEM est accompagnée du récit de la différence et notamment d'un musée différent qui brouillerait les frontières entre traditions du musée ethnologique et nouvelles formes muséographiques des arts contemporains. Le MuCEM inaugurerait un nouveau genre muséal, « un musée de société », en réseau avec d'autres institutions muséales au sud de la Méditerranée et notamment du Maroc. Le projet scientifique du MuCEM fait état d'un « musée à vivre », un lieu d'échanges, de confrontations, de connaissances, d'interrogations et de convivialité. Il suivrait une tendance, celle de l'émergence d'une forme néomuséale : « L'avenir du muséal est donc à ce prix : aller au-delà du muséal, ouvrir l'ère *post-muséale* » (Olu, 2007, cité par Olu, 2008). Hyper musée ou hypo musée, le MuCEM serait un musée qui n'est plus tout à fait un musée tout en étant une forme aboutie, quasi canonique, du Musée du début du XXI^e siècle.

Le récit dont nous venons de souligner certaines caractéristiques est traversé par une tension forte entre un discours emphatique, voire ampoulé : « un musée des civilisations pour le XXI^e siècle » et la peur des lendemains : que se passera-t-il après l'effet de curiosité lié à l'ouverture d'un nouvel équipement culturel ? Comme le soulignent certains observateurs, le MuCEM serait-il au bout du compte plutôt une contribution à la politisation du musée ethnographique (Barbe, 2008), c'est-à-dire un instrument de notoriété internationale pour un pouvoir local ? Aux mutations et interrogations institutionnelles muséales répondent les mutations et interrogations identitaires de la métropole marseillaise. Le MuCEM est à l'image de

la Ville qui l'a vu naître, pluriel, généreux et contradictoire dans son projet et dans son actualisation ; réciproquement, la cité qui l'accueille se mire dans cet objet muséal mutant et incertain.

Bibliographie

Barbe, N. 2008. La mission du patrimoine ethnologique comme instrument de gouvernementalité. Texte préparatoire à un séminaire sur l'histoire de la mission du Patrimoine ethnologique. <halshs-00353808>.
[consulté le 15 novembre 2015].

Bromberger, C. 2007. D'un musée... l'autre. Réflexions d'un observateur Participant, *etnográfica*, novembro, 11 (2), p. 407-420. En ligne : http://www.scielo.oces.mctes.pt/pdf/etn/v11n2/v11n2a06_ [consulté le 15 novembre 2015].

Bromberger, C. 2004. *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*. Paris : Poche.

Bromberger C., Hayot A. & Mariottini JM. 1995. *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

Bryon-Portet, C. 2012. La dimension politique de la série Plus belle la vie. Mixophilie, problématiques citoyennes et débats socioculturels dans une production télévisuelle de service public. *Mots. Les langages du politique*, 2012/2, n° 99, p. 97-112.

Caune, J. 2006. *La démocratisation culturelle, Une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Crivello, M. 2014. « L'invention d'un musée d'un nouveau genre ? », *Sociétés & Représentations* 1/ 2014 (n° 37), p. 195-201 ; [En ligne] : www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2014-1-page-195.htm. DOI : 10.3917/sr.037.0195.
[consulté le 15 novembre 2015].

Deloche, B., 2001. *Le musée virtuel*. Paris : Presses universitaires de France.

Deloche, B. 2007. *La nouvelle culture - La mutation des pratiques sociales ordinaires et l'avenir des institutions culturelles*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Dupaigne, B., Gutwirth, J. 2008. « Quel rôle pour l'ethnologie dans nos musées ? », *Ethnologie française* 4/ 2008 (Vol. 38), p.627-630. url : www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2008-4-page-627.htm.
[consulté le 15 novembre 2015].

Fabre, T. 2009. « De nouveaux horizons pour un musée sans rivages », rapport de mission, direction des musées de France, septembre.

Gervereau, L. 2006. *Vous avez dit musées ? Tout savoir sur la crise culturelle*. Paris : CNRS éditions.

Grésillon, B., Viard, J. 2011. *Un enjeu « capitale » Marseille-Provence 2013*. La Tour d'Aigues : L'aube.

Le Naour, J.Y., 2013. *Plus belle la vie - la boîte à histoires*. Paris : Presses universitaires de France.

Marneffe-Fontanella, N. 2013. Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille. Fabrique d'images pour un nouvel espace public à vocation méditerranéenne, Thèse en architecture, Université Paris-est, 11/04.

Mazé, C., Poulard F., Ventura C. (dir.). 2013. *Les Musées d'ethnologie, culture, politique et changement institutionnel*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « Orientations et méthodes », 24.

Mille, M. 2011. « Rendre l'incroyable quotidien. Fabrication de la vraisemblance dans *Plus belle la vie* », *Réseaux*, vol. XXIX, n° 165, p.53-81.

Nicolas, A. (dir.) 1985. *Nouvelles muséologies*, Marseille, Muséologie nouvelle et expérimentation sociale (MNES).

Olu, E. 2007. *Ouvrir l'ère post-muséale. Propositions pour une néo-muséologie au service d'une nouvelle ontologie culturelle*, thèse de doctorat, Université Jean-Moulin Lyon III, France.

Olu, E. 2008. « L'argument culturel du «touristique», l'argument touristique du culturel, symptômes de « la fin du muséal » », *Téoros* [Online], 27-3 | 9-17, Online since 01 September 2009, url : <http://teoros.revues.org/63>.

172 Paone, F., Vasselín, B., Scherrer, N., « Marseille », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, URL : <http://adlfi.revues.org/6524>.

Poli, M.-S., Gottesdiener, H. 2008. « Les titres d'expositions : sur quoi communiquent les musées », *Culture et musées* 11, p. 81-88.

Poulot, D. 2009. Le patrimoine immatériel en France entre renouveau muséographique et « territoire de projet », *Ethnologies*, Volume 31, numéro 1, 2009, p. 165-200.

Tobelem, J.-M. 2005, *Le nouvel âge des musées - Les institutions culturelles au défi de la gestion*. Paris : Armand Colin.

Robert, M., Leroux, M., « Quand l'écologie devient objet(s) de musée », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 121 | 2009, mis en ligne le 19 janvier 2011. url : <http://ocim.revues.org/269> ; DOI : 10.4000/ocim.269. [consulté le 15 novembre 2015].

Suzarelli B. (dir.), 2012. Projet scientifique du MuCEM, Ministère de la Culture et de la Communication, juin.

Verdeil, E. 2013. «Marseille, capitale de la culture 2013 - et après?», *Métropolitiques*, 8 février. url : <http://www.metropolitiques.eu/Marseille-capitale-de-la-culture.html>. [consulté le 15 novembre 2015].

Zimmermann, M. 1918. Marseille, port colonial. *Annales de Géographie*. t. 27, n°147, 236-237. url : [:/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1918_num_27_147_5406](http://web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1918_num_27_147_5406). [consulté le 15 novembre 2015].

Notes

1. Cf. http://www.mp2013.fr/wp-content/uploads/2014/11/MP2013-bilan-FR_web.pdf ; pour une version radiophonique du bilan : France culture - Marseille-Provence 2013 : la culture (vraiment) pour tous ? 20/12/2013.
2. Lorsque Marseille était le premier port colonial, 50 % du poids des marchandises arrivées à Marseille étaient issues des colonies d'Afrique du Nord, le restant provenant d'Indochine, de l'Afrique de l'Ouest, de Madagascar, de Nouvelle Calédonie... (Zimmermann, 1918).
3. « Publics et pratiques culturelles Marseille-Provence 2013 », Journée d'étude, *Calenda*, Publié le vendredi 08 mars 2013, <http://calenda.org/241100>.
4. Cf. La célèbre trilogie : Total Khéops (1995), Chourmo (1996), Solea (1998). Les romans d'Izzo salués dans de très nombreux pays ont donné lieu à des adaptations cinématographiques et à des rituels culturels nouveaux : la découverte de Marseille par des balades dans les lieux des romans (cf. Libération, fév. 2012).
5. www.lagazettedescommunes.com/201456/metropole-aix-marseille-provence
6. Cf. l'exercice parodique d'une interview fictive surprenante entre les deux hommes : www.auxfrontieresdusport.wordpress.com/category/zinedine-zidane
7. Pour une approche plus large des relations entre littérature et Marseille cf. Julie Agostini et Yannick Forno (1997). *Les Écrivains et Marseille*, Eds. Jeanne Lafitte.
8. <http://www.villa-mediterranee.org/> : « la *Villa Méditerranée* prolongera au fond l'historique vocation d'ouverture au monde de Marseille, aspirant à devenir un symbole légitime du dialogue entre les cultures et de la construction d'un espace de paix et de coopération ».
9. <http://www.marseille-en-goguette.com/echelles-des-temps-parcours-permanent-a-la-villa-mediterranee>.
10. Pour un aperçu, cf. <http://www.jeanyveslenaour.com/sociologie.html> ; cf. également Mille (2001), Bryon-Portet (2012).

RÉFUGIÉS, MIGRANTS : EUROPE ET MONDE AU TOURNANT DE L'HUMAIN



Jacques Demorgon
Université de Reims, France
j.demorgon@wanadoo.fr

Résumé

La crise du présent est là dès le début du siècle. A proximité de l'Europe, elle est multiple. Les déficits économiques et politiques de l'Afrique du nord et de l'Afrique subsaharienne, les fourvoiements guerriers sans solution du Moyen-Orient, ont entraîné des groupes humains à prendre en masse le chemin de l'Europe. Quand ceux-ci, risquant voire perdant leur vie, se retrouvent bloqués devant les murs de l'Europe, la Chancelière allemande comprend ce déficit d'éthique manifeste. Les Droits de l'Homme, de question qu'ils étaient, ne sont plus que fiction ! Il faut poser l'accueil et le partager en Europe. Nombre d'Etats et de peuples, en crise économique, ne peuvent qu'être réticents. Sans parler de leur crainte de n'être pas à l'abri d'une lutte des civilisations. Crise de l'avenir donc ! Les Européens, qui s'étaient promis une identité nouvelle, ne savent plus où ils vont. Pourtant, Banque mondiale, FMI, le clament : dans les années qui viennent, les migrations vers l'Europe ne cesseront de croître. Malheureusement aussi : inégalités, catastrophes et fanatismes qui en résultent. Même si l'économie financière mondialisée pourrait y voir de simples pertes et profits, cela ne peut manquer d'être incompatible avec un avenir démocratique et pacifique. Telle est l'impasse ! Religion, politique, économie, information ont été et sont toujours détournées en matrices d'unification regroupant des ensembles humains contre d'autres. Contre ces fins absolues, seul l'exercice infini de ses moyens par l'humain enrichit vraiment sa vie. Cela, à travers explorations, réflexions, analyses, découvertes scientifiques, inventions esthétiques et techniques. L'Europe mais aussi le Monde sont à ce tournant de l'Humain. Il requiert un imaginaire positif de l'avenir. Impossible sans refonder l'anthropologie, mieux comprendre l'esprit de l'histoire, relier l'éthique et l'économie.

Mots-clés : Afrique, avenir, crise, Economie, Ethique, Europe, Droits de l'Homme, Histoire, Humain, migrations, Monde, Moyen-Orient, réfugiés.

Refugees, migrants : Europe and the World at the turn of the human

Abstract

The Present Crisis has been there since the beginning of the century. Around Europe the crisis is manifold. Northern Africa and Sub-Saharan Africa political economical deficits, Middle East political dramatic wars without solutions have caused many

human groups to take to the road toward Europe. When those putting their lives at risk or even losing their lives, find themselves stopped at the walls of Europe, the German Chancellor understands this obvious ethical deficit. The Human Rights are no longer a debatable question but become fictional! Welcoming people is the issue and must be shared in Europe. Numerous states and peoples enduring economic crisis, cannot help being reluctant. Not mentioning their fear of not being protected from a war of civilizations. A Crisis of the future then ! Europeans who had vowed a new identity for themselves no longer know where they are going. However World Bank, IMF claim it: in the years to come, migrations to reach Europe will not stop, unfortunately together with inequalities, catastrophies, and fanaticism. Even if world financial economics could see in it mere profit and loss, it could not help being at variance with a peaceful democratic future. Such is the dead end ! Religion, Politics, Economics, Information have been and are always diverted into matrixes of unification grouping human ensembles against others. Against those absolute endings only the infinite exercise of his means by the human being really enriches his life. This through explorations, reflexions, analysis, scientific discoveries, technical esthetic inventions. Europe together with the World are at that turning point of Humanity. It requires a positive imaginary of the future. It is impossible without recasting anthropology, better understanding of the spirit of history, linking ethics and economics.

Keywords : Future, Crisis, Economics, Ethics, Human Rights, Humanity, Migrations, Middle East, Refugees

I. La crise du présent

1. La « crise de l'avenir » au cœur du présent : la reconstruction nécessaire

La question renouvelée des réfugiés et des migrants accapare les analyses, les imaginations et les énergies. D'autant plus que la conjoncture ne cesse de changer autour de dimensions multiples : démographiques, économiques, éthiques et politiques. Cette crise du présent requiert des actes adaptés et la reconnaissance des faits. Le drame des réfugiés est aujourd'hui tragique et prégnant. Cependant, il faut aussi le situer dans la continuité de ses émergences antérieures et de ses reprises futures. Les premières ont été souvent beaucoup plus tragiques. Les secondes, déjà prévues, risquent de l'être aussi sans sursaut d'un faire face plus audacieux et mieux assuré. Le type de phénomène migratoire que nous connaissons a eu des manifestations fort anciennes mais, sous sa forme actuelle, il a plutôt commencé dès l'effondrement militaire des empires, suite à la Première Guerre mondiale. Il a

repris après la Seconde (cf. 2). Actuellement, avec aussi d'autres causes, la misère économique étendue et profonde conduit à de nouveaux conflits politiques intenses qui deviennent de véritables tragédies guerrières. Aux migrations liées aux défis de l'économie financière mondialisée, s'ajoutent les réfugiés des guerres (cf. 3, 4). Une suite d'événements se fait jour. A côté d'embarras manifestes - des Etats et de larges parts des populations européennes - des sursauts d'humanité surviennent ici et là. Citons l'Italie. Après le voyage du Pape François à Lampedusa, le Premier Ministre, Enrico Letta, lance *Mare Nostrum*, opération de sauvetage humanitaire. Ensuite, parmi les millions de réfugiés syriens désespérés dans leurs camps, de plus en plus veulent retrouver une vie et l'espèrent en Europe. Ils arrivent si nombreux qu'ils font craquer le dispositif de Dublin qui laissait la gestion des migrants aux pays frontières. C'est alors que la Chancelière allemande lance son appel pour une Europe solidaire qui a, selon elle, les moyens d'un vaste accueil. Or, cette Europe, éprouvée par les politiques d'austérité de l'économie financière mondialisée, oscille entre réponses positives et réserves plus ou moins accentuées, voire très hostiles (cf. 5, 6, 7). Dans ces circonstances exceptionnelles, réfugiés et migrants ont, sans le vouloir, démontré que la référence aux Droits de l'Homme ne garantissait pas les conduites attendues. Cette déficience d'humanité ne vient certes pas de se révéler mais désormais elle fait partie de la crise de l'avenir humain (cf. 8).

*

Cette crise de l'avenir résulte de la grande difficulté voire de l'impossibilité où beaucoup se trouvent de se donner une idée positive d'un avenir, l'envie d'y croire et d'agir en ce sens. Cette crise de l'avenir, diagnostiquée dès la sortie des Trente Glorieuses par l'historien Krzysztof Pomian (1980) est encore évoquée plus près de nous par le linguiste Jacques Cortès (2014) et l'économiste Michel Aglietta (2014). Crise du présent et crise de l'avenir sont liées entre elles autour de cette continuité migratoire nouvelle intense et persistante. Début octobre, Banque mondiale et FMI lancent un avertissement aux pays développés : « les tendances démographiques contraires - au Sud et au Nord - vont continuer des décennies à nourrir des flux migratoires à grande échelle allant des pays pauvres vers les pays riches » (Kauffmann, 2015). Dans ces conditions, le risque est grand que l'avenir puisse être pire que le présent. Or, nous ne pourrions pas y faire face sans construire et partager une compréhension nouvelle suffisante du destin humain. Cela requiert une anthropologie refondée, une histoire reconstruite, une éthique et une économie liées. Pour inventer les nécessaires parades aux catastrophes prévisibles (cf. 9).

Depuis peu, des urbanistes étudient les modalités extraordinaires mises en œuvre dans l'organisation de villes provisoires lors de certains rassemblements

religieux d'ampleur géante sur les bords du Gange. Alors que, sur plusieurs années, nous laissons sans solution les problèmes de quelques milliers d'immigrants dans la « jungle » de Calais. Sans doute pas par manque d'intelligence et de moyens mais par manque d'une motivation à le vouloir. La question est alors : qu'est-ce qui a pu mettre à ce point en crise notre volonté collective et sa capacité à être soucieuse en même temps des autres et de nous-mêmes ? Non seulement ce souci des autres manque mais il s'est largement retourné en hostilité durcie à l'égard de l'autre étranger. D'autant plus que nous ne savons pas nous faire reconnaître de lui dans nos expressions culturelles. Alors qu'hier, parfois, elles s'imposaient aussi d'elles-mêmes. Naïvement, nous avons encore cru au printemps arabe aujourd'hui compromis, ou menacé en Tunisie. En fait, ce déficit de reconnaissance de nos valeurs suit le déclin de l'Europe après sa grande Guerre civile. Nous avons cru que ces valeurs, revenues avec la victoire des démocraties, seraient soutenues grâce aux miracles attendus de l'économie mondiale. Or, celle-ci a de plus en plus multiplié les exclus. Ceux-ci, quels qu'ils soient, se sont tournés vers un passé qui les avait mieux satisfaits.

*

Pour ne pas laisser la haine de l'autre devenir la référence, pour éviter l'aggravation des tragédies en cours, il nous faut un autre imaginaire du passé, du présent et de l'avenir. Impossible sans une véritable reconstruction de l'aventure humaine à travers un ensemble d'au moins six perspectives.

a. La reconsidération profonde de l'anthropologie pour mieux comprendre la *néoténie* humaine et ses moyens hors absolu (cf. 10, 11).

b. L'analyse des vives contradictions entre l'orientation politique des idéaux démocratiques et la fascination pour la puissance de l'économie financière mondialisée (cf. 12).

c. La réinvention de l'histoire pour comprendre comment les processus d'orientation des conduites, des activités, des formes de société finissent par émerger en identités affrontées.

Ce serait comme une herméneutique qui nous ferait passer de la répétition aveugle des antagonismes humains destructeurs aux prospections, préventions et inventions qui pourraient les anticiper (cf. 13, 14).

Indispensable, cette recomposition scientifique - anthropologique et historique - doit être en lien avec trois autres perspectives.

d. D'abord, elle doit se poursuivre sur le long terme en se transmettant par échanges libres.

e. Ensuite, découvrir l'éthique qui s'y trouve fondée, la rendre sensible et faire progresser sa mise en œuvre : celle du droit de tout Homme à sa capacité infinie.

f. Avec les changements économiques qu'elle requiert (cf. 15).

2. Réfugiés et migrants, ampleur et répétition : un siècle entier !

La crise européenne des migrations, entendue comme un ensemble de réactions plutôt négatives, s'étire depuis déjà quelques décennies. Elle atteint cependant un sommet en 2015. Cela résulte d'une conjonction de situations dramatiques et tragiques en Afrique et au Moyen-Orient. Avec surtout le prolongement de la guerre étrangère et civile en Syrie.

Il est cependant indispensable de sortir le phénomène migratoire de sa seule actualité. Il ne peut être évalué correctement que référé à l'histoire et d'abord à celle du 20^e siècle. Le philosophe italien Giorgio Agamben (2002) souligne l'origine du phénomène : « La première apparition des réfugiés en masse a lieu à la fin de la Première Guerre mondiale. Elle résulte de la chute des Empires russe, austro-hongrois et ottoman ainsi que du nouvel ordre créé par les traités de paix. L'assise démographique et territoriale de l'Europe centre-orientale s'en est trouvée bouleversée. En peu de temps, 1,5 million de Russes blancs, 700.000 Arméniens, 500.000 Bulgares, 1 million de Grecs, des centaines de milliers d'Allemands, de Hongrois et de Roumains furent déplacés ».

The Economist du 12 septembre 2015 nous livre un bilan dressé par le HCR de l'ONU (Haut Commissariat aux Réfugiés) sur le monde entier. On y découvre que la Deuxième Guerre mondiale entraîne plus de 15 millions de déplacements. Parallèlement, en Asie, la partition de l'Inde en entraîne 14 millions. Plus tard, dans les années 65 à 80, on aura encore 10 millions de déplacés à partir du Bangladesh, 1,8 million à partir de l'Indochine et 3,5 millions à partir de l'Afghanistan. Quelques centaines de milliers concernent aussi le Guatemala et Cuba. Autour de 1990, on compte près d'un million de réfugiés à partir du Libéria, plus d'un million à partir de la Somalie, deux millions à partir du Rwanda, quelques centaines de milliers à partir des Balkans !

Telle est la toile de fond du XX^e siècle. Ce bilan est d'une telle importance qu'on pourrait croire impossibles : ignorances, oublis et dénis. Il n'en est rien. Sans doute car ces phénomènes sont traumatiques : ceux qui les vivent les oublient dès qu'ils le peuvent. En tout cas, il y a vingt ans, en 1995, Agamben (2002 : 26-34) pronostique : « Le phénomène de l'immigration dite illégale dans les pays de la Communauté Européenne a pris et prendra de plus en plus les prochaines années des proportions considérables ». Nous y sommes.

3. De nouveaux exodes meurtriers méditerranéens et autres

On ne l'a pas oublié, le XXI^e siècle s'est ouvert avec l'effondrement des deux tours jumelles du *World Trade Center* et avec la guerre des Etats-Unis contre l'Irak.

On n'a pas alors pensé aux conséquences pour les populations : plus de 2 millions de déplacés selon le H.C.R. A la même époque, la guerre civile au Soudan va faire 300.000 morts et 2 millions de déplacés.

En Europe, on a aussi oublié que, déjà en 2006, des migrations atlantiques parties d'Afrique de l'ouest avaient entraîné des milliers de morts. Nous verrons le traitement qui fut alors essayé (cf. 4). Dans les années suivantes, l'immigration en Méditerranée reprend, se poursuit, se renforce. Les tragédies suivent : 1500 morts en 2011 ; 3500 en 2014. Pour les trois premiers trimestres de 2015, avec 400.000 arrivées, on est autour de 3000 morts. Certains réfugiés viennent aussi d'Erythrée, sous dictature extrême : service militaire à vie, travail forcé illimité et non payé.

Les réfugiés du Moyen-Orient se sont ajoutés avec la déstabilisation poursuivie de l'Irak et l'émergence de Daech dans le prolongement de la guerre en Syrie. D'où, plus de quatre millions et demi de réfugiés en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Egypte. Désespérés, certains sont prêts à tout pour atteindre l'Europe par les îles grecques proches. L'île que voulait rejoindre la famille du petit Aylan n'était qu'à quelques kilomètres de la côte turque. Récemment, d'autres réfugiés viennent du Yémen lui aussi déchiré par une guerre étrangère et civile.

La Lybie de Kadhafi, déstabilisée par l'intervention franco-britannique, est en plein chaos, et devient une voie supplémentaire d'immigration pour l'Afrique centrale. Les Africains de l'ouest ont aussi recommencé à prendre de très grands risques pour atteindre l'Europe à partir du Maroc et de ses enclaves espagnoles hyper grillagées de Ceuta et Melilla.

Le courant ancien déjà, le plus meurtrier, s'est maintenu en direction de Lampedusa, de Malte et de la Sicile. A peine élu, le Pape François se rend à Lampedusa, symbole de tant de traversées tragiques. Le premier ministre italien de l'époque, Enrico Letta, révèle que cet appel du Pape lui permet de mettre alors en place l'opération « *Mare nostrum* », de secours aux naufragés. La jugeant trop coûteuse, l'Europe la remplace par l'opération « Triton » moins financée. Le 23 septembre 2015, la Commission Européenne étend cependant les missions de Frontex (surveillance de ses frontières extérieures) et vote un budget supplémentaire de plus d'un million d'euros.

La zone de migrations n'est pas seulement méditerranéenne. Elle s'étend aux mers de l'Afrique orientale et d'Asie. Un temps, près de la Corne de l'Afrique, on a dénombré 240 morts. En Asie du Sud-Est, dans le Golfe du Bengale : 540 morts. En mai 2015, des milliers de migrants se retrouvent prisonniers de la Mer d'Andaman

car tous les pays de la région les empêchent d'accoster. Ces réfugiés fuient le Bangladesh toujours éprouvé, comme les musulmans Rohingyas fuient le Myanmar (Birmanie) qui les persécute.

4. Le développement contrarié par la mondialisation : l'Afrique tragique

Pour J. H. Armengaud (2015) nous apprenons peu et oublions presque tout : « Est-ce si loin le milieu des années 2000 quand déjà des Africains montent sur des bateaux de pêche surchargés ? « 2000 km d'Atlantique à franchir vers les Canaries espagnoles ». Les tragédies suivent. « 31.000 migrants en 2006 et de l'aveu même des autorités espagnoles des milliers de morts ». Devant ce désastre, un miracle se produit : « Madrid et Dakar cherchent et trouvent des solutions : des quotas précis de migrations légales ; l'envoi de navires patrouilleurs et d'un hélicoptère sur les côtes sénégalaises ; enfin et surtout le renforcement de l'aide au développement : des dizaines de millions d'euros donnés au Sénégal (mais aussi au Mali, à la Guinée, au Cap-Vert) pour l'éducation, la formation, la création de micro-entreprises entre autres ». Le résultat est au rendez-vous : « la route des Canaries » disparaît en deux ans. L'Espagne est citée en exemple par Bruxelles.

J. H. Armengaud le souligne : « l'aide aux pays de départ des migrants » a prouvé qu'elle pouvait être « une solution ». Toutefois, cette coopération, un temps efficace entre le Sénégal et l'Espagne, ne s'est ni généralisée, ni prolongée. Ensuite, souligne Isabelle Piquer (2015), l'Espagne est même devenue « le pays le plus fermé de l'Union ». Pour la Commission espagnole d'aide aux réfugiés, « 180.580 personnes, en trente ans, ont demandé l'asile en Espagne, contre 202.645 pour la seule année 2014 en Allemagne ».

Aujourd'hui et demain, la question des migrants économiques africains est très loin de pouvoir être traitée simplement par l'attribution d'un « label européen » de « pays sûr », méthode à laquelle voudrait croire la Chancelière allemande.

En dernière page du *Monde diplomatique* (septembre 2015), l'ex ministre de la culture du Mali, Aminata D. Traore, écrit à sa « sœur », sénégalaise, dont le fils unique, Alioune Mar, 26 ans, est mort en mer. Il était « parti pour l'Europe avec quatre vingt neuf jeunes sénégalais de Thyaroye (célèbre lieu de mémoire) à bord d'une embarcation que la mer a engloutie ». Elle rappelle le monstrueux naufrage du 18 avril 2015 au large de la Sicile : 800 morts dont moitié de Sénégalais et de Maliens.

Elle s'interroge : « 2015 a été décrétée *Année européenne du développement*, mais où peut-on trouver maintenant le projet des « Pères fondateurs de l'Europe » dans ce bras de fer avec le Peuple grec ? Qu'est devenu ce projet dans « l'horreur économique » que vivent le Sénégal, le Mali et bien d'autres pays africains ? » Pour A. Traore (2015, 2011), les peuples se voient « imposer des mesures assassines au nom d'une dette extérieure contractée à leur insu pour des dépenses non conformes à leurs besoins prioritaires ».

Le Forum pour un autre Mali (*Forum*) organise le 11 juillet 2015 un débat : « Justice, Paix et Sécurité humaines font-elles bon ménage avec la dictature des créanciers ? ». L'arrimage du franc CFA à l'euro, les différents accords de partenariat économique, les accords migratoires et militaires dictent la réponse : « Assurément pas ! ».

Un exemple retentissant : celui des « accords de pêche déséquilibrés et injustes ». Des bateaux usines sont autorisés « à effectuer pendant des mois le pillage des eaux poissonneuses du Sénégal...Alors, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que pêcheurs appauvris et désemparés, paysans sans terre, commerçants ruinés par les produits subventionnés inondant nos marchés, ou encore migrants humiliés, deviennent même des passeurs ? » L'Europe dit vouloir lutter contre ces filières criminelles mais sa politique économique entretient le terreau qui les produit.

Au moment où le sociologue Alain Touraine (2015, 2013) diagnostique « la fin du social et des sociétés », voici qu'en plusieurs endroits d'Afrique - au *Forum*, au Centre Amadou Hampâté Bâ, à l'université citoyenne fondée à Tunis en mars 2015 - on a mis en avant la notion de « mère sociale ». « Aux valeurs guerrières du capitalisme mondialisé et financiarisé, nous opposons des valeurs pacifiques et humanistes. Les figures féminines qui les incarnent - mère, tante, sœur aînée - jouent souvent un rôle central dans la préservation de la cohésion sociale et de la solidarité ».

Contre la perversion du meurtre admis voire vanté, les « Mères » célébrées par Rilke (2015, 1923) dans ses « *Élégies de Duino* », posent le droit des enfants à la vie et à l'humanité. Hier, en Argentine, Place de Mai, elles sommaient la dictature de rendre compte de la vie ou de la mort de leurs enfants. Aujourd'hui, les parents des étudiants mexicains disparus posent encore cette exigence. Tout individu, devenu et resté « humain unique », peut comme mère, père, sœur, frère, fille ou fils, simple *quidam*, manifester les sentiments d'une humanité qui refuse de voir anéantir ses enfants. Cependant, les sociétés présentes, qui ne recherchent pas de véritable fondation humaine, continuent de devenir des champs de lutttes meurtrières.

5. Réfugiés et migrants aujourd'hui : rejets ou accueils et incertitudes

Le phénomène migratoire est vécu de façon contrastée par les populations réceptrices. Ignorance, indifférence, rejet hostile semblent d'abord dominer. Pour Marine Le Pen, « Notre pays n'a pas les moyens, ni l'envie, ni l'énergie, d'être plus généreux avec la misère du monde ». Un réalisme authentique devrait évoquer une misère qui ne vient pas du monde entier mais de pays précis vers d'autres. Regardons les faits exacts. Les réfugiés syriens sont largement entrés chez leurs voisins. Turquie : 2 millions ; Jordanie : un million ; Liban : 800.000 ; Egypte 50.000. S. Laacher (2015, 2012), est professeur de sociologie et expert à la Cour nationale du droit d'asile. Il précise que si la France devait recevoir proportionnellement autant de réfugiés que le Liban, il lui faudrait accueillir « 12 millions de Syriens ».

Certes, nombre de questions sont en suspens. Déjà celle de savoir ce que font l'Europe et le monde pour aider les pays au premier rang des secours. Ce n'est que fin octobre 2015 que la Chancelière Merkel est venue proposer une aide à la Turquie.

Mais, seconde question : comment de telles tragédies peuvent-elles survenir dans le contexte d'une mondialisation dite heureuse avec son libre-échange ? Dans ce contexte, misère et tragédie ne devraient-elles pas être des sanctions pour les seuls pays qui échouent au jeu de la concurrence ? On le sait aujourd'hui, cette concurrence ne cesse de se révéler frauduleuse et mensongère : usage alimentaire de produits périmés ; tromperie écologique mondiale avec *Volkswagen* ! Il faut désormais l'accepter : cette concurrence devenue absolue, c'est-à-dire folle, pousse une large part de l'humanité dans des situations quotidiennement invivables.

Elle entraîne tant de troubles qu'elle dresse les pays et les peuples les uns contre les autres. Avec, à l'arrivée, des guerres et des millions de réfugiés. Devant ces tragédies, de nombreux sursauts ont lieu dont certains d'humanité.

Dans leur reportage, Laurie Moniez et Julia Pascual (2015) montrent que bien des maires français se sont engagés en faveur des migrants. Dès 2006, Damien Carême à Grande-Synthe. Dès 2010, Franck Dhersin, de Tétéghem, propose un réseau de centres d'accueil. Sans écho, il crée sur sa commune un centre « 4 étoiles » avec des préfabriqués dotés de chauffage, d'électricité, de WC, de lavabos pour trois cents personnes. Aucune aide de l'Etat. Aujourd'hui, de nombreux maires se préparent : à Nantes, Saint-Nazaire, Rouen, Strasbourg. En Haute-Garonne, onze maires constituent un réseau solidaire.

Tous ces sursauts d'humanité s'amplifient avec la prise de conscience populaire consécutive à l'apparition de photos d'enfants victimes d'inhumanité. Dans sa

chronique au *Monde* « L'insoutenable légèreté d'un être », Benoît Hopquin (2015) signale qu'« une image avait déjà marqué les esprits, de Munich à Dortmund, dès le 28 août. A la frontière hongroise, une petite fille s'était empêtrée dans les barbelés et criait de douleur ». Sa mère tentait de l'aider tout en restant soucieuse du bébé qu'elle tenait. Le magazine *Bild*, avec cette photo en étendard, lance alors sa campagne « *Wir helfen* » (« nous aidons »).

Hopquin passe ensuite à la réunion du 2 septembre au Journal *Le Monde*. On prend connaissance d'une vidéo de six minutes reçue à l'instant de *Dogan Haber Agansi*. Leur photo reportrice, Nilüfer Demir, l'a prise le matin même, en Turquie, sur l'une des plages proche de Bodrum. « Des hommes regagnent la plage après le naufrage de leur canot... puis la caméra montre ce qui semble être un enfant étendu mordant le sable, la tête caressée par le ressac. Dort-il ? Est-il évanoui ? Un long plan rapproché lève toute équivoque...un soldat turc arrive... se saisit délicatement de ce petit paquet qu'il emporte vers un rocher... C'est un enfant syrien, Aylan, 3 ans, mort ! »

Le lendemain 3 septembre, la photo fait la « Une du *Monde* » avec un éditorial intitulé « Ouvrir les yeux ». Les réseaux sociaux se mobilisent. Samedi 5 septembre, dix mille personnes se rassemblent Place de la République à Paris. D'autres rassemblements accompagnent ou suivent dans nombre de villes.

De son côté, Cécile Chambraud (2015) signale que le dimanche 6, le Pape François appelle « chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère du continent à accueillir une famille de réfugiés ». La journaliste rappelle que, lors de son discours de novembre 2014 devant le Parlement Européen, le Pape avait déjà pressé l'Union Européenne d'agir. On ne pouvait pas tolérer que la Mer Méditerranée devienne un cimetière.

D'une façon générale, les autorités religieuses ont lancé des appels semblables. Ainsi, le Grand Rabbin de France, Haïm Korsia, appelle à « un sursaut civique et humain : la France terre d'asile et d'accueil, la France berceau des Droits de l'homme ne peut fermer les yeux sur ces femmes et ces hommes qui échouent aux portes de nos frontières avec pour seul espoir, celui de vivre ».

*

Pourtant, rien n'est simple. Dans *Paris-Match*, P. Delassus (2015) présente un village français de 841 habitants, Peyrelevalde, sur le plateau de Millevaches. « Fidèle à sa tradition d'hospitalité envers réfugiés et persécutés, il accueille, en avril déjà, 60 demandeurs d'asile de onze nationalités différentes ». Notons cependant que

nombre d'entre eux, même s'ils sont reconnaissants, ne sont pas heureux d'être là. Davantage, point sensible, certains manifestent même leur désapprobation de certaines mœurs françaises qui régissent les rapports des hommes et des femmes.

Dans la mobilité extrême qui découle de la mondialisation, ceux qui arrivent dans un pays ne voient plus la nécessité de se plier aux mœurs de ce pays. Dans la jungle générale qui devient aujourd'hui la norme, ils peuvent même vouloir, s'ils sont assez nombreux, que ce soit à terme leur culture qui domine. Les plus grandes violences et les plus grands bouleversements culturels et politiques peuvent être au rendez-vous.

C'est dans ce contexte qu'en romancier de politique-fiction, Michel Houellebecq (2015), avec *Soumission* a imaginé dans les décennies prochaines une France devenue musulmane. Dans une perspective comparable, l'écrivain algérien, Boualem Sansal, écrit son roman *2084 la fin du monde*. Tant il a été traumatisé par l'incroyable et invisible évolution électorale de son pays vers une soudaine majorité islamiste.

6. Merkel : embarras, courage, défi à l'Europe

Le Point du 10 septembre présente en couverture « L'incroyable Madame Merkel » avec en marge : « Si seulement elle était française... ». Dans son article, Pascale Hugues (2015) qualifie la Chancelière de « reine de l'Europe » et même de « femme la plus puissante du monde ». Elle n'a plus que des qualités : elle est « Madame Rigueur » sur l'euro et « Madame Générosité » sur les réfugiés. En fait, tout au long de l'année 2015, elle ne cesse de prendre acte d'une situation qui devient de plus en plus tragique. En mai 2015 déjà, en Allemagne, l'Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés prévoit de recruter 2000 fonctionnaires pour traiter les demandes d'asiles en croissance.

Deux mois plus tard, la presse souligne une attitude contradictoire de la Chancelière. Le 15 juillet, à Rostock, pendant sa visite d'un Centre, elle est interpellée par la jeune Reem, adolescente palestinienne, déboutée du droit d'asile. La Chancelière lui dit : « Tu es une personne extrêmement sympathique mais tu sais aussi que, dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban, ils sont des milliers et des milliers. Et si nous disons maintenant vous pouvez tous venir... nous ne pourrons pas y arriver ». La jeune fille éclate en larmes. La Chancelière, visiblement émue, s'approche pour la consoler mais ne quitte pas son rôle gouvernemental. Elle lui dit : « Je comprends, la politique est parfois dure ».

Cette attitude, jugée froide, pas vraiment compassionnelle, lui fut vivement

reprochée, accélérant sans doute sa prise de conscience d'un changement global de climat.

L'affaire évoluera positivement. *Le Monde.fr* du 18.07 le signale : « une nouvelle loi entre en vigueur...les jeunes étrangers reçoivent un titre de séjour après quatre ans à l'école en Allemagne » et une bonne « intégration ». C'est justement le cas de Reem : « elle a étudié quatre années et s'est exprimée devant la Chancelière dans un allemand parfait ». *Le Monde* poursuit : « Le maire de Rostock - sans étiquette politique - annonce, le 17, qu'il va utiliser cette possibilité pour que Reem ne soit pas expulsée »... Ses parents responsables d'un enfant mineur ne le seront pas non plus. « Selon le gouvernement allemand, 30.000 personnes pourront profiter de ce nouveau dispositif ».

L'épisode est significatif des contextes difficiles dans lesquels intervient la Chancelière. Elle reste prudente, tantôt décidée, tantôt plus embarrassée. Les obstacles sont en effet considérables. Prenons-en conscience. Il faut faire face à une extrême-droite d'une grande violence. Les 22 et 23 août, une manifestation d'habitants d'Heidenau s'en prend à un centre de 600 demandeurs d'asile et réplique à la police.

En deçà de cette extrême droite, la Chancelière doit même convaincre la droite classique pour partie réticente. Elle sait aussi que plusieurs pays, parmi les 28, s'obstineront à refuser l'accueil des réfugiés. Pendant ce temps, le flux des demandeurs d'asile ne cesse de s'amplifier.

Sur la route des Balkans, ils sont maintenant massivement bloqués en Hongrie. Ce pays limitrophe doit les enregistrer selon les Accords européens de Dublin. Mais la Hongrie est débordée. Les heurts entre police et réfugiés se multiplient. La Chancelière allemande perçoit que la question devient explosive. *De facto*, le système de Dublin s'écroule. Elle en prend acte.

Les réfugiés bloqués en Hongrie se voient offrir l'accueil en Autriche et en Allemagne. Aussitôt, les transports publics sont librement empruntés. Spontanément, des personnes privées transportent les réfugiés dans leur voiture.

La Chancelière a donné un signal fort, désignant un cap clair susceptible de s'imposer à tous ou presque (Van Renterghem, M. 2015). Elle y parvient en opposant réfugiés des guerres et migrants économiques. Les premiers relèvent du droit d'asile. Les en priver, c'est avouer que l'Europe renonce à toute éthique. Elle doit au contraire l'invoquer et se mobiliser en conséquence. La barre est placée très haut : 800.000 réfugiés dans l'année.

Angela Merkel pose clairement que la santé économique de l'Allemagne le permet. Elle y voit des réponses : au déficit démographique (1,4 enfant par femme)

et au déficit de compétences professionnelles à combler au plus tôt.

Par contre, l'asile est refusé avec fermeté aux migrants économiques sauf si leur pays d'origine est déclaré comme n'étant pas sûr.

Ce faisant, la Chancelière pense réussir trois synthèses : endiguer l'extrême droite grâce au maintien de la coalition « droite »-« gauche » ; articuler éthique, économie et démographie ; court-circuiter les tensions au cœur d'une Allemagne triple : allemande, européenne et mondiale.

7. L'Europe « ouverte, fermée », « divisée, unie » ?

Enfin, bénéfice supplémentaire probable et pas des moindres, l'Europe devrait pouvoir trouver dans un tel contexte l'occasion d'avancer dans une unification respectueuse de ses diversités. Il faut déjà pour cela que les pays européens ne voient pas seulement les ressentis négatifs de beaucoup mais soient en mesure de faire accepter la stimulation que peut aussi représenter l'accueil des réfugiés.

Pour le moment, la Chancelière Merkel et l'Europe tout entière ne sont pas au bout de leurs peines. Une certaine incohérence est au rendez-vous. Les frontières sont d'une semaine à l'autre fermées, ouvertes et refermées. Les pays européens sont d'abord sommés de faire preuve d'une éthique exemplaire en accueillant tous un *quota* de réfugiés. D'autant que chaque *quota* est rationnellement calculé en fonction de leurs possibilités d'accueil. Mais c'est alors leur souveraineté qui vole en éclats, d'où plusieurs allusions claires au diktat allemand.

Pour sa part, Christophe Barbier, directeur de la Rédaction de *L'Express*, voit la démocratie européenne liée à la majorité des pays et non à la volonté démocratique d'un seul pays. On en oublierait même la formule classique, « dans le respect des droits de la minorité ». Les pays qui refusent les quotas de réfugiés ont tort mais on espère les persuader à la longue plutôt que les punir en les privant d'emblée de l'aide européenne.

Toutefois, après le moment d'élan généreux faisant sauter le verrou des frontières, celles-ci se referment à nouveau. Les moyens de contrôle se remettent en place. Certains résultats électoraux montrent la montée des paris hostiles aux migrations. Y compris en Allemagne. D'où, la Une du *Monde* du 11-12 octobre : « Face à l'afflux des migrants, le durcissement des Européens ».

Déceler ce qui est peut-être, malgré tout, en gestation entre le réalisme et l'éthique doit être en ce moment notre souci. Sur ces bases, il est possible que l'Europe soit en train de faire quand même un pas et peut-être deux. A condition de

s'appuyer sur une double information : l'une concernant ses erreurs et ses horreurs d'hier ; l'autre en mémoire de générosités passées qu'il est tout aussi nécessaire de retrouver. Hier déjà, nous l'avons dit d'emblée, d'incroyables immigrations ont eu lieu.

Le magazine *Télérama*, fin septembre, titre encore sur l'accueil : « Ceux qui disent oui. Ces européens qui aident les migrants ».

Dans son article *Wilkommen !* Gilles Bouvaist (2015) présente « L'Allemagne, terre d'immigration. Longtemps taboue, cette réalité ne date pourtant pas d'hier... entre 1945 et 1950, près de douze millions de personnes, fuyant l'armée rouge, ou expulsées des anciens territoires du 3^e Reich allemand, ont rejoint leur pays en ruines ».

D'autres accueils ont suivi. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, celui d'étrangers invités comme travailleurs (*Gästarbeiter*). Ils sont venus, surtout « de Turquie et de Yougoslavie, apporter leurs bras au miracle économique ». Ils sont à l'origine d'une évolution considérable de la culture juridique allemande. Bouvaist précise « les petits-enfants des *Gästarbeiter* sont toujours là, et même comme journalistes, politiciens, etc. Au point que le pays a décidé de faire évoluer son droit du sang selon lequel n'étaient Allemands que les seuls descendants d'Allemands. Aujourd'hui, cette évolution va jusqu'à l'adoption en 2014 d'une loi ouvrant la possibilité d'une double nationalité.

On ne peut manquer d'évoquer aussi la glorieuse réunification allemande dont on a fêté en 2015, le 25^e anniversaire. Pendant des décennies, les habitants des deux pays séparés se sont acculturés différemment. En cette année où la Grèce endettée est mise à l'épreuve par l'Allemagne, rappelons l'acte politique d'une extrême audace accompli par le Chancelier allemand Helmut Kohl. Il signifia la réunification en décidant que le Mark de l'est, *Ostmark*, pourrait être échangé à parité avec le Mark de l'ouest qui valait autour de trois fois plus. L'Allemagne de l'Est est cependant restée encore en décalage.

Aujourd'hui, instruit de toutes ces migrations passées qui furent vécues en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe, J. C. Juncker, ex Président du « paradis fiscal » du Luxembourg, actuel Président de la Commission Européenne, n'hésite pas à présenter la question des réfugiés comme une question toujours là. J.-J. Mével (2015) rapporte ses propos : « Tous les peuples ont connu la question des réfugiés. Exil des républicains espagnols après 1937 ; exode des anticommunistes hongrois en 1956, des Tchèques et Slovaques après l'invasion soviétique de 1968. Sans parler des « vingt millions de Polonais qui vivent encore hors de Pologne ».

Tout peut éclairer l'actualité avec des conséquences positives, comme lorsque J. C. Juncker fait applaudir, au sein du Parlement européen, les noms du Liban, de la Jordanie, de la Turquie et de l'Égypte qui, « bien plus pauvres que nous, déploient des efforts herculéens pour accueillir ensemble près de 4 millions de réfugiés ». Juncker précise que le vieux continent ne peut pas « accueillir toute la misère du monde » mais qu'il a « les moyens de recevoir des réfugiés ». Même si leur nombre croît encore, il ne passera que de 0,1% à 0,5% des 500 millions d'Européens ».

8. Droits de l'Homme : la fiction et la question !

Même après les monstrueuses barbaries de la Deuxième Guerre mondiale, l'éducation commune n'a pas cru bon de se doter d'une étude plus approfondie de l'histoire. Et pas davantage d'une réflexion conséquente sur l'humain et l'inhumain. D'ailleurs, on ne parle plus des « humanités ». Cependant, un temps, il y eut un projet qui se proposait d'accorder une place plus importante aux sciences humaines et à la philosophie. Il s'agissait de les répartir sur seconde, première et terminale. Seules les terminales furent retenues. Avec une seconde aberration : les programmes des deux filières - « mathématique » et « scientifique » - comportaient peu de philosophie. Mépris, ou méprise quand on sait que ces disciplines ont été si souvent développées ou pensées par des philosophes : Platon, Descartes, Leibnitz, Kant, Poincaré, Couturat, Husserl. De plus, à côté des deux précédentes filières, la troisième est du genre « et tout le reste est littérature ». Elle est d'ailleurs dénommée « philo-lettres ».

Ainsi, nulle part il n'était question de penser ensemble : jeux, arts, sports, littératures, maths, sciences, techniques, droits et philosophies. Pourtant, trois décennies plus tôt, Paul Valéry (1992, 1894), dans *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*, montrait que ce grand peintre avait la peinture pour philosophie.

Trois quarts de siècle avant nos actuelles tragédies migratoires, Hannah Arendt (1943), lors de son exil à Londres, publie l'article « *We refugees* » (« Nous les réfugiés »). Elle en reprend le contenu sous le titre « Déclin de l'Etat-nation et fin des Droits de l'homme » dans un chapitre de *L'impérialisme*, tome 2 de son ouvrage *Les Origines du totalitarisme* (2002, 1951).

Agamben (2002) revient à ses analyses radicales d'Hannah Arendt car elles prennent « au sérieux l'indissoluble lien entre le sort des Droits de l'homme et l'échec de l'Etat national moderne à devenir le protecteur effectif de ses citoyens ». Pour Hannah Arendt : « la conception des droits de l'homme - fondée sur l'existence

supposée d'un être humain en tant que tel - tombe en ruine dès lors que ceux qui la professent se trouvent pour la première fois face à des hommes qui ont vraiment perdu toute autre qualité et relation spécifique - à part le pur fait d'être des êtres humains ». Tels sont, de façon aveuglante aujourd'hui, ces réfugiés qui ne peuvent plus que fuir leurs contextes nationaux devenus inhumains.

Pour Agamben, il est clair que « dans l'ordre politique de l'Etat-nation, il n'y ait guère d'espace pour le pur homme en soi. A preuve, le statut du réfugié est toujours considéré comme une condition provisoire conduisant à la naturalisation ou au rapatriement ». De ce fait, aujourd'hui, sur le continent européen, on ne cesse d'ouvrir et de fermer des « camps » ou de tolérer des « jungles » sans fin, comme à Calais, sur la route vers l'Angleterre.

Agamben (2002 : 31) conclut : « Si le réfugié représente dans la structure de l'Etat-nation un élément aussi inquiétant, c'est avant tout parce que, cassant l'identité entre homme et citoyen, entre nativité et nationalité, il met en crise la fiction originaire de la souveraineté populaire ».

Désireux de comprendre le fait politique qui fonde les sociétés, Agamben remonte à 1789, et même à Hobbes. La vie politique se déroule sous le pouvoir de l'Etat, en principe protecteur de « la vie nue » de l'individu. C'est toujours vrai du Nouveau Régime républicain.

Mais pourquoi la Déclaration se dit des « Droits de l'homme et du citoyen » ? Pourquoi des deux : ne s'agit-il pas du même ? Non ! Puisque déjà la femme ne bénéficie pas des mêmes droits ! Dans cette France du 18e siècle, l'Etat ne promet sa protection qu'au citoyen français masculin. En contrepartie, le nouveau pouvoir républicain, lui aussi, exige de son citoyen masculin le sacrifice suprême dans la lutte contre d'autres hommes étrangers jugés barbares. Ce que « La Marseillaise » chante, on ne peut plus clairement !

*

Lors de déplacements de réfugiés, à Paris comme en région, des observateurs s'offusquent de l'assurance que d'aucuns manifestent. Ils veulent être respectés. Ils refusent les centres pour SDF. Certains ne sollicitent même plus le droit d'asile, seulement désireux de se déplacer librement hors frontières à la recherche d'un lieu et d'un travail sans considération de nationalité.

On comprend dès lors la distinction faite par T. Hammar entre *Citizens* et *Denizens*. Agamben l'explique : « Les Etats industrialisés sont aujourd'hui

confrontés... à une masse de résidents stables non citoyens (*Denizens*). Ils ne veulent être ni naturalisés, ni rapatriés et ne se réfèrent pas non plus à la protection de l'Etat d'où ils proviennent. Ils se trouvent, comme les réfugiés, dans la condition d'apatrides de fait ».

Pour les Etats et les citoyens des pays d'accueil, ils sont sans papiers, c'est-à-dire sans identité, sans qualité inscrite. Alors, justement, ils posent la question du « pur homme » qu'ils sont dans la nudité de leur itinérance. On comprend mieux que partout où les réfugiés arrivent actuellement, leur accueil soit immédiatement suivi, sinon précédé, par une inscription et la délivrance d'un document officiel : un certificat de réfugié.

Zeev Sternhell (2015) est un penseur d'origine polonaise, réfugié en France après la Deuxième Guerre mondiale, historien des idées, spécialiste des fascismes et nationalismes en France et des anti-Lumières. Plus d'une décennie après Agamben, il reprend la question des Droits de l'Homme. Il conclut de façon brève et stricte : « les Droits de l'Homme sont des concepts anti-historiques qui n'existent nulle part. Ils sont donc évidemment très vulnérables ! »

*

II. La crise de l'avenir

9. Refonder l'anthropologie, repenser l'histoire, lier l'éthique et l'économie

A l'orée de cet article, nous avons introduit aux deux crises : du présent et de l'avenir. Revenons plus en détail sur la seconde étant donné sa complexité et le caractère spécifique de son possible traitement. La crise de l'avenir qui est la nôtre a pris son origine au déclin des Trente Glorieuses. La Grande Guerre civile européenne devenue mondiale (1914-1945) a largement démontré la crise des idéologies du progrès social humain. Ces voies idéologiques se sont perverties et se sont effondrées dans un océan de monstruosité meurtrières. L'historien américain, Timothy Snyder (2010) a intitulé son étude *Terres de sang - L'Europe entre Hitler et Staline*. C'est quand même aussi au nom d'une idéologie humaniste que tant d'êtres humains ont sacrifié leur vie. En ce sens, la « Libération », la Reconstruction et la création d'une Communauté Européenne se sont encore effectuées dans la perspective d'un progrès vers plus d'humanité.

Ce qui a changé, c'est que nous avons aujourd'hui l'impression que le destin prend un cours qui échappe à l'éthique. L'humanité semble avancer davantage

à travers les flux des énergies individuelles et collectives concurrentes dans les sciences, les techniques et l'économie. Pomian (1980) le souligne déjà : « Les images du troisième millénaire se présentent depuis une dizaine d'années sous le couvert de la science. Ne se référant pas à des valeurs mais à des faits, elles se donnent non pour des prophéties mais pour des prévisions ». Reconnaissons toutefois que ces prévisions étaient alors à bien des égards optimistes. Elles ont continué de l'être dans la mesure où les événements autour de 1989 ont montré que la science, la technique et l'économie concurrentielles dans la Triade (Etats-Unis, Europe et Japon) avaient conduit l'U.R.S.S. à l'implosion et la Chine à évoluer. Cet optimisme, à base idéologique démocratique, avait même inspiré à Fukuyama, l'idée d'une « fin de l'histoire ». Selon lui, tous les pays devaient aller plus ou moins vite vers le régime politique démocratique indépassable.

Cet optimisme s'est effacé à l'orée du XXIe siècle. Et plus encore, aujourd'hui, avec les perversions de l'économie financière mondialisée et ses échecs consécutifs à prévenir les catastrophes écologiques et sociopolitiques.

Pourtant, Pomian remarquait déjà qu'il fallait éviter passéisme et futurisme, solutions trompeuses. Il écrivait qu'une des raisons de la crise de l'avenir tenait à « des ruptures excessives avec le passé et aux déséquilibres conséquents ». Il ajoutait : « une voie nouvelle médiane, reste à inventer. Peut-être même l'inventent-on quelque part sans le savoir et sans que nous sachions le reconnaître ! »

Cette nécessaire voie médiane qu'évoquait Pomian ne pourra se construire que comme nouveau lien d'ensemble du destin humain, un lien transreligieux, transpolitique, transéconomique. La création d'un tel lien nouveau n'a aucune chance d'advenir sans un immense et intense travail contradictoire de reconstruction, d'échange, de transmission, d'éducation.

Cela signifie refonder ensemble la perception, la pensée, l'action. Avec deux exigences théoriques. D'abord, poser l'anthropologie autrement compréhensive de la néoténie humaine. C'est déjà commencé (cf 10, 11). Ensuite, développer une reconstruction historique autrement attentive à la façon dont se cumulent, se sédimentent, se contredisent, s'organisent les trois moments co-présents de l'humain. Le moment de base est celui des conduites innombrables - diversement investies et (dérégulées). Le moment médian qui s'engendre dans le précédent est celui des grandes activités « associées, dissociées » : religion, politique, économie, information. Et celles-ci, en tant que matrices d'unification, entraînent l'émergence historique des formes de sociétés qui ne cessent de s'entretenir du tribal au mondial (cf. 12, 13, 14).

Refondation pratique aussi avec là encore deux exigences au minimum. D'abord une éthique renouvelée, posant la valeur non pas absolue mais infinie de la capacité humaine. Avec ensuite, son corollaire : une économie dédiée au développement de cette capacité humaine infinie (cf. 15).

De multiples notions sont à repenser, de multiples parades et de nombreux outils sont à concevoir. Des conduites nouvelles sont à entreprendre, maintenir, développer. A ce prix, on pourra peut être avec Michel Aglietta (2014) penser « sortir de la crise » et « inventer l'avenir ».

10. La néoténie : l'homme non programmé et son ambivalence infinie

On devrait comprendre que la spécificité de l'humain n'est toujours pas l'objet d'une véritable connaissance. Depuis longtemps pourtant, les mythes s'en sont préoccupés. Ainsi, en Grèce, on savait qu'Épiméthée avait été chargé par les dieux de puiser dans sa boîte aux qualités et d'en doter les êtres récemment créés. Distribuant généreusement ses qualités, il découvre soudain son étourderie. Il n'en a plus quand il arrive à l'homme. Voilà donc un homme dépourvu des ressources dont disposent tous les animaux. Son frère Prométhée vole aux dieux le feu et le donne aux hommes. Ce n'est pas une qualité qu'ils possèdent en eux-mêmes mais un moyen dont ils disposent. Ainsi, l'homme n'est pas déterminé par des fins qu'il aurait reçues et auxquelles il se conformerait. Il a des moyens dont le symbole est le feu qui brille et qui brûle sans limite. Tout est dit ! Pourtant, il faut attendre 1884 pour que le biologiste allemand J. Kholmann nomme la « néoténie ». C'est la juvénilité (mentale) maintenue : de *neos* (jeune) et *tenein* (prolonger). Il fallait bien dire cette caractéristique de l'humain : avoir cette qualité d'être sans qualité. Et donc, en ce sens, d'être ouvert à plus d'une dont il peut se doter à mesure de son expérience ainsi propulsée à l'infinie.

Néoténie est en France en 1900. « Néoténique » en 1922. « Néoténisation » suit dans l'œuvre de Simondon. Depuis, la néoténie est devenue une, sinon la référence centrale pour penser l'humain. De Bolk à Changeux et Chapouthier comme le montre D.-R. Dufour (2012, 1999).

De quoi s'agit-il ? Suite à l'appauvrissement de son milieu, la maturation chez un animal peut s'arrêter avant qu'il ne devienne reproducteur. Ainsi, menacé de disparition, il peut arriver que la nature lui invente une reproduction nouvelle compatible avec son immaturité. C'est le cas, entre autres, de l'axolotl des hauts lacs mexicains.

C'est une base naturelle mais qui va donner tout autre chose chez l'humain. En ce qui le concerne, il ne s'agit pas de simplement remplacer une programmation en échec par une autre. Il s'agit de ne pas programmer cet être nouveau ou du moins de le programmer *a minima*. Agamben le souligne « Tout comportement et toute forme du vivre humain ne sont jamais prescrits par une vocation biologique spécifique, ni assignés par une nécessité quelconque, mais bien qu'habituels, répétés et socialement obligatoires, ils conservent toujours le caractère d'une possibilité. »

La nature ne peut pas remettre la liberté à des programmes. Elle doit la remettre à l'être humain lui-même. C'est alors qu'il aura la possibilité de se programmer sans que cela puisse être définitif. Il pourra donc se déprogrammer et se reprogrammer. Pourquoi cela ? L'avantage obtenu par la nature est clair. L'humain est ainsi propulsé dans un parcours d'adaptations constamment poursuivies. Désormais le champ de son expérience est infini.

Toutefois, cette liberté sera inévitablement ressentie dans son ambivalence. D'un côté, l'ouverture aux possibles est promesse d'une découverte infinie du monde. De l'autre, l'humain découvre un monde d'existants et d'étants achevés, pleins, organisés, opérationnels. Il s'inquiète de ce qu'il ressent comme un vide dans son existence. Il a en quelque sorte toujours à être. Il n'est donc jamais. Nous atteignons ici l'homme en son point de bifurcation. D'un côté, sa volonté d'être quelque chose, quelqu'un, le conduit à se vouer à des fins absolues qui le comblent. Malheureusement de telles fins, qu'elles se fassent religieuses, politiques, économiques, informationnelles l'enferment en lui-même et le ferment aux autres. Il est alors en écart avec l'autre qui s'inscrit autrement et ailleurs. Fétiches et idoles des uns et des autres s'opposent. Ainsi, les humains ne cessent de se déstabiliser réciproquement à partir de fins absolues différentes. Chacun pour maintenir son être assuré nie l'absolu des autres. Dès lors, les absolus deviennent meurtriers (Demorgon, 2015b).

On le voit, la néoténie n'est en aucun cas une garantie du devenir des humains. C'est à eux-mêmes qu'elle remet leur destin. Il n'y a pas à s'étonner qu'une contrée humaine qui est celle de Lessing, Mozart ou Goethe puisse devenir celle d'Hitler. Ascensions et retombées sont le lot des humains. Ils ont toujours à choisir entre ce qu'ils perçoivent comme un devenir assuré qui reproduit l'inhumain et ce qu'ils ressentent comme un devenir incertain mais qui peut conduire à l'humain. S'il est voulu et construit entre eux. Agamben est précis : « L'homme est l'animal qui doit se reconnaître humain pour l'être ».

Quelques indications supplémentaires nous paraissent précieuses. Nous les prendrons seulement chez le philosophe Emmanuel Levinas. Après l'horreur des deux Guerres mondiales, il a souhaité nous faire sortir d'un primat de l'être. Là il n'est pas le seul. Mais il l'est dans la volonté d'y substituer un primat de l'autre et donc de l'éthique sur la métaphysique. Alors que l'être apparaît comme un concept massif et uniformisant, l'autre est un concept qui se décline à l'infini. Cela permet de comprendre qu'Emmanuel Levinas pose aussi un primat de l'infini sur l'absolu de la totalité (imaginée telle).

Agamben (2002), nous l'avons vu, fait lui aussi fond sur la néoténie. Il se montre on ne peut plus explicite : « Il n'existe aucune essence, aucune vocation historique spirituelle, aucun destin biologique que l'homme devrait conquérir ou réaliser... Cela ne signifie pas toutefois que l'homme ne soit pas ou ne doit pas être quelque chose... mais ce quelque chose n'est pas une essence ni même proprement une chose : il est le simple fait de sa propre existence comme possibilité ou puissance ».

L'humain n'est jamais seulement ce qu'il est en un lieu et en un temps, il est toujours l'être de ses possibles. Même quand il est présentement en acte, il reste en puissance de son devenir. C'est donc non pas des fins absolues qu'il doit privilégier mais le simple exercice poursuivi, étendu, approfondi des moyens de l'humain.

11. De l'erreur des fins absolues à la vérité des moyens exercés

L'ambivalence des humains est constamment présente dans l'histoire. Dès qu'ils se rangent sous des fins absolues auxquelles ils croient au point de les opposer à celles des autres, les humains risquent toujours de se retrouver meurtriers. Dès qu'ils exercent leurs moyens, ils sont observateurs, explorateurs, producteurs et inventeurs. On pensera aux fantastiques peuplements planétaires. Ou encore à la constitution des ensembles humains, tribus et empires. Mais déjà des violences inimaginables sont à l'œuvre dans cette constitution des empires. Elles appellent un retour aux ressentis et aux moyens Malheureusement, ils sont souvent trop mêlés aux fins jugées indispensables pour stimuler les moyens.

Le philosophe allemand Karl Jaspers a nommé « âge axial de l'humanité » ce grand millénaire au cours duquel religions et philosophies ont émergé, de Bouddha et Confucius à Socrate, Jésus et Mahomet, en principe pour la sauvegarde de l'humain. En même temps, à partir des tribus et, temporairement à l'écart des empires, des organisations sociétales différentes - républiques et démocraties - se sont essayées à composer des ensembles plus consensuels basés sur des droits

égaux : à la pensée, à l'expression et à l'action. Ces essais pourront, à leur tour, dévier et seront recouverts par le temps puis retrouvés dans tous les pays affichant chartes et droits de l'homme, jusqu'aux nations modernes. On ne voit pas assez qu'il y a là constitution de deux rationalités éthiques. L'une plus religieuse et l'autre plus politique.

Avec la compréhension de la néoténie, s'ajoute une troisième rationalité éthique d'ordre informationnel. Elle est en effet fondée sur la biologie, plus précisément sur l'anthropologie de la liberté d'exploration et de la conscience d'un savoir infini. Tout en s'ajoutant aux éthiques religieuse et politique, elle les tire dans le sens d'une plus grande indépendance à l'égard de l'aléa historique.

Agamben souhaite renforcer cette indépendance. Pour ce faire, il passe de l'anthropologie à la philosophie. On se réfère continuellement au traditionnel concept de causalité : la force des choses. On se réfère fréquemment aussi au concept de finalité : la séduction des fins. Agamben entend faire place à la troisième perspective oubliée : la médialité, c'est-à-dire la puissance des moyens exercés par l'humain qui se produit ainsi lui-même. Il nomme ces moyens « sans fins ». C'est qu'ils sont en eux-mêmes leurs propres fins. D'un côté, ils sont de simples faits mais, de l'autre, ils sont en même temps des valeurs. Comment faire comprendre cette donnée essentielle ? Parce qu'elle fonde la défiance à l'égard de la séduction des fins absolues. Elle le fait en s'appuyant sur l'exercice des moyens de l'humain, véritables faits-valeurs de portée directement éthique, cosmopolitique, destinale. C'est tels qu'ils se présentent : communauté, visage, geste, langage, pensée, politique et amour. A condition qu'aucune fin externe ne les asservisse et qu'ils soient accueillis pour être éprouvés, expérimentés. D'où le recours d'Agamben à l'insistance des expressions latines : *factum*, *experimentum*. Dès la communauté, le *factum pluralitatis* coïncide avec l'ouverture aux possibles : « Parmi des êtres qui seraient toujours déjà en acte, qui seraient toujours déjà telle ou telle chose, telle ou telle identité et auraient en celles-ci épuisé entièrement leur puissance, il ne pourrait y avoir aucune communauté, mais seulement des coïncidences et des divisions factuelles ». Communauté : à distance infinie de tout communautarisme comme de tout individualisme. Le visage, lui aussi, est un « moyen sans fins » : « saisir la vérité du visage signifie appréhender non pas la ressemblance, mais la simultanéité des faces, la puissance inquiète qui les maintient ensemble et unit ». Pareillement, « le geste [auguste] rend visible un moyen comme tel. Pour l'homme, son être-dans-un-milieu apparaît humain. Il s'ouvre à l'esthétique : la marche, la danse. Il s'ouvre à l'éthique : la protection, le don. De même pour le langage : en lui, « l'expérience dont il est question...ne concerne pas telle ou telle grammaire mais le *factum loquendi* comme tel ». Le simple fait miraculeux de pouvoir s'exprimer

et d'entendre l'autre s'exprimer aussi. « *L'experimentum linguae* » est ouvert sur l'infini du « libre usage du langage ». Comment pourrait-il autrement dire un monde sans fins.

Pareillement, la pensée n'est pas « l'exercice individuel d'un organe ou d'une faculté psychique, mais une expérience, un *experimentum* qui a pour objet le caractère potentiel de la vie et de l'intelligence humaine... Nous pouvons communiquer avec les autres seulement à travers ce qui, en nous comme chez eux, est resté en puissance, et toute communication est avant tout communication non pas d'un commun mais d'une communicabilité ». D'où son lien à « la politique qui n'est pas la sphère d'une fin en soi, ni de moyens subordonnés à une fin, mais celle d'une médialité pure et sans fin comme champ de l'action et de la pensée humaines ».

L'exercice des moyens, seulement comme tels, recentre constamment l'humain sur deux infinis. L'un, celui qui l'environne et qu'il ne cesse d'explorer, d'étudier. L'autre, celui qu'il produit comme adaptation, régulation, articulation infinies de ses conduites en relation aux autres et au monde. C'est la source fondamentale d'une aventure vécue, corrigeant les identités au regard de son anthropologie processuelle historique (cf. 12, 13, 14).

12. Démocratie déficiente dans l'économie mondialisée

L'imbroglie grec de l'été 2015, comme l'arrivée massive des migrants économiques et des réfugiés des guerres, ont aisément démontré certains déficits majeurs de la démocratie en Europe. Le principal déficit concerne la forte marginalisation de toutes les instances politiques. Elle est possible sous le couvert d'une gouvernance parallèle directement liée à l'économie financière mondialisée. Celle-ci, en accord avec certaines élites économiques européennes, poursuit ses objectifs mondiaux prioritaires par rapport aux diverses décisions démocratiques nationales. L'Europe ne se donne même pas la peine de trouver des procédures de coordination entre les démocraties nationales et la démocratie européenne globale. Les conduites autoritaristes qui s'imposent sont celles des pays dominants, Allemagne en tête et France associée. Ces conduites péremptoires ont été difficilement supportées « à gauche » en Grèce, comme « à droite » en Hongrie.

Le positionnement en faveur d'un accueil des réfugiés a redoré le blason de cette Europe autoritaire. La chancelière allemande a fortement affiché sa prise de risques à la fois rationnelle et généreuse au service des réfugiés ; avec une réserve pour nombre de migrants économiques. Ainsi, elle évite l'une des données centrales

de la question migratoire : le fait que la domination de l'économie financière mondialisée entraîne de graves nuisances pour les populations, en Afrique comme en Europe.

Après les tragiques dérives des idéologies, certaines couches de ces populations sont sans imaginaire d'avenir, surtout plus humain. Elles se replient sur leur imaginaire de l'abri national d'hier, aujourd'hui très affaibli. Politiquement égarées, elles le sont éthiquement aussi. Pegida ou le F.N. servent de repoussoir moral et constituent un parfait paravent pour « *l'horreur économique* » qui se poursuit. Grâce à ces camouflages et leurres réussis, toutes sortes de personnes à la recherche de solutions immédiates ne croient plus guère en la démocratie pour les obtenir. Deux objections reviennent constamment et sont répétées avec des allures d'évidence. La première situe chaque démocratie dans ses limites spatiales. Les démocraties restent des procédures de politique locale. Elles peuvent faire loi pour leur lieu propre mais pas pour un espace englobant une pluralité de sociétés et de peuples. Chacun sait que l'accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne fut le résultat de procédures démocratiques. En Europe, cela le rendit légitime pour certains pays mais pas pour tous. Cette critique fut reprise à propos du référendum et des élections législatives en Grèce qui légitimaient Alexis Tsipras mais pas aux yeux de tous. Une démocratie de niveau national ne peut prétendre primer sur une légitimité démocratique plus étendue, européenne. Mais l'Europe est elle-même d'ordre local référée au monde. La démocratie est mondiale ou n'est pas. La mondialisation économique la défie dans ses moyens. La mondialité la défie d'inventer l'horizon qui lui correspondrait.

Seconde limite de la démocratie. Un consensus majoritaire ne garantit pas toujours une bonne décision. Depuis longtemps d'ailleurs, Paul Valéry (1966, 1941), sans viser ainsi la seule démocratie, avait ironisé dans ses « *Mauvaises pensées et autres* », avec cette formule : « erreur multipliée par grand nombre = vérité ».

La troisième limite, ancienne, est toujours d'actualité. La démocratie apparaît comme un régime coûteux en temps et en énergie. Elle a toujours fonctionné à partir d'assemblées parlementaires et la discussion, la délibération prennent du temps pour parvenir à un consensus au moins majoritaire. Dès lors, le régime démocratique est accusé de ne pas permettre les décisions qui doivent être prises immédiatement pour être efficaces dans les conjonctures graves. Dans *L'aveuglement*, l'historien Marc Ferro (2015) n'est pas en peine de montrer telle ou telle démocratie délibérante prenant, dans l'urgence, de mauvaises décisions. La démocratie est ainsi suspecte d'être restreinte, fautive, inefficace. Ce dernier point comporte le fait d'intervenir trop tard, singulièrement aujourd'hui dans un régime

général d'accélération voire d'immédiateté du cours des choses (Rosa H., 2010).

13. Une matrice trans - identitaire de l'histoire humaine

Précisons d'entrée que « matrice » signifie ici : ensemble des dispositifs à l'œuvre dans une production sociétale et sociale. « Trans - identitaire » signifie que les identités des sociétés, gouvernants, peuples, groupes et personnes font partie de l'ensemble des dispositifs. En même temps, toutes ces identités s'y produisent, se modifient entre elles à travers des processus à découvrir au moins à trois niveaux. Nous devons les distinguer pour la clarté, les réunir en fonction du réel. Nous y parviendrons autour du niveau médian. Il est largement la source du niveau terminal mais il est d'abord le produit du niveau de base, celui des conduites. Nous traitons ainsi des trois niveaux en deux temps.

Nous verrons d'abord comment le niveau terminal, le plus au sommet et le plus apparent, celui des formes de sociétés (tribale, royale, impériale, nationale, mondiale) est profondément lié au niveau médian, celui des grandes matrices d'unification (d'unité, diversité) : religion, politique, économie, information (et leurs divers secteurs).

Nous verrons ensuite que ces matrices d'unification sont bien produites par l'océan des conduites humaines. Soulignons pour éviter la querelle de la liberté et du déterminisme que ces conduites rencontrent certes des contraintes mais conservent des degrés de libertés.

*

a. On ne dissocie généralement pas les formes des sociétés de leur régime politique : démocratie, ploutocratie, hiérocrairie (Baechler, 2002). L'intérêt des observations précédentes était moins la critique de la démocratie que l'occasion de découvrir que tout régime politique résulte d'une équilibrante majorante associant telle ou telle matrice d'unification.

Pendant des millénaires, royaumes et empires ont beaucoup utilisé des religions. Celles-ci, du fait de leur référence à des puissances supérieures, ont souvent favorisé la constitution de régimes autoritaires, heureux de bénéficier de la confiance des gouvernés et d'être ainsi crédités de décisions efficaces, justes et rapides. Mensonges et corruptions des pouvoirs n'étant considérés que comme des avatars regrettables mais momentanés.

Dans le choc entre sociétés tribales et royales, la démocratie politique a pu émerger. Elle s'est constituée comme ensemble de procédures spécifiques. Celles-ci devaient être aptes à construire un consensus basé sur l'échange d'informations exactes, d'explications mieux partagées et de compromis mieux établis. La démocratie bénéficie ainsi de la conjonction de deux matrices d'unification. La matrice du politique s'appuie sur un désir de vivre ensemble fondé sur des conduites et des biens communément partagés, tels qu'un même territoire, un même passé, une même langue, un même projet d'avenir. Cela n'empêche pas, qu'au fil du temps, de nombreuses difficultés surgissent. Cela est vrai à la fois des démocraties mais tout autant, en même temps ou auparavant, des royaumes et des empires.

Du fait de ces difficultés, deux autres matrices d'unification sont parvenues au premier plan et s'y trouvent aujourd'hui : l'économie et l'information. Déjà, dans les nations marchandes modernes et, plus encore, dans les sociétés d'économie financière mondialisée.

Tous les régimes politiques résultent ainsi d'équilibres provisoirement stabilisés entre les acteurs des quatre grandes matrices d'unification.

*

b. Dans un second temps, nous sommes intéressés par la compréhension supplémentaire que nous apporte la dynamique des échanges entre le niveau médian des matrices d'unification, que nous venons de reconnaître, et le niveau de base. C'est celui des processus difficilement visibles et saisissables en objets de recherche qui constitue l'océan des conduites humaines individuelles et collectives de tout niveau et en tout domaine. Elles sont constamment produites par l'exercice démultiplié de tous les moyens des humains. Ces moyens soutiennent des conduites opposées mais simples à réguler : « avancer, reculer », « s'ouvrir, se fermer », « conserver, changer ». A ce niveau, que l'on peut dire technosémiotique, les pôles opposés peuvent être considérés comme quasi-universels. Par contre, au niveau logicosémiotique, les pôles opposés peuvent varier d'une civilisation à l'autre. Toutefois, ces opposés sont toujours produits par des conduites humaines libres et situées. Pour penser les opposés d'une civilisation à ceux d'une autre, on devra construire leur écart. C'est alors qu'une genèse supérieure de l'humain émane de cette construction d'écart. Cependant, la comparaison des oppositions est fort difficile. On peut ne pas les voir ou les exagérer. Ainsi, de l'opposition entre autorité et liberté. On a voulu dire la liberté absente de certaines cultures car le mot manquait. L'anthropologue J. Goody a observé sur le terrain que l'absence du mot ne signifiait pas l'absence du fait.

Gardons en exemple cette opposition pour y voir à l'œuvre la relation entre le niveau de base des conduites et le niveau médian des matrices d'unification. L'opposition « liberté, autorité » est à l'œuvre dans toutes. En politique : « démocratie, dictature ». En économie : « libre-échange, protectionnisme ». En religion : « liberté de conscience, soumission ». En information : « liberté d'expression, censure ». Dans l'organisation familiale : « majorité des enfants à tel âge ou minorité maintenue ».

On pourrait traiter d'autres exemples : « égalité, inégalité » ; « unité, diversité ». Ou encore, « fixité, mobilité » qui, à l'intérieur d'une société, peut opposer « tradition, novation », comme, entre les sociétés « sédentaires et nomades ». Quels que soient les exemples, l'important est de comprendre que toutes ces (dé) régulations, ces (dés) adaptations sont à la base de l'orientation des matrices d'unification ; puis des formes des sociétés et de leur régime politique.

*

c. Telle est la source hypercomplexe des multiples devenir humains. Ou, si l'on préfère, leur matrice globale. Elle est faite de ces trois niveaux de processus, interactifs entre eux, nous venons de le voir. Or, ils le sont aussi avec l'ensemble des identités elles-mêmes interactives : sociétés, gouvernants, peuples, groupes et personnes. C'est pour souligner toute cette complexité supplémentaire que nous avons nommée « trans - identitaire » cette matrice de l'histoire humaine. Un début de restructuration compréhensive de l'histoire s'esquisse alors.

Au moment où l'histoire des royaumes et des empires commence à s'écrire, on peut voir que les acteurs de « la » religion et de « la » politique (qui se veulent chacune rassembleuse et unificatrice) s'associent, plus ou moins, pour mieux contrôler les acteurs de l'économie et de l'information. Il en résulte une centralité autoritaire dominante après la période plus ouverte des tribus.

Ensuite, du fait des crises diverses des royaumes et des empires, les acteurs de l'économie et de l'information vont s'associer. Grâce à cela, ils vont non seulement conquérir une autonomie mais parvenir à renverser le contrôle subi et à le retourner en leur faveur. C'est ce qui conduit à l'invention d'une autre centralité, celle des nations affichant l'intérêt du progrès scientifique et technique et le déploiement démocratique de plus d'initiatives individuelles ou collectives d'ordre commercial et industriel.

Cette centralité nationale est aujourd'hui entamée dans les sociétés de la mondialisation économique informationnelle où les acteurs du calcul financier installent une unité de stricte rentabilité pour leurs entreprises.

*

d. Par ailleurs, précisons que les formes de société sont elles-mêmes dans une dynamique conflictuelle et d'arrangement : guerres menaçantes ou effectives, intermédiaires diplomatiques, échanges pacifiques. Ces formes de société, historiquement apparues comme dominantes, émergent, se succèdent sans disparaître et s'enchevêtrent dans chaque société singulière. C'est à partir de sa complexe composition que chaque société poursuit son évolution en interne et avec les autres sociétés dans le monde.

On est ainsi en présence d'une reconstruction de l'histoire autrement plus riche puisque plus compréhensive dans la mesure où elle ne cesse d'aller des identités aux processus mais aussi des processus aux identités. Les êtres humains sont mieux en mesure de relier le passé, le présent et l'avenir quand ils ont les moyens de relier à leur source les identités et les processus qui ne cessent d'interagir et d'évoluer ensemble. En fait, cette reconstruction convertit même autant que faire se peut la complexité en « simplicité » selon l'heureux concept d'Alain Berthoz (2014, 2009). Cette référence à la « *Complexité-Simplicité* » est indispensable pour toute éducation à la mondialisation et plus encore à la mondialité. Privés de cette éducation, les humains ne peuvent pas participer de façon démocratique à leur devenir. Cela signe la nécessité pour la démocratie de recourir à la matrice informationnelle la plus objective possible. Elle doit vaincre deux obstacles. D'une part, l'abondance d'informations requises handicape le processus de perceptions et d'échanges. Mais, d'autre part, cette abondance est aussi une richesse et le véritable obstacle est alors notre incapacité à la construire faute de quoi nous ne pouvons ni la penser ni l'échanger. Il faut en effet disposer d'une information à la fois plus riche et plus simple. A cet égard, la démocratie d'aujourd'hui est dans un déficit grave. Faute d'une reconstruction approfondie du passé, elle est incapable de coupler les inventions et les échecs d'hier aux inventions et aux échecs d'aujourd'hui. Comment pourrait-elle sérieusement inventer et juger des moyens d'enrichir l'avenir ? Seule la matrice processuelle et trans - identitaire de l'histoire humaine est en mesure de constituer l'antidote des fourvoiements et des impuissances de la démocratie actuelle. La tâche est difficile mais claire : pas d'extrapolations simplistes à partir du passé, bien plutôt fonder le savoir du passé pour mieux libérer l'imagination de l'avenir.

Dans la reconstruction de l'histoire et des civilisations qui en ont émergé, nous rencontrons très vite la question des différences culturelles. En nous situant dans un courant de pensée récent, nous avons dit que la notion de différence présentait

l'inconvénient de figer, de durcir les caractéristiques culturelles. Il est donc intéressant de lui substituer la notion d'écart. Encore faut-il en préciser clairement l'ambivalence. En effet, l'écart peut très bien, en fin de compte, reconduire encore à la différence. Pour éviter cela, il est indispensable de le situer à ses deux extrémités. A l'origine, l'écart provient d'une source d'ordre structurel et fonctionnel commune aux hommes et même à tout vivant. Comme, par exemple, avancer et reculer, plus ou moins et de diverses façons. *In fine*, les produits de l'écart se situent en opposition. Il reste alors à se demander si le premier chemin qui va du commun au différent peut ou non être suivi par un second chemin qui invente un commun de devenir à partir des opposés. Ainsi, l'opposition entre autorité et liberté, dont nous avons précédemment traité, peut ouvrir sur une multiplicité de compositions entre elles plutôt que sur leur irréductibilité. Il va de soi qu'il y aura ainsi des écarts réductibles dans une certaine mesure et d'autres irréductibles. Donnons seulement l'exemple des écarts civilisationnels dans le choix des modes de sépulture.

14. Réinterprétation transpolitique de l'histoire. Guerre et paix entre les sociétés

L'un des grands écarts rencontrés dans la reconstruction de l'histoire met en évidence des identités privilégiant les libertés des acteurs mais aussi, venant d'elles ou d'ailleurs, des processus qui échappent à ces libertés. Cela nous conduit à une distinction entre la géopolitique davantage en termes d'identités conscientes des sociétés, des gouvernants et des gouvernés, et la transpolitique davantage en termes de ces processus à l'œuvre mais peu saisissables. L'objet de l'histoire se complexifie à travers la continue interaction entre géopolitique et transpolitique.

Précisons le terme « transpolitique » comme porteur d'un sens qui par définition dépasse le strict politique. Il englobe tout ce qui est à côté ou au-delà du politique, à savoir les trois autres grandes matrices d'unification : religion, économie, information. Le *trans* est continuellement de rigueur entre elles. Chaque matrice d'unification tant à déborder sur les autres, à en imiter les moyens voire même à la remplacer tout entière. Chacune ainsi ne cesse d'évoluer, tantôt offensive, tantôt défensive à travers ses multiples acteurs. Toutes, à travers leur dynamique conflictuelle et d'arrangement, mettent en question les formes de sociétés ; et par là même les sociétés singulières composites. Voyons comment cette matrice géopolitique et transpolitique rend plus intelligible des écarts concrets et souvent tragiques de l'histoire.

*

Dans leur fureur répétée, les deux premières Guerres mondiales ont été déterminées par des raisons géopolitiques d'intérêts différents et par des raisons transpolitiques d'identités sociétales et sociales. Les guerres ne peuvent être gagnées par un pays que si ses populations diversifiées sont prises ensemble dans une « mobilisation totale » (Ernst Jünger). Or, ces populations comportent différentes couches sociales divisées voire opposées par leur situation économique et leur statut social. Leur unification doit être maximale et pour cela relever d'une identité commune qu'elles jugent comme bien au-dessus des différences et même des différends. Une telle identité nationale doit pouvoir s'appuyer sur plusieurs dimensions d'une géohistoire longue : territoriale, linguistique, religieuse ou idéologique, et d'*habitus* politique (régime).

Passé la période du bouillonnement culturel, politique, économique, informationnel de l'Europe des 16e-19e siècles, les identités nationales refont violemment surface à travers l'opposition des formes des sociétés et des régimes politiques. En effet, au début du vingtième siècle, nombre de pays se réfèrent toujours à une autorité politique sacralisée à fondement religieux. A l'opposé, Grande-Bretagne et France sont davantage des nations modernes à visée démocratique. Entre les deux orientations, les concurrences économiques et sociales font rage jusqu'au moment où chacune croit pouvoir l'emporter dans l'affrontement militaire total. Apparaissent en vainqueurs ceux qui avaient déjà construit la nouvelle forme nationale marchande (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis).

Pourtant, en dépit ou à cause d'extrêmes violences, la première Guerre mondiale n'a définitivement tranché aucune des deux questions géopolitique et transpolitique. L'apparente conversion institutionnelle de l'Allemagne au régime politique démocratique de la République de Weimar s'effondre.

Les aristocratismes - allemand, italien, espagnol - pensent trouver des relais et des raccourcis pour leur domination. Ils cherchent à mieux mobiliser les populations en les enserrant dans les « crases » fascistes et nazie. Ils ont en face d'eux non seulement les démocraties mais l'U.R.S.S. et ses populations prises dans la « crase » stalinienne.

C'est possible parce que, parmi les Allemands hier vaincus, nombreux sont ceux qui n'en restent pas moins attachés à la grande forme sociétale royale impériale. Hitler leur propose un Empire, un *Reich*, pour mille ans. Ils ne perçoivent pas qu'en face le camp des démocraties réunit des atouts culturels transpolitiques supérieurs de plusieurs sortes. Certains sont d'ordre clairement politique. Ainsi, en France, le

sursaut gaulliste et la Résistance surmontent la compromission pétainiste. D'une façon générale, il y a surtout constitution d'une alliance « quasi naturelle » entre sociétés démocratiques.

D'autres atouts sont diplomatiques comme l'alliance de revers avec l'U.R.S.S. encerclant l'Allemagne hitlérienne. Celle-ci, aux abois, se défigure dans la monstrueuse inhumanité des camps d'extermination et dans la Shoah.

Les atouts d'ordre informationnel sont puissants eux aussi. Ils contribuent à produire la supériorité technique des armes atomiques qui mettront fin brutalement à cette Deuxième Guerre mondiale.

*

Trois quarts de siècles après, de nouveau l'histoire n'est regardée que du côté de ses changements identitaires auxquels on attribue tout l'impact. Le recours à la matrice générale de l'histoire humaine nous permet d'éviter cela et de comprendre ensemble discontinuités et continuités à travers les rivalités des matrices d'unification et des formes de société qu'elles composent. Dans un grand nombre de pays, il y a toujours des tribus qu'avant-hier on ne voyait plus qu'en Amazonie. Il y a aussi des royaumes et des empires. Il est vrai toutes ces formes de société diffèrent de ce qu'elles étaient hier. Elles se sont adaptées aux contraintes nouvelles.

En particulier à celles de la matrice d'unification économique. En s'appuyant sur une concurrence exacerbée dans les pays de la Triade : Etats-Unis, Europe et Japon, cette matrice désormais dominante a entraîné ces trois ensembles sociétaux dans un développement économique accéléré. En conséquence, et sans guerre ouverte, l'U.R.S.S. a implosé et la Chine a évolué.

En même temps, l'Occident qui faisait constamment fond sur l'atout de la démocratie ne peut plus cacher qu'il tente de s'unifier de façon impériale grâce à cette économie financière mondialisée. Les pays occidentaux, outrepassent leur fondement démocratique en direction d'une gouvernance désireuse de répondre au défi de cette économie mondialisée.

De nouveau, au-delà de la géopolitique, mais à travers elle, se met en place une transpolitique d'unification exacerbée des populations. Cela se traduit de multiples façons dont la pression pour un usage quasi général de l'anglais est la plus voyante. L'autre étant la pression pour entrer dans une économie de libre échange sans frontière.

Les matrices d'unification continuent de jouer un rôle décisif dans la genèse du destin des Etats et des peuples à l'échelle du monde, Ainsi, les armes des religions n'ont pas disparu. Bien qu'elles n'aient jamais unifié les divers peuples dans un peuple humain comme elles pensaient le faire, nombre de leurs acteurs croient toujours pouvoir y parvenir. Leurs succès partiels et leur échec global divisent voire opposent toujours leurs partisans. Les uns vont jusqu'à se montrer coopératifs dans les laïcités et les œcuménismes (Cortès, 2014a). D'autres, au contraire, se durcissent à l'extrême dans des violences terroristes reprises aux barbaries destructrices d'hier.

A côté de ces différents avatars des religions d'aujourd'hui, certains des empires anciens, entraînés par leur histoire, tels Russie ou Chine, se concentrent toujours sur les armes du politique. Une herméneutique historique du destin humain voit bien que les tentatives d'unification par le politique n'ont obtenu, elles aussi, que des réussites partielles insuffisantes. Mais le cas de la Chine est singulier dans la mesure où ce pays n'a cessé d'absorber tous ceux qui l'ont envahi, les ralliant à son organisation. Et demain ?

*

Quoi qu'il en soit, toutes les prétentions religieuses, politiques, économiques qui se veulent absolues restent d'un danger extrême pour l'avenir pacifique des humains (Demorgon, 2014c). Les acteurs de l'économie financière mondialisée pensent à leur tour, aujourd'hui, qu'ils peuvent, seuls, jouer le rôle d'unificateur général des humains.

Cependant, avec la croissance désormais vertigineuse des inégalités sur la planète, il est évident que cette économie financiarisée, au-delà de ses réussites partielles, fait à son tour la preuve d'un certain échec global.

Une herméneutique historique ensembliste tire une première conclusion (Demorgon, 2015b). Aucune des quatre grandes matrices d'unification (religion, politique, économie, information), aucune des grandes formes des sociétés (tribale, impériale, nationale, ou d'économie informationnelle mondiale) n'est en mesure de l'emporter en dominant les autres.

Un avenir constructif à l'échelle de la planète ne peut venir que d'une dynamique de leur complémentarité antagoniste en évolution critique. Elle sera d'autant plus nécessaire que l'avenir prévu comporte un accroissement à grande échelle des « flux migratoires des pays pauvres vers les pays riches pendant des décennies. Déclin démographique au Nord, taux de natalité élevé au sud, la main d'œuvre se trouvera de plus en plus au Sud ». Le président de la Banque mondiale, Jim Yong

Kim, de là où il est, se montre optimiste. Il pense « qu'avec les bonnes politiques (lesquelles ?), cette ère de changement démographique peut servir de moteur à la croissance économique » (Kauffmann, 2015).

Voilà de très bonnes intentions mais elles n'indiquent pas à l'avantage et au détriment de qui les ajustements vont se faire. Ni comment éviter les conséquences tragiques qui pourront encore en résulter. L'économie financière mondialisée continue de se prendre pour la panacée universelle du destin humain. Avec, le risque à terme de conflits qui, faute d'être traités, échappent à tout contrôle.

Après les analyses et les démonstrations informatives que nous venons de présenter de façon raisonnée (cf. 12, 13, 14) dans la perspective exigeante d'une herméneutique historique du destin humain, il convient d'y intégrer la dimension fondamentale de l'éthique. Elle a été récemment renouvelée dans son expression et ses moyens, à travers l'énoncé d'un vrai droit - pour tout Homme - à sa capacité infinie.

15. Le droit à la capacité humaine infinie

Michel Abescat (2015) présente un dossier sur les inégalités, un thème dont traitent de nombreux ouvrages. Ainsi, Piketty (2013) et Stiglitz (2015, 2012). Ce dernier, Prix Nobel d'économie, reprend l'image proposée à Davos 2014 par Oxfam International : « Si l'on mettait les 85 premiers multimilliardaires dans un autobus, il contiendrait une fortune équivalente à celle de la moitié la plus pauvre de l'humanité : 3 milliards de personnes. » Stiglitz ajoute : un an plus tard, ils ne sont plus que 80 ».

D'un côté, le nouvel absolu de l'économie financière et patrimoniale mondialisée. De l'autre, une vaste population de salariés, quasiment esclaves, avec un euro cinquante par jour de travail, au Bangladesh ou ailleurs. Comme si la richesse ne pouvait résulter que de l'exercice de certaines capacités d'humains dominés dans ce but.

Certes, la question est d'ordre éthique mais, en même temps, économique. P.-N. Giraud (2015) le souligne par le titre même de son ouvrage : *L'homme inutile*. Celui-ci se multiplie : « 47 millions de chômeurs dans les 34 pays membres de l'O.C.D.E. L'économie n'est ainsi même plus capable de se développer elle-même à partir de cette foule d'hommes inutiles. Et cela, parce qu'elle n'est pas capable de promouvoir leur développement.

Comme si la principale source de richesse n'était pas dans les découvertes scientifiques, les inventions techniques et les créations esthétiques. Or, pour les produire, il faut des humains instruits, développés. Laisser des milliards d'êtres humains dans le sous-développement physique et mental, contraints à des tâches inhumaines ou abandonnés à l'inutilité, affecte tout le devenir de l'humanité.

Le mot économie reprendrait son véritable sens dans une forme économisant d'abord l'humain au lieu de le gaspiller. C'est dans cette direction qu'Amartya Sen (2015), prix Nobel d'économie 1998, a d'abord étudié l'imbroglio de certaines famines. Elles ne résultaient pas de la rareté des produits mais de la désorganisation sociale volontaire des uns contre les autres.

Cependant, la notion de *capabilité*, qu'il propose depuis, va plus loin. Elle vise une perte plus grande encore : celle de tout ce que des humains, usant à plein déjà de leurs capacités habituelles, pourraient encore développer comme capacités nouvelles. La capabilité humaine est cette ouverture à l'infini du monde, des autres, de soi-même. Elle rejoint la *néoténie*, jeunesse mentale soutenue tout au long de la vie qui, nous l'avons vu, caractérise l'humain. S'il y a un véritable droit de l'homme, c'est là qu'il est dans une économie indissolublement éthique, économique et politique. Pour Amartya Sen, la capabilité humaine, c'est « le droit » de pouvoir mettre en œuvre la « puissance d'agir dont chacun a besoin pour devenir l'auteur de sa vie ». Cela fonde une exigence éthique : puissant antidote au pur individualisme qui est le catéchisme de la pensée unique. La mise en œuvre d'une telle capabilité infinie donne son plein sens au destin - cosmique, éthique, écologique, économique et politique - des humains. Rapprochons Amartya Sen du sociologue Alain Touraine (2015 : 383). Il entend poser les « droits de tous les êtres humains en tant qu'ils sont capables d'autocréation et d'autotransformation comme de transformation de leur environnement ».

Le développement de la capabilité doit devenir un objectif mesurable. Amartya Sen a souligné le caractère tronqué, trompeur, truqué des indicateurs économiques classiques. En 2008, la Commission Stiglitz, Sen et Fitoussi redit ces insuffisances du PIB et l'intérêt de ne pas mesurer seulement la production mais aussi la consommation, le bien-être et les inégalités. L'IDH, indicateur du développement humain, prend en compte : conditions de vie matérielle, santé, éducation, activités personnelles, participation à la vie politique, environnement, liens et rapports sociaux, sécurité économique et physique, espérance de vie.

L'IDH permet de savoir ce que vont devenir, au long du temps, les 80 % de la population mondiale qui échappent à toute protection sociale complète et les deux milliards de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle.

16. Avec réfugiés et migrants, Europe et Monde au tournant de l'humain

Les réfugiés des guerres et les migrants économiques prennent d'in vraisemblables risques dans leur implication sans mesure vers la vie, vers les autres, hors et en eux-mêmes. Ils sont comme ces enfants que l'on dit inconscients du danger. Ils ont connu et ils connaissent encore le pire. Le meilleur, ils le postulent et, parfois, le rencontrent chez ceux qu'ils croisent dans leurs parcours. Ils sont eux-mêmes au tournant de l'humain. Ils ont du faire face à l'immense mépris d'eux-mêmes et de leurs familles que constitue la violence militaire de la guerre civile dont, le plus souvent, ils ne sont même pas responsables. Ils obligent les autres à se situer à la bifurcation entre l'humain et l'inhumain. Cela, au delà du jeu des raisons contre eux trop faciles à trouver, et des bonnes intentions pour eux, peu suivies d'effets. Ils font un pas dans un univers invraisemblable dans lequel les autres ne sont pas et qu'eux-mêmes amorcent à peine. Ce serait un univers futur d'interactivités humaines autrement plus libres que leur diaspora ne fait que postuler. Le besoin d'une vie humaine pour eux et leurs enfants les propulse en errants, les transforme en nomades au sein des sédentarités quasi sacralisées. C'est bien ainsi un sursaut de capacité humaine qu'ils mettent en œuvre, *volens, nolens* et qu'en réponse ils attendent des autres. En l'occurrence maintenant, de l'Europe et de l'Allemagne qui leur a fait signe. Majoritairement, les sociétés européennes n'entendent pourtant pas quitter leur engagement dans l'épreuve de force de l'économie financière mondialisée. En tête, la Chancelière allemande continue de s'inscrire dans le défi de l'économie mondialiste. Son appel à l'accueil des réfugiés syriens est un défi aux peuples européens. C'est aussi en partie un défi éthique qui questionne l'orientation dominante de l'Occident. Celle-ci d'emblée, ou après les détériorations guerrières, jette quantité de populations sur terre et sur mer ou les parque dans les camps aux situations invivables et désespérantes.

États et les peuples réticents à la dépense et à l'organisation nécessaire pour accueillir les réfugiés - signent leur manque de sensibilité, d'intelligence et d'imagination. Leur manque d'énergie et de créativité vient se ce qu'ils ont eux-mêmes déjà compromis leur propre devenir. Regardons seulement l'Europe du centre-est. Sa fixation contre les étrangers sert d'écran à son repli, à son déficit de conscience et de confiance en elle-même. Sa population dans les décennies qui viennent devrait passer de 95 à 55 millions. C'est là que se trouve pour elle le vrai danger. Ceux qui y vivent aujourd'hui sont inconscients de cet avenir menaçant leurs enfants.

Quels que soient les travestissements monstrueux des sectarismes et des terrorismes, on ne les combatta pas victorieusement par les replis identitaires

nationaux mais pas davantage par la seule obstination de l'économie financière mondialisée. Le défi, géopolitique et transpolitique, que cette économie lance à la planète ne cesse de se perdre dans les retombées inégalitaires de misère non combattue et les catastrophes écologiques.

Les avertissements ne manquent pas. I. Asgarally (2005) et le Prix Nobel Le Clézio qui le préface, instruits par l'expérience mauricienne, s'expriment fortement : c'est *L'interculturel ou la guerre*. Pour D. Cohen (2009), la trajectoire monstrueuse de l'Europe du premier 20^e siècle peut devenir, demain, celle du monde.

Dans un contexte d'inquiétudes non sans fondement, 2015 se termine sur une évocation médiatique mais significative. En couverture de *L'Obs* : « La Troisième Guerre mondiale a-t-elle commencé ? »

Avec Edgar Morin (2012), nous avons voulu indiquer ici la possibilité d'autres voies. Elles requièrent une anthropologie réinterprétée, une histoire reconstruite, une éthique refondée et l'économie renouvelée qu'elles impliquent. Ce sont là les conditions imaginatives, théoriques, éducatives et pratiques indispensables à tout sursaut positif dans une Europe et un Monde au tournant de l'Humain.

*

Bibliographie

- Abescat, M. 2015. « Inégalités. Tous responsables ? » *Télérama*, 10.10. p. 25-34.
- Agamben, G. 2002. *Moyens sans fins. Notes sur la politique*. Paris : Payot.
- Aglietta, M. 2014. *Europe. Sortir de la crise et inventer l'avenir*. Paris : Michalon.
- Arendt, H. 1943. « *We Refugees* » (« *Nous les Réfugiés* »). London : *The Menorah Journal*.
- Arendt, H. 2002, 1951. *Les Origines du totalitarisme. 3 vol.* Paris: Gallimard.
- Armengaud, J.-H. 2015. « Quelles solutions ? » *Courrier international*, 10.09. p.4.
- Asgarally, I. 2005. *L'interculturel ou la guerre*. Ed. MMS.
- Berthoz, A. 2009. *La simplicité*. Paris : O. Jacob.
- Berthoz, A., Petit, J.-L. 2014. *Complexité-Simplicité*. Paris : Collège de France.
- Bouvaist, G. 2015. *Wilkommen !* « Ceux qui aident les migrants », *Télérama*, 28.09.
- Chambraud, C. 2015. « Le Pape appelle chaque paroisse à l'accueil ». *Le Monde*, 8.09. p.3.

Cohen, D. 2015. *Le monde est clos et le désir infini*. Paris : A. Michel.

Cohen, D. 2009. *La prospérité du vice*. Paris : A. Michel.

Cortès, J. 2014. « L'Occident est-il en train de manquer le coche de l'avenir ? », Préface à *Synergies Monde méditerranéen* n° 4, Sylvains les Moulins : Gerflint. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/MondeMed4/Preface.pdf> [consulté le 30 novembre 2015].

Cortès, J. sldr. 2014. *Les Enjeux de la laïcité à l'ère de la Diversité Culturelle Planétaire*, Préf. d'Edgar Morin, Sylvains les Moulins : Gerflint. [En ligne] : http://gerflint.fr/Base/Essais_francophones/Enjeux_de_la_Laicite_Gerflint.pdf [consulté le 30 novembre 2015].

Delassus, P. 2015. Peyrelevede, un village français. *Paris Match*, 10.09.

Demorgon, J. 2015a. « Infini, absolu et meurtre entre humains ». *La R.P. mars*. p. 4-9.

Demorgon, J. 2015b. *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*. 5^e édition, revue et augmentée. Paris : Economica.

Demorgon, J. 2014. *Passim, Synergies Monde méditerranéen* 4. Préf. de J. Cortès, Gerflint. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/MondeMed4/Mondemed4.html> [consulté le 30 novembre 2015].

Demorgon, J. 2010. *Déjouer l'inhumain. Avec E. Morin*, Préf. de J. Cortès, Economica.

Demorgon, J. 2005. *Les sports dans le développement des sociétés*. Paris : L'harmattan.

Dufour, D.-R. 2012. *Il était une fois le dernier homme*. Paris : Denoël.

Dufour, D.-R. 1999. *Lettres sur la nature humaine à l'usage des survivants*. Paris : Calmann-Levy.

Ferro, M. 2015. *L'aveuglement*. Paris : Tallandier.

Giraud, P.-N. 2015. *L'homme inutile*. Paris : O. Jacob.

Hopquin, B. 2015. « L'insoutenable légèreté d'un être ». *Le Monde*, 8.09. p. 23.

Houellebecq, M. 2015. *Soumission*. Paris : Flammarion.

Hugues, P. 2015. « L'incroyable Madame Merkel » *Le Point*, 10-09, p. 48-58.

Jullien, F. 2015. *De l'Être au Vivre: Lexique euro-chinois de la pensée*. Paris : Gallimard.

Jullien, F. 2012. *L'écart et l'entre*. Paris : Galilée.

Kauffmann, S. 2015. « Cinq infos qui changent le monde ». *Le Monde* 11-12.10, p. 29.

Laacher, S. 2015. « Pourquoi viennent-ils frapper aux portes de l'Europe ? » *Le Monde*, 8.09.

Laacher, S. 2012. *Dictionnaire de l'immigration*. Paris : Larousse.

Mével, J.-J. 2015. « Juncker exhorte l'Europe » *Le Figaro*, 10.09. p. 4.

Moniez, L., Pascual, P. 2015. « Migrants : des maires français s'engagent ». *Le Monde*, 8.09.

Morin, E. 2012. *La voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris : Fayard

Piquer, I. 2015. « En Espagne : un réseau de « villes refuges ». *Le Monde*, 8.09. p.5.

Piketty, Th. 2013. *Le Capital au XXI^e siècle*. Paris : Seuil.

Pomian, K. 1980. « La crise de l'avenir ». *Le Débat* 7.

Rilke, R.M. 2015, 1923. *Elégies de Duino*. Paris : Allia.

Rosa, H. 2010. *Accélération*. Paris : La découverte.

Sansal, B. 2015. *2084. La fin du monde*. Paris : Gallimard.

Sen, A. 2015. *Identité et violence*. Paris : O. Jacob.

Sen, A. 2000. *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, O. Jacob.

Sternhel, Z. 2015. « Nous ne sommes pas prêts » *Le Magazine Littéraire*, octobre, pp. 72-76.

Stiglitz, J. 2015. *La Grande fracture. Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire...* Paris : LLL.

Stiglitz, J. 2012. *Le prix de l'inégalité*. Paris : LLL.

Touraine, A. 2015. *Nous, sujets humains*. Paris : Seuil.

Touraine, A. 2013. *La fin des sociétés*. Paris : Seuil.

Traore, A. 2015. « Migrants perdus en mer. Ce sont nos enfants ». *Monde diplomatique* 09.

Traore, A. 2011. *L'Afrique humiliée*. Paris : Fayard.

Valéry, P. 1992. 1894. *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*. Paris : Gallimard.

Valéry, P. 1966. 1941. *Mauvaises pensées et autres*. In *Œuvres II*. Paris : Gallimard.

Van Renterghem, M. 2015. « Et l'Allemagne ouvre ses portes ». *Le Monde* 8.09. p. 2.



Synergies Monde Méditerranéen
N° 5 • 2015

ANNEXES

PRÉSENTATION DES AUTEURS



Natacha Cyrulnik est Maître de conférences en Sciences de l'Information et Communication à l'Université d'Aix-Marseille, et au sein du Laboratoire ASTRAM. Elle est la responsable de la spécialité Production et réalisation au département Satis (Sciences, Arts et Techniques de l'Image et du Son) à Aubagne. Ses travaux portent d'une manière générale sur les représentations des territoires par le biais du film documentaire.

Vincent Meyer est sociologue, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Nice Sophia Antipolis et chercheur au laboratoire Information, milieux, médias, Médiations (I3M) ; ses domaines de recherche sont les pratiques d'information et de communication d'agents individuels ou collectifs dans différents champs professionnels. Ce faisant, il étudie le caractère d'action et d'utilité publiques de certaines formes de communication (prévention, sensibilisation, médiation dans les politiques publiques et sociales ceci dans des perspectives interculturelle et internationale).

Nozha Smati est enseignante au département Culture de l'université Lille 3, membre de l'équipe GRECOM-LERASS (Université Toulouse 3) et associée au Laboratoire GERiiCO (Université Lille 3). Elle est aussi membre du Groupe de recherches et d'études sur la radio (GRER) et rédactrice en chef de son carnet de recherche *Radio Graphy*. Ses travaux actuels s'articulent autour de deux grandes thématiques : Médias de proximité et processus de médiation et de valorisation du patrimoine et Radio/webradio : lien au territoire, nouvelles perspectives communicationnelles et mutations des pratiques des journalistes et des auditeurs à l'ère du numérique.

Salma Trabelsi est doctorante en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Nice Sophia-Antipolis en cotutelle avec l'Université de Tunis. Elle travaille sur la problématique de valorisation du patrimoine fragile dans le milieu rural, cas du Sud de la Tunisie. Elle est actuellement ATER à l'Université de Nice, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.

Mohamed Bensalah a été l'assistant de plusieurs cinéastes de renoms avant de réaliser plus de 50 documentaires et courts métrages et 4 longs métrages. Il fut, en 1988, nommé membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et conseiller en communication auprès du Premier ministre. Mohamed Bensalah, qui a collaboré à l'édition de plusieurs ouvrages et publications scientifiques et à plusieurs festivals, en Algérie et à l'étranger, est aujourd'hui enseignant-chercheur à l'université d'Oran-Es-Sénia et au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Il est également, depuis une quinzaine d'années, chroniqueur de presse (*Quotidien d'Oran, El Watan, Africiné, El Djoumhouria,...*). Son dernier ouvrage « *Cinéma de la Méditerranée : une passerelle entre les cultures* » a été traduit en cinq langues.

Bruno Girard est Docteur en Études cinématographiques, ingénieur en informatique et membre du laboratoire I3M, ses recherches l'ont conduit à s'intéresser à la question des images dans un champ plus large que celui de la cinématographie en investissant les différents dispositifs sociotechniques qui exploitent les images dans nos sociétés. Par ailleurs, il mène des recherches méthodologiques sur l'apport scientifique lié à l'étude des singularités quelconques.

Comba Campoy est journaliste, mais elle a travaillé plutôt comme documentariste, metteur en scène et actrice pour télévision et théâtre. Actuellement, elle est consacrée à la recherche et l'enseignement à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle (Galice, Espagne). Elle vient de terminer sa thèse au sujet du théâtre de marionnettes de Barriga Verde comme exemple de résistance symbolique des groupes subalternes pendant l'après-guerre espagnole. Cette thèse a été réalisée en co-tutelle avec le professeur Paul Rasse, du laboratoire I3M Université Nice Sophia Antipolis.

Olivier Zattoni, docteur en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Nice Sophia Antipolis, est également designer et ergonomiste pour le moteur de recherche européen Qwant (www.qwant.com). Ses réflexions portent sur la relation entre technologie et spatialité, interrogeant les nouvelles topographies numériques qui prolongent les espaces habités et participent ainsi d'un imaginaire inédit du territoire. De la même manière, les formes symboliques telle l'architecture sont ici envisagées comme parties prenantes du développement d'un continuum habitable où s'exprime une vision à la fois traditionnelle et évolutive du lieu.

Sarah Kermiche est architecte urbaniste diplômée en 2013 de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme Constantine 3 (Algérie). Enseignante d'Histoire de l'Architecture pendant 2 ans à l'Institut d'Architecture de Blida, elle choisit de poursuivre ses études et préparer son doctorat à l'École doctorale des Temps Territoires Société et Développement de Montpellier au sein de l'UMR GRED. Elle a pris part dans la réalisation de maints projets de construction, de réhabilitation et de restauration et a participé de nombreuses manifestations scientifiques relatives à son domaine. Passionnée, depuis son plus jeune âge par le patrimoine, et très sensible aux questions relatives à l'héritage culturel et valeurs historiques et traditionnelles des sociétés. Elle est au laboratoire UMR GRED / IRD de l'Université Paul Valéry Montpellier.

Leila Benlatrache est Maître de Conférences en sciences de l'information et de la communication, enseignante au département de Communication et Relations publiques, faculté des sciences de l'information, de la communication et de l'audiovisuel, Université de Constantine 3, Algérie.

Hacène Hadjadj est enseignant et doctorant en sciences de l'information et de la communication, faculté des sciences de l'information et de la communication et de l'audiovisuel, Université de Constantine 3, Algérie.

Jean-Baptiste Le Corf est ATER en Sciences de l'information et de la communication à l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et chercheur au laboratoire DICEN-IDF au sein de l'axe « TIC et innovations de services, intelligence économique et territoriale ». Diplômé en Lettres Modernes (Licence) et en sciences de l'information et de la communication (Licence et Master), il est docteur en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Philippe Bouquillion au LABSIC (Université Paris 13). Il a terminé sa thèse de doctorat portant sur les mutations des politiques locales de communication et d'intelligence économique et territoriale au prisme de la notion de « créativité ».

Françoise Bernard est Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication à l'École de journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (AMU) où elle dirige un Master. Elle dirige également l'Institut de Recherche en Sciences de l'Information et

de la Communication (IRSIC EA 4262). Ses travaux de recherche et ses publications portent de longue date sur la communication des organisations et des institutions ; elle développe par ailleurs depuis une quinzaine d'années des travaux de recherche consacrés à des enjeux de société cruciaux : l'environnement, la santé publique et la prévention. Elle a co-conçu avec le Professeur R.-V. Joule le paradigme de la communication engageante qui met en relation la communication, l'action et la symbolisation, en montrant le rôle central de l'action dans les processus de communication et de changement. Par ailleurs elle avait co fondé le Groupe d'études et de recherche national consacré à la communication des organisations (Org&Co). Elle avait présidé (2002-2006) la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) dont elle est actuellement Présidente d'honneur. Membre élu au CNU (2007-2015), elle a été élue Vice -présidente, puis Présidente de la section 71 du CNU.

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LE N° 6 / 2016

**Mythes, langues et cultures
Histoire et actualité en Méditerranée**

 www.gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneen

1. 1^{ère} orientation de cet appel à contributions : **faire partager les travaux en cours dans les revues *Synergies* du pourtour méditerranéen**. Cela fut heureusement initié dès le numéro 1 de *Synergies Monde Méditerranéen*. Comment ne serait-ce pas aujourd'hui un impératif pour le réseau des *Synergies* actives en Méditerranée ? Nous remercions collègues, amis et lecteurs de ces revues de contribuer comme ils l'entendent à la poursuite de ces échanges d'informations. En partageant le souci de Jacques Cortès d'un GERFLINT en mesure « d'échapper aux scléroses, aux compartimentations, aux hyperspécialisations, aux réglementations administratives qui freinent ou empêchent toute possibilité de *métamorphose* ». Métamorphose extrêmement difficile et d'autant plus nécessaire actuellement en Méditerranée.

*

2. La seconde orientation de notre appel à contributions figure en titre de notre numéro 6 : **Mythes, langues et cultures**. On se référera utilement au numéro 2 de *Synergies Monde Méditerranéen*. En effet, il offre un exceptionnel tremplin pour s'engager dans ces questions grâce aux audaces d'Henri van Lier, décrivant à chaque fois en quelques pages l'une ou l'autre de dix langues indoeuropéennes. Entrer courageusement dans le projet de lier « mythes, langues, cultures et actions » est certes une tâche permanente ! Elle doit pouvoir être conduite à tout niveau de spécialisation jusqu'au vécu quotidien des langues. Une Brésilienne confiait, qu'ayant parlé français pendant trois heures, sa mâchoire lui faisait mal. C'est dire si la réflexion sur les langues peut commencer tôt ! Rappelons Paul Celan : « *on n'habite pas un pays, on habite une langue* ». Le trop lourd silence de chacun sur ce vécu, ce ressenti, ce réfléchi concernant sa langue ou celle des autres constitue certainement pour tout échange un blocage qu'il faut lever. Parlons simplement et couramment de la langue qui nous parle ! Pour éviter, comme le craignait Roland Barthes qu'elle ne se constitue et ne se maintienne « fasciste ». Une langue trop souvent contre les autres langues et les autres humains !

*

3. Troisième orientation de cet appel à contributions symbolisée par notre second titre : « **Histoire et actualité en Méditerranée** ». Thème inter et même transdisciplinaire ! L'attente principale qui le constitue est tout effort pour lier passé géohistorique des pays méditerranéens et bonheurs, malheurs voire tragédies qui s'y vivent aujourd'hui. L'exigence d'établir des liens entre hier, aujourd'hui et demain nous empêche de nous enfermer dans un seul de ces moments. Leur articulation, seule, peut délivrer des significations fondées dont nous avons le plus grand besoin pour nos actions, nos communications, nos coopérations en cours et à venir. Merci aux auteurs et aux doctorants qui travaillent dans ces perspectives de nous faire parvenir leur contribution.

*

4. Quatrième orientation de cet appel. Il concerne les **recensions ou analyses** développées d'ouvrages importants publiés sur toutes les questions précédemment évoquées. Que ces ouvrages viennent de paraître récemment ou, plus antérieurement, sans que leurs apports souvent fondamentaux et pertinents aient eu le temps d'être assez compris, reconnus, échangés.

*

Consignes, format de soumission et sélection

L'auteur enverra sa proposition et son article en langue française. Les propositions d'articles seront présentées sous forme d'un résumé de deux pages maximum (format A4, police Times taille 10), incluant le titre, cinq mots-clés et les éléments essentiels de bibliographie, et envoyées par courriel à l'adresse suivante : synergies.mondemediterraneen@gmail.com

Les propositions seront accompagnées dans un fichier annexe d'un court CV mentionnant outre le titre de l'article : le nom et prénom de l'auteur, l'unité de recherche et l'université d'appartenance et les axes de recherche ; pour les doctorants : affiliation et directeur de thèse. Les articles seront transmis pour évaluation en double aveugle au comité de lecture de la revue. Les auteurs sont priés de bien vouloir prendre connaissance de la politique éditoriale du GERFLINT et de la revue et de se conformer, dès l'envoi des propositions, aux spécifications rédactionnelles.

220

L'ensemble de ces informations est en ligne :

www.gerflint.fr/politique-editoriale-generale

www.gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneen/politique-editoriale

www.gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneen/consignes-aux-auteurs

L'auteur de la proposition, avant tout engagement, devra consulter la politique de l'éditeur de la revue en matière d'accès libre et d'archivage: www.sherpa.ac.uk/romeo/issn/2110-6126/

Les articles proposés devront suivre la politique orthographique précisée dans la politique éditoriale de l'éditeur : www.gerflint.fr/politique-editoriale-generale

CALENDRIER

Date limite d'envoi des propositions à la rédaction: le 30 avril 2016

Date limite de réception des articles par le comité de rédaction: le 30 septembre 2016

Contact : synergies.mondemediterraneen@gmail.com

La rédaction de la revue *Synergies Monde Méditerranéen* vous remercie de votre collaboration.



Consignes aux auteurs

Synergies Monde Méditerranéen

ISSN 2110-6126 / ISSN en ligne 2261-1061

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.mondemediterraneen@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche par voie électronique et en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncés dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné.
2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction à titre gracieux ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
6. Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.
7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9. La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In :

Regards sur la lecture et ses apprentissages. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le....], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22. Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Une fois publié et numérisé par Gerflint, tout article pourra être déposé en post-publication (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication

(assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Monde Méditerranéen, n° 5/2015
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortés

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest
Synergies Afrique des Grands Lacs
Synergies Algérie
Synergies Argentine
Synergies Amérique du Nord
Synergies Brésil
Synergies Canada
Synergies Chili
Synergies Chine
Synergies Corée
Synergies Espagne
Synergies Europe
Synergies France
Synergies Inde
Synergies Italie
Synergies Mexique

Synergies Monde
Synergies Monde Arabe
Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Pays Germanophones
Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Pays Scandinaves
Synergies Pologne
Synergies Portugal
Synergies Roumanie
Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies Sud-Est européen
Synergies Tunisie
Synergies Turquie
Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin

Webmestre : Thierry Lebeau

Site : www.gerflint.fr

Contact : gerflint.edition@gmail.com

Synergies Monde méditerranéen, N° 5/2015

Couverture, conception graphique et mise en page : Designatic (France)

© GERFLINT - Sylvains les Moulins - France - Copyright n° 24XM1E9

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2015

Achévé d'imprimer en décembre 2015 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue Internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

 www.gerflint.fr

Alors que notre monde est de plus en plus pensé de manière globale, la définition d'un territoire à une échelle plus locale reste déterminante pour ceux qui y vivent et le font vivre. Par ailleurs, l'usage des réseaux sociaux développe l'apparition d'un individu de moins en moins spatialisé, que l'on pourrait peut-être même croire affranchi de ses ancrages territoriaux, et auquel on pourrait d'emblée associer un sentiment de liberté. Pour autant, si une forme d'expression subjective est ainsi favorisée, l'affirmation identitaire passe bien encore par ses lieux de vies. Le territoire est pensé comme un espace organisationnel qui interpelle des considérations géographiques, sociales, anthropologiques, psychologiques et environnementales. Il devient un théâtre d'interactions qui se situe au croisement de cet espace appréhendé et de l'affirmation d'une identité qui lui correspond. Ce que l'individu va choisir de raconter de son territoire participe aussi à l'affirmation de son identité. C'est en tout cas sur ce postulat que nous proposons de travailler, et surtout sur la manière qu'il va avoir de composer son récit, entre langages et objets médiatiques.